
& les co1



LE ROYAUME DE CONGO

& les contrées environnantes (1591)

*La description de Filippo Pigafetta & Duarte Lopes
présentée, traduite & annotée par Willy Bal*

Chandeigne / Unesco

30/05/02- 14262

COLLECTION MAGELLANE

COLLECTION UNESCO D'ŒUVRES REPRÉSENTATIVES

L'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
encourage la traduction littéraire comme moyen de dialogue et de connaissance
entre les peuples et les cultures.

Éditions Chandeigne - Librairie Portugaise

10, rue Tournefort - 75005 Paris

Tél : 01 43 36 34 37

www.editions-chandeigne.com

ISBN : 2-906462-82-9

ISSN : 1160-2899

*

Éditions UNESCO

7, place de Fontenoy - 75352 Paris 07 SP

ISBN UNESCO : 95-3-203836-6

*

Ouvrage publié avec le concours
de la

COMMISSION NATIONALE PORTUGAISE
POUR LA COMMÉMORATION DES DÉCOUVERTES

*

Dépôt légal : février 2002

*

Jaquette de couverture : « Angolais prélevant l'écorce d'un arbre formant une sorte de toile dont
se servent les habitants pour se vêtir » (manuscrit de António de Oliveira de Cadornega,

Hiſtória das guerras angolanas, 1680-1681, Académie des Sciences de Lisbonne).

Iconographie : *collection Jean-Paul Duviols*.

LE ROYAUME DE CONGO

& les contrées environnantes (1591)

LA DESCRIPTION DE FILIPPO PIGAFETTA & DUARTE LOPES

TRADUITE DE L'ITALIEN, ANNOTÉE & PRÉSENTÉE

PAR WILLY BAL

Chandeigne / Éditions UNESCO



Collection Magellane dirigée par Michel Chandeigne & Anne Lima

© UNESCO, 2002, pour la traduction révisée en langue française.

© Chandeigne/UNESCO, 2002.

INTRODUCTION

La *Relatione del Reame di Congo et delle circonvicine contrade*, composée en 1589, a été publiée en 1591, grâce à l'appui de M^{gr} Antonio Migliore, à qui elle est dédiée et dont les armes figurent dans l'un des cartouches de la carte de l'Afrique.

Elle est le fruit de la collaboration de deux hommes : un écrivain, l'humaniste italien Filippo Pigafetta, un informateur, le commerçant portugais Duarte Lopes.

L'ÉCRIVAIN, SA VIE & SON ŒUVRE¹

Né à Vicence en 1533, Filippo Pigafetta appartenait à l'une des grandes familles de la ville². Il comptait parmi ses ascendants Antonio Pigafetta (né à Vicence entre 1480 et 1491, mort après 1554), chevalier de Rhodes, que sa chronique du voyage de Magellan, auquel il avait participé, avait rendu célèbre.

Très riche personnalité, réalisant remarquablement l'idéal humaniste, Filippo Pigafetta a mérité de se voir placé par Juste Lipse parmi les esprits les plus distingués de l'Italie³.

C'était, comme en témoigne la liste de ses œuvres (Bibliographie, p. 339-340), un écrivain aux multiples curiosités; polyglotte accompli, il a doté la littérature italienne de plusieurs traductions d'œuvres importantes : Juste Lipse, Louis de Grenade, Ortelius figurent parmi les écrivains qu'il a traduits. Géographe, il portait le plus grand intérêt à la question, tant débattue, des sources du Nil.

Mais, joignant l'action à l'étude, l'écrivain se distingue dans le métier des armes. Il fait la guerre dans les Abruzzes en 1557. En Croatie, en Hongrie, à Lépante, sur divers points de la Méditerranée, il se bat, en vaillant officier, contre les Turcs. Ingénieur militaire, c'est à lui que plusieurs villes du nord de l'Italie doivent leurs fortifications. Expert en artillerie, il a aussi des connaissances en matière navale. Philippe II, roi d'Espagne, fait appel à lui pour relever les contours des côtes d'Angleterre, en vue de l'expédition de l'Armada.

Grand voyageur, en 1575, Filippo Pigafetta parcourt l'Égypte, la Palestine, l'Asie Mineure visite Constantinople, revient en Italie, en passant par Malte, où il est fait chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Pour sa connaissance de l'Orient et son expérience militaire, le pape Sixte V le charge d'une mission particulièrement importante et délicate auprès du shah de Perse, dont il voudrait se faire un allié contre le sultan Amurat III. C'est également comme envoyé du Souverain Pontife que Pigafetta visite de nombreuses cours d'Europe : il doit essayer de rallier les souverains chrétiens aux projets d'une nouvelle croisade, que forme Sixte V.

En 1590, nous le trouvons à Paris, dans la suite du cardinal Gaetano : c'est ainsi qu'il est témoin du siège de la ville

par Henri de Navarre. Il en publiera, l'année suivante, une relation fort documentée. Le pape Innocent IX se l'attache au titre de camérier secret en 1591, Ferdinand I^{er} de Médicis, grand-duc de Toscane, en a fait aussi son conseiller intime.

Le 26 octobre 1604¹, Filippo Pigafetta s'éteignait à Vicence au milieu des siens dans une grande maison que l'on pouvait voir encore au début du XIX^e siècle, via della Luna, et qui portait gravée la devise « Il n'est rose sans espine ».

L'INFORMATEUR²

Duarte Lopes au Congo.

Né à Benavente, à 54 km au nord-nord-est de Lisbonne, fils d'un confiseur qui vint s'établir dans la capitale, « chrétien nouveau », c'est-à-dire juif converti, Duarte Lopes s'embarqua en 1578 sur le *Santo António*. Ce navire appartenait à son oncle et était chargé de marchandises à destination de Luanda³. Duarte Lopes allait donc au Congo, selon toute vraisemblance, pour s'y livrer au commerce⁴. À en juger par le rapport qu'il établit en 1589 sur la traite des esclaves, on peut croire que celle-ci a été son principal trafic. En était-il à son premier voyage en Afrique? Selon Théophile Simar, qui ne fournit aucun argument à l'appui de son affirmation, il allait alors en Afrique pour la seconde fois.

Quoi qu'il en soit, il dut arriver à destination au mois d'août 1578; il quitta probablement Luanda à la fin de l'année ou au début de 1579, pour se rendre à São Salvador où, s'étant établi

comme commerçant, il séjourna durant quatre ans. Le roi¹ Álvaro I^{er} lui accorda sa confiance et le fit *fidalgo*, « gentil-homme », de sa maison.

Duarte Lopes Explorateur.

Lopes fut-il un explorateur ? On sait qu'une vive controverse, qui ne se maintint pas toujours strictement sur le terrain scientifique, s'éleva, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, au sujet des voyages de Lopes dans le centre de l'Afrique². En 1933 encore, Manuel Heleno présentait son compatriote en ces termes : « ...peut-être le plus grand des explorateurs portugais, le premier d'une brillante pléiade qui ouvrit la voie à Barth, Livingstone, Speke et Stanley³. »

En fait, si l'on excepte quelques excursions dans les environs de Luanda, le commerçant portugais a-t-il parcouru d'autres régions que la province de Mbamba, traversée par la route des caravanes reliant São Salvador à Luanda ? Il semble que non. Excellent observateur (beaucoup de passages de la *Relatione* en témoignent), Duarte Lopes décrit les rives du Zaïre de façon trop inexacte : on ne peut croire qu'il les ait vues.

C'était avant tout un commerçant ; il n'avait rien du navigateur ni de l'explorateur. Est-il besoin de dire, d'ailleurs, quels obstacles s'opposaient à toute exploration ? Les renseignements que Duarte Lopes a fournis sur l'intérieur du Congo, de l'Angola, sur diverses régions de l'Afrique centrale, il les tenait, certainement de gens qui fréquentaient sa factorerie : Mocicongo, Anzique, *pombeiros*⁴ et *soasos*⁵.

Duarte Lopes, ambassadeur du Roi de Congo.

Sa désignation : « ...le roi de Congo, persévérant toujours dans son pieux dessein de ne pas laisser se perdre le christianisme dans son royaume, décida d'envoyer un nouvel ambassadeur en Espagne. Il rencontra diverses difficultés, du fait que plusieurs seigneurs de la cour briguaient cet honneur. Afin de ne causer de déplaisir à aucun d'entre eux, il choisit le Portugais Duarte Lopes¹... » (p. 182).

Des instructions officielles remises à Duarte Lopes et qui concernaient sa mission auprès du pape, sont datées du 15 janvier 1583². L'ambassadeur doit décrire dans le détail la situation religieuse du Congo, solliciter l'envoi de religieux et de religieuses, l'autorisation pour les ordres de recruter des autochtones, demander une reproduction d'un certain tableau de la Vierge. En outre, écrit le roi Álvaro I^{er}, « Je vous recommande de négocier toutes les affaires dont nous nous sommes entretenus seul à seul et j'espère que vous le ferez avec un zèle égal à la confiance que je mets en vous. Je vous recommande toutes les choses que vous savez être nécessaires à ce royaume ; vous les demanderez et chercherez à les obtenir pour moi du Souverain Pontife Notre Seigneur ». De ce passage, Simar fait le commentaire suivant, auquel souscrit Cuvelier³ : « On devine sans peine la nature de ces instructions secrètes. Il s'agissait probablement de soustraire le Congo à la tutelle du Portugal et de le placer directement sous l'obédience du Saint-Siège⁴ ».

Au roi d'Espagne, nous le savons par la *Relatione*⁵, l'ambassadeur devait également décrire la triste situation qui était celle de la religion chrétienne au Congo, et lui demander instamment d'envoyer des prêtres. Il emportait divers échantillons de métaux

et d'autres matières, qu'il devait présenter à Philippe II, et il devait annoncer à celui-ci qu'Álvaro I^{er} accordait toute liberté au commerce¹.

Du 26 janvier 1583 est daté un acte, fait à São Salvador, aux termes duquel Álvaro I^{er} fait, au pape et au Saint-Siège, un don irrévocable de dix lieues de terre, avec toutes les mines qui peuvent s'y trouver, à compter à partir d'un territoire de six lieues, que le roi concède, de la même manière, à son ambassadeur, Duarte Lopes².

Duarte Lopes aurait quitté São Salvador en avril ou mai 1583 et se serait embarqué pour Lisbonne en janvier de l'année suivante³ : « Ayant ainsi reçu sa mission, Lopes quitta la cour; diverses affaires à régler pour le service du roi le retinrent environ huit mois dans ces contrées, jusqu'à ce que, en janvier, à l'époque de l'année qui est l'été au Congo, il s'embarquât sur un petit vaisseau jaugeant cent tonneaux, qui se dirigeait avec son chargement vers Lisbonne » (p. 183).

La navigation devait être longue, pénible et périlleuse; c'est par Lopes lui-même que nous la connaissons.

Duarte Lopes en Espagne.

« Tous ces navires réunis, profitant d'un bon vent, arrivèrent à Terceira, une des îles appelées Açores, c'est-à-dire "autours", et de là à Sanlúcar de Barrameda, port de l'estuaire du fleuve Guadalquivir, et puis à Séville. De là, Lopes se dirigea vers le Portugal pour voir les siens et se pourvoir du nécessaire et finalement, voyageant à cheval, il se rendit à la cour qui se trouvait alors à Madrid » (p. 186).

À quelle date Lopes arriva-t-il en Espagne? Tout ce que nous savons, c'est que Philippe II, dans une lettre du 28 septembre 1586, pria le cardinal archiduc Albert, vice-roi du Portugal, d'examiner les notes que lui avait remises Duarte Lopes au nom du roi de Congo. Le vice-roi, dans sa réponse, datée du 18 octobre suivant, manifesta une assez grande méfiance, que justifiait la politique anti-portugaise menée par Álvaro I^{er} dans ses relations avec le roi d'Angola¹.

On raconte qu'à son arrivée, Duarte Lopes, accusé de tricherie au jeu par un de ses compagnons de traversée, un religieux portugais, aurait été incarcéré, puis cependant élargi, sur ordre du roi². C'était, de toute façon, un bien fâcheux début pour un ambassadeur!

Chose curieuse, le 15 mars 1587, le collecteur de Lisbonne, M^{gr} Muzio Bongiovanni, écrivait au roi Álvaro I^{er}, pour l'inviter à envoyer un ambassadeur au pape³. C'est donc, semble-t-il, qu'il ignorait tout de la mission de Duarte Lopes. D'autre part, cette lettre témoigne du désir qu'avait le Saint-Siège de nouer des relations directes avec le souverain de Congo, ce que n'agréaient ni les rois d'Espagne ni les ministres portugais, se prévalant du privilège du *padroado*⁴. Nous avons vu plus haut que la mission secrète de Duarte Lopes auprès du pape devait consister précisément à nouer de telles relations.

Le 9 octobre 1587, Duarte Lopes reçoit du roi d'Espagne, une subvention de 400 *cruzados*⁵.

Le 24 février 1588, il écrit, de Madrid, au pape Sixte V⁶. C'est pour lui exposer d'abord la situation angoissante de la chrétienté congolaise : sept ou huit prêtres pour deux millions de baptisés (ce chiffre est manifestement exagéré). La deuxième

partie de la lettre énumère les richesses du pays auxquelles on croyait à l'époque : mines d'or, d'argent, de cuivre et d'autres métaux, pierres à bâtir, etc. Il est fait état ensuite d'une donation du roi de Congo au pape, portant sur 100 lieues¹ d'un territoire aux mines abondantes. Mais d'autres mines, plus riches encore, s'offrent là-bas, « *que son minas de animas* ». Tant d'âmes de qualité, disposées au baptême, attendent les ouvriers évangéliques, dans ce royaume qui pourrait ouvrir l'Afrique noire au christianisme!

Du 25 février de la même année, nous avons, traitant de Duarte Lopes, une longue lettre que M^{gr} Cesare Spacciani, nonce apostolique à Madrid, adressait au cardinal de Montalto, secrétaire d'État de Sixte V². Un Portugais, se disant envoyé par le roi de Congo, s'était présenté à Philippe II, écrivait le prélat, pour demander l'envoi de religieux et d'un certain nombre de choses temporelles. L'ambassadeur était porteur d'un acte de donation par lequel son souverain faisait don de 100 lieues de terre³ au pape; lui même comptait laisser au Saint-Siège les 60 lieues dont Álvaro I^{er} l'avait gratifié. Son plus grand désir était d'obtenir des prêtres pour la chrétienté congolaise, si dépourvue. Dans la seconde partie de sa lettre, le nonce, en toute objectivité, rapportait les jugements, en vérité fort différents, que des personnes également estimables portaient sur Duarte Lopes⁴. Mention est faite également, dans cette lettre, des plaintes de Lopes : ni le roi ni ses ministres ne l'ont entièrement admis comme ambassadeur; sa mission traîne en longueur, si bien que ses ressources s'épuisent⁵, et le roi s'est refusé à lui accorder un secours⁶; les ministres l'empêchent d'aller à Rome pour accomplir la seconde partie de sa mission⁷.

Duarte Lopes à Rome.

Le 15 juin 1588, le nonce apostolique avise le cardinal de Montalto de la résolution qu'a prise Duarte Lopes de se rendre à Rome pour voir le pape. Il n'a pu refuser à l'ambassadeur une lettre de recommandation. Il n'a pas recueilli de nouveaux renseignements sur la personne de Lopes ni sur sa mission, mission que ce dernier poursuit, quoique le souverain qui l'en a chargé soit mort¹. Il demande au secrétaire d'État de Sixte V de « l'admettre en sa présence et de l'écouter avec bienveillance² ».

Quelques jours plus tard, le 24, le nonce prévient le cardinal de l'arrivée prochaine de Duarte Lopes à Rome : « Ce pèlerin qui se dit ambassadeur du roi de Congo est parti pour Rome, afin d'y exposer son ambassade. Il s'est embarqué sur les galères de Florence³ ».

Lopes fut accueilli avec bienveillance par le pape, qui l'écouta de bonne grâce, nous apprend la *Relatione*. Mais Sixte V lui fit comprendre que, le royaume de Congo relevant du roi d'Espagne, il ne pouvait que s'en remettre à ce dernier⁴.

Malgré cet échec, les démarches de Duarte Lopes à Rome ne furent pas totalement infructueuses. M^{gr} Migliore, caudataire du cardinal de Montalto et qui devait devenir le mécène de la *Relatione*, avait pris sous sa protection l'ambassadeur du roi de Congo, dès que celui-ci était arrivé à Rome. C'est vraisemblablement lui qui l'avait présenté au pape. C'est lui aussi qui pria Filippo Pigafetta de se mettre en rapport avec Duarte Lopes : celui-ci fournirait toutes les informations utiles, grâce auxquelles l'humaniste composerait une description complète du Congo. Filippo Pigafetta, on le sait, était très bien en cour

à Rome. Il brillait par sa connaissance des langues étrangères, il s'était déjà distingué comme écrivain et géographe, il avait été envoyé comme ambassadeur par Sixte V dans plusieurs capitales. C'était vraiment l'homme indiqué pour un tel travail.

Ainsi, dans la seconde moitié de l'année 1588 et au début de l'année suivante, l'informateur et l'écrivain eurent un certain nombre d'entretiens, d'où devait sortir la *Relatione*. Le premier racontait, dictait en sa langue, l'autre notait, traduisait en italien et disposait la matière par chapitres.

Mais, comme l'indique la page de titre, Filippo Pigafetta a également tiré profit de certains écrits de Duarte Lopes. S'agissait-il de simples notes, plus ou moins sommaires, ou au contraire d'un travail plus important, d'une véritable relation ? Si aucun texte attribué au voyageur portugais n'a pu être retrouvé, certaines mentions bibliographiques¹ donnent cependant quelque poids à la seconde hypothèse. Ajoutons-y le témoignage de l'auteur de la traduction allemande de 1597, selon lequel la *Relatione* aurait d'abord été écrite en portugais (*erstlich durch Eduart Lopez... in Portugaliischer Sprach gestellt*) ainsi que l'indication fournie dans le titre de la traduction néerlandaise de 1706, témoignage évidemment fort tardif : *...door de reysiger selfs beschreven en nu affder-eerst uit het Portugeys vertaald*, soit « écrit par le voyageur lui-même et maintenant traduit du portugais » (cette dernière allégation est peu vraisemblable).

Après Rome.

Après avoir fourni à l'écrivain la documentation nécessaire, Duarte Lopes dut sans doute rentrer en Espagne. Nous

avons de lui un rapport en langue espagnole, conservé à Séville, à l'Archivo General de Indias, dans lequel il expose son opinion sur la traite des esclaves au Congo, en Angola et à São Tomé¹.

Retourna-t-il au Congo ? Nous ne savons plus rien de lui après le 14 décembre 1589, date de ce document établi à la demande du roi Philippe II.

Il est bien question, dans le testament de Gaspar Álvares (un ancien marchand d'esclaves de Luanda, devenu novice dans la Compagnie de Jésus), en date du 28 février 1623, d'un Duarte Lopes, en faveur de qui 200 000 réis furent envoyés à la Casa da Misericórdia de Lisbonne, mais est-ce bien de notre informateur qu'il s'agit là ? Rien ne nous l'assure².

LA « RELATIONE DEL REAME DI CONGO³ »

La « Relatione », source d'inspiration.

L'édition princeps de 1591, faite par Bartolomeo Grassi à Rome est unique; elle a pu avoir plusieurs tirages successifs⁴. Elle connut, dès le xvi^e siècle, de nombreuses traductions en néerlandais, en anglais, en allemand et en latin (*cf.* p. 341 *sqq.*). Beaucoup d'écrivains de la fin des xvi^e et xvii^e siècles ont puisé dans l'œuvre de Pigafetta; certains l'ont copiée, traduite partiellement, pour l'utiliser dans des compilations. On peut dire que la *Relatione* « sert de base à presque toutes les descriptions de l'Afrique tropicale pendant le xvii^e siècle⁵ ». Dès 1597, le géographe hollandais Paludanus et Linschoten s'en inspirent.

En France, le premier à l'avoir largement exploitée semble être le père Pierre du Jarric, s. j., et cela en tête du troisième livre de son *Histoire des choses les plus mémorables advenues tant ès Indes orientales que autres païs de la découverte des Portugais en l'établissement et progrez de la foy chrestienne et catholique* (1610).

En Italie, la *Relatione* a été utilisée, et souvent copiée, par un compilateur du début du xvii^e siècle, qu'on peut sans doute identifier à M^{sr} Confalonieri, archiviste du château de Saint-Ange.

João dos Santos, Samuel Braun, le frère Fardé, Dapper, Sanson d'Abbeville, Pierre Davity, l'auteur anonyme de la *Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne*, Cavazzi, tous sont plus ou moins tributaires de Pigafetta¹.

Les vicissitudes de la « Relatione ».

Le crédit dont jouissait l'œuvre diminua fortement, lorsqu'à la fin du xvii^e siècle se manifesta une réaction violente, excessive d'ailleurs, contre les conceptions que les géographes antérieurs se faisaient de l'intérieur de l'Afrique. Les Anglais surtout, opposant Battell à son contemporain Lopes, jetèrent le discrédit sur la *Relatione*.

Au xviii^e siècle et au début du xix^e siècle, les compilations caractéristiques de l'époque ne sont pas avares de critiques à l'adresse de Pigafetta et Lopes.

Vers 1875, bénéficiant de la curiosité et de l'intérêt que suscitaient dans l'opinion publique les explorations modernes de l'Afrique centrale, la *Relatione* connut un regain de faveur.

Mais c'est alors aussi que s'ouvrirent les polémiques¹ : la valeur de ses notations géographiques et particulièrement de ses notations hydrographiques fut l'objet d'une controverse, dans laquelle la sérénité scientifique eut parfois à pâtir de l'incidence politique de ces questions. Résolument favorables à l'œuvre de Pigafetta et Lopes, Luciano Cordeiro, Margarite Hutchinson, Léon Cahun, Brucker et d'autres s'opposent à Wauters et Petermann. Dans ce débat, Paulitschke est peut-être le seul à avoir porté sur l'œuvre un jugement objectif, affranchi de tout préjugé, exempt de passion. La querelle apaisée, la *Relatione* continue à susciter des appréciations contradictoires au début de ce siècle, Ravenstein la critiquant sévèrement, tandis que, quelques années plus tard, Büchler, pour ne citer que lui, se prononce en sa faveur².

En 1913-1914, Théophile Simar, dans une série d'articles qui, en 1919, seront réunis en volume, publie un long commentaire dont on ne peut nier la finesse, la prudence et l'objectivité. La documentation en est partiellement vieillie. Cependant les importantes « Notes sur Lopez-Pigafetta » de De Jonghe (1938) et celles de Cuvelier (1943) corroborent généralement les conclusions de Simar.

Un point sur lequel les critiques se sont interrogés, c'est la part prise par Lopes et par Pigafetta dans l'œuvre commune. Simar considérait que la géographie générale de l'Afrique, la description de l'intérieur du continent étaient dues à l'érudition de l'humaniste italien, la contribution du Portugais consistant dans la description géographique et ethnographique des régions de Luanda et de São Salvador et dans la relation des faits historiques.

Manuel Heleno en 1933 s'est attaqué à la thèse de Simar, et s'est efforcé de démontrer que « la *Relatione del Reame di Congo* ne doit rien à l'érudition de Pigafetta. Elle est le résultat des investigations de Duarte Lopes et des efforts portugais réalisés au XVI^e siècle¹ ».

On le voit, dans toute cette controverse, la question centrale est de savoir si Duarte Lopes a été ou non un explorateur et, d'une façon plus générale, si l'intérieur de l'Afrique a été reconnu par les Portugais dès le XVI^e siècle ou s'il a fallu attendre les explorations modernes. Pour Simar et De Jonghe, comme pour Cuvelier, Duarte Lopes, nous l'avons écrit plus haut, n'a pas été un véritable explorateur².

Esprit et valeur de la « Relatione »³.

La *Relatione* nous apparaît d'abord comme une synthèse de ce que l'Europe connaissait de l'Afrique à l'époque. On s'en rend compte notamment, pour la côte orientale, en comparant l'écrit de Filippo Pigafetta avec un traité de géographie manuscrit, dont l'auteur pourrait être João de Barros⁴.

La renaissance ptoléméenne avait bouleversé la cosmographie médiévale, fusion, on le sait, des données traditionnelles issues de la carte romaine et des données arabes. D'autre part les observations faites au cours des grands voyages de découverte avaient apporté des modifications, principalement au tracé des côtes. Une génération de novateurs apparut ensuite, qui rêvait de fonder une géographie indépendante de Ptolémée. Filippo Pigafetta était de ceux-là : dans bien des passages, il prend le contre-pied des opinions des Anciens, se plaît à

souligner leurs erreurs. C'est ainsi que la *Relatione* présente un mélange d'érudition traditionnelle, puisée surtout à la source de l'Antiquité, de théories nouvelles, et enfin d'observations originales, directes, d'informations de première main. Ce troisième élément, apporté par Duarte Lopes, l'humaniste italien essaie parfois de l'ajuster à ses propres thèses; il n'hésite pas à aller jusqu'à déformer la réalité, ce qui est patent, on le verra, dans la détermination de la saison des pluies.

Le fabuleux, si courant au XV^e siècle et encore au-delà, n'est pas totalement éliminé, mais il n'apparaît plus que dans deux domaines particulièrement propres à frapper l'imagination : les croyances et cultes païens, et l'anthropophagie. Le progrès est considérable si l'on songe qu'en 1544, encore, Alphonse de Saintonge plaçait des créatures humaines monstrueuses en Angola!

À plusieurs endroits, la *Relatione* est marquée d'un humanisme naturaliste; la description de l'île de Sainte-Hélène, morceau particulièrement bien venu, relève du romantisme insulaire, issu de Marco Polo et dont on sait à quel épanouissement il devait parvenir à partir du XVIII^e siècle dans la sensibilité européenne. La nature tropicale, particulièrement dans cette île, est conçue comme une mère, pleine de sollicitude, prodigue de ses richesses, une Cérès aux mains toujours pleines, dispensant ses fils de la loi du travail. La conception du primitif naturellement vertueux affleure à certains endroits. Ces différents traits nous permettent de rattacher la *Relatione* au grand courant de l'exotisme paradisiaque¹.

Complémentaire de cet exotisme en apparence très large, en réalité fermé sur lui-même, puisque seulement en quête

d'un lieu où puissent s'incarner les rêveries de ceux qui s'y adonnent, se manifeste une subjectivité totale : les auteurs se révèlent foncièrement incapables de se libérer de leurs propres schèmes; ils ne conçoivent même pas que les réalités exotiques puissent s'intégrer à un système différent du leur; aussi les transfèrent-ils constamment dans les modes de vie, les catégories de pensée, les attitudes sentimentales propres à l'humanisme classique. Ce qui est accordé à la curiosité, même bienveillante, au goût de l'insolite, fût-il assorti de sympathie comme c'est le cas ici, est souvent perdu pour la compréhension vraie de l'autre. Mais peut-on faire grief à la *Relatione* de ce défaut, trop naturel pour qu'on s'en étonne, et qui entache la majeure partie de notre littérature exotique?

Si une cosmographie mythique a pu solliciter obscurément les énergies des découvreurs, le prosélytisme religieux et la recherche de certaines matières précieuses ont fourni une motivation claire, des buts positifs, aux efforts de ceux qui faisaient reculer les bornes du monde connu. C'était « la sainte entreprise de la route des Indes et des épices »; « Nous sommes venus chercher des chrétiens et des épices », disait Vasco de Gama¹.

Ces deux objectifs simultanés, dans lesquels on aurait tort de toujours voir, du moins dans les débuts, une poursuite hypocrite de Dieu et de Mammon, se détachent nettement dans les perspectives qu'ouvre la *Relatione*. Une nature généreuse, des métaux précieux, sont offerts à l'avidité terrestre des uns; la conquête d'âmes simples, heureusement disposées, en nombre infini, est proposée aux rêves apostoliques des autres, la possession des biens de la terre favorisant d'ailleurs l'œuvre

d'évangélisation. Il y a des « mines d'âmes » à exploiter, écrit Lopes lui-même, dans un raccourci frappant.

On sait l'énergie, peut-être trop césarienne, l'extraordinaire intrépidité, les très grandes vues du pape Sixte V, l'impulsion qu'il a donnée à l'expansion de la chrétienté. Par le Congo, tête de pont du christianisme en Afrique noire, pénétrer dans le cœur du continent mystérieux, opérer la jonction avec l'Éthiopie du Prêtre Jean, tourner ainsi le mur que l'islam dressait, quelle entreprise gigantesque à tenter, quelle nouvelle épopée chrétienne à écrire ! C'est dans cette ambiance spirituelle, mais en tenant compte aussi des énormes besoins financiers de Philippe II, roi d'Espagne et du Portugal, qu'il faut considérer l'œuvre de Filippo Pigafetta et Duarte Lopes.

L'ambassadeur d'Álvaro I^{er} ne pouvait-il espérer que le succès de ce livre lui permettrait d'entreprendre, à Rome et à Madrid, de nouvelles démarches, plus fructueuses que les premières ? N'escomptait-il pas attirer nombre de missionnaires sur les rives du Zaïre, intéresser Sixte V et Philippe II aux possibilités comme aux besoins du Congo ? Mais pour cela ne fallait-il pas à la fois peindre le pays sous un jour favorable, faire voir les immenses moissons d'âmes qui attendaient les ouvriers évangéliques, et montrer quelles menaces pesaient sur une chrétienté déjà implantée, bref séduire des imaginations, éveiller des appétits, toucher des cœurs, alarmer des consciences ?

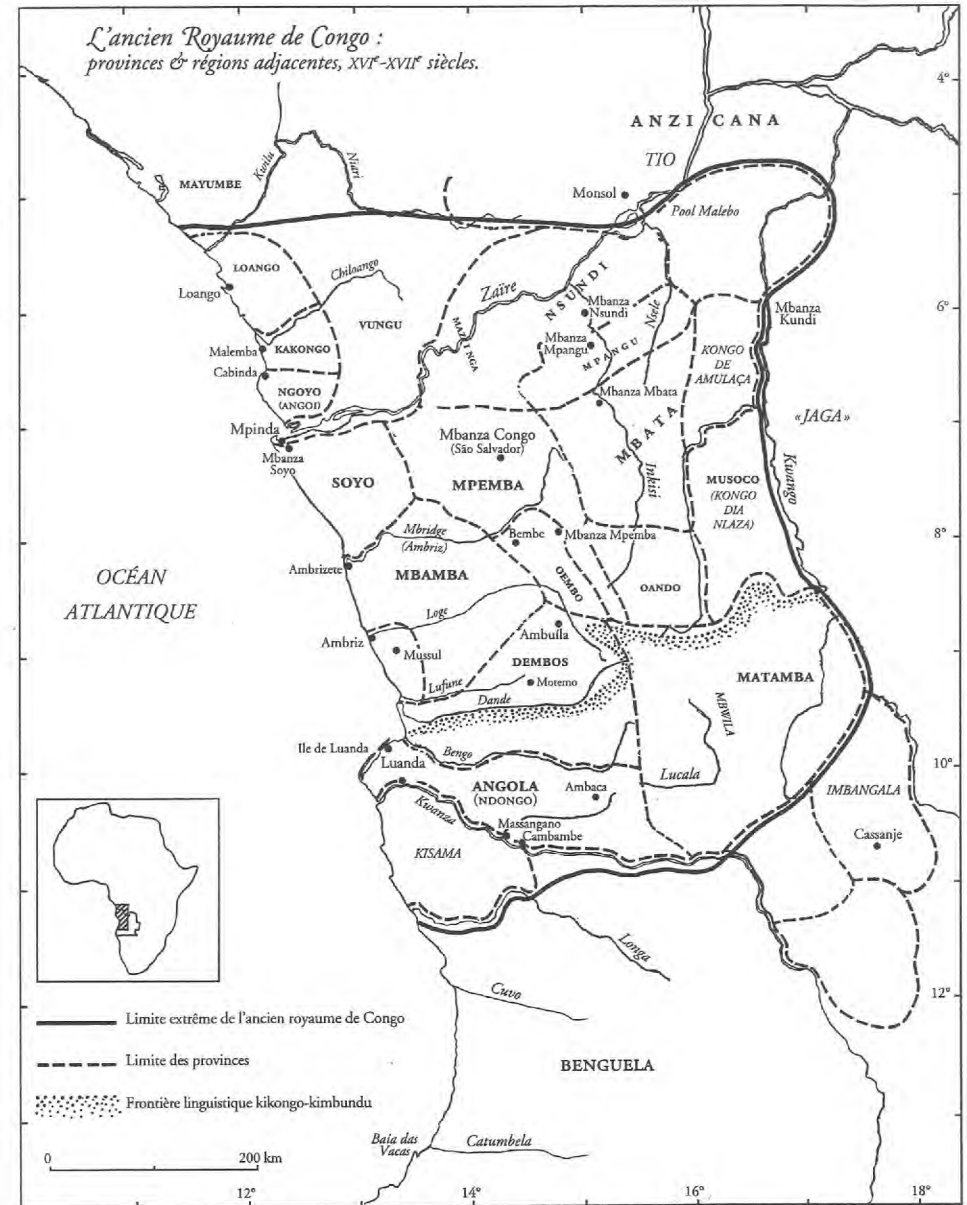
En fait, Duarte Lopes ne s'est pas trompé dans ses calculs. Le retentissement de la *Relatione* est hors de proportion avec la place qu'elle occupe dans l'histoire littéraire. Dès sa publication, elle suscita un vif intérêt pour le lointain royaume, provoqua, à son égard, un grand courant de sympathie et stimula

puissamment le zèle pour l'évangélisation des peuples noirs. Álvaro II de Congo sut d'ailleurs profiter de ces dispositions favorables : on sait qu'à l'invitation du nonce de Lisbonne, il demanda l'érection d'un évêché à São Salvador, séparant ainsi le Congo de São Tomé. Philippe II et le cardinal Albert, vice-roi du Portugal, appuyèrent cette requête : le 20 mai 1596, l'église de São Salvador était érigée en cathédrale¹. La *Relatione* racheta donc, du moins sur le plan religieux, les insuccès de Duarte Lopes ambassadeur.

Une critique objective ne manquera pas de relever d'abord, dans cette œuvre, un défaut qui est commun à toutes les relations géographiques de l'époque : le manque de sens critique. « Elles s'attachent surtout, notait Simar², à décrire et à exagérer les choses curieuses, étonnantes monstrueuses ». Les lecteurs des reportages modernes ont-ils à s'étonner de cette prédilection pour l'étrange, l'insolite, le sensationnel ?

Une seconde catégorie privilégiée, dans l'œuvre qui nous occupe, est celle de l'utile : bien certainement, l'esprit pratique de Duarte Lopes se porte à la rencontre des préoccupations de bon nombre des lecteurs éventuels. Ce souci domine la description de la flore et apparaît souvent dans celle de la faune.

Dans beaucoup de domaines, la *Relatione* se caractérise par le parti-pris d'embellir la réalité; on en sait les motifs. C'était en quelque sorte une œuvre de propagande. Les inconvénients du climat s'y trouvent minimisés, la fertilité du sol et la richesse du sous-sol nettement exagérées (remarquons que tout le monde, à l'époque, surestimait les ressources minières du pays). Le christianisme n'a jamais eu la diffusion qu'on lui attribue ici et on peut douter que l'action sur les âmes, sauf



D'après Cuvelier-Jadin (1954) et Randles (1968). Voir aussi carte p. 294.

dans des cas plutôt exceptionnels, ait été tellement profonde. Les rapports entre les souverains de Congo et le Portugal n'ont pas toujours été aussi bons qu'on semble le dire : si les premiers n'ont pas, dans toutes les circonstances, agi en loyaux alliés du roi du Portugal, les sujets de celui-ci, ses représentants, et même les prêtres et les religieux, n'avaient pas tous les qualités morales souhaitables; on usa d'intrigues et de tromperies, de part et d'autre, et il n'y a pas lieu de s'en étonner outre mesure¹.

L'historien pourra reprocher à la *Relatione* maintes lacunes ou inexactitudes. Un exemple patent de confusion est fourni par les assertions relatives à l'évêque congolais qui aurait succédé au premier titulaire du siège de São Tomé. « On ne peut se fier à Lopes que pour les événements dont il fut témoin² ». Mais il est juste d'ajouter que sa qualité d'ambassadeur et son long séjour au Congo faisaient de lui un témoin privilégié.

Au point de vue géographique, les notations relatives à la zone côtière sont justes; la description des environs de São Salvador est remarquable d'exactitude; pour l'intérieur du pays, et même pour le cours du fleuve Congo, les données sont vagues, confuses, voire fantaisistes. Nous l'avons vu plus haut : selon toute probabilité, le territoire dont Duarte Lopes possédait une connaissance directe, personnelle, devait être assez limité.

La partie ethnographique est de loin supérieure. Le Portugais y fait preuve d'un esprit d'observation peu commun. Ses descriptions des coutumes, des armes, des vêtements, des instruments de musique, de la technique du tissage, etc., ont, le plus souvent, été confirmées par la science moderne. C'est là un élément d'autant plus précieux qu'il se rencontre fort rarement dans les écrits de l'époque. La fantaisie, rappelons-le,

ne s'est guère introduite que dans les notes relatives à l'anthropologie et dans la représentation des croyances et des cultes.

Du point de vue de la linguistique bantoue, la *Relatione* est fort intéressante aussi. Nous avons pu vérifier la presque totalité de ses notations dans les travaux modernes¹.

Les descriptions de la flore et de la faune, celle-ci plus complète et plus systématique que la première, ne manquent pas d'intérêt; parfois vagues, souvent maladroitement ou imprécises, les notations ne sont qu'exceptionnellement fantaisistes.

On le constate : l'œuvre n'est pas exempte de défauts, parfois graves. Il n'est plus permis d'y voir, comme le pensait Max Büchler en 1912, la source principale de l'histoire de l'ancien royaume. Toutefois, en accord avec l'ensemble de ses commentateurs et de ses critiques, nous la tenons pour un des documents les plus intéressants et les plus précieux qui soient pour la connaissance du Congo au xvi^e siècle, comme en témoignent les travaux récents d'historiens tels Ilídio do Amaral, Kajsa Ekholm, José Custódio Gonçalves, Anne Hilton, Beatrix Heintze, William Randles, John Thornton ou Jan Vansina (*cf.* Bibliographie p. 345-360).

TRADUCTION & NOTES

Nous avons pensé que le langage de la traduction devait être le français contemporain courant. Mais il nous semblait important aussi de conserver à l'expression, en partie du moins, la marque de l'époque, et ce qui nous apparaît, à nous, lecteurs

modernes de la *Relatione*, comme une naïveté plaisante. Que valent ces principes et surtout que vaut leur application ? Ce n'est pas à nous à nous prononcer sur ces points.

La construction de la phrase a subi de profondes modifications dans de très nombreux cas. Les tournures « royaume de Congo », « roi de Congo » ont été gardées, et employées dans l'ensemble du travail.

Les archaïsmes lexicaux n'ont été admis qu'exceptionnellement. Pour le mot *signore*, lorsqu'il désignait des officiels de la cour congolaise, la traduction par « seigneur », parce que plus significative d'une représentation européenne des choses congolaises, donc plus conforme à l'esprit de nos auteurs, même si ce mot n'a jamais été en usage au Congo lui-même, a été préférée à l'emploi de « chef » ou autres termes. Joint au prénom, comme titre honorifique, distinct de *don*, *signore* (*il Signor Odoardo*) a été rendu par « messire » : on a pensé ainsi garder le cachet d'époque propre à cet emploi de *signore*, qui doit à l'influence espagnole de s'être largement répandu en Italie au xvi^e siècle¹.

Pour les noms propres, en principe, des formes françaises ont été adoptées seulement lorsque l'usage en est bien établi : ainsi en est-il, par exemple, pour les noms des souverains du Portugal et d'Espagne ; par contre, pour les rois et les grands du royaume du Congo, nous avons employé les formes portugaises, non seulement par souci d'authenticité, mais aussi parce que ces formes se sont implantées dans la tradition orale des Bakongo – elles y sont encore vivantes –, et qu'elles se rencontrent fréquemment dans la littérature des diverses époques, relative à l'ancien royaume. La forme portugaise du

prénom ne pouvait être accompagnée que de la forme portugaise du titre honorifique, *dom*. On ne s'étonnera donc pas que nous fassions voisiner des expressions comme « dom Sébastien » et « dom Afonso ». Nous avons gardé la forme italienne du prénom de l'écrivain, *Filippo*, et rétabli la forme portugaise du prénom et du nom de l'informateur, *Duarte Lopes* (*Odoardo Lopez* dans le texte original) et des personnages portugais cités dans le texte.

Le pluriel des gentilés africains se présente, dans la *Relatione*, tantôt sous une forme portugaise, tantôt sous une forme italienne : c'est ainsi qu'à la p. 38 de l'original, nous trouvons à la 2^e ligne *Monsobos* et, à la ligne suivante, *Maciconghi*¹. Conformément à l'usage qui s'est établi dans les études africaines et qui est parfois passé dans la langue littéraire, notamment avec Gide, nous n'avons pas doté ces pluriels de la désinence -s. On aura donc, pour reprendre les exemples cités ci-dessus : « les Monsobo », « les Macicongo ». En réalité, le pluriel de Monsobo, ou mieux Muzombo, est Bazombo. L'introduction de telles formes ne nous a pas semblé indiquée : elle aurait pu, en effet, faire surestimer l'exactitude linguistique de la *Relatione*.

On sait que les noms géographiques africains se présentent souvent sous des graphies variées. En l'absence de normes, nous avons opté, dans chaque cas particulier, pour l'usage qui nous paraissait le mieux établi en français à l'heure actuelle. Quand ce critère ne pouvait être appliqué, nous avons gardé le plus souvent les graphies de l'original. Cette façon de faire prête certainement le flanc à la critique, mais ne peut-on en dire autant de tout autre principe de transcription, dans l'état actuel des choses ?

Nous avons corrigé dans la traduction les quelques graphies manifestement erronées du texte italien, souvent contredites d'ailleurs, dans le cas des noms géographiques, par les cartes originales : ainsi, nous avons remplacé *Songa* par *Longa*, *Cachiuera* par *Cachoeira*, *favilla* par *tacul(l)a*, etc. Chaque fois nous avertissons de la correction, en note.

C'est essentiellement sur les réalités africaines, et d'une façon toute spéciale sur les réalités congolaises, que notre attention s'est portée, dans l'établissement des notes. Nous n'avons pas cru devoir faire ce travail pour le texte des cartouches qui ornent les deux planches géographiques.

Les notes sont destinées à faciliter l'intelligence du texte et à fournir au lecteur des éléments de critique ainsi que des orientations bibliographiques. Quoique la collaboration de divers spécialistes nous ait permis d'enrichir considérablement cette partie de notre travail, nous ne pensons nullement avoir épuisé la matière ni apporté une réponse définitive à tous les problèmes rencontrés. C'est ainsi que, pour nous en tenir à deux exemples, les notations ethnographiques de Duarte Lopes mériteraient de plus amples commentaires; en toponymie d'autre part, domaine qui a suscité une énorme littérature, plusieurs points d'interrogation subsistent et certaines identifications restent incertaines.

Les quatorze gravures reproduites ici sont celles des frères De Bry, de l'édition allemande de 1597. Sept sont une copie inversée, mais fidèle, de celles de l'édition originale italienne de 1591 (p. 83, 101, 103, 104, 191). Les autres sont nouvelles (p. 71, 111, 141, 145, 163, 207, 213). La gravure de la p. 77 et les deux cartes hors texte sont extraites de l'édition italienne

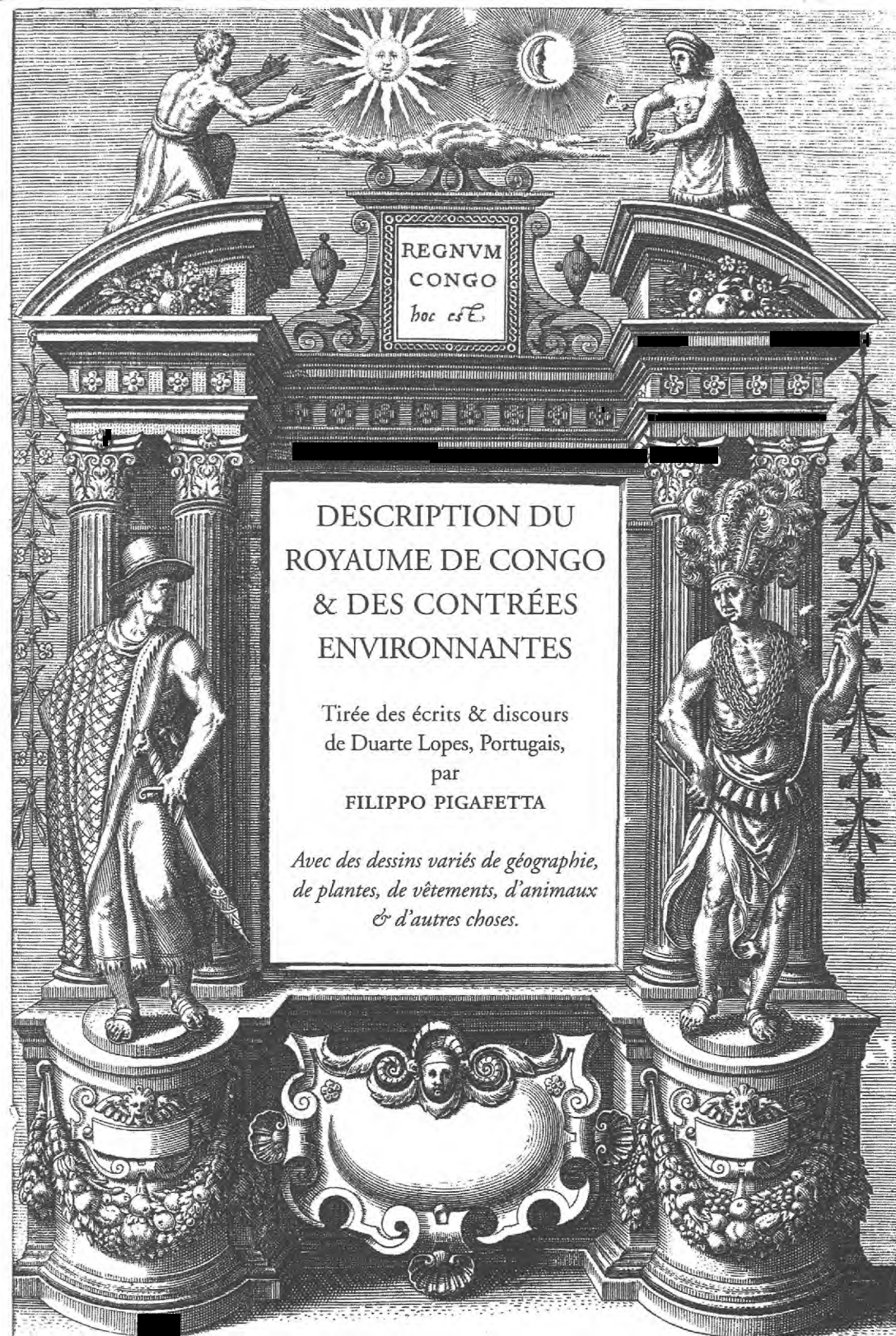
de 1591. On remarquera la représentation à la fois étrange et conventionnelle de Noirs sculptés dans des corps d'Européens.

Pour terminer, on nous permettra de reprendre à notre compte ce qu'écrivait Filippo Pigafetta lui-même, dans les dernières lignes de son œuvre :

« Je suis certain que chacun ne sera pas satisfait et content de cet écrit, et particulièrement celui qui a l'esprit curieux, qui connaît bien le monde, qui a des connaissances scientifiques. Le géographe voudra en savoir davantage, le médecin aussi, et le maître des mines de métaux, et l'historiographe, et le marchand, et le marin, et le prédicateur, peut-être d'autres encore, qui diffèrent par leurs capacités professionnelles ».



N.d.e : Cet ouvrage a paru une première fois aux éditions Nauwelaerts en 1963 et 1965. Cette troisième édition de février 2002, dans la collection *Magellane*, a été supervisée et mise à jour par Xavier de Castro, en collaboration avec Willy Bal. Nous remercions Christine Damade, Maryvonne Lestringant et Henja Vlaardingerbroek pour leurs contributions, et enfin John Thornton, de l'université de Millersville, qui nous a fourni de nombreuses précisions pour parachever l'appareil critique.



REGNUM
CONGO
hoc est

DESCRIPTION DU
ROYAUME DE CONGO
& DES CONTRÉES
ENVIRONNANTES

Tirée des écrits & discours
de Duarte Lopes, Portugais,
par
FILIPPO PIGAFETTA

*Avec des dessins variés de géographie,
de plantes, de vêtements, d'animaux
& d'autres choses.*

Au très Illustre & Révérendissime monseigneur Antonio Migliore, évêque de San Marco & commandeur du Saint-Esprit.

Parmi toutes les œuvres que l'homme est tenu de faire en ce monde, Notre Sauveur au grand jour des peines et des récompenses, ne demandera compte de rien aussi particulièrement que des choses qui touchent à la miséricorde, à l'accueil charitable et au soin de ceux qui sont dans le besoin et la nécessité. Certes, on voit qu'il est comme empreint dans la nature humaine et commun à tous les peuples, même très barbares, d'avoir compassion des affligés et des infirmes, et d'être leur bienfaiteur. C'est pourquoi, comme il se trouve des pauvres par tout l'univers et toujours, des hôpitaux se construisent et des œuvres de bienfaisance publique sont constituées pour eux. Mais c'est d'une façon plus sublime dans la ville de Rome, où sans aucun doute des fondations charitables et des lieux d'hébergement sont établis pour les malheureux de toute condition, en plus grand nombre que dans n'importe quelle autre ville ou région du monde.

Par-dessus tous les autres, resplendit l'hôpital du Saint-Esprit, que Votre Seigneurie Révérendissime¹ fut, comme commandeur,

choisie pour diriger, par le pape Sixte V¹ d'heureuse mémoire, vous rappelant de la ville de San Marco au siège épiscopal de laquelle il vous avait d'abord élevé. Ce Prince très sage vit que l'état de ce patrimoine requérait une personne joignant à la noblesse du sang de hautes capacités, la prudence, une vie de modération, une conscience pure, une personne qui put l'améliorer, achever les constructions, recouvrer, dès le seuil, pour ainsi dire, les biens précédemment laissés à l'abandon, maintenir chacun dans le devoir et l'obéissance.

Tout cela, Votre Seigneurie Révérendissime l'a réalisé excellemment, et ce fut providentiel, de ce saint Pontife, de vous confier une telle charge, tant pour les motifs déjà cités que pour les années qui ont suivi et surtout pour l'année en cours : l'inclémence d'une saison extrêmement mauvaise, le manque presque total de vivres faisaient que les hommes, abattus par le jeûne, tombaient malades le long des chemins.

Affluant de tous les alentours, ils surabondaient dans cet hôpital en telle quantité qu'on n'a pas souvenir que jamais depuis la fondation, même au temps des pestes, il fut plus nécessaire de clore d'un mur les portiques de la voie publique afin d'y placer des lits pour des malades.

Leur nombre s'éleva jusqu'à huit cents. Les enfants, dans la suite, se multiplièrent incroyablement : les mères à qui manquait le lait à cause de la disette venaient à l'hospice miséricordieux déposer secrètement leurs enfants, même nés du mariage, pour ne pas les voir mourir de faim. Plus tard, lorsque les épis furent venus à maturité et qu'une récolte très abondante fut survenue, certaines d'entre elles redemandèrent leurs enfants. Dans cette pénible détresse, quoique beaucoup

mourussent d'un mal contagieux, cependant vous visitiez personnellement cette grande multitude de malades et chaque jour vous vieilliez à ce qu'ils fussent bien nourris et soignés quant à l'âme et quant au corps. Vous souteniez avec beaucoup d'honneur le poids de ce périlleux office. Dans une telle disette, vous preniez soin de ne pas laisser manquer des aliments nécessaires non seulement la maison ordinaire, qui s'était fort accrue à cause des bandits qui infestaient la ville, mais même cette foule démesurée.

Ce fut aussi un acte de charité, quand, peu avant ces événements, Votre Seigneurie Révérendissime accueillit l'ermite¹ portugais, arrivé du Congo auprès du pape Sixte V, d'illustre et sainte mémoire. Vous m'ordonnâtes de rédiger, en la rangeant sous certains chefs, la description du royaume de Congo et de ces contrées fort lointaines où ce Portugais avait séjourné environ douze ans; elle devait ensuite être imprimée pour l'utilité commune. Sans votre sollicitude, nous serons privés d'une histoire singulière, peu connue des nôtres.

Or, le Portugais me faisait cette relation dans sa langue, de vive voix, et moi, sur-le-champ, je la traduisais dans la nôtre. Il n'est donc pas étonnant que parfois apparaisse quelque sens des mots qui ne soit pas si familier au commun de nos écrivains. En suivant sa dictée, qui fut discontinuée et n'avait pas une tournure populaire, j'en suis peut-être arrivé à employer quelque terme dont la cour n'use pas de cette manière.

Pour le reste, la connaissance des choses contenues dans ce livre est de qualité et convient aux hommes d'État, aux grands esprits, aux philosophes, aux géographes. Lopes promit de revenir avec les plus amples informations et de fournir les

compléments qu'on pourrait lui réclamer ici. Jusqu'à ce qu'il revienne, nous tirerons profit de ce livre illustré, que je dédie à Votre Seigneurie Révérendissime, puisque c'est vous qui, n'épargnant ni votre peine ni vos soins, nous l'avez gracieusement procuré. À Rome, le 7 août 1591.

De votre Seigneurie Révérendissime, le serviteur,

Filippo Pigafetta.

[LIVRE PREMIER]

CHAPITRE I

*Le voyage par mer de Lisbonne
au royaume de Congo.*

En 1578, l'année même où dom Sébastien¹, roi du Portugal, partit pour la conquête du royaume du Maroc, Duarte Lopes, natif de Benavente, localité située à 24 milles² de Lisbonne, non loin de la rive méridionale du Tage, s'embarqua en avril pour le port de Luanda qui se trouve dans le royaume de Congo. Le navire, appelé le *Santo António*, appartenait à un des oncles de Lopes; il était chargé de marchandises diverses destinées à ce pays et il était suivi d'une patache (qui est un petit bateau) avec laquelle il voyagea constamment de conserve, lui fournissant de l'aide et la guidant de ses feux la nuit, afin qu'elle ne s'écartât pas de sa route.

Lopes arriva à l'île de Madère, possession du roi du Portugal, distante de Lisbonne d'environ 600 milles; il s'y arrêta pendant quinze jours pour se ravitailler en vivres frais et en vin – dont cette île est grosse productrice et qui se classe peut-être parmi les meilleurs du monde, il s'en exporte dans divers pays, surtout en Angleterre – ainsi qu'en préparations confites

et en conserves à base de sucre, car on en fabrique là-bas d'excellentes et en grande quantité.

Quittant ensuite cette île, il passa au large des Canaries, qui appartiennent toutes à la Castille, et fit escale, également pour se ravitailler, d'abord à Santo Antão, l'une des îles du Cap-Vert, d'où cependant on n'a pas vue sur celui-ci, puis à Santiago, qui commande à toutes ces autres îles : c'est là que résident l'évêque et le chapelain¹ qui ont la juridiction de ces territoires. Il me semble hors de propos de mentionner ici le nombre des îles Canaries, nombre qui est considérable, ou de citer les autres îles du Cap-Vert, ou d'intercaler ici l'histoire de ces lieux. J'ai hâte d'arriver au royaume de Congo; d'ailleurs, le navire n'y a fait qu'une brève escale et surtout, les descriptions et les études historiques ne manquent pas, qui traitent des particularités de ces régions. Je dirai seulement que Ptolémée, dans les cartes de sa Géographie, fait passer la limite extrême de l'Occident par ces îles du Cap-Vert ainsi que par le cap lui-même, qu'il appelle « pointe ultime », et par les îles Macarie², c'est-à-dire « heureuses » : nous les appelons les îles Fortunées; les Portugais y descendent pour trafiquer de diverses marchandises, comme des perles de verre de couleurs variées et d'autres objets du même genre, très recherchés par ces populations, ainsi que de la toile de Hollande, de la bonneterie, des couteaux, des étoffes teintées; ils reçoivent en échange des esclaves, de la cire, du miel et d'autres aliments, et aussi des cotonnades de diverses couleurs. En outre, sur le continent, en face de ces îles, se trouvent les terres et les fleuves de Guinée et du Cap-Vert, et la Sierra Leone, c'est-à-dire « la montagne Leone », qui est très élevée et fort connue.

En partant de l'île de Santiago mentionnée ci-dessus, Lopes mit le cap sur le Brésil¹ : il devait faire ainsi pour gagner au vent et atteindre sa destination par des parages favorables, vu le temps qui régnait dans ces saisons.

On peut suivre deux routes pour aller de Santiago à Luanda, port du Congo; l'une longe les côtes d'Afrique; pour l'autre, il faut prendre le large en profitant de la tramontane qui souffle pendant ces mois – c'est le vent que généralement les Portugais, les Castellans, les Français et tous les peuples riverains de la mer du Nord appellent « vent du Nord » –, mettre le cap au sud-ouest, s'avancer jusqu'à hauteur du cap de Bonne-Espérance, dépasser l'Angola – on devra ensuite y revenir – jusqu'à atteindre 27° ou 29° de latitude au-delà de l'équateur, à l'opposé de notre pôle. Dans cet écrit, on nommera l'autre pôle le pôle antarctique, par opposition au pôle arctique qui est notre nord et dont l'antarctique fait le pendant au sud. À cette latitude donc, les navigateurs rencontrent habituellement des vents qu'ils qualifient de périodiques² et qui soufflent durant presque toute la saison correspondant à notre été; ils les appellent *nordeste* et *nordestes* au pluriel; ce sont, chez nous, Italiens, les vents qui soufflent au printemps, venant de la Grèce et du Levant; les Vénitiens, dans leur dialecte, les dénomment avec bonheur *levantiere*; les Grecs ainsi que les Latins leur donnaient le nom d'*étésiens*, c'est-à-dire qui, chaque année, soufflent à une saison déterminée.

Quand les navigateurs, poussés par le vent du nord, arrivent à 29° S, il se produit parfois un fait remarquable : ceux qui, dès qu'ils sentent les premiers vents périodiques, tournent les voiles et mettent le cap en droite ligne sur l'Angola, sont très

souvent arrêtés par des calmes. Il vaut donc mieux aller beaucoup de l'avant et attendre le vent fort qui ramène le navire en arrière, directement jusqu'au port désiré. C'est là une chose digne d'être notée, que les vents du nord sont constants jusqu'à 29° S et que là surviennent d'autres vents qui, plus puissants que les premiers, les repoussent, et qui sont de saison pendant six mois de l'année.

Le *Santo António* suivit la route ci-dessus, rencontra les vents périodiques dont il vient d'être question, vira de bord et, bordant les voiles au vent du nord-ouest, il cingla à droite vers le royaume de Congo. Naviguant ainsi, en utilisant des vents contraires¹, il parvint en douze jours et douze nuits, sans qu'on l'eût cherché ni qu'on y eût pensé, à l'île de Sainte-Hélène.

Celle-ci a été ainsi appelée parce que les Portugais l'ont découverte le 3 mai, jour de la Sainte-Hélène. Aussi petite que curieuse, elle se trouve par 16° S, elle a un périmètre de 9 milles et est loin du continent. Les navigateurs l'aperçoivent à 30 milles de distance à cause de ses quelques sommets. C'est un véritable miracle de la nature, cette île isolée et si petite dans un océan démesuré, et qui émerge des vagues tempétueuses et énormes, et offre aux navires fatigués ou avariés, revenant des Indes, un havre sûr et des vivres frais en abondance.

Ses forêts sont toutes remplies d'ébéniers, dont les marins utilisent le bois. Dans l'écorce de ces arbres, on voit un nombre pour ainsi dire infini de noms qui ont été gravés par des navigateurs de passage dans cette île; les lettres restent taillées dans l'écorce et grossissent avec le tronc. La terre produit d'elle-même les meilleurs fruits. Aussi la vigne y croît-elle; ce sont les

Portugais qui l'y ont importée et on la trouve surtout dans les treilles qui environnent la chapelle et les refuges destinés aux marins. On y voit aussi pousser à l'état sauvage des forêts d'orangers, de cédratiers, de citronniers et d'autres arbres fruitiers de ce genre qui, toute l'année, fleurissent et portent des fruits, verts ou mûrs. On y récolte des grenades énormes et douces, moyennement savoureuses; elles renferment des graines grosses et vermeilles, pleines d'un suc agréable et avec de petits pépins; elles mûrissent, comme les oranges, en toute saison. Les figues y sont grosses et abondantes. Homère nous apprend qu'une telle richesse en fruits divers existe aussi dans l'île de Corfou.

Dans l'intérieur de l'île, on capture des chèvres et des chevrettes sauvages dont la chair est bonne à manger, des sangliers et autres quadrupèdes, des perdrix, des poules sauvages, des ramiers et d'autres sortes d'oiseaux de toutes tailles. Ces animaux sont tellement confiants et familiers qu'ils ne craignent pas les hommes, ne se rendant pas compte du danger qu'ils courent. Aussi les habitants en prennent-ils chaque jour; ils en salent la chair en se servant du sel qui se dépose, le long du littoral, dans les cavités rocheuses creusées naturellement et rongées par la mer; les viandes ainsi conservées, ils les donnent aux marins qui débarquent dans cette île.

Le sol est poudreux, léger comme de la cendre, de couleur rouge, gras et extrêmement fertile; il est si meuble qu'il cède sous la pression du pied, à la façon du sable, et que les arbres peuvent s'arracher à la main. Aussi n'est-il pas nécessaire de travailler la terre. Dès les premières pluies, les vieilles semences y germent. Les raves y poussent naturellement, grosses comme la jambe d'un homme et bonnes à manger. Il en est de même

des choux, du persil, des laitues, des courges, des pois chiches, des haricots et d'autres légumes. Ceux-ci, venus à maturité, laissent tomber leurs graines dans ce sol fertile; ainsi les plantes se multiplient d'elles-mêmes et renaissent sans travaux de culture. Aussi, les marins de chaque bateau de passage y apportent et y sèment des graines d'arbres fruitiers ou de légumes, qui germent et croissent aussitôt; la nature bienveillante les récompense généreusement et avec usure en leur offrant les fruits à leur retour. Quelques ruisseaux d'une eau bonne et saine coulent dans les diverses parties de l'île. Celle-ci possède des anses où les navires sont en sécurité comme dans des ports.

Mais l'anse principale se trouve à proximité de l'endroit où on a autrefois construit une chapelle : les ornements de l'autel, les vêtements sacerdotaux et les autres objets du culte y sont gardés. Lorsque les vaisseaux y abordent, les religieux descendent à terre pour y célébrer les offices divins.

Là se trouve aussi une cabane qu'habitent presque toujours des Portugais, au nombre de deux ou trois, parfois un seul, qu'on a laissés dans l'île, pour cause de maladie ou pour des méfaits qu'ils ont commis, ou encore qui y sont restés volontairement pour mener dans cette solitude une existence d'ermites, en pénitence de leurs péchés.

Il y a d'excellents poissons, en telle abondance que la mer en semble épaissie; aussi, suffit-il de jeter les hameçons dans l'eau et de les retirer continuellement chargés de prises.

Pour ma part, j'ai demandé pour quelle raison les Portugais ne s'étaient jamais préoccupés de fortifier cette île dont la situation est si favorable à la navigation et qui semble avoir été placée là par la divine Providence pour que les navigateurs

portugais puissent s'y rétablir, comme l'expose avec abondance Louis de Grenade¹ dans le *Symbole de la Foi*, qu'il a écrit en espagnol et que j'ai traduit en italien. Lopes m'a répondu que ce n'était pas nécessaire; cette île en effet ne sert à rien à ceux qui vont aux Indes puisqu'ils suivent un autre chemin et que la retrouver serait une entreprise très difficile; mais, au retour, on la rencontre sur sa route et on l'aperçoit facilement. Il ne vaut donc pas la peine de perdre du temps et de l'argent à la fortifier et d'y entretenir une garnison sans profit, puisqu'elle n'est fréquentée que par des navires portugais. J'ai objecté que les Anglais, par deux fois déjà, ont pénétré aussi dans ces mers, la première fois sous la conduite de Drake², la seconde fois, en cette année 1588, sous celle d'un autre corsaire, anglais également et plus fameux que le précédent, nommé Cavendish³, et qui est revenu plein de richesses. Il me fut répondu qu'un tel travail ne pouvait se réaliser au milieu d'une mer aussi éloignée alors qu'on était obligé d'apporter d'Europe tout le matériel nécessaire à la construction.

Outre les avantages que j'ai déjà montrés, l'île jouit d'un climat tempéré, d'un air pur, sans souillures et sain; les vents qui y soufflent sont agréables; lorsque des hommes y débarquent, malades, à moitié morts des incommodités de la navigation, ils se rétablissent rapidement et reprennent leurs forces grâce à la douceur de cette terre.

Le navire repartit de Sainte-Hélène, profitant du même temps, et parvint au port de Luanda, situé dans la province de Congo, en dix-sept jours, les vents s'étant quelque peu affaiblis. Ce port est sûr et vaste : il est formé par une île du même nom, dont nous parlerons plus loin.

J'ai dit que deux routes s'offraient à la navigation des îles du Cap-Vert à Luanda. Je viens d'en expliquer une, dont on ne s'était jamais servi auparavant et qui fut suivie pour la première fois par ce navire même dans lequel voyageait Lopes, conduit par Francisco Martines, pilote du Roi, qui avait une grande expérience de ces mers; il fut le premier à emprunter la route que j'ai dite. Venons-en à l'autre chemin qui suit les côtes du continent. De l'île de Santiago, on gagne le cap des Palmes¹, et de là on se dirige vers l'île de São Tomé, située sous l'équateur et ainsi appelée parce qu'elle fut découverte le jour où l'on célèbre la fête de l'apôtre saint Thomas. Elle est éloignée du continent de 180 milles et se trouve en face de l'embouchure du fleuve dit Gaban², parce que semblable de forme à ce vêtement. Ce port est fermé par une île qui émerge dans l'estuaire du fleuve et où abordent les Portugais dans de petites embarcations, y apportant des marchandises comme à la côte de Guinée et en rapportant de l'ivoire, de la cire et du miel, de l'huile de palme et des esclaves noirs³.

Près de l'île de São Tomé, au nord, il y a une autre île, appelée île de Príncipe, c'est-à-dire du Prince, éloignée du continent de 105 milles; elle se trouve dans les mêmes conditions que São Tomé et on y fait un commerce identique, mais son pourtour est plus petit. L'île de São Tomé est de forme presque ronde; son diamètre est d'environ 60 milles et son circuit, de 180 milles. Elle est très riche; le trafic y est considérable. Elle a été découverte et occupée par les Portugais au moment où ils commencèrent la conquête des Indes. Elle possède plusieurs ports dont le principal, que fréquentent les vaisseaux, est adjacent à la ville.

L'île produit du sucre en énorme quantité et presque toutes les sortes de vivres. La ville possède plusieurs églises; elle est le siège d'un évêque qui a avec lui de nombreux clercs et le chapelain. À proximité du port et le tenant sous son feu, il y a une citadelle occupée par une garnison et munie d'artillerie. Le port est vaste et sûr; il peut contenir beaucoup de navires.

Il est à remarquer qu'avant l'arrivée des Portugais la canne à sucre n'avait jamais été cultivée à São Tomé. Ce sont eux qui l'apportèrent d'ailleurs; ils semèrent aussi le gingembre qui y crut en abondance. Le sol est humide et convient parfaitement à la culture de la canne à sucre; sans qu'il faille l'arroser, elle se multiplie et fructifie à l'infini parce que, le matin, la rosée tombe comme une pluie et mouille le terrain.

Il y a dans l'île plus de 70 bâtiments ou pressoirs dans lesquels on prépare le sucre; chacun d'eux se trouve entouré de nombreuses maisons, formant presque un village, avec une main-d'œuvre qui peut se monter à 300 personnes; on charge environ quarante gros navires de sucre par an. Il est vrai que, depuis un certain temps, les vers, une véritable peste, ont rongé les racines des cannes, les empêchant de fructifier, de sorte qu'à l'heure actuelle, au lieu de quarante navires, on n'en charge pas plus de cinq ou de six de cette matière; c'est de là que vient la cherté du sucre dans nos régions.

L'île de São Tomé trafique avec les populations du continent, aux embouchures des fleuves suivants: d'abord le fleuve appelé du nom de Fernando de Poo¹, c'est-à-dire «de poussière», qui le découvrit; il se trouve à 5° N. En face de son embouchure, à une distance de 36 milles, émerge une île qui porte le même nom. L'autre fleuve est appelé Bora², c'est-à-dire

«lie»; puis vient le Rio de Campo¹; le quatrième est le Saint-Benoît² et le cinquième, celui d'Angra³, qui a dans son estuaire une île appelée Corisco⁴, c'est-à-dire «foudre»; on y trafique des mêmes marchandises que nous avons mentionnées plus haut.

Mais revenons à notre navigation : de São Tomé nous faisons voile vers le sud; nous rencontrons le cap de Lopo Gonçalves⁵ qui se trouve à 1° S et à une distance de 105 milles de l'île susdite. De là, on navigue avec les vents de terre en longeant toujours la côte, chaque jour jetant l'ancre dans un lieu sur, à l'abri d'un cap ou dans un port, jusqu'à ce qu'on arrive à l'embouchure du fleuve de Congo, qui est très grand et se nomme Zaïre⁶ dans l'idiome du pays, ce qui signifie «je sais», c'est-à-dire *sapio* en latin. Et de là, si on veut parvenir au port de Luanda, il reste à couvrir une distance de 180 milles.

Telles sont les deux routes que l'on peut suivre en partant de l'île de Santiago (une des îles du Cap-Vert dont il a été fait mention), la première n'étant fréquentée que depuis peu de temps.

Maintenant, il est temps de traiter du royaume de Congo et de tout ce qui lui est propre.

CHAPITRE II

De la température de l'air du royaume de Congo; s'il y fait grand froid ou chaud; si les hommes sont blancs ou noirs; si plus noirs ou moins noirs sont ceux de la montagne ou ceux de la plaine; des vents, des pluies & des neiges de ces contrées; & de quelles stature & apparences sont les hommes de ce pays

La partie centrale du royaume de Congo, si on prend exactement le point où se situe la ville appelée Congo, est distante de l'équateur de 7° 40' dans la direction que les Anciens estimaient inhabitable et qu'ils appelaient «zone torride», c'est-à-dire ceinture de la terre, brûlée par le soleil. Ils se trompaient complètement : le séjour y est excellent, le climat plus tempéré qu'on ne pourrait le croire; on n'y subit pas les rigueurs de l'hiver; celui-ci passe comme l'automne dans la région de Rome; on n'y a pas besoin de pelleteries, pas plus qu'on ne doit changer de vêtements ni se tenir à côté du feu; les cimes des montagnes ne sont pas plus fraîches que les plaines. Au contraire, généralement, l'air est plus chaud en hiver qu'en été, à cause des pluies continuelles, surtout pendant les deux

heures qui précèdent midi et les deux heures qui le suivent; c'est un moment de la journée qui se supporte difficilement.

Hommes et femmes sont noirs; quelques-uns le sont moins, tirant sur l'olivâtre. Ils ont les cheveux crépus et noirs, certains les ont roux¹. La stature des hommes est de moyenne grandeur; sauf leur peau noire, ils ressemblent aux Portugais. La pupille de leurs yeux est de couleur variée, noire ou de la couleur de la mer. Leurs lèvres ne sont pas épaisses comme celles des Nubiens et des autres Noirs. Aussi leurs visages sont-ils gros ou fins, variés comme ceux des habitants de nos pays, et non comme ceux des Noirs de Nubie et de Guinée qui sont difformes.

Les nuits et les jours y varient peu : tout au long de l'année, les différences ne sont pas de plus d'un quart d'heure. Dans cette contrée, l'hiver commence approximativement avec notre printemps, c'est-à-dire quand le soleil entre dans les signes du septentrion, au mois de mars. Et au moment où nous avons l'hiver, le soleil entrant dans les signes austraux, au mois de septembre, commence leur été. Pendant leur hiver, il pleut presque continuellement durant cinq mois : avril, mai, juin, juillet et août². Rares sont les jours sereins; la pluie tombe si fort et en gouttes si grosses que c'en est merveille. Ces eaux détrempe la terre desséchée par la chaleur de la saison précédente au cours de laquelle, pendant six mois, il ne pleut jamais. Lorsque la terre est saturée, les fleuves grossissent d'une manière incroyable; ils s'emplissent d'eau trouble et inondent les terrains.

Les vents qui soufflent dans cette région pendant ces lunes sont les mêmes que ceux que César, employant un mot grec,

appelle étésiens, c'est-à-dire réguliers chaque année. Il faut entendre par là des vents qui soufflent du nord vers l'ouest et le sud-ouest, d'après la boussole. Par eux les nuages sont portés en direction de très hautes montagnes contre lesquelles ils se heurtent, s'arrêtent de par leur nature et puis se résolvent en pluie. Aussi, quand il va pleuvoir, voit-on les plus hautes montagnes couvertes de nuages.

C'est ainsi que se produit la crue des fleuves qui prennent leur source en Éthiopie¹, surtout la crue du Nil et des autres cours d'eau qui se jettent dans l'océan Oriental ou dans l'océan Occidental et qu'on rencontre dans le royaume de Congo ou en Guinée. Dans ce pays coule le fleuve appelé Niger par les anciens, *Senega* par les modernes². Il est en crue à la même époque que le Nil. Ses eaux vont vers l'ouest et se jettent dans la mer, en face des îles du Cap-Vert. Quant au Nil, il coule par l'île de Méroé³ en Égypte, en direction du nord, irriguant ces terres pleines de sécheresse et de solitude, et ces déserts. Or, puisque chaque année il pleut dans ces régions du Congo et de l'Éthiopie, toujours à une époque déterminée, la crue des fleuves n'a rien de surprenant et n'apparaît pas chaque fois comme un accident nouveau.

Mais dans les contrées lointaines et sèches, comme en Égypte où, si l'on excepte Alexandrie et son territoire, il ne pleut jamais, on tient pour merveille de voir arriver chaque année, de pays éloignés, à une saison bien déterminée, sans jamais y manquer, une si grande quantité d'eau trouble qui vivifie le sol et fournit les aliments aux hommes et aux bêtes. Aussi les Anciens sacrifiaient-ils au Nil, l'appelant, comme le note Ptolémée au livre IV, ἀγαθός δαίμων, « bon démon ».

De nos jours encore, certains chrétiens tiennent cette crue pour un miracle; sans ces eaux, ils mourraient de faim; leur vie dépend ainsi, comme le dit saint Jean Chrysostome, de cet accroissement des eaux.

Ce sont donc les vents étésiens, appelés «généraux» par les Portugais, qui soufflent chez nous en été, et au Congo en hiver; ils poussent les nuages vers les crêtes très élevées des montagnes et provoquent la pluie. Il se fait qu'avec de telles pluies leur hiver (comme je l'ai dit déjà) n'est pas froid, l'eau produisant de la tiédeur dans ces régions chaudes.

Telle est donc la cause de la crue du Nil et d'autres fleuves qui coulent sous ces cieus, phénomène qui plongea les Anciens dans le doute et leur fit imaginer de si nombreuses fables et erreurs.

Pendant l'été congolais, qui est notre hiver, règnent des vents diamétralement opposés à ceux dont j'ai parlé plus haut, c'est-à-dire qui, d'après la boussole, soufflent du sud vers le nord-est. Il n'est pas douteux que ceux-ci ne soient froids, venant du pôle antarctique; ils rafraîchissent toutes ces contrées, exactement comme font nos vents, ici dans nos régions. Chez eux, ils rendent l'air serein tandis que, chez nous, ils amènent de nombreuses pluies, et cela grâce à une certaine disposition naturelle de la terre gouvernée par les cieus et les climats et par la suprême Providence de Dieu, qui a réglé le ciel et le cours du soleil et des autres planètes de telle sorte que chaque région de la terre, dans la plus grande proportion, participe à leur lumière, dans la chaleur, dans le froid, dans le cours des saisons. Certainement, on ne pourrait, en Éthiopie, au Congo et dans les pays voisins, supporter la chaleur, si le

souffle de tels vents n'y apportait de la fraîcheur (on a besoin la nuit de deux couvertures). Les habitants des îles de Crète, de l'Archipel, de Chypre, comme ceux d'Asie mineure, de Syrie et d'Égypte éprouvent le même rafraîchissement et le même soulagement au retour des vents du nord-ouest et d'ouest que l'on peut nommer, à la façon des Grecs, ζωηφόροι «apportant la vie».

Faisons remarquer aussi que, dans les montagnes d'Éthiopie, du Congo et des régions voisines, il ne tombe pas de neige, même sur les sommets, si ce n'est plus loin vers le cap de Bonne-Espérance et sur quelques crêtes auxquelles les Portugais donnent le nom de *Sierra Nevada*, c'est-à-dire «montagne neigeuse¹». Au Congo, on ne trouve ni glace ni neige : on les y estimerait à plus haut prix que l'or, pour les mêler à la boisson. La crue des fleuves ne provient donc pas de la fonte des neiges mais des pluies qui tombent continuellement pendant cinq lunes, à savoir celles d'avril, de mai, de juin, de juillet et d'août. La saison des pluies commence parfois quinze jours plus tôt ou plus tard; la conséquence en est que les nouvelles eaux du Nil, impatientement désirées par les habitants, arrivent à temps ou avec quelque retard en Égypte.

CHAPITRE III

Si les enfants des Portugais blancs, nés dans ces régions de femmes du Congo & que les Espagnols appellent mulâtres, sont noirs ou blancs ou bien olivâtres.

Tous les Anciens ont cru que la couleur noire de certains peuples était due à la chaleur du soleil. On voit en effet par expérience que plus on s'approche des pays chauds du midi, plus les hommes sont bruns; au contraire, si on remonte vers le nord, on trouve des hommes au teint de plus en plus clair, comme les Français, les Allemands, les Anglais et d'autres.

Néanmoins, il est certain que sous l'équateur naissent des hommes presque blancs, comme dans le royaume de Mélinde, dans celui de Mombasa ainsi que dans l'île de São Tomé, dont le climat est identique. Cette île, les Portugais l'ont habitée les premiers – elle était déserte avant eux. Après cent ans et plus, leurs enfants sont toujours restés blancs et même ils ont le teint de plus en plus clair. Quant aux enfants de Portugais qui naissent de femmes congolaises, ils tirent plutôt sur le blanc.

Aussi, pour ces raisons, messire Duarte pensait-il que la couleur noire n'est pas due à l'action du soleil, mais provient

de la nature du sperme. Son opinion est certainement corroborée par le témoignage de Ptolémée qui, dans sa carte de la Libye, place à l'intérieur de ce pays, les Éthiopiens blancs qu'il appelle, dans son langage λευκάτιοπες, «Éthiopiens blancs»; ailleurs, il fait aussi mention, pour les mêmes contrées, d'éléphants blancs.

CHAPITRE IV

*Du pourtour du royaume & de ses côtés
& confins.*

Dans le royaume de Congo, on peut distinguer quatre côtés : celui de l'ouest, que baigne l'océan, celui du nord, celui de l'est et, finalement, celui qui est vers le midi. Commençons par celui que borde la mer. Ce côté prend naissance dans la baie dite baie des Vaches¹, qui se trouve à une latitude de 13° vers le pôle antarctique. Il longe la côte et se termine au nord par 4° 30' ² près de l'équateur, ce qui fait une longueur de 630 milles. La baie des Vaches est un port de moyenne grandeur, mais sûr et capable de recevoir n'importe quel navire. Son nom vient des nombreux troupeaux de vaches qui paissent sur les bords. La région riveraine est une plaine où l'on peut se procurer en abondance des vivres de toutes sortes et où l'on trouve en vente divers métaux, particulièrement de l'argent; elle relève du roi d'Angola.

En remontant vers le nord, on rencontre d'abord le fleuve Benguela³; sur ses rives règne un vassal du roi d'Angola; le pays ressemble à celui que nous venons de décrire. Plus au

nord coule le fleuve Longa, ainsi appelé par les Portugais, parce qu'il est navigable jusqu'à 25 milles en amont; la contrée qu'il arrose ressemble aux précédentes. Puis vient le fleuve Coanza¹ : il sort d'un petit lac formé par certain fleuve s'écoulant d'un premier grand lac d'où le Nil tire son origine et dont nous parlerons dans un autre chapitre de ce livre. À son embouchure, il est large de 2 milles; on peut le remonter, dans des petits bateaux, sur un parcours d'environ 100 milles, mais il n'a pas de port. Remarquons que tous ces territoires que nous avons cités relevaient autrefois du roi de Congo, mais depuis quelque temps le gouverneur en est devenu seigneur absolu²; il se déclare ami et non plus vassal du roi de Congo et envoie parfois à ce dernier quelque présent en guise de tribut.

Au-delà du fleuve Coanza se trouve le port de Luanda, par 10° S. Il est formé, comme on l'a déjà dit, par une île³ appelée Luanda, ce qui dans la langue du pays, signifie « pays plat, sans montagnes, bas⁴ »; en effet, elle émerge à peine de la mer et elle est faite du sable et du limon de la mer et du fleuve Coanza : leurs eaux se rencontrent et déposent à cet endroit les matières qu'elles charrient. Elle peut avoir une longueur de 20 milles; sa largeur ne dépasse pas un mille et se réduit par endroits à une portée d'arc seulement. Une chose merveilleuse est que, si on creuse ce sable à la profondeur de deux ou trois palmes, on trouve de l'eau douce, la meilleure de ces contrées; il se produit en elle un phénomène étrange : cette eau devient quelque peu salée, quand l'océan est à marée basse; par contre, elle est très douce lorsque la mer monte. Un tel phénomène, d'après le témoignage de Strabon, se produisait aussi dans l'île de Cadix, en Espagne.

Cette île est la mine de la monnaie qu'utilisent le roi de Congo et les peuples des régions environnantes¹. C'est pourquoi, sur ses plages, des femmes plongeant par des fonds de deux brasses et plus, remplissent des paniers de sable, puis en retirent de petits coquillages; elles prennent soin de distinguer les mâles des femelles, qui sont plus fines et appréciées pour leur couleur claire, brillante et agréable à voir. De tels coquillages se trouvent sur tout le littoral du royaume de Congo, mais les meilleurs sont ceux de Luanda qui paraissent plus fins et de couleur brillante, brune ou grise. Il y en a aussi d'autres couleurs, mais qui ne sont pas aussi prisés. Remarquez que l'or et l'argent et le métal ne sont pas estimés ni utilisés comme monnaie dans ces pays, mais bien les coquillages. Il arrive donc qu'avec de l'or et de l'argent, à l'état brut ou monnayé, on ne trouve rien à acheter, il faut pour cela des coquillages²; avec ceux-ci on peut se procurer l'or lui-même et l'argent.

Il y a, dans cette île, sept ou huit villages appelés en langage du pays *libata*³. Le principal se nomme Saint-Esprit; c'est là que se trouve le gouverneur envoyé du Congo, qui administre la justice et rassemble les coquillages servant de monnaie. Les chèvres, les moutons, les porcs sont nombreux dans cette île; de domestiques, ils sont devenus sauvages et vivent dans les bois.

Il y pousse un arbre nommé *enzanda*⁴, de grande taille, toujours vert, doté d'une qualité singulière : de ses rameaux, qui croissent en hauteur, descendent des espèces de cordes qui, pénétrant dans le sol, émettent des racines; celles-ci donnent naissance à de nouveaux arbres. Tel est le mode de multiplication de cette espèce. La première écorce renferme une sorte

de toile. Après l'avoir battue et lavée, on l'étire en long et en large; c'est de cette matière que se vêtent hommes et femmes de basse condition.

Dans cette île, pour naviguer, on utilise des assemblages de troncs de palmier liés ensemble, de forme semblable à celle des bateaux, avec une poupe et une proue; ils sont mus à la rame et à la voile¹. On s'en sert pour pêcher le long des côtes extrêmement poissonneuses et même pour passer sur le continent.

Dans certaines basses de la partie de l'île qui fait face au continent, poussent des arbres dont le pied est découvert lorsque la marée descend; on y trouve attachées des huîtres dont la chair est aussi grande que la main et bonne à manger. Les habitants de ces régions les connaissent bien; il les appellent *ambiziamatare*², ce qui signifie «poisson de pierre». Ils brûlent les coquilles des huîtres et en tirent de l'excellente chaux à bâtir. Avec l'écorce de cet arbre nommé *manghi*³, écorce qui ressemble à du liège, ils préparent les peaux de bœufs pour fabriquer les semelles de leurs souliers. En somme, l'île ne produit ni grain ni vigne, mais, de toutes les régions voisines, on y apporte des vivres qu'on échange contre les coquillages, avec lesquels on peut se procurer presque tout, exactement comme avec de la monnaie de métal, dans d'autres lieux.

On peut donc faire remarquer que l'emploi de monnaie d'autre matière que de métal, qu'il s'agisse d'or, d'argent, de cuivre ou d'un alliage, n'est pas particulier au royaume de Congo, mais s'observe en Éthiopie, qui est voisine du Congo, en Afrique⁴, dans les royaumes de Chine et certains royaumes des Indes. En effet, en Éthiopie, le poivre tenait lieu de monnaie; dans le royaume de Tombouctou qui s'étend aux environs du

fleuve Niger, dit *Senega*, ce sont les coquillages, comme encore chez les Azanague¹, où c'est une certaine espèce de coquillages; au Bengale également les cyprées sont utilisées, à côté d'une monnaie en métal; en Chine, c'est cette même espèce de coquillages et ailleurs, un papier portant le sceau du roi et des écorces de l'arbre appelé mûrier. Ainsi la valeur d'un objet ne se calcule pas, dans le monde entier, par comparaison avec du métal comme en Europe et en diverses autres contrées de la terre².

Cette île, à l'endroit le plus étroit, est très proche du continent; parfois les indigènes traversent le canal à la nage. Dans ce bras de mer, se trouvent quelques îlots qui émergent à marée basse; le flot montant les recouvre; de grands arbres s'y voient, aux troncs desquels s'attachent, comme on l'a dit, d'excellentes huîtres.

À proximité de cette île, vers la côte qui regarde l'océan, on voit nager d'innombrables baleines³, qui paraissent noires; elles se battent entre elles et se tuent; les vagues jettent sur la plage leurs corps, grands comme un bateau à hune de dimensions moyennes. Quand cela arrive, les Noirs vont les chercher en barque et en tirent de l'huile dont ils se servent, en la mélangeant avec de la poix, pour calfater leurs embarcations. Sur l'échine des baleines croissent de nombreux mollusques qui ressemblent, entre autres, à des escargots. Messire Duarte déclarait en avoir vu souvent; il affirmait aussi que l'ambre n'est pas produit par les baleines; en effet, sur tout le littoral du Congo, où elles sont en nombre infini, on ne trouve d'ambre nulle part, ni gris, ni noir, ni blanc, alors que, s'il provenait des animaux de cette espèce, on devrait en trouver de grandes quantités sur ces plages.

Le port principal a son entrée vers le nord, d'une largeur d'un demi-mille dans sa partie très profonde. En face, sur le continent, s'élève la ville de Saint-Paul¹, habitée entièrement par des Portugais et leurs épouses qu'ils ont amenées d'Espagne². Cependant, elle n'est pas fortifiée. Tout ce canal est fort poissonneux; il abonde spécialement en sardines³ et en anguilles⁴, au point que, l'hiver, ces dernières sautent sur le rivage. On y trouve aussi d'autres espèces d'excellents poissons, comme les soles⁵, les esturgeons⁶, les barbues⁷, et tous les poissons nobles, ainsi que des langoustes⁸ de grande taille, saines et tellement nombreuses que la majeure partie des riverains en tirent leur subsistance.

Dans le canal se jette le fleuve appelé Bengo⁹ : il est grand; on peut le remonter sur une longueur de 25 milles et c'est lui qui, avec le Coanza dont nous avons parlé plus tôt, forme et élève l'île de Luanda, la rencontre des eaux provoquant le dépôt du sable qu'elles charrient.

Plus au nord, coule un autre fleuve, plus important, appelé Dande; il peut recevoir des vaisseaux de cent tonneaux. Puis vient le fleuve Lemba¹⁰, qui n'a pas de port et sur lequel ne s'engagent pas les navires. Tout de suite après, on trouve l'Onzo, qui sort du même lac que le Nil; il possède un port. Plus loin, c'est le fleuve Loge, dépourvu de port; puis, l'Ambriz¹¹, qui est important et possède un port; il passe à quatre lieues de la cité royale du Congo. Ensuite, vient le fleuve Lelunda¹², dont le nom signifie «truite, poisson»; il baigne le pied de la montagne, appelée *Oteiro* par les Portugais, où est située la capitale du Congo. Ce fleuve Lelunda provient du même petit lac où le Coanza prend sa source; un autre cours d'eau

s'unit à lui, qui vient du grand lac; à la saison sèche, le Lelunda a tellement peu d'eau qu'on peut le traverser à pied.

On trouve ensuite le fleuve Zaïre, qui est très grand, large et le plus important de tout le royaume de Congo. Il prend son origine dans les trois lacs; le premier est le grand lac d'où sort aussi le Nil, le second est le petit lac déjà cité, le troisième est un autre grand lac formé par le Nil¹. Certainement, il ne fallait pas des sources moins importantes pour un fleuve aux eaux si abondantes. En effet, son embouchure, qui est unique, mesure 28 milles de largeur et lorsqu'il est au maximum de sa crue, il pousse l'eau douce jusqu'à 40 ou 50 milles en mer, parfois même jusqu'à 80 milles. Les marins prennent de cette eau; ils en reconnaissent l'emplacement parce qu'elle est trouble².

On peut, avec de grands bateaux, remonter le fleuve sur un parcours d'environ 25 milles, jusqu'à une gorge barrée par des rochers d'où il se précipite à grand fracas. Le bruit s'entend environ jusqu'à 8 milles. Cet endroit est appelé par les Portugais *Cachoeira*³, c'est-à-dire «chute» ou «cataracte», à la ressemblance de celles du Nil.

De l'embouchure à la chute émergent des eaux du fleuve nombre de grandes îles, bien peuplées, avec des villages dont les chefs sont soumis au roi de Congo⁴. Parfois, ces chefs, par inimitié, se font la guerre, montés dans certaines de leurs embarcations creusées dans un tronc d'arbre d'une grandeur énorme, et qui sont appelées par eux *lungo*⁵. Les plus grandes de ces embarcations sont tirées d'un arbre dit *licondo*⁶, tellement gros que six hommes ne peuvent l'entourer de leurs bras, et long en proportion. La plupart peuvent porter environ 200 personnes⁷. Les rames ne sont pas attachées à des tolets

mais sont libres, on les tient simplement dans la main et on en bat vigoureusement l'eau. Chaque guerrier est muni de sa rame et de son arc – pour le combat, on laisse les rames et on prend l'arc. Pour manœuvrer et diriger l'embarcation, on ne se sert d'aucun gouvernail mais seulement des rames.

La première de ces îles, qui est la plus petite, a reçu le nom d'île des Chevaux¹, parce qu'y vivent beaucoup de ces animaux que les Grecs appellent hippopotames, c'est-à-dire «chevaux des fleuves». Les Portugais y habitent, rassemblés dans un village, pour plus de sécurité; ils ont des barques à eux pour passer sur la rive méridionale du fleuve et parvenir à une localité qui est le port de Pinda², où s'arrêtent tous les vaisseaux qui arrivent dans cette région.

Dans ce fleuve vivent divers animaux : le crocodile, qui est de très grande taille et que les gens du pays appellent caïman³, le cheval du fleuve que j'ai déjà mentionné, une autre espèce aussi, qui a deux membres ressemblant à des mains, une queue en forme de bouclier et qui s'appelle *ambize angulo*⁴, c'est-à-dire «poisson porc», parce qu'il est gras comme le porc et que sa chair est excellente; on en fait fondre la graisse et on la conserve. Quoique ce soit un poisson, cet animal n'a pas le goût du poisson. Il ne quitte jamais l'eau douce, il pâit l'herbe des rives et il a un mufle comme un bœuf. Certains pèsent en gros cinq cents livres. Les pêcheurs le prennent en se servant de leurs barques : ils observent les endroits où il pâit; ils le frappent alors avec des harpons ou des fourches puis ils le tirent hors des eaux, le découpent et le portent au roi; ils encourraient la peine de mort s'ils agissaient autrement. Il en est de même quand on prend des truites, des tanches ou

encore un autre poisson appelé *cacongo*¹, qui ressemble au saumon sauf qu'il n'est pas rouge et qui est tellement gras qu'il éteint le feu sur lequel on le fait griller. D'autres poissons, qu'on appelle poissons royaux², doivent également être tous portés au roi; le pêcheur qui n'observerait pas cette règle serait sévèrement puni. On pêche aussi dans le fleuve d'autres espèces de poissons dont nous jugeons superflu de citer ici les noms.

Au-delà du fleuve de Congo, il descend un autre cours d'eau [qui se jette dans la baie] que les Portugais appellent *Baía de las Almadias*³, c'est-à-dire «baie des barques». Elles y sont en effet très nombreuses; on les fabrique sur place grâce à l'abondance des forêts qui contiennent des arbres propres à ce travail et qu'utilisent les habitants des régions avoisinantes. À l'embouchure de ce fleuve se trouvent trois îles; la plus grande est située en plein milieu et sert de port pour de petits bateaux; les deux autres, plus petites, ne sont pas habitées.

Plus loin encore coule un autre fleuve, peu important, qui est dit [*Rio*] *de las Bareras rossas*⁴, parce qu'il descend entre des monts rocheux qui ont la terre de couleur vermeille. Là se dresse une haute montagne qui s'avance vers l'intérieur des terres. Les Portugais l'appellent la *Sierra Complida*⁵, c'est-à-dire «la longue montagne». En avançant encore, on rencontre deux anses faites par la mer, à la ressemblance d'une paire de lunettes; on y trouve un bon port appelé *Baía de Álvaro Gonçalves*⁶, c'est-à-dire «anse d'Álvaro Gonçalves». Plus loin, ce sont des montagnes et des côtes qu'il ne vaut pas la peine de citer, jusqu'au cap appelé Caterina⁷ par les Portugais; il marque la limite du royaume de Congo en direction de l'équateur qui est distant de 2° 30', soit de 150 milles italiens.

CHAPITRE V

Du côté septentrional du royaume de Congo.

C'est du promontoire de Sainte-Catherine que part la frontière septentrionale du royaume de Congo. Longue de plus de 600 milles, elle rejoint à l'est le confluent du fleuve Vumba¹ et du Zaïre. Au-delà de cette ligne en direction du nord, et sous l'équateur, sur la côte de l'océan et à environ 200 milles à l'intérieur – ce territoire comprenant le cap de Lopo Gonçalves déjà cité plus haut – habitent les peuples qu'on désignait autrefois du nom de Brama² et qui forment maintenant le royaume de Loango. Leur roi se nomme Maniloango, c'est-à-dire «roi de Loango»³. Le pays abonde en éléphants. Les habitants en troquent les défenses contre du fer dont ils font des pointes de flèches, des couteaux et d'autres instruments du même genre. Ils tissent, de diverses façons, des toiles de feuilles de palmier, comme nous le décrivons en un autre endroit de cette relation.

Le roi de Loango est ami de celui de Congo; on rapporte qu'anciennement il était son vassal. Ces peuples pratiquent la circoncision à la manière des Juifs, comme d'ailleurs tous les

païens de ces régions¹. Ils entretiennent des relations avec leurs voisins et parfois leur font la guerre. En tout, ils sont semblables aux habitants du Congo. Comme armes [défensives], ils ont des boucliers allongés, qui leur couvrent presque tout le corps et qui sont faits de peaux, dures et épaisses², d'un certain animal, appelé *empacas*³. Celui-ci est plus petit qu'un bœuf, ses cornes ressemblent à celles du bouc; c'est un animal qu'on trouve aussi en Allemagne et qui s'appelle *dante*⁴. De ces pays et du Congo, on transporte les peaux au Portugal, puis de là en Flandre, où on les prépare et où l'on en fait des collets de corselets et de cuirasses, que l'on dit de *dante*.

Les armes offensives⁵ sont des dards au fer allongé et large à la façon d'une hallebarde ou de l'antique épieu romain; le bois est long en proportion, pour le jet; en son milieu se trouve fixée une boule de bois que l'on saisit dans la main, ce qui permet de lancer le dard avec force. Les guerriers portent aussi un poignard de forme semblable au fer des dards.

Au-delà du royaume de Loango, on rencontre les peuples appelés Anzique⁶, dont on rapportera l'histoire, vraiment étrange et presque incroyable, à cause de la coutume bestiale et cruelle qu'ils ont de manger de la chair humaine, même s'il s'agit des corps de leurs plus proches parents.

Ce territoire donc, en direction de l'océan Occidental, est contigu à celui des Ambu⁷. Au nord, il confine à celui des peuples de l'Afrique et au désert de Nubie. À l'est, il touche au second grand lac, d'où sort le fleuve de Congo, dans la contrée qui s'appelle Anzicana⁸ et qui est séparée du royaume de Congo par le fleuve Zaïre. Dans le cours de celui-ci – nous l'avons dit déjà – en aval du lac, se trouvent de nombreuses îles dont cer-

taines relèvent d'Anzicana, si bien que, par le fleuve, les gens de ce royaume commercent avec les populations mêmes du Congo.

Le pays des Anzique contient beaucoup de mines de cuivre. On y trouve aussi en abondance le santal rouge et le gris; le rouge est appelé *tacula*¹ et le gris, qui est le plus prisé, *chicongo*². Les habitants le réduisent en une poudre odoriférante, qu'ils font entrer dans la composition de remèdes. Après l'avoir mélangée à de l'huile de palme, ils s'en oignent tout le corps et ils s'en trouvent bien. Les Portugais pétrissent cette poudre avec du vinaigre; ils s'en enduisent les poignets et s'en servent pour soigner le «mal français», qui s'appelle dans la langue de ce pays *chitangas*³. Certains affirment que ce santal gris est le véritable bois d'aigle⁴ qui croît dans les Indes. Messire Duarte affirmait que les Portugais l'ont expérimenté dans le cas des maux de tête : on s'en met sur les bras, on s'en fait des fumigations. Il faut savoir que la partie salutaire de ce bois est la moelle et l'intérieur de l'arbre, l'extérieur n'ayant aucune valeur.

Les habitants de ce pays fabriquent en grande quantité des toiles de palme, de façons et de couleurs variées, ainsi que des étoffes de soie dont nous parlerons plus loin. Ils obéissent à un roi auquel sont soumis d'autres princes. Ce sont des hommes très lestes, belliqueux, prompts à prendre les armes. Ils combattent à pied. Leurs armes diffèrent de celles de tous leurs voisins⁵ : ils se servent d'arcs de petites dimensions, dont le bois est revêtu de peaux de serpent, de couleurs variées, appliquées si parfaitement qu'elles semblent ne faire qu'un avec lui; grâce à ces peaux, les arcs gagnent en solidité et offrent une meilleure prise. Les cordes en sont faites de certaines baguettes – des sortes de roseaux –, solides de l'intérieur en

même temps que flexibles et fines¹. Au Portugal les cavaliers se servent de telles baguettes pour frapper leurs palefrois. Elles sont de couleur grise ou brun-noir et croissent dans le pays des Anzique ainsi que dans le royaume du Bengale, qu'arrose le fleuve Gange. Les flèches sont courtes et fines, faites de bois dur : les guerriers les tiennent dans la même main que leur arc; ils sont si rapides à les lancer qu'ayant vingt-huit flèches et plus dans la main qui tient l'arc, ils sont capables de les décocher toutes avant que la première ne touche le sol. Lopes ajoutait qu'il avait vu les bons archers tuer des oiseaux au vol.

Les Anzique emploient encore d'autres armes : des hachettes d'une forme étrange, car le manche est de moitié plus court que le fer et, dans sa partie inférieure, il est muni d'une boule qui assure à la main une meilleure prise; il est entièrement recouvert de peau de serpent, comme on l'a vu pour les arcs. Fiché dans l'extrémité du manche, le fer, tout luisant, est attaché au moyen de deux tiges de cuivre, des sortes de clous aussi longs que le manche; il a deux têtes : l'une en demi-cercle, tranchante à la façon d'une hachette, l'autre de la forme d'un marteau. Dans les combats, quand ils ont à se défendre des flèches des ennemis, les guerriers sont exercés à faire tourner très rapidement cette arme, formant ainsi une sorte de cercle dans l'air au-devant d'eux, si bien que les flèches des adversaires sont arrêtées et repoussées. Puis il placent la hache sur l'épaule et se mettent à décocher leurs flèches. Au flanc, ils portent aussi, dans des gaines de peau de serpent, de courts poignards faits à la façon de couteaux, avec un manche. Ils ont des ceintures variées : les guerriers en portent qui sont



Armes des Anzique.

taillées dans de la peau d'éléphant, larges de trois bons doigts et épaisses de deux; c'est un cuir très raide, aussi doit-on arrondir ces ceintures au feu, puis se les agraffer autour du corps.

Ce sont des hommes très agiles et adroits; ils bondissent dans la montagne comme des chèvres; courageux, ils méprisent la mort; ils sont simples, droits et sincères, et tels que c'est à eux que les Portugais se fient le plus. De tels hommes qui sont sincères, loyaux et simples au point de s'offrir à la mort pour la gloire du monde et qui, pour plaire à leurs seigneurs, leur donnent leur propre chair à manger¹, s'ils se faisaient chrétiens, disait messire Duarte, c'est de bien meilleur cœur encore que, pour gagner la vie éternelle, ils souffriraient le martyre pour le nom de notre rédempteur Jésus-Christ et

seraient, par la parole et par l'exemple, des témoins de notre foi devant les païens.

Messire Duarte disait aussi qu'à cause de leur caractère farouche et de leur bestialité, on ne trafiquait pas beaucoup avec eux, si ce n'est quand ils venaient eux-mêmes dans le royaume de Congo pour offrir des esclaves de leur propre peuple ou de Nubie (pays qui se trouve aux confins de leur territoire), ou encore des pièces de toile, comme nous l'expliquerons, ou des défenses d'éléphant. En échange, ils reçoivent du sel, les coquillages qui sont utilisés comme monnaie et d'autres, plus grands, qui viennent de l'île de São Tomé et dont ils se font des médailles d'ornement, par coquetterie¹. Le troc se fait également contre des marchandises importées du Portugal, comme des étoffes de soie et de lin, des verroteries et d'autres choses semblables.

Ils pratiquent la circoncision; ils ont aussi la coutume de se marquer le visage d'incisions diverses faites au couteau, et cela dès l'enfance, aussi bien les hommes que les femmes, les seigneurs que le peuple².

Leurs boucheries sont fournies de chair humaine, comme les nôtres le sont de viande de bœuf ou d'autres animaux. En effet, ils mangent les ennemis qu'ils réussissent à capturer au cours d'une guerre. Quant à leurs esclaves, ils les vendent s'ils peuvent en obtenir un prix élevé; sinon, ils les livrent à des bouchers qui les dépècent et les vendent comme viande à rôtir ou à bouillir. Et ce qui est extraordinaire, c'est que certains, fatigués de vivre ou bien par générosité d'âme, ou encore pour faire preuve de courage – estimant d'un grand honneur de s'offrir à la mort en montrant un réel mépris de la vie –, se

livrent d'eux-mêmes à la boucherie, de même que des sujets, pour faire une action remarquable au service de leur prince, donnent leur propre corps à manger. Lorsque les esclaves sont bien gras, on les égorge et on les dévore. Sans doute y a-t-il beaucoup de peuples qui se nourrissent de chair humaine – ainsi ceux des Indes orientales, du Brésil et d'ailleurs – mais du moins ce sont leurs adversaires, leurs ennemis qu'ils mangent, alors que les Anzique mangent aussi bien leurs amis, leurs vassaux, leurs parents, ce qui est une pratique dont on n'a pas d'autre exemple.

Voici comment ces gens s'habillent communément : les hommes du peuple ne se couvrent ni le torse ni la tête (ils ont les cheveux touffus et crépus); les nobles sont vêtus de soie et d'autres étoffes; ils portent sur la tête des bonnets rouges ou noirs, des chapeaux, des barrettes de velours du Portugal et d'autres couvre-chefs du pays. Tous sont désireux de se vêtir avec élégance s'ils en ont les moyens. Les femmes se couvrent toutes de la tête aux pieds, à la façon africaine; les pauvres sont nues jusqu'à la ceinture; les nobles et celles qui le peuvent portent une certaine cape qui leur enveloppe la tête en laissant le visage découvert. Elles connaissent les chaussures mais les pauvres vont nu-pieds. Elles ont la démarche très légère; elles sont de belle taille et de bonnes mœurs.

Le langage de ce peuple est tout différent de celui du Congo, mais ce dernier est plus clair et plus facile; aussi les Anzique l'apprennent-ils aisément, tandis que les Congolais ont beaucoup de peine à apprendre celui des Anzique.

J'ai interrogé Lopes sur la religion de ces populations; il m'a répondu sans plus qu'elles étaient païennes.

CHAPITRE VI

*Du côté oriental du royaume de Congo
& de ses confins.*

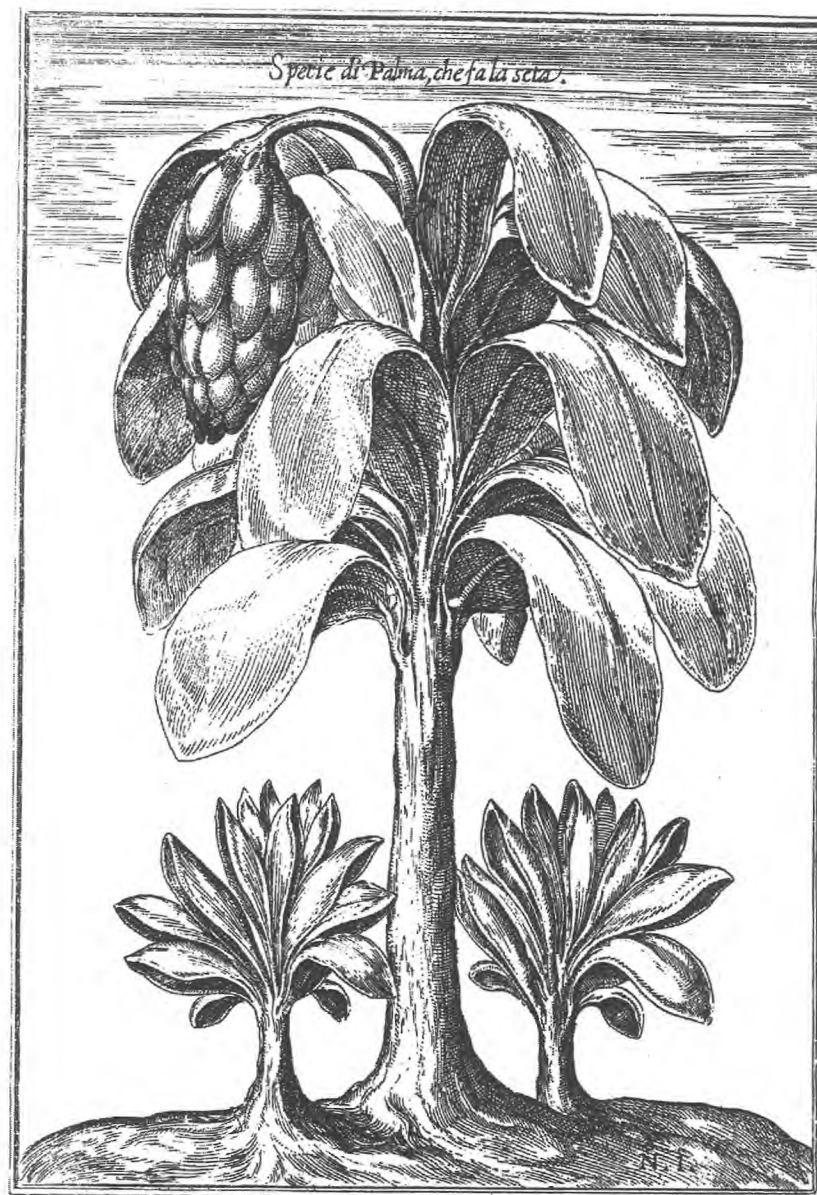
Vers l'est, la limite du royaume de Congo part, comme on l'a dit plus haut, du confluent du Vumba et du Zaïre; elle suit une ligne que l'on tirerait de là en direction du sud, également distante du Nil – celui-ci restant à gauche – et qui prendrait la montagne très élevée aux sommets inhabités, que l'on a appelée montagne des Cristaux¹, parce qu'on y trouve une grande quantité de cristal de roche et de pointe², de toutes sortes. Plus loin, la ligne embrasse les monts dits monts du Soleil, parce qu'ils sont très élevés et cependant ne se couvrent jamais de neige; ils ne produisent rien; ils sont nus et dépourvus d'arbres. À main gauche, s'élèvent d'autres monts appelés monts de Salpêtre parce que cette matière s'y trouve en abondance. On traverse ensuite le fleuve Berbela³, qui sort du premier lac et c'est là que prend fin l'antique limite du royaume de Congo vers le levant.

Ainsi donc, la frontière orientale de ce royaume va du confluent du Vumba et du Zaïre jusqu'au lac Achelunda⁴ et

jusqu'au territoire de Malemba¹, ce qui représente une distance de 600 milles. De cette ligne, ainsi tracée par la frontière orientale du Congo, jusqu'au Nil et aux deux lacs dont nous ferons mention en leur lieu et place, la distance est de 150 milles. C'est un territoire très peuplé, avec beaucoup de montagnes qui produisent divers métaux; on y fabrique plusieurs sortes de toiles et des étoffes de palme.

Et puisque nous en sommes là, je dois décrire l'art extraordinaire avec lequel les habitants de cette contrée et des régions voisines tissent divers genres d'étoffes², comme des velours avec poils et sans poils, des brocarts, des satins, des taffetas, des damas, des armoisisins et d'autres étoffes semblables, qui ne sont certes pas faites de soie, puisqu'on ne connaît pas le ver à soie; si certains s'habillent de soie, c'est de la soie importée de nos régions. Mais ces étoffes qu'on vient d'énumérer sont tirées de la feuille du palmier; il faut maintenir les arbres bas et, pour cela, les tailler, les élaguer chaque année, afin qu'à la saison nouvelle croissent des feuilles plus tendres.

Après avoir traité ces feuilles à leur façon, ils en tirent des fils, tous également fins et délicats; plus le fil est long, plus il est estimé car il permet de tisser les plus grandes pièces. Par des façons différentes, ils font des tissus avec le poil, à la ressemblance du velours³, de chaque côté, et les draps appelés damas avec motifs décoratifs et textures variées, ainsi que les brocarts que l'on dit hauts et ceux que l'on dit bas, qui valent plus que notre brocart. De cette étoffe ne peuvent s'habiller que le roi et ceux à qui il lui semble bon de faire cette faveur. Les plus grandes pièces sont de brocart : elles atteignent quatre ou cinq palmes⁴ de longueur, et trois ou quatre de largeur. Le



*Le palmier dont
on fait la soie
(éd. 1591).*

brocart s'appelle *incorimbas*¹ (du nom de la région où on le fabrique, qui se trouve aux environs du fleuve Vumba. Les velours ont la même largeur : on les désigne par le mot *enzacas*², les damas se disent *infutas*³, les satins *maricas*⁴, les taffetas *tangas*⁵ et les armoisins *engombos*⁶. De ces étoffes légères, que travaillent les Anzique, se font les plus grandes pièces qui atteignent six palmes de longueur et cinq de largeur. C'est de ces étoffes que l'on s'habille communément, chacun selon ses moyens. Du reste, elles sont légères et très robustes à l'eau. Les Portugais ont commencé à les utiliser comme toiles de tentes : elles résistent merveilleusement à l'eau et au vent.

Le territoire dont on vient de parler borde donc, dans la direction de l'ouest, le royaume de Congo; à 150 milles plus à l'est, parallèlement à cette ligne, coule le Nil. La région ainsi bornée possède en abondance les matières mentionnées ci-dessus. Elle appartient à divers seigneurs, dont les uns obéissent au Prêtre Jean et les autres au très grand roi Moenemugi⁷.

Lopes n'a rien noté d'autre, si ce n'est que les populations habitant à l'ouest du Nil font du trafic dans le royaume de Congo et sur ses côtes, tandis que les gens d'au-delà du Nil, vers l'est, traversent les territoires de Moenemugi et vont jusqu'à la mer de Mombassa et de Mozambique⁸.

CHAPITRE VII

Des confins du royaume du Congo vers le sud.

La limite orientale aboutit, comme on l'a dit, à la grande montagne appelée montagne d'Argent¹ et c'est là que commence la quatrième et dernière limite du royaume de Congo, la limite méridionale. Elle s'étend vers l'ouest, de cette montagne jusqu'à la baie des Vaches, sur une longueur de 450 milles.

La ligne ainsi tracée coupe en deux le royaume d'Angola, laissant à main gauche les monts d'Argent déjà cités et au-delà de ceux-ci, vers le sud, le grand royaume de Matamba², indépendant, puissant, tantôt ami, tantôt ennemi de l'Angola.

Ce roi de Matamba est païen; son territoire s'étend de l'endroit qu'on vient d'indiquer, en direction du sud, jusqu'au pied des montagnes appelées communément montagnes de la Lune³. À l'est, sa frontière est formée par la rive occidentale du fleuve Bagamidri⁴ et traverse le fleuve Coari⁵. Le pays est riche en mines de cristal et d'autres métaux; on y trouve toutes sortes de victuailles; l'air y est bon. Quoique les populations des confins entretiennent des relations, les rois de Matamba et d'Angola se font souvent la guerre, comme on

vient de le dire. Le fleuve Bagamidri sépare le royaume de Matapa¹ de celui de Monomatà², situé plus à l'est, que João de Barros décrit amplement dans le premier chapitre du livre X³.

En direction de la mer, on rencontre divers seigneurs qui se donnent le titre de roi mais dont les domaines sont exigus. Il n'y a pas de ports réputés sur ces côtes. Plusieurs fois déjà, nous avons fait mention du royaume d'Angola⁴. C'est pourquoi, il est temps maintenant d'en parler d'une façon assez développée. Nous avons dit qu'autrefois il y avait à la tête de ce territoire un gouverneur du roi de Congo. Ce gouverneur s'est proclamé souverain, déjà longtemps avant la conversion du roi au christianisme. Il a ainsi usurpé le pouvoir absolu dans toute la partie dont il avait l'administration et puis, avec le temps, il a conquis d'autres territoires voisins, si bien que maintenant il est devenu un grand et riche prince, guère moins puissant que le roi de Congo, auquel il paie ou refuse le tribut, comme il lui plaît.

Il advint que le roi dom João II de Portugal implanta la foi chrétienne au Congo et que le roi de ce pays se convertit. Depuis lors, le seigneur d'Angola fut toujours son ami et, pour ainsi dire, son vassal, lui envoyant chaque année quelque don. Les populations commerçaient entre elles. Avec la permission du roi de Congo, les Portugais trafiquaient, au port de Luanda, avec les gens de l'Angola : on y achetait des esclaves, on les troquait contre diverses marchandises; le tout était expédié à l'île de São Tomé. Le trafic de Luanda était ainsi lié à celui qui se faisait dans cette île. Les navires touchaient d'abord à São Tomé, avant d'aller à Luanda. Le commerce ne faisant que s'accroître, on commença à expédier de Lisbonne

des navires spécialement en Angola. Un gouverneur y fut envoyé. Il se nommait Paulo Dias de Novais¹. C'était à lui qu'appartenait ce commerce, que ses ascendants avaient eu le mérite de découvrir les premiers. Le roi du Portugal, dom Sébastien, lui concéda le droit de conquérir 33 lieues de côtes, à partir de l'embouchure du Coanza en direction du sud, et à l'intérieur des terres, tout ce qu'il pourrait, cela entièrement à ses frais, pour lui-même et ses héritiers. Dias partit avec beaucoup de navires, commença un grand trafic en Angola, le dirigeant toutefois du port de Luanda déjà mentionné, où on déchargeait les navires. Peu à peu, il pénétra à l'intérieur des terres et s'établit dans un village appelé Anzele, à un mille du fleuve Coanza, pour plus de commodité et pour se rapprocher de son marché d'Angola. Le trafic s'y était encore accru, les Portugais ainsi que les Congolais portaient librement les marchandises qu'ils voulaient vendre ou troquer à Cabaza² qui est situé à 150 milles de la mer et où se trouve la cour du seigneur d'Angola. Celui-ci donna l'ordre de massacrer tous les marchands et de s'emparer de leurs richesses, sous prétexte qu'ils venaient pour espionner et envahir son état. On croit qu'en réalité le seigneur d'Angola voulait simplement s'approprier leurs biens, qui étaient considérables : ces gens, qui faisaient du trafic, étaient des commerçants et n'avaient rien de guerrier. Le massacre eut lieu l'année même où le roi dom Sébastien subit une défaite chez les Berbères³.

Vu cela, Paulo Dias prit les armes contre le roi d'Angola. Il rassembla le plus qu'il put de Portugais qui se trouvaient dans la région. Avec deux galiotes et d'autres bateaux qui étaient à l'ancre dans le Coanza, il remonta le fleuve, conquérant les

deux rives; il subjuga par la force des armes beaucoup de seigneurs et se les rendit vassaux et amis.

Mais le roi d'Angola, voyant que ses vassaux se soumettaient à Paulo Dias et que celui-ci ne cessait de gagner du terrain, leva une grande armée pour l'écraser. Paulo Dias demanda alors du secours au roi de Congo qui lui envoya en renfort une armée de 60 000 hommes, conduite par un de ses cousins, dom Sebastião Manibamba, et en plus un capitaine avec 120 soldats portugais qui se trouvaient dans la région et qu'il prit à sa solde pour cette campagne.

Cette armée devait se joindre aux forces de Paulo Dias pour combattre avec lui le roi d'Angola. Lorsqu'elle parvint, le long de la côte, à 12 milles de Luanda, devant le fleuve Bengo qu'il fallait franchir, les nombreuses embarcations qu'on devait trouver là tardèrent à venir. Pour cette raison et parce qu'on aurait perdu beaucoup de temps à faire passer tant d'hommes, l'armée remonta le fleuve en suivant la rive. S'avançant ainsi, elle se heurta aux troupes du roi d'Angola qui avaient pour mission d'empêcher les Congolais de pénétrer dans le pays.

L'ordre de bataille des Mocicongo¹ (c'est ainsi qu'on appelle les naturels de ce pays, comme les habitants de l'Espagne sont les Espagnols) et des gens de l'Angola est à peu près le même. En effet, ils ne combattent qu'à pied, ils divisent leur armée en plusieurs corps, s'adaptant au terrain et brandissant leurs enseignes et leur étendards de la manière que nous avons déjà décrite. Les mouvements du combat sont réglés par divers signaux sonores². C'est le général qui, marchant au milieu de son armée, donne le signal des mouvements qu'il veut faire exécuter : engager le combat, se retirer, avancer, tourner à

droite ou à gauche ou faire n'importe quelle autre manœuvre. Les ordres du général sont transmis au moyen de sons convenus et clairement fixés, comme on le fait chez nous par diverses batteries de tambour et sonneries de trompe. On distingue trois espèces principales de signaux sonores employés dans la guerre. Les uns sont émis au moyen de grandes timbales dont la caisse est creusée dans un tronc d'arbre et recouverte de cuir et que l'on bat au moyen de petits maillets d'ivoire¹. Pour les autres, on se sert d'instruments qui ont la forme d'une pyramide renversée² – la partie inférieure en effet finit en pointe, la partie supérieure s'élargit, formant la base triangulaire; faits de fines lames de fer, ils sont concaves et creux à l'intérieur, comme une cloche renversée. On les bat au moyen de verges de bois et le plus souvent on les fend afin que le bruit soit plus rauque, terrifiant et belliqueux. Enfin, les instruments de la troisième espèce consistent dans des défenses d'éléphants, grandes ou petites, qui ont été évidées³. On souffle par un trou percé, non à l'extrémité, mais sur le côté de la défense, à la façon d'un fifre. Ces instruments sont réglés de telle sorte que, comme les cors, ils donnent une musique martiale, pleine d'harmonie, allègre, qui touche les âmes et les incite au mépris du danger.

Ces trois espèces d'instruments peuvent être de calibres divers : le général en emporte de grands, afin de pouvoir donner un signal par tout le champ de bataille; dans les différentes unités qui constituent l'armée, on emploie, de la même façon des instruments d'un calibre moindre, et chaque officier en particulier utilise de plus petits instruments encore dans sa compagnie – les petites timbales se battent à la main. De cette

façon, lorsque s'entend le son de la timbale générale, ou du cor, ou de l'autre instrument, chaque division de l'armée répond au moyen de sa sonnerie propre, montrant ainsi qu'elle a perçu le signal, puis les officiers de rang inférieur en font autant.

Ce n'est pas seulement dans la conduite de l'ensemble de l'armée qu'on emploie ces instruments mais aussi au combat : dans les escarmouches, on fait marcher, devant les combattants, des hommes vaillants, robustes, qui bondissent en battant leurs cloches de verges de bois, augmentant le courage des soldats et les avertissant des armes lancées contre eux, des périls qu'ils courent.

Voici quelle est la tenue de guerre des seigneurs mocicongo¹ sur la tête, ils portent un bonnet orné de plumes d'autruche, de paon, de coq et d'autres oiseaux, qui les fait paraître plus grands et leur donne un aspect redoutable; ils ont le torse nu; ils s'attachent au cou, en les faisant pendre à droite et à gauche sur les deux flancs, des chaînes de fer, avec des mailles grosses comme le petit doigt, et cela pour le faste et l'apparence martiale. Ils portent des braies de toile ou de taffetas et par-dessus celles-ci, une pièce d'étoffe qui leur descend jusqu'au talon; ils en relèvent les pans qu'ils attachent à leur ceinture. Celle-ci nous l'avons dit est finement travaillée; ils y accrochent des clochettes, semblables aux instruments que nous avons décrits plus haut, qui sonnent lorsque les guerriers sont en mouvement et combattent, ce qui donne du courage pour frapper l'ennemi. Ils sont chaussés de brodequins à la portugaise. Nous avons déjà décrit leurs armes plus haut : l'arc, les flèches, l'épée, le poignard et le bouclier. Une distinction est faite dans le port de ces armes : celui qui porte l'arc est également



*Seigneur
mocicongo
à la guerre,
accompagné
de ses musiciens.*

armé du poignard, mais non du bouclier : ce sont là des armes qui ne vont pas ensemble, au contraire de l'épée et du bouclier.

Les soldats du commun n'ont que le bas du corps couvert, ils sont armés d'arcs, de flèches et de poignards. Lorsque l'escarmouche s'engage, ils courent au combat en ordre dispersé, lançant leurs flèches de loin, tournant et virant çà et là, bondissant rapidement de tous côtés pour éviter les coups. Devant eux courent aussi quelques jeunes soldats très lestes qui, comme nous l'avons dit, font sonner leurs cloches, apportant ainsi du réconfort aux combattants. Quand les premiers se sont battus un certain temps et que le capitaine les juge fatigués, le signal de la retraite leur est donné par des sonneries; entendant cela, ils se retirent en tournant sur eux-mêmes, et

d'autres prennent leur place au combat, jusqu'à ce que les armées soient engagées avec toutes leurs forces dans une mêlée générale.

Là se firent donc quelques accrochages de part et d'autre. Des premières batailles, les Congolais sortirent vainqueurs. Dans d'autres combats qui suivirent, les pertes furent égales des deux côtés. Les vivres commençaient déjà à manquer : des hommes tombaient malades, mouraient; l'armée du roi de Congo vint à se dissoudre, les soldats rentrant dans leurs foyers.

À ce moment-là, Paulo Dias, ne pouvant faire la jonction avec l'armée amie, marcha de l'avant. Il passa le fleuve et s'arrêta à Lucala¹, parce que ce lieu, fortifié par la nature, devait lui permettre de résister au roi d'Angola. Lucala est situé au confluent du Coanza et de la Lucala, à 105 milles de la côte. Un peu en amont du confluent, les deux rivières se rapprochent jusqu'à la distance d'un trait d'arquebuse et forment ainsi une presqu'île. À son extrémité, là où se rejoignent les cours d'eau, s'élève une colline : Paulo Dias l'occupa et, pour plus de sécurité, la fortifia. L'endroit n'était pas habité à son arrivée; maintenant une petite agglomération de Portugais s'y est formée².

De ce lieu, nommé Lucala, qu'occupa Paulo Dias, on peut descendre le fleuve jusqu'à la mer dans de petits bateaux; par voie de terre, on a 105 milles à parcourir et la route est sans danger. Non loin de là se trouvent des montagnes qui portent le nom de Cambambe³ : on en extrait une quantité infinie d'argent. Dias est toujours à essayer de conquérir ces montagnes et c'est là l'objet du conflit qui l'oppose aux gens de l'Angola. Ceux-ci savent en effet que les Portugais prisent ces montagnes à cause des nombreuses mines d'argent; aussi

mettent-ils plus de force à les repousser. Des combats s'engagent également à d'autres endroits parce que les Portugais, traversant la fleuve, font de continuelles incursions dans les territoires qui relèvent du roi d'Angola¹.

Comme armes², ces peuples ont des arcs longs de six palmes et dont les cordes sont faites d'écorce d'arbre, des flèches en bois, plus fines que le petit doigt, longues de six palmes également; les fers, qu'ils façonnent eux-mêmes, sont en forme d'hameçon, l'extrémité opposée de la flèche est garnie de plumes d'oiseaux. Les guerriers n'ont pas de carquois, ils prennent habituellement six ou sept flèches dans la même main que l'arc. Leurs poignards sont faits avec un manche, à la manière d'un couteau; ils se portent à la ceinture, du côté gauche; on donne le coup de haut en bas.

Dans les mouvements militaires, ces gens connaissent les ruses de guerre et un certain ordre. On a vu que dans plusieurs batailles qui les ont opposés aux Portugais, ils savaient ce qui pouvait les avantager, comme attaquer la nuit ou par temps de pluie, afin que les arquebuses et les bombardes ne puissent être mises à feu. Ils savent aussi diviser leurs troupes en plusieurs corps. Le roi n'a pas coutume de participer lui-même au combat; il y envoie ses officiers. Les guerriers s'enfuient habituellement lorsqu'ils voient leur capitaine tué : aucun discours ne peut alors les retenir et la bataille est perdue. Tous sont gens de pied. Comme il n'y a pas de chevaux, les officiers qui ne veulent pas marcher se font porter par des esclaves de l'une des trois manières que nous décrivons plus loin.

Ces peuples vont à la guerre en masse presque infinie et sans organisation. Aucun homme apte à porter les armes ne

reste à la maison. Cependant on ne se préoccupe pas de rassembler du ravitaillement pour l'armée. Les vivres que l'on a, on les fait porter à dos par des esclaves, alors qu'il existe dans ce pays plusieurs espèces d'animaux qui pourraient être domestiqués et employés comme bêtes de trait et de somme – nous le dirons dans une autre partie de ce traité. La conséquence en est que, quand l'armée entière arrive quelque part, toutes les victuailles sont consommées; les soldats n'ont ensuite plus rien à manger; on doit dissoudre l'armée au moment même où on en aurait le plus grand besoin; pressés par la faim, les guerriers sont contraints de s'en retourner dans leur pays.

Ces gens croient très fort aux augures¹. Si quelque oiseau vole à gauche ou chante d'une certaine manière qu'ils prétendent comprendre et leur annonce des malheurs ou les avertit qu'ils ne doivent pas pousser plus avant, ils battent en retraite. C'est ce que faisaient jadis les premiers Romains et les autres peuples païens. Il pourrait paraître étrange que les quelques soldats portugais qu'entretient Paulo Dias, auxquels s'ajoutent des trafiquants portugais au nombre de 300 au plus, leurs esclaves, ainsi que des mécontents, des rebelles et des fugitifs provenant de l'Angola et qui cherchent refuge chez Dias, le tout n'atteignant jamais le nombre de 15000 hommes, puissent opposer une résistance aussi vigoureuse à une foule innombrable de Noirs, sujets du roi d'Angola, foule qui peut se monter, comme il est dit, à un million d'âmes. Cela s'explique, d'après moi, par le fait que les guerriers noirs arrivent nus, démunis d'armes de défense et portant comme seules armes offensives des arcs et des poignards, ainsi qu'on l'a dit plus haut. Les nôtres au contraire, peu nombreux certes, sont couverts

de cottes doublées, rembourrées de coton, cousues et piquées solidement, qui les protègent jusqu'aux genoux et aux bras; ils ceignent de longues épées. Il y a parmi eux quelques cavaliers armés de lances : or un homme à cheval vaut à lui seul un centaine de Noirs. Ceux-ci craignent beaucoup les cavaliers et plus encore les soldats qui déchargent contre eux les arquebuses et les pièces d'artillerie. Aussi un petit nombre d'hommes bien armés et organisés avec intelligence et science vainquent-ils une masse considérable.

Le royaume d'Angola est fort peuplé, plus qu'on ne pourrait le croire : chacun y prend autant de femmes qu'il veut, de sorte que ces populations se multiplient sans fin, chose qui ne se produit pas dans le royaume de Congo, qui vit selon la loi chrétienne. Messire Duarte assurait en toute sincérité que le royaume d'Angola pouvait disposer d'un million d'hommes sous les armes¹, et cela parce que chacun, prenant plusieurs femmes, engendre de nombreux enfants, et parce que, d'autre part, tous se portent volontaires pour combattre au service du prince.

Ce pays est également riche en mines d'argent, de cuivre très pur et d'autres métaux plus que n'importe quel autre pays du monde. Il produit en abondance toutes sortes de victuailles et d'animaux divers, particulièrement des vaches que l'on trouve en troupeaux. La vérité est que ces populations préfèrent la viande de chien à toute autre. Aussi nourrit-on et engraisse-t-on des chiens qui seront ensuite abattus, découpés et mis en vente dans les boucheries publiques. Au dire de Lopes, un grand chien bouvier s'échangeait contre 22 esclaves à 10 ducats par tête, ce qui représentait donc une valeur de 330 [sic] ducats. On voit ainsi à quel prix est estimé cet animal.

Comme monnaie, les gens de l'Angola n'utilisent pas les coquillages du Congo mais des perles de verre de Venise, de la grosseur d'une noix et plus petites, de formes et couleurs variées. Ces perles ne servent pas seulement de monnaie mais aussi d'ornement : hommes et femmes en portent en colliers et en bracelets. Elles s'appellent, dans l'idiome de ce pays, *anzolos*¹ et quand elles sont enfilées à la façon des grains d'un rosaire, *mizanga*².

Le roi d'Angola est païen ; ainsi que tous ses sujets, il adore les idoles. Il est vrai qu'il eut le désir de se faire chrétien à l'exemple du roi de Congo, mais comme jusqu'à présent on n'a pu lui envoyer des prêtres pour l'éclairer, il reste dans ses ténèbres. Lopes racontait qu'en son temps, le roi d'Angola envoya au roi de Congo un ambassadeur chargé de demander des religieux qui pussent l'instruire dans la religion chrétienne. Il n'y en avait malheureusement pas. Maintenant les deux rois entretiennent des relations amicales, le souverain d'Angola ayant rendu raison des représailles et des massacres qu'il a commis contre les gens du Congo et contre les Portugais à Cabaza.

La langue des populations de l'Angola est identique à celle des gens du Congo ; en effet, nous l'avons rappelé, l'Angola et le Congo ne constituent en réalité qu'un seul et même royaume. Il y a seulement la différence qui existe entre deux populations voisines, comme par exemple entre Portugais et Castellans ou entre Vénitiens et Calabrais. Les mots se prononcent différemment, sont altérés de diverses façons, quoiqu'il s'agisse d'un même idiome, et on éprouve quelque difficulté à se comprendre³.

Nous avons dit que la baie des Vaches marque le milieu du royaume d'Angola : jusqu'à présent, nous n'avons parlé que de la première moitié de celui-ci. Maintenant, nous traiterons de l'autre moitié, qui s'étend depuis la baie susdite en direction du sud. Jusqu'au cap dit cap Noir¹, par le littoral, on compte 220 milles d'un pays semblable à celui qui a été décrit ; de nombreux seigneurs, qui relèvent du roi d'Angola, se partagent ce territoire. Du cap Noir, une ligne tirée en direction du levant coupe par le milieu les montagnes nommées montagnes Froides – dont certaines parties plus élevées, vers l'équateur, sont dites Neigeuses – et va aboutir au pied d'autres montagnes, appelées montagnes de Cristal. De ces montagnes enneigées coulent les eaux alimentant le lac Dumbea Zocche². Des montagnes de Cristal, la ligne remonte vers le nord, par les montagnes d'Argent jusqu'à Malemba où, comme nous l'avons dit, passe la frontière du royaume de Congo, coupant le fleuve Coari par le milieu. Tel est le territoire que possède le roi d'Angola, dont Lopes n'a pu dire davantage, pas plus qu'en ce qui concerne la personne du roi et sa cour³.

CHAPITRE VIII

*Du circuit du territoire que possède actuellement le roi
de Congo, suivant les quatre côtés décrits.*

Partant donc du fleuve Coanza, et poussant en direction de l'équateur, nous trouvons à 375 milles le fleuve dit [*Rio*] *das Barreiras Vermelhas* – ce sont les débris des roches érodées par la mer qui, tombant dans les eaux, présentent cette couleur [vermeille]. De là, en ligne droite [vers l'est], le royaume s'étend sur 450 milles. Du point extrême, on peut tirer, vers le sud, une ligne longue de 500 milles, qui passe par les monts de Cristal – ce sont d'autres monts que ceux, de même nom, qui s'élèvent en Angola –, par les monts de Salpêtre, puis au pied de la montagne d'Argent, pour traverser ensuite le fleuve Berbela et aboutir au lac d'Aquelunda¹. La quatrième ligne, longue de 360 milles, suit le cours du Coanza, issu du lac susdit. Ainsi, le circuit total du royaume que possède actuellement le roi Álvaro² de Congo mesure 1685 milles. Sa largeur se calculera le long d'une ligne partant de l'embouchure du fleuve Zaire, là où se trouve la pointe dite [*ponta*] *do Padrão*³ en portugais, et qui, coupant le royaume par le milieu, traverse

la montagne du Soleil, la montagne de Cristal et finit en un point situé à 150 (à l'ouest) du Nil : l'axe ainsi tracé mesure 600 milles¹.

En vérité, les prédécesseurs de ce prince ont régné sur beaucoup d'autres régions environnantes qu'ils ont perdues avec le temps mais dont ils gardent le titre quoiqu'elles soient passées dans d'autres mains. C'est ainsi que dom Álvaro s'intitule² : Roi de Congo et des Ambundo³ et de Matamba et de Quissama⁴ et d'Angola et d'Angoi⁵ et de Cacongo⁶ et des sept royaumes de Congo dia Mulaza⁷ et des Pangelungo⁸ et Seigneur du fleuve Zaïre et des Anzique et d'Anzicana et de Loango, etc.

Provinces du royaume de Congo.

Le royaume se divise en six provinces nommées Bamba, Sogno, Sundi, Pango, Batta et Pemba⁹. Celle de Bamba, la plus grande et la plus riche, est gouvernée par dom Sebastião Mani Bamba, cousin du roi dom Álvaro¹⁰, mort récemment. Elle est située le long du littoral, depuis le fleuve Ambriz, en direction du sud, jusqu'au fleuve Coanza. De nombreux seigneurs en dépendent, dont les principaux sont : dom António Mani Bamba, frère de dom Sebastião et vice-gouverneur, Mani Lemba, Mani Dandi, Mani Bengo, Mani Luanda, qui est à la tête de l'île de Luanda, Mani Corimba, Mani Coanza, Mani Cazzanzi¹¹. Tous ces seigneurs exercent leur autorité sur la partie côtière du pays. À l'intérieur, du côté de l'Angola, on cite les Ambundo¹² qui relèvent également de Mani Bamba : ce sont Angazi¹³, Chinghengo¹⁴, Motollo¹⁵, Cabonda et beaucoup d'autres de rang moins élevé. Remarquez que le mot

mani signifie «seigneur¹» et que la seconde partie des noms désigne le pays, la seigneurie. Ainsi, par exemple, Mani Bamba signifie «seigneur de la région de Bamba» et Mani Corimba «seigneur de Corimba», Corimba étant une partie de Bamba, et ainsi pour les autres seigneurs.

Au sud, la province de Bamba confine à l'Angola, et au levant, vers le lac Aquelunda, au territoire de Quissama, qui forme une république divisée entre beaucoup de seigneurs indépendants, n'obéissant ni au souverain de Congo ni à celui d'Angola. Après avoir longtemps combattu Paulo Dias, ces seigneurs se sont soumis à lui, pour éviter de tomber sous le joug du roi d'Angola. Dias se fait aider par eux dans sa lutte contre ce dernier².

Bamba, comme on l'a dit, est la principale province du Congo; elle est la clé du royaume, son bouclier, son épée, sa défense, son bastion devant l'ennemi. Elle résiste en effet à toutes les rébellions qui éclatent aux frontières; ses habitants sont valeureux, toujours prêts à porter les armes, à repousser les ennemis venant de l'Angola. Chaque fois qu'il en est besoin, le roi recourt à eux pour réprimer tout soulèvement dans d'autres provinces. Dans cette seule province, qui n'est que la sixième partie du royaume, mais bien la meilleure et la plus forte, le roi peut, en cas de nécessité, rassembler une armée de 400 000 guerriers³.

La ville principale est située dans la plaine qui s'étend entre les fleuves Loge et Ambriz, à 100 milles de la mer. Elle s'appelle Banza, ce qui est le nom commun désignant toute localité où réside le seigneur⁴. Dans cette province commencent les montagnes qui s'étendent en direction de l'Angola et où se trouvent

les mines d'argent et d'autres métaux. C'est un territoire très riche, pour diverses raisons : sur ces côtes, on récolte les coquillages qui servent de monnaie dans le royaume; c'est là que se fait le plus grand trafic d'esclaves : ils sont amenés d'Angola, les Portugais en achètent chaque année plus de 5000 têtes qu'ils vont revendre de divers côtés¹.

Les habitants de la province de Bamba sont les plus valeureux guerriers de tout le royaume. Il s'arment d'épées importées du Portugal, qui sont longues et larges comme celles que portent les Slavons. On trouve parmi eux des hommes vigoureux, capables, d'un seul coup de leur épée, de trancher un esclave en deux ou de couper la tête d'un taureau. Mieux encore – et cela semblera incroyable : un de ces hommes forts a pu soutenir sur les bras, jusqu'à ce qu'il fut complètement vide, un tonneau de vin, contenant un quart de pièce et qui pouvait donc peser 325 livres environ. Outre l'épée ils portent aussi l'arc et les flèches – ils sont très adroits et très rapides pour tirer – ainsi que le long bouclier de *dante* dont nous avons parlé précédemment, à propos des Anzique.

Animaux de la région de Bamba.

Parmi les animaux que l'on rencontre dans cette province, il y a d'abord les éléphants. On en trouve certes dans tout le Congo mais principalement dans la région de Bamba, plus riche que les autres en forêts, en pâturages, en eau – de nombreux fleuves l'arrosent, on l'a dit. Ce pays convient donc bien pour nourrir ces animaux, qui sont d'une taille énorme. Lopes racontait qu'il avait mesuré à plusieurs reprises les empreintes laissées dans la poussière par les pieds des éléphants :

l'une d'elles avait un diamètre de quatre emfans. On peut juger de la grandeur du corps de cet animal d'après de telles empreintes (de forme circulaire), que l'on désigne par les mots *malo manzao*¹, c'est-à-dire « pied d'éléphant ». Au Portugal, en Italie, en Allemagne, on a vu, à notre époque, des éléphants d'une taille beaucoup moindre : c'étaient des bêtes jeunes, qu'on avait amenées chez nous à l'âge le plus tendre afin de pouvoir les apprivoiser. On compte que là-bas les éléphants vivent 150 ans et continuent à croître jusqu'à ce qu'ils aient atteint la moitié de cet âge. En concordance avec cette vérité, Lopes ajoutait qu'il avait vu et pesé des dents d'éléphant (car ce ne sont pas des cornes comme le croient certains) dont le poids allait jusqu'à 200 livres, à 12 onces la livre².

Dans l'idiome du Congo, une défense d'éléphant se dit *mene manzao*³, c'est-à-dire « dent d'éléphant »; un éléphanton s'appelle *moana manzao*⁴, c'est-à-dire « enfant d'éléphant ». Les oreilles sont plus larges qu'un bouclier turc de grand modèle; de forme ovale, avec la partie la plus étroite vers les épaules, elles ont une longueur de six emfans. Pour chasser les mouches, les éléphants se servent de leur oreilles, de leur trompe et de leur queue. On a écrit qu'en fronçant la peau, ils peuvent également tuer les mouches aux endroits qu'ils ne peuvent atteindre ni avec les oreilles ni avec la trompe ni avec la queue. Celle-ci est garnie de crins ou soies, gros comme des joncs ou des tiges de sparte, d'un noir luisant. Les crins des vieux éléphants sont plus beaux, plus forts, plus estimés que ceux des jeunes; on en fait des colliers tant pour les hommes que pour les femmes de la noblesse⁵, en Angola et chez les Ambundo, qui sont leurs voisins. Les crins sont recherchés

pour leur beauté, leur rareté – ils proviennent d'animaux tellement énormes –, leur solidité : ils sont comparables à des cordes, au point qu'un homme, si grande que soit sa force, ne pourrait les rompre à la traction, mais se blesserait les mains.

Aussi se trouve-t-il beaucoup d'hommes qui guettent les éléphants¹. Dès qu'ils les voient s'engager dans quelque sentier étroit et raide, ils se précipitent derrière eux et leur coupent la queue avec un couteau bien affilé. À cause de l'étroitesse du lieu, la bête ne peut faire demi-tour pour se venger ni atteindre l'ennemi de sa trompe. Voilà ce que l'on fait pour se procurer uniquement les crins dont un seul se troque contre deux ou trois esclaves.

D'autres chasseurs, agiles et courageux, confiants dans la rapidité de leur course, attaquent les animaux de derrière, par ruse, pendant qu'ils paissent, et essaient de leur couper la queue d'un coup, puis ils s'enfuient en faisant des zigzags. L'éléphant, avec sa taille énorme, est rapide en ligne droite, parce qu'il fait des pas très longs, encore que lents : en plaine, ils court plus vite qu'un cheval vigoureux; mais les détours lui font perdre du temps et les chasseurs peuvent se mettre en sécurité. Cependant, plusieurs d'entre eux ont été atteints et tués par les éléphants qui parvenaient à les attraper directement.

Mal informés, les anciens ont écrit que les éléphants ne pouvaient se coucher, mais qu'ils s'appuyaient contre des arbres [pour dormir] : ceux-ci étant sciés par des chasseurs, les animaux, déséquilibrés, s'écroulaient sur le sol avec l'arbre et on les prenait, ainsi terrassés. Mais messire Duarte assurait que les éléphants peuvent se coucher, s'agenouiller, se dresser sur deux pattes contre un arbre, pour en manger le feuillage ou

pour boire l'eau qui se trouve parfois dans les creux. Il affirmait que ces animaux ont des jointures comme tous les autres, mais qu'elles sont autrement placées. Ainsi, il semble que les membres antérieurs n'aient pas plus de deux jointures.

Lorsqu'ils passent, ils ont l'habitude de renverser et de déraciner les gros arbres en les poussant de l'épaule et de tout le dos. Quant aux petits, ils les saisissent entre leurs deux dents, les tordent et les arrachent pour en manger le feuillage. Il arrive parfois qu'ils s'y cassent une dent. Aussi rencontre-t-on dans la brousse des éléphants édentés. Ils mâchent avec leurs dents courtes, qui n'apparaissent pas comme les deux longues défenses. Pour porter la nourriture à la bouche, ils se servent de la trompe comme d'un bras et d'une main. D'ailleurs l'extrémité de la trompe forme presque des doigts et l'éléphant peut ainsi prendre de menues choses, comme des noisettes, des brins de paille, du grain, et se les porter à la bouche, ainsi que moi, Filippo, je l'ai vu faire à Lisbonne.

Les femelles portent leur produit pendant deux ans, pas plus. L'éléphanteau ne peut s'élever vite : ce n'est que tardivement qu'il croît, qu'il cesse de téter et qu'il peut se nourrir par lui-même. La mère nature y a pourvu en faisant que les femelles ne soient fécondées que de sept en sept ans.

Leur peau est incroyablement dure; épaisse de quatre doigts, on ne peut la percer même d'un coup d'arquebuse. Lopes racontait qu'on tira un jour sur un éléphant avec une petite bombarde qu'on appelle *petreeraa*¹, sans le blesser; l'animal avait cependant reçu de graves contusions et il alla mourir à trois journées de marche, tuant, dans sa furie, plusieurs esclaves qu'il rencontra en chemin.

Les habitants ne savent pas dresser ces animaux, dont ils pourraient cependant tirer beaucoup de profit et qui leur seraient très utiles pour le transport des marchandises et pour d'autres usages. Pour capturer les éléphants, on creuse des fosses très profondes aux endroits où ils ont coutume de paître.

Ces fosses sont étroites dans le fond et s'élargissent dans la partie supérieure, de façon que rien ne puisse aider à s'en échapper les bêtes qui y sont tombées. Pour que les éléphants ne s'aperçoivent pas du piège, on couvre les fosses de terre, d'herbes et de feuillage : lorsque l'animal passe dessus, il s'abat dans le trou.

Dans la région du fleuve Coanza, Lopes a vu de ses propres yeux, disait-il, cette chose extraordinaire : un éléphanteau, conduit par sa mère, était tombé dans une de ces fosses; la mère ne put l'en faire sortir malgré tous ses efforts; alors, elle combla la fosse, enterrant son enfant sous un amas d'herbes, de souches, de branchages : elle préférait le tuer elle-même que l'abandonner aux mains des chasseurs et laisser ceux-ci jouir de leur prise. Cette mère aimante ne s'était pas laissé effrayer par les cris, le vacarme des hommes qui l'encerclaient, ni par le tir d'armes diverses. Confiante dans sa force, du matin au soir, elle s'épuisa en efforts pour dégager son petit et quand elle vit que tout était vain, elle employa le moyen que l'on vient de décrire.

L'éléphant est doux; très sûr de sa vigueur, il est sans peur; il ne fait aucun mal à qui ne l'importune pas. Il passe à côté des maisons sans causer aucun dommage. Rencontre-t-il des hommes en chemin, s'il n'a pas été molesté, il se contente de les soulever doucement en l'air à quelque hauteur avec sa trompe.

Les éléphants aiment beaucoup l'eau. Si on veut en voir, on s'approche des fleuves et des lacs où ces animaux ont coutume de se retrouver à midi pour boire, se rafraîchir. Ils entrent dans l'eau à mi-corps et s'arrosent le reste du corps au moyen de leur trompe qu'ils emplissent d'eau. Comme on l'a dit, ils vivent en très grand nombre dans le royaume de Congo, grâce à l'abondance des gués et des pâturages.

Ainsi Lopes affirmait-il que dans une petite vallée fraîche, en allant de Cassange à Luanda, il en avait vu environ cent réunis, adultes et petits suivant leur mère (c'était la première fois qu'il voyait des éléphanteaux). Il faut savoir que les éléphants vivent en troupeaux comme les vaches, les chameaux et d'autres animaux semblables, d'un naturel doux, et non en solitaires, comme les lions et d'autres bêtes féroces. Dans ces régions, l'ivoire est abondant. Lopes considérait qu'il y avait deux raisons à cela : d'une part le nombre des éléphants y est considérable, d'autre part, auparavant, on ne faisait pas cas de cette matière. Elle a de la valeur seulement depuis que les Portugais ont commencé à faire du commerce là-bas. L'ivoire se trouve dans la brousse en telles quantités, qui se sont accumulées pendant de longs siècles, que maintenant encore il se vend à bon marché¹.

On ne connaît pas dans ces pays d'animal aussi grand que l'éléphant. On ne sait pas non plus si le rhinocéros, qui est son égal et qu'on appelle *bada* dans les Indes, vit là-bas. Cependant on sait que dans le pays des Anzique, on transporte quelques-unes de ces cornes, très estimées, qui leur poussent sur le nez et qu'on emploie pour diverses maladies. Aussi peut-on croire qu'il s'en trouve un certain nombre dans ces régions².

Dans le pays des Anzique, on rencontre des lions semblables à ceux qui vivent dans diverses parties du monde, mais ils ne fréquentent pas la province de Bamba. Par contre, on trouve là des tigres¹ en très grand nombre; ils sont pareils à ceux de Florence qu'a vus Lopes et dont il attestait qu'ils étaient vraiment des tigres. Il rapportait un trait curieux de leurs mœurs : c'est qu'ils n'attaquent que les Noirs, jamais les Blancs. Il est arrivé que, la nuit, alors que des Noirs et des Blancs dormaient, des tigres tuent et dévorent les premiers, faisant grâce aux autres. Lorsqu'ils ont faim, ne trouvant pas de quoi vivre dans les champs, ils ne craignent pas de venir enlever du bétail jusque dans les cours des maisons. Ils s'attaquent de la même façon à tous les animaux. Dans l'idiome de ce pays, ils portent le nom de *engoi*². Aussi féroces que le lion, ils poussent des rugissements pareils aux siens et lui ressemblent en tout, sauf pour la couleur : la robe du tigre est tachetée, celle du lion unie.

Pour prendre et tuer les tigres, on procède de diverses façons. Outre ce qui a été dit plus haut, on les empoisonne avec du sublimé ou un autre poison, mélangé à de la viande ou bien on tend des nœuds [coulants] et des lacs, fixés à des troncs, avec une chevrette comme appât : le fauve, en quête de nourriture, se fait prendre au piège [et tuer] à coups de flèches ou de piques, ou avec des arquebuses.

Ce fauve est l'ennemi de l'homme noir, du petit et du gros bétail. Cependant, messire Duarte racontait qu'il avait reçu un jeune tigre, âgé de quinze jours et élevé au lait de chèvre. Devenu grand, le tigre le suivait comme un chien; il était apprivoisé mais ne se laissait toucher de personne, si ce n'est de



Le zèbre,
animal sauvage.

son maître : il rugissait, se courrouçait, faisait des yeux redoutables. Par la suite, le tigre égorga un chien de la maison, puis un zèbre, deux animaux qui étaient chers au maître. Voyant que la bête devenait dangereuse, Lopes l'abattit d'un coup d'arquebuse.

Il nous a rapporté aussi que, dans ce pays, on tient pour poison mortel les moustaches du tigre; celui qui en absorbe meurt comme de la rage¹; aussi le roi châtie-t-il quiconque lui apporte une peau de tigre à laquelle manquent les moustaches.

Un autre animal qui vit dans ces régions, comme d'ailleurs aussi dans certaines provinces de Berbérie² et d'Afrique, est le zèbre³. Quoiqu'il ait tout à fait l'apparence d'une mule de grand taille, ce n'en est cependant pas une, car il engendre. Sa robe, vraiment singulière, fait du zèbre un animal excep-

tionnel : de l'échine au ventre, le poil forme des bandes de trois couleurs, c'est-à-dire noires, blanches et brunes, larges de trois doigts et faisant chacune le tour du corps. Le cou et la tête, la crinière, qui n'est pas longue, les oreilles et les pattes sont rayées de la même façon, les couleurs se présentant toujours dans le même ordre : le blanc puis le noir, en troisième lieu le brun, de nouveau le blanc et pour finir, le brun. Comme la mule, le zèbre a la queue brillante, d'un noirâtre mal teint. Les pieds et les sabots sont ceux d'une mule. Le port est joli et agréable, à la façon du cheval. Son allure est admirablement légère et sa course rapide, au point qu'au Portugal et en Castille aussi, pour exprimer une extrême célérité, on dit : rapide comme le zèbre.

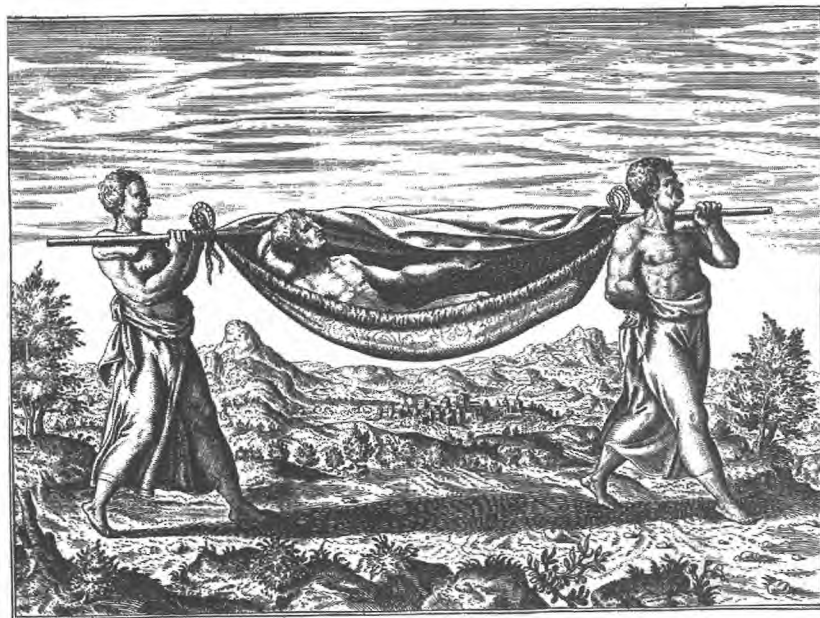
Ces animaux mettent bas chaque année. Ils sont en quantité innombrable, tous à l'état sauvage. Domesticqués, on pourrait les utiliser pour courir, pour tirer, tant à la guerre que dans tous les autres emplois que l'on fait des meilleurs chevaux. Il semble donc que la mère nature ait pourvu, dans chaque contrée, aux nécessités et aux commodités de l'homme, en mettant à sa disposition, pour que rien ne lui manque, diverses espèces d'animaux, d'aliments et différentes températures de l'air. Nulle part dans le royaume de Congo, on n'a de chevaux et on ne sait soumettre les bœufs au joug ni au bat pour se faire tirer ou porter, ni accoutumer le zèbre au frein ou à la selle ni utiliser d'une quelconque autre manière la force des animaux au profit de l'homme. Aussi, ces gens se sont-ils vus dans la nécessité d'employer les hommes comme bêtes de somme.

C'est ainsi qu'ils se font porter, soit en position couchée dans des sortes de litières¹, soit en position assise dans des



*Manière
de se déplacer.*

chaises, couverts contre le soleil ou protégés par une ombrelle. Les porteurs sont des esclaves ou des mercenaires. Celui qui veut aller vite emmène avec lui de nombreux esclaves : lorsque les premiers sont fatigués, d'autres prennent leur place et ainsi de suite, comme le font avec des chevaux les Tartares et les Perses. Ces porteurs, habitués à de tels efforts et se relayant fréquemment, courent aussi vite que des chevaux de poste au galop. Ces façons de se faire porter et de voyager, nous les avons représentées par des dessins, ainsi que le zèbre, le vêtement des femmes et des hommes, les soldats, les instruments qui servent à émettre des signaux sonores employés dans l'armée, et le palmier.



On rencontre d'autres animaux, plus petits que les bœufs de quelque quatre pieds¹. Ils sont de couleur rouge, avec des cornes de bouc, lisses et d'un noir luisant, dont on se sert, comme de celles du buffle, pour faire divers objets. La tête et le poil sont semblables à ceux du bœuf. La peau est très estimée : on l'exporte au Portugal et de là en Allemagne où on la tanne : on l'appelle *dante*. Le roi de Congo désirerait avoir des hommes capables de nettoyer et de préparer ces peaux pour en faire des armes de défense; cependant, ces gens les utilisent [sans les tanner] comme écus et boucliers, et elles résistent très bien aux coups des armes et surtout des flèches.

On tue ces animaux à l'arquebuse ou à l'arc. S'ils aperçoivent le chasseur, comme ils sont féroces et méchants, ils le piétinent et le frappent avec leurs pieds et leur museau – ils ne peuvent faire du mal avec leurs cornes – et le laissent à moitié mort ou le tuent tout à fait.

Les buffles sauvages ne manquent pas non plus, ils errent en nombre infini par les déserts des royaumes des Anzique² : de même, les ânes sauvages que les Grecs appelaient onagres³.

On trouve encore d'autres animaux qui portent le nom d'*empalanga*⁴ : ils sont de grande taille et ressemblent à des bœufs si ce n'est qu'ils tiennent la tête et le cou dressés. Les cornes sont fortement développées; elles sont recourbées, longues de trois palmes, partagées par des nodosités, aiguës à l'extrémité; on peut en faire de très belles cornes d'appel. Ils vivent dans les forêts mais ne sont pas nuisibles. De la peau du cou de ces animaux, on fait des semelles de souliers. La chair est comestible. Ils pourraient servir à tirer la charrue et à tous les travaux agricoles.

En outre, on trouve de nombreux troupeaux de vaches et de bœufs domestiques, des porcs domestiques et des sangliers¹, des troupeaux de moutons et de chèvres. Messire Duarte assurait que moutons et chèvres mettent bas deux ou trois ou quatre agneaux ou chevreaux à la fois, au moins deux, jamais un seul.

Les pâturages sont si gras, ajoutait-il, que les mères peuvent allaiter tous leurs petits, comme il a pu lui-même le vérifier dans ses propres élevages, où il possède un nombre considérable de ces animaux.

Il y a des loups², qui sont particulièrement friands d'huile de palme. Ils sont doués d'un excellent odorat, qualité que Virgile attribue aux chiens, «*odora canum vis*». Aussi flairent-ils l'huile de très loin et viennent-ils la voler, la nuit dans les huttes de paille, et à ceux qui en transportent en chemin, lorsqu'ils s'arrêtent pour dormir. Cette huile, comme on le dira, tirée du fruit des palmes, est épaisse comme du beurre et consistante. C'est extraordinaire de voir comment ces loups prennent avec les dents unealebasse pleine d'huile et l'emportent sur l'épaule, comme font les loups de chez nous avec les moutons.

On trouve également beaucoup de renards³, qui, comme ceux de nos régions, sont des voleurs de poules.

La province de Bamba est infiniment riche aussi en gibier : cerfs, daims, chevreuils, gazelles, que Lopes assurait avoir vus par hardes considérables⁴. Lapins et lièvres sont aussi très nombreux, car il n'y a pas de chasseurs pour les tuer.

On rencontre également, à l'état sauvage, beaucoup de civettes, que les Portugais appellent «[chats] d'Algazia»⁵. Les habitants les domestiquaient déjà avant l'arrivée des marchands portugais, pour en tirer le musc, qui délecte leur odorat. Et

dans la province du Manibatta, on prend aussi beaucoup de zibelines, blanches et très fines, appelées *incire*¹, mais ces peaux sont estimées à la valeur d'un esclave par pièce et personne ne peut en porter sans y être autorisé par le prince. Dans le pays des Anzique, on capture aussi des martres², dont on se fait des vêtements, comme nous le rapporterons en son lieu et place.

Des singes, des guenons et des animaux semblables, de différentes tailles et de toutes espèces, se rencontrent dans la région appelée Sogno, qui est riveraine du fleuve Zaïre. Certaines de ces bêtes sont très amusantes et constituent un passe-temps. Ce sont surtout les grands personnages qui s'en divertissent en les regardant, quoique dénuées de raison, imiter les allures, les façons de faire, les gestes des humains. Dans chacune des régions citées, on trouve de ces animaux en plus ou moins grande quantité.

Les couleuvres et serpents, sont d'espèces très étranges par rapport aux nôtres, et de taille énorme. On en voit de 25 palmes de longueur et de 5 de largeur, avec une gueule et un ventre si larges qu'ils peuvent avaler et ingérer un cerf ou un autre animal de même grandeur. Il s'agit du serpent appelé, c'est-à-dire «grand serpent d'eau» : il sort de l'eau pour se nourrir puis y rentre, vivant ainsi dans les deux éléments³.

Ces reptiles montent dans les branchages des arbres et guettent les animaux qui viennent paître aux alentours. Quand ceux-ci se sont suffisamment approchés, les serpents se laissent tomber sur eux, les enlacent de plusieurs tours de leur corps, les frappent de leur queue, puis, les étreignant et les mordant à mort, les emportent et les traînent dans quelque bois ou autre lieu solitaire, où ils les engloutissent lentement avec

toute la peau, les cornes et les sabots. Ainsi repus et alourdis de tant de nourriture, ils deviennent comme ivres et s'endorment : à ce moment-là, n'importe quel enfant pourrait les tuer. Cette réplétion dure cinq ou six jours, au bout desquels ils se cherchent une nouvelle proie. Ils changent de peau à des époques déterminées et c'est parfois après s'être ainsi gorgés de nourriture. Les peaux ainsi trouvées sont recueillies pour montrer la taille énorme des serpents. Les Noirs païens estiment fort la chair de cette espèce de serpents, ils la mangent rôtie et la préfèrent de beaucoup à celle des poules ou à d'autres viandes délicates.

Ils en ont en quantité lors des incendies des épaisses forêts, les serpents restés sur la terre étant grillés.

Il y a en outre des vipères¹, bien connues des habitants et tellement venimeuses que leurs morsures provoquent la mort en 24 heures, mais les Noirs possèdent des herbes qui guérissent de ces blessures. On trouve également certains autres animaux, de la taille d'un mouton et de la forme d'un dragon avec des ailes, une queue, une gueule allongée, garnie de plusieurs rangées de dents². Ils mangent de la chair crue. Ils sont de couleur verte et bleue et portent comme des écailles peintes sur la peau. Ils ont deux pieds. Les Noirs ont coutume de les adorer comme des dieux; ils en gardent quelques-uns comme merveilles et, vu leur rareté, ce sont les seigneurs qui les détiennent et les exposent à l'adoration des populations, tirant grand profit des offrandes qui leur sont faites.

On trouve aussi des caméléons : ils ont quatre pieds, naissent au sommet des rochers, vivent de vent et d'air³, ressemblent au lézard dont ils ont la grandeur, avec la tête pointue et la queue dentelée en scie. La plupart sont de couleur bleu foncé



*Animaux
du Congo.*

ou verte. Si on les observe un petit temps, on les voit passer par diverses couleurs. Ils se tiennent habituellement sur les hautes pierres et sur les arbres, afin de prendre le vent dont ils se nourrissent. D'autres serpents venimeux sont ceux qui portent à l'extrémité de la queue une boule ressemblant à une sonnette et qui en fait le bruit¹. La nature a peut-être fait cela à dessein, afin que l'on puisse se garder de ces serpents. Il se trouve que cette sonnette et la tête constituent un excellent remède pour la fièvre et les palpitations de cœur.

Telles sont les espèces d'animaux terrestres que l'on rencontre dans ces régions, certaines étant d'ailleurs communes à plusieurs pays.

Parlons maintenant des oiseaux et d'abord des autruches qui tiennent la première place par la taille¹. On les trouve dans les régions de Sundi et de Batta en direction des Muzombos². Leurs petits éclosent à la chaleur du soleil. Les plumes servent à faire des insignes et des étendards de guerre. Mêlées à des plumes de paon, on les dispose en forme d'ombrelle. Puisque nous en sommes venus à parler de paons³, disons qu'on en élève, en Angola, dans un bois entouré de murailles; le roi ne permet à personne d'autre d'en posséder, car leurs plumes servent d'insignes de la royauté⁴. Les histoires anciennes nous rapportent qu'Alexandre le Grand avait fait de cet oiseau, lorsqu'on le vit pour la première fois en Europe, un objet d'importants privilèges.

Il y a aussi des coqs, dit coqs d'Inde, et des poules, des oies, des canards de toutes espèces, tant sauvages que domestiques⁵, des perdrix⁶ en telle quantité que les enfants les prennent au lacet. On voit encore d'autres oiseaux comme les faisans qu'on appelle «gallignoles⁷», les pigeons⁸, les tourterelles⁹, les passereaux à qui on donne le nom de becfigues¹⁰ et qui sont innombrables, des oiseaux de proie comme les aigles royaux¹¹, les faucons¹², les autours¹³, les éperviers¹⁴ et beaucoup d'autres, que d'ailleurs les habitants n'utilisent pas pour la chasse.

Également des oiseaux de mer, comme ceux que les Portugais nomment pélicans¹⁵ : ils sont blancs, de grande taille, nagent sous l'eau et ont un gosier si large qu'ils avalent un poisson entier; de plus, ces oiseaux ont l'estomac si fort et ont une telle chaleur naturelle qu'ils digèrent des poissons entiers; leur peau est tellement chaude que les habitants du pays s'en

servent comme moyen de réchauffement en cas de froideur d'estomac; aussi est-elle fort estimée.

Nombreux sont aussi les aigrettes blanches¹ et les hérons gris² qui vivent dans ces marais – on les appelle royaux. Il y a d'autres oiseaux encore, qui ressemblent à des grues : de la grandeur des cigognes, ils sont très beaux à voir avec le bec et les pieds rouges, la plupart des plumes rouges et blanches, quelques-unes gris foncé³. Les gens du pays les appellent flamants par analogie. La chair de ces oiseaux se mange.

Diverses espèces de perroquets se rencontrent également : les uns sont grands de plumage gris, très parleurs, les autres sont petits, verts et ne parlent guère⁴. Notons aussi de petits oiseaux que l'on nomme chanteurs, plus grands que les canaris, de bec et de plumage rouges; d'autres, verts avec les pattes et le bec noirs, quelques-uns tout blancs, et d'autres gris et d'autres tout noirs : le chant de ceux-ci est le plus doux de tous, – on dirait presque qu'ils parlent en chantant; d'autres encore, multicolores⁵. Tous ces oiseaux chantent diversement, si bien que les seigneurs de ce pays, depuis les temps anciens, les ont toujours tenus en cage et appréciés grandement pour leur chant.

CHAPITRE IX

De la province de Sogno qui est la contrée du fleuve Zaïre & de Loango.

Cette région¹ s'étend, du fleuve Ambriz jusqu'à 7° 30' en direction du nord, au travers des fleuves Lelunda et Zaïre; elle finit ainsi aux roches qui ont été appelées Roches Vermeilles, situées aux confins du royaume de Loango. Au milieu de la province de Sogno se trouve une localité de même nom où réside le gouverneur.

Les seigneurs qui y exercent l'autorité s'appellent Mani Sogno, c'est-à-dire «seigneurs de Sogno» : ils appartiennent habituellement à la maison royale. L'actuel gouverneur se nomme dom Diogo Mani Sogno; il a sous lui beaucoup d'autres seigneurs de moindre importance et aussi d'autres provinces, annexées à sa juridiction mais autrefois indépendantes, comme le sont les peuples de Mombalas², région plus proche de la capitale du Congo.

Au-delà du Zaïre, vers le nord, se trouvent la province du Palmar³; c'est-à-dire «de la palmeraie», ainsi nommée à cause du grand nombre de palmiers qui y croissent, ainsi que [les

adorent ce qu'il leur plaît d'adorer, tenant pour dieu principal le soleil, élément mâle, et la lune, élément femelle¹; pour le reste, chacun se choisit son idole qu'il adore en toute liberté. Ces gens embrasseraient facilement la foi chrétienne; beaucoup d'entre eux déjà, qui habitent aux confins du Congo, se sont convertis au christianisme. Les autres, faute de prêtres et de personnes capables de leur enseigner la véritable doctrine, restent dans leur aveuglement.

CHAPITRE X

De la troisième contrée appelée Sundi.

Cette province¹ est la plus proche de la capitale du Congo, nommée São Salvador. Elle commence, hors du territoire de celle-ci, à une distance de 40 milles et s'étend jusqu'au fleuve Zaïre et au-delà, dans la partie qui porte le nom de Cataracte² – nous en avons parlé plus haut. En remontant le fleuve, elle comprend les deux rives; vers le nord, elle confine ainsi à l'Anzicana et aux Anzique; vers le sud, elle va à la rencontre du fleuve Zaïre jusqu'à son confluent avec le Bancare³ et, par les rives de celui-ci, jusqu'au pied des monts de Cristal. Le chef-lieu de la province, qui porte le même nom, c'est-à-dire Sundi, et où réside le gouverneur, se trouve aux confins de la juridiction de Pango, à une journée de la chute du fleuve vers le sud⁴.

Cette province tient le premier rang et est en quelque sorte le domaine patrimonial de tout le royaume de Congo. Aussi est-elle toujours gouvernée par le fils premier-né du roi et par les princes à qui est destinée la succession du royaume, comme cela se fit au temps du premier roi chrétien, qui se nommait

dom João : son fils aîné, gouverneur de Sundi, qui s'appelait dom Afonso, lui succéda. Depuis lors, les rois se sont toujours conformés à cette coutume de confier le gouvernement de Sundi aux princes qui doivent les remplacer sur le trône. Ainsi, le roi actuel, qui se nomme dom Álvaro, gouvernait cette province avant la mort de son père, dom Álvaro; on lui donnait le nom de Mani Sundi. Il faut noter que, dans tout le royaume de Congo, absolument personne ne possède de biens propres, dont il puisse disposer et qu'il puisse léguer à ses héritiers. Tout appartient au roi qui répartit les charges, les richesses, les terres selon son bon plaisir. Les fils du roi sont eux-mêmes soumis à cette loi.

Pour cette raison, si quelqu'un ne lui paie pas chaque année le tribut, le roi lui enlève son pouvoir et le donne à un autre. C'est ce qui arriva au roi actuel, quand il était gouverneur, à l'époque où messire Duarte vivait à la cour. Comme il était très libéral et d'une magnificence démesurée, faisant des cadeaux à ses vassaux, il ne put s'acquitter des impôts dont il était redevable. Le roi le priva de sa rente, le destitua de ses fonctions et ne lui accorda plus sa faveur, qui, dans cet idiome, se dit *tambocado*¹; nous traiterons ce sujet d'une façon complète dans une autre partie de notre livre.

De nombreux seigneurs relèvent du gouverneur de Sundi. Les habitants commercent avec les régions voisines, vendant et troquant du sel, des étoffes de diverses couleurs, importées des Indes et du Portugal, des coquillages qui servent de monnaie. En échange, ils reçoivent des étoffes de palme, de l'ivoire des peaux de zibelines et de martres et des ceintures faites de feuilles de palmier, qui sont fort estimées dans ces régions.

On y trouve beaucoup de cristaux, diverses espèces de métaux. C'est surtout le fer qui est recherché par les habitants car ils en font des couteaux, des armes, des haches et d'autres instruments de ce genre, nécessaires et utiles à l'homme. Par contre les autres métaux sont considérés par eux comme inutiles.

CHAPITRE XI

De la quatrième province appelée Pango.

Anciennement, cette région constituait un royaume indépendant, ayant son propre gouvernement. Au nord, elle confine à la province de Sundi, au sud à celle de Batta, à l'ouest au comté de Congo, à l'est aux montagnes du Soleil. Son chef-lieu, résidence du gouverneur, porte le même nom; il est situé sur la rive occidentale du fleuve Barbela¹, et anciennement s'appelait Pangelungos, nom qui, avec le temps, s'est altéré en Pango. Le Barbela traverse la province par le milieu. Ce cours d'eau provient du grand lac qui donne naissance au Nil et d'un autre lac plus petit, appelé Achelunda; il se jette dans le Zaïre. Quoique Pango soit la province la moins étendue de toutes, elle ne paie pas un tribut moindre.

Elle fut conquise après la province de Sundi et devint vassale des souverains de Congo. Maintenant, il n'y a plus aucune différence de langue ni de mœurs. Le gouverneur actuel se nomme dom Francisco Manipango. Il appartient à la plus ancienne noblesse des seigneurs du Congo. On l'appelle toujours à siéger dans les conseils d'État, à cause de son âge déjà

avancé et de sa grande prudence. En effet, il y a plus de cinquante ans qu'il gouverne la province sans provoquer de plaintes et sans jamais avoir été destitué par le roi. Le commerce qui se fait dans cette province est pareil à celui de Sundi.

CHAPITRE XII

De la cinquième qui s'appelle Batta.

Au nord, cette province confine à Pango; à l'est, sa limite traverse le fleuve Barbela et atteint les monts du Soleil ainsi que le pied des montagnes de Salpêtre; au sud, partant de ces montagnes, elle passe par le confluent du Barbela et du Cacinga¹ pour arriver au mont Brûlé².

Telles sont les limites de Batta. Le chef-lieu, résidence du gouverneur, se nomme également Batta³. Autrefois, il s'appelait *Aghirimba*⁴; le nom s'est ensuite altéré et est devenu Batta. Ce fut anciennement un grand et puissant royaume, il s'est uni librement, spontanément, sans guerre, au royaume de Congo, peut-être à cause de dissensions entre les grands. Cela lui vaut des privilèges et des libertés, qui l'avantagent par rapport aux autres provinces. Ainsi, la charge de gouverneur est toujours confiée à quelqu'un qui est du sang des rois de ce pays, sans considération particulière pour l'un ou pour l'autre : peu importe qu'il s'agisse d'un aîné ou d'un puîné, pourvu que ce soit bien un descendant de la race, de la lignée royale. La charge n'est pas héréditaire; le roi de Congo, comme on

l'a dit, l'attribue selon son bon plaisir, afin d'éviter que les gouverneurs, par la succession ou la rébellion, n'usurpent le pouvoir absolu.

Le gouverneur de Batta siège plus près du roi que n'importe quel gouverneur ou seigneur de Congo; il est le second personnage du royaume et personne ne peut, par décret, contredire ses avis, chose que l'on peut faire pour n'importe quel autre seigneur. Si la lignée des souverains de Congo venait à s'éteindre, c'est à lui que reviendrait la succession. Il s'appelle dom Pedro Manibatta.

Parfois, il mange à la table du roi, occupant un siège moins élevé; c'est là une faveur qui n'est concédée à aucun autre seigneur du Congo ni même aux fils du roi¹. Sa cour et sa suite ne sont guère moins importantes que celles du roi; il se fait précéder de joueurs de trompe, de timbale et d'autres instruments, comme il convient à un souverain. Les Portugais l'appellent communément prince de Batta, puisque, comme on l'a dit, si la succession du roi de Congo venait à faire défaut, c'est à quelqu'un de son sang qu'elle reviendrait.

Le gouverneur de Batta ne cesse de guerroyer contre les païens des confins. Il peut rassembler environ 70000 ou 80000 hommes capables de combattre. Comme il se trouve en état de guerre permanent avec ses voisins, la liberté lui a été accordée d'avoir des arquebusiers recrutés parmi ses vassaux indigènes, alors que le roi de Congo ne permet à aucun autre gouverneur ni même à ses fils d'avoir des arquebusiers nés dans le pays – il admet uniquement des Portugais.

Messire Duarte avait demandé l'une ou l'autre fois au roi pour quelle raison il n'autorisait pas les autres gouverneurs à

avoir près d'eux des arquebusiers. Le souverain lui répondit que, si par hasard ses vassaux se révoltaient contre lui avec 1000 ou 2000 soldats ainsi armés, il ne lui serait pas possible de leur résister. Nous avons dit que le privilège d'avoir des arquebusiers de sa propre province n'avait été octroyé qu'au prince de Batta. Il convient de savoir que le roi n'accorde ce droit que contraint par la nécessité. En effet, à l'est de Batta, au-delà de la montagne du Soleil et de la montagne de Salpêtre, sur la rive orientale et la rive occidentale du Nil, et aux confins de l'empire du Moenhe Muge vit un peuple que les gens du Congo appellent Jaga¹, mais qui, dans son propre pays, est nommé Agag², extrêmement féroce et belliqueux, adonné aux armes, aux brigandages, toujours occupé à des incursions dans les territoires voisins, parfois dans celui de Batta. Aussi faut-il être constamment sous les armes, rester sur ses gardes et avoir à sa disposition des arquebusiers pour se défendre.

Le prince de Batta a sous lui beaucoup de seigneurs. Les naturels de sa province portent le nom de Monsobo³; leur langage leur permet de comprendre les habitants du Congo et réciproquement. Ce sont des gens plus rudes que les Mocicongo. Les esclaves qu'on amène de là se montrent fort obstinés.

Le commerce est identique à celui des autres provinces que nous venons de décrire, mais le revenu, le profit que le roi tire de Batta monte au double de celui qu'il tire des deux provinces précédemment citées.

CHAPITRE XIII

De la sixième & dernière appelée Pemba.

Elle est située au cœur, au milieu du royaume de Congo, entourée et enfermée par les provinces décrites précédemment. Son gouverneur s'appelle dom Antonio Manipemba, second fils du feu roi Álvaro et frère du roi actuel. C'est parce que son père l'aimait tendrement qu'il lui attribua cette province, ne pouvant rien lui donner de plus précieux, si ce n'est le royaume lui-même, qu'il eut d'ailleurs désiré lui laisser, parce que le puîné était plus semblable à sa propre nature que l'aîné, mais cela n'était pas compatible avec la loi du royaume, lequel n'aurait pas donné son consentement.

Cette région est donc le centre de l'état de Congo, le lieu d'origine¹ des anciens rois, la terre où ils naquirent; là se trouvent le siège et la tête des autres principautés; c'est pour cela qu'y fut fixée la capitale de tout cet empire, au sujet de laquelle nous fournirons une information complète dans les pages qui vont suivre.

Le gouverneur de la province de Pemba réside dans une localité de même nom, située au pied du mont Brûlé, le long

du fleuve Loge, qui prend sa source dans le lac et traverse la région de Bamba pour aller se jeter dans la mer.

Les courtisans, les seigneurs et les serviteurs du roi de Congo ont leurs biens, leurs possessions, leurs domaines dans cette province, à cause de la proximité de la cour, de la facilité d'amener à celle-ci les victuailles et les autres choses. Quelques-uns de ces seigneurs, surtout dans la région qui confine à la province de Bamba décrite ci-dessus, ont à combattre et à se défendre contre les populations de Quissama¹, parce qu'ils en sont les plus proches voisins. Ces populations, comme on l'a dit, se sont rebellées contre le roi de Congo et prétendent se gouverner librement².

Nous terminerons ici le premier livre, qui consiste dans la description du royaume de Congo en général, de ses confins et de toutes ses provinces en particulier. Il nous reste à poursuivre dans le second livre : on y traitera de l'emplacement de la capitale, de son territoire, des débuts, lorsque ce roi se fit baptiser, de ses mœurs, de sa cour, des autres conditions particulières au gouvernement civil et militaire de ces populations. Nous décrirons ensuite les royaumes voisins, toutes les régions situées vers le sud, jusqu'au cap de Bonne-Espérance et, au-delà, les côtes et les pays qui bordent l'Océan, à l'opposite de l'Inde, puis, à l'intérieur des terres, les royaumes du Prêtre Jean. Nous toucherons aussi à la question du Nil, de sa naissance et de son origine, des causes de ses crues extraordinaires, qui passent pour un miracle auprès des ignorants.



[LIVRE SECOND]

CHAPITRE I

*De l'emplacement de la capitale
du royaume de Congo.*

Encore que la capitale du royaume de Congo soit d'une certaine façon comprise dans la contrée de Pemba, comme la ville et son territoire – dont le circuit peut être d'environ 20 milles – sont gouvernés par le roi en personne, considérons-les comme formant un district particulier. Cette ville a pour nom São Salvador¹; antérieurement, dans l'idiome du pays, elle s'appelait Banza, qui signifie d'une façon générale « cour, résidence du roi ou du gouverneur ». Elle est située à 150 milles de la mer sur une haute montagne presque entièrement de pierre – c'est de la pierre à bâtir –, avec cependant quelques veines de fer. En haut de la montagne s'étend un plateau complètement cultivé, bien fourni en hameaux et en villages; il mesure environ 10 milles de pourtour et plus de 100 000 personnes y habitent et y vivent².

Le terrain y est fertile, l'air frais, sain et pur³; on y trouve beaucoup de sources dont les eaux sont potables et ne font jamais de tort à la santé, en aucune saison⁴. Il y a beaucoup

d'animaux de toutes espèces. Le sommet est bien détaché et distinct de tous ceux qui l'entourent; aussi les Portugais l'appellent-ils *Oteiro*¹, ce qui signifie «sentinelle et hauteur singulière d'où l'on peut observer toute la campagne environnante»; il est vrai que les pentes sont escarpées et abruptes seulement du côté de l'est et de la rivière.

C'est pour deux raisons que les premiers seigneurs du royaume ont placé leur capitale sur l'éminence qu'on vient de décrire. D'abord, parce qu'elle est située au milieu de tout le royaume, presque en son centre, et que de là on peut envoyer rapidement du secours en toute région, puis, parce que l'emplacement est élevé, au bon air, naturellement sûr, et qu'on ne peut le forcer. On monte sur cette hauteur par la route royale, qui, en direction du littoral, s'allonge sur 150 milles. Elle est large, convenablement établie et tracée en lacets. Il y a cinq milles à couvrir pour arriver au sommet. À l'est, au pied de la montagne, coule une rivière où les femmes descendent pour laver leur linge : elles ont un mille de route à faire. De plusieurs côtés s'ouvrent des vallées plantées et cultivées. Comme c'est le lieu de résidence de la cour, aucune partie du territoire ne reste inculte².

La ville est bâtie dans un coin ou angle de ce sommet, exposée au sud. C'est dom Afonso, le premier roi chrétien, qui la ceignit de murs³. Il réserva aux Portugais un emplacement séparé, également entouré de murs. Il fit enclore de même son palais et les maisons royales, laissant au milieu de ces deux enceintes un grand espace libre où est construite l'église principale; devant celle-ci est aménagée une place. Les portes, tant des habitations seigneuriales que des maisons des Portugais,

donnent sur les côtés de l'église. À l'entrée de la place, quelques grands seigneurs de la cour ont leurs demeures. Derrière l'église, la place s'achève en une rue étroite et munie d'une porte. Sortant par celle-ci, on trouve beaucoup de maisons du côté de l'est. Hors des murailles qui entourent les habitations royales et la ville portugaise, nombreuses sont les constructions appartenant à divers seigneurs, chacun occupant, sans ordre, l'emplacement qui lui plaît, de façon à habiter à proximité de la cour. Aussi ne peut-on déterminer la superficie de cette ville, en dehors des deux enceintes, toute la campagne étant remplie de maisons rurales et de palais. Chaque seigneur, dans ses habitations, enclôt comme un village. Le pourtour de la ville portugaise mesure environ un mille, et celui du quartier royal autant. Les murs sont très épais. La nuit, les portes ne sont pas fermées ni même gardées.

Les eaux ne manquent pas dans tout ce plateau très élevé. Cependant, la cour et la ville portugaise s'approvisionnent à une fontaine constante, qui se trouve un peu plus bas, à une portée d'arquebuse, du côté du nord. L'eau est apportée en ville à dos d'homme par les esclaves, au moyen de vases en bois et en terre cuite et de calebasses¹.

Tout le plateau est fertile et cultivé. Il a des prés herbeux et des arbres toujours verts. Il produit des grains de diverses espèces; la principale et la meilleure s'appelle *luco*². Elle ressemble à la semence de sénevé, quoique en un peu plus gros. On l'écrase avec des moulins à main; il en sort une farine blanche dont on fait un pain blanc, sain, agréable au goût et qui ne le cède en rien au pain de froment, si ce n'est qu'avec celui-ci on célèbre la messe. De tels grains se trouvent en

abondance dans tout le royaume de Congo où ils croissent depuis peu de temps; la semence est originaire des bords du Nil, dans la région où ce fleuve emplit le second lac.

Il y a aussi le millet blanc appelé *mazza di Congo*¹, c'est-à-dire « grain du Congo », et le maïs, qui est le moins estimé et dont on nourrit les porcs; le riz n'a pas beaucoup de valeur non plus. Le maïs s'appelle *mazza Manputo*², c'est-à-dire « grain du Portugal », le Portugal portant en effet le nom de *Manputo*.

On trouve également diverses espèces d'arbres qui produisent énormément de fruits, au point que la plupart des habitants se nourrissent des fruits du pays, comme des cédrats, des limons, et particulièrement des oranges, très savoureuses, qui ne sont ni douces ni amères et n'incommodent nullement ceux qui en mangent. Messire Duarte racontait (pour montrer la fertilité du pays) qu'il avait vu un pépin de cédrat, conservé dans la pulpe et dans le cédrat lui-même, germer en quatre jours.

D'autres fruits sont ceux qu'on nomme *banana*. Nous pensons que ce sont les *musa* d'Égypte et de Syrie³, avec cette différence qu'au Congo le bananier atteint la taille d'un arbre; on le taille chaque année pour qu'il produise mieux. La banane est un fruit très odorant et fort nourrissant.

Différentes espèces de palmiers croissent aussi sur ces plateaux : l'une est le dattier⁴, l'autre est celle qui porte des noix d'Inde appelées *coccos*, parce qu'à l'intérieur se trouve une tête qui ressemble à un singe⁵. De là vient la coutume que l'on a en Espagne de crier « coccola » pour effrayer les enfants.

Il existe une autre espèce de palmier⁶, analogue aux précédentes et dont on tire de l'huile, du vin, du vinaigre, des fruits et du pain. L'huile se fait à partir de la pulpe du fruit;

sa couleur et sa consistance sont celles du beurre, quoiqu'elle soit plus verdâtre; elle a les mêmes usages que l'huile d'olive et le beurre; elle s'enflamme; elle peut servir à oindre le corps; elle est excellente en cuisine; on la tire du fruit, comme nous tirons l'huile des olives; on la cuit pour la conserver. Le pain se fait avec le noyau du fruit, qui ressemble à une amande, quoique plus dur; à l'intérieur, on trouve une moelle bonne à manger, saine, nourrissante. Tout ce fruit est vert, y compris la pulpe et se mange cru et rôti. On obtient le vin en perforant le sommet de l'arbre : une liqueur suinte, pareille à du lait; douce les premiers jours, elle devient aigre et avec le temps se transforme en vinaigre, qui sert à la salade. Mais le vin se boit frais, il est diurétique, au point que dans ce pays personne ne souffre de gravelle, ni de pierres dans la vessie; il enivre celui qui en boit avec excès; il est très nourrissant.

D'autres arbres produisent des fruits nommés *kola*¹, de la taille d'une pomme de pin et à l'intérieur desquels se trouvent d'autres fruits en forme de châtaigne, eux-mêmes contenant quatre pulpes séparées, de couleur rouge et incarnat. On garde ces fruits dans la bouche, on les mâche et on les mange pour apaiser la soif et donner de la saveur à l'eau; ils conservent et remettent l'estomac et sont surtout efficaces dans les maux de foie. Lopes disait qu'un foie de poule ou d'autre oiseau, déjà en putréfaction, aspergé du jus de ces fruits, redevenait frais et reprenait presque son état antérieur. Tous usent couramment de cet aliment, en très grande quantité; aussi est-ce une bonne denrée.

On rencontre d'autres espèces sauvages de palmiers qui portent divers fruits comestibles et dont les feuilles servent à

confectionner des nattes, à couvrir les maisons, tresser des paniers, des corbeilles et d'autres objets du même genre, dont on a besoin chaque jour.

D'autres arbres s'appellent *ogheghe*¹ les fruits qu'ils produisent ressemblent aux prunes jaunes, ils sont excellents à manger et odorants. On coupe des rameaux de ces arbres, on les plante si serrés qu'ils se touchent; ils prennent racine et, croissant, grossissant, forment des palissades et des murs autour des maisons. En posant ensuite des nattes, on aménage une clôture, une cour et ces sortes de treilles servent aussi à faire de l'ombre et à protéger de la chaleur du soleil.

Au milieu de ces clos, on construit des bâtiments en bois, couverts de paille et divisés en chambres commodés, toutes au rez-de-chaussée, car on n'élève pas de maisons à étage. Ces chambres sont revêtues de nattes très belles, finement travaillées et ornées de diverses manières. À ce sujet, il faut noter que si ces gens construisent ainsi, à la façon des bergers, ce n'est pas par défaut de matériaux : dans les montagnes du royaume de Congo, à beaucoup d'endroits, on trouve des pierres très fines, de diverses espèces, dont on pourrait tirer des colonnes, des architraves, des socles et d'autres grandes pièces selon le désir de celui qui voudrait bâtir. Lopes assurait même avoir vu certains blocs de dimensions telles qu'on aurait pu y tailler une église entière d'une seule pièce, et c'était la même espèce de pierre que celle de l'obélisque qui se dresse maintenant devant la porte du Peuple².

En outre, il y a les monts de porphyre, de jaspe, de marbre blanc et d'autres couleurs variées³, qu'ici à Rome nous appelons marbre de Numidie, d'Afrique et d'Éthiopie et dont on

voit quelques colonnes dans la chapelle grégorienne¹. Des monts sont aussi formés d'autres pierres granitées. Certaines, entre autres, sont merveilleuses : celles qui contiennent des hyacinthes. Ces pierres précieuses sont répandues comme des veines dans leurs pierres-mères. Lorsqu'on les en sépare, qu'on les en extrait, à la façon des fruits du grenadier, elles se divisent en grains, en menus fragments. Si quelqu'un voulait tailler dans la masse des colonnes ou des obélisques ou d'autres monuments de ce genre, on verrait briller, éparées, ces magnifiques gemmes.

On trouve encore d'autres pierres rares qui contiennent du métal et sont de différentes couleurs; ainsi, celles qui renferment du cuivre sont vertes, brillantes et lisses². On pourrait, de ces pierres, faire des statues et d'autres ouvrages d'une beauté singulière.

Ce ne sont donc pas les matériaux de construction qui manquent, puisque les montagnes abondent, où l'on trouve les pierres qu'on vient de citer et d'autres encore, comme peut-être nulle part ailleurs dans le monde entier. Outre cela, la chaux, les arbres pour les poutres, les animaux pour le transport et le trait, tout ce qui est nécessaire pour la construction existe dans ce pays. Ce qui fait défaut, ce sont les architectes, les tailleurs de pierres, les maçons, les maîtres de charpente et autres artisans de ce genre. Quand on édifia, dans ces régions, les églises, les murailles et d'autres constructions, on amena des ouvriers du Portugal.

On trouve le tamarinier³, le cassia⁴, le «cèdre⁵», poussant en telle quantité le long du fleuve de Congo qu'on pourrait en fabriquer d'innombrables navires – on l'emploie dans la

construction des maisons –, ainsi que d'autres arbres qui atteignent une hauteur et une grosseur énormes. Les jardins produisent toutes espèces de légumes et de fruits, comme diverses variétés de melons, les pastèques, les citrouilles, les choux et d'autres espèces semblables ainsi que plusieurs plantes qui ne poussent pas dans nos climats d'Europe.

CHAPITRE II

De l'origine & des débuts du christianisme dans le royaume de Congo & comment les Portugais sont parvenus à y avoir commerce avec les habitants.

Le roi dom João II¹, voulant découvrir les Indes orientales, envoya plusieurs vaisseaux par les côtes d'Afrique pour reconnaître cette voie de navigation. Ils atteignirent d'abord les îles du Cap-Vert puis l'île de São Tomé et, continuant à longer le littoral, ils arrivèrent au fleuve Zaïre dont nous avons parlé plus haut². Là, de bonnes relations furent établies avec les habitants qui se montrèrent courtois et affables. D'autres vaisseaux furent ensuite expédiés avec mission de rechercher les possibilités de commerce. On constata que le trafic était libre, qu'il pouvait être profitable, que la population était aimable. Aussi quelques Portugais restèrent-ils sur place, pour apprendre la langue et traiter avec les habitants. Parmi ceux-là se trouvait un prêtre³. Les Portugais étaient en rapport avec le gouverneur de Sogno, oncle du roi, très âgé déjà et qui en ce temps résidait au port de Praza⁴ – c'est à l'embouchure du Zaïre –; ils étaient fort estimés de ce prince et respectés presque

comme des dieux descendus sur la terre et venus du ciel dans ce pays.

Mais les Portugais disaient aux habitants qu'ils étaient des hommes comme eux, et des chrétiens. Voyant combien ils étaient prisés de la population, le prêtre et les autres commencèrent à conférer de la foi chrétienne avec ce prince, à lui montrer les erreurs des croyances païennes, à lui enseigner petit à petit notre religion, de sorte que les discours des Portugais lui plurent et qu'il se convertit.

Dans ce bon esprit de foi, le gouverneur de Sogno se rendit à la cour pour faire connaître au roi la véritable doctrine des chrétiens portugais et l'exhorter à recevoir la foi chrétienne, si claire et salvatrice. À cause de cela, le roi fit venir le prêtre à la cour, afin de traiter personnellement et d'entendre ce que le prince de Sogno lui avait rapporté.

Dès qu'il eut reçu l'enseignement, il se convertit et déclara qu'il voulait être chrétien. À cette époque, les bateaux qui avaient fait le voyage du Congo en repartirent pour rentrer au Portugal. Le roi de Congo en profita pour faire prier le roi dom João II de Portugal de lui envoyer des prêtres et tout ce qui était nécessaire à la vie chrétienne. Le prêtre, se conformant à la volonté du roi, écrivit une longue lettre au sujet de cette affaire, donnant une information complète de ce qui était arrivé. C'est ainsi que dom João II envoya des religieux, des ornements d'église et autres, des croix, des images : il fut pourvu à tout ce qui était nécessaire à une telle œuvre.

Entre-temps, le prince de Sogno ne cessait, nuit et jour, ni de s'entretenir avec le prêtre portugais qu'il avait retenu chez lui et recevait à sa table, ni de s'instruire par lui-même, ni



*Les Portugais
au royaume
de Sogno.*

d'enseigner la loi chrétienne à ces populations, ni de favoriser le christianisme de tout son pouvoir, d'en répandre la semence. Cette semence commençait à germer et à s'enraciner : toutes ces populations et le roi lui-même persévéraient dans le désir de se purger de leur abominables superstitions et attendaient les navires qui devaient revenir du Portugal avec tout ce qui était nécessaire pour le baptême et tout ce qui convenait.

Les navires arrivèrent avec les objets attendus, ce fut en l'année 1491 de notre rédemption; ils s'arrêtèrent à l'embouchure du fleuve Zaïre¹. Le prince de Sogno, avec des démonstrations d'allégresse extraordinaire, courut, accompagné de tous ses gentilshommes, à la rencontre des Portugais, les accueillit

joyeusement et les conduisit à leurs logements. Le lendemain, suivant les conseils du prêtre qui était resté, le prince construisit une église en troncs et en branchages d'arbres que, par dévotion, il était allé en personne, avec ses serviteurs, abattre dans la forêt. Il en couvrit un emplacement en forme d'église, où s'élevèrent trois autels en l'honneur de la Sainte-Trinité. C'est là que fut baptisé le prince, recevant le nom de Manuel, qui est celui de Notre Sauveur; un de ses fils, encore bambin, fut baptisé également et appelé António, du nom du saint patron de la ville de Lisbonne¹. Si quelqu'un me demandait ici quels noms portaient les gens de ces pays, avant de recevoir la foi chrétienne, ma réponse paraîtrait certainement incroyable : c'est que les noms des hommes et des femmes ne sont pas propres à des êtres raisonnables, mais sont communs aux plantes, aux pierres, aux oiseaux et aux bêtes. Et les seigneurs portaient le nom des États qu'ils gouvernaient : ainsi, par exemple, le prince dont nous venons de parler et qui fut le premier chrétien du Congo, se nommait Manisogno, c'est-à-dire «seigneur de Sogno». À son baptême, il fut appelé Manuel. À l'heure actuelle, les habitants portent généralement des noms chrétiens que leur ont appris les Portugais².

On célébra ensuite une messe chantée, après laquelle l'un des prêtres récemment arrivés du Portugal monta [sur une estrade] et, dans un bref sermon en portugais, exposa l'essentiel de la nouvelle religion, de la doctrine évangélique, que ces gens recevaient. Le prêtre, qui était resté et qui avait déjà appris l'idiome du pays, fit une instruction plus développée aux seigneurs qui se trouvaient dans l'église. Le peuple innombrable que la conversion du prince avait rassemblé là-bas, ne tenait

pas dans l'église. Aussi, le prince sortit ensuite pour répéter le sermon devant tous ses gens, les enseignant avec une grande charité et les incitant à embrasser, avec lui-même, la vraie foi de la doctrine chrétienne.

À l'issue de cet office, tous les Portugais se mirent en route vers la résidence de la cour afin de baptiser également le roi qui y aspirait avec la plus grande ferveur. Le gouverneur de Sogno ordonna à beaucoup de ses seigneurs de les accompagner, avec de la musique, des chants, des démonstrations d'allégresse extraordinaire. Il donna aux Portugais des serviteurs pour porter tous leurs bagages et commanda à la population d'apporter pour eux, le long de la route, toutes sortes de victuailles. Pour les voir, il y avait un tel concours de peuple que la campagne presque entière semblait couverte de gens qui accueillaient avec des démonstrations d'amitié les chrétiens portugais, en chantant, en sonnant de la trompe, des cymbales et d'autres instruments du pays. Et, chose admirable à dire, sur cette distance de 150 milles qui sépare la mer de la ville du Sauveur¹, les routes étaient toutes propres et balayées, et abondamment fournies d'aliments et de choses utiles pour les Portugais. Dans ces régions, lorsque le roi et les principaux seigneurs voyagent, la coutume est de remettre en état et de nettoyer les chemins². On l'observa avec plus de soin encore à cette occasion, parce que les Portugais, révéérés comme héros, apportaient au roi le don de la foi, le salut de l'âme, à tout le peuple et à chacun en particulier la lumière divine et le salut éternel.

Après trois journées de marche, les Portugais virent les gens de la cour du roi, venus à leur rencontre, qui leur présentèrent des rafraîchissements et leur rendirent honneur. De lieu

en lieu, ils trouvaient d'autres seigneurs que le roi avait également envoyés pour recevoir les chrétiens et ceux qui leur apportaient une si grande joie.

Quand ils furent à trois milles de la capitale, toute la cour vint les accueillir, avec toutes les manifestations de la pompe et de l'allégresse, par de la musique et des chants, comme c'est la coutume dans les fêtes les plus solennelles, et si grande était la foule rassemblée le long de la route qu'il n'y avait ni arbre ni éminence qui ne fussent couverts d'hommes accourus pour voir ces étrangers, porteurs de la loi nouvelle et salutaire.

Le roi les attendait à l'entrée de son palais, sur un trône placé sur une estrade, et il les reçut publiquement, comme c'est l'ancienne coutume des rois de ce pays lorsqu'arrivent des ambassadeurs ou que l'on paie les tributs ou à l'occasion d'autres cérémonies royales¹. En premier lieu, l'ambassadeur communiqua le message du roi du Portugal, se servant comme interprète du prêtre dont il a été question plus haut, qui fut l'auteur principal de la conversion de ces peuples.

Quand l'ambassadeur eut fini, le roi se mit debout et, par l'expression du visage et par les paroles, il manifesta clairement la grande joie qu'il ressentait de l'arrivée des chrétiens. Dès qu'il fut rassis, le peuple tout entier, par des cris, des sonneries d'instruments, des chants, des signes manifestes d'allégresse, suivant les paroles du roi, exprima son extrême contentement du message communiqué. En signe d'obéissance, les assistants, par trois fois, se prosternèrent et élevèrent les pieds, selon la coutume de ces pays², en approuvant et en louant l'action de leur prince et en acceptant de tout cœur l'Évangile que le Seigneur Dieu leur apportait par la main de ces religieux.



Les Portugais comparaisent devant le roi de Congo.

Le souverain vit ensuite tous les présents que lui envoyait le roi du Portugal, les vêtements sacerdotaux, les ornements de l'autel, les crucifix, les tableaux représentant des saints, les bannières, le gonfalon et le reste. Il se fit expliquer un à un tous ces objets et montra une attention incroyable.

Enfin, le roi se retira, l'ambassadeur fut logé dans une maison seigneuriale bâtie exprès pour lui; les autres trouvèrent place dans d'autres habitations appartenant à divers seigneurs, où ils eurent en abondance tout ce dont ils pouvaient avoir besoin.

Le lendemain, le roi fit appeler tous les Portugais en audience privée : il fut conféré de la façon dont on devait procéder pour le baptême du souverain et pour réaliser la conversion de ces populations à la foi chrétienne. Après divers discours,

on convint de construire d'abord une église, afin de donner la plus grande solennité au baptême et aux cérémonies du culte; entre-temps, on instruirait le roi et les gens de sa cour dans la religion chrétienne.

Le roi ordonna de faire, en toute hâte, provision des matériaux nécessaires : bois, pierres, chaux, briques, selon ce que lui proposaient les maîtres et les maçons qui étaient venus du Portugal à cet effet. Mais le démon, qui ne manque jamais de contrecarrer les bonnes et saintes œuvres, suscita de nouvelles discordes, des complots, des obstacles, pour s'opposer à cet accroissement du christianisme qui allait abattre sa puissance dans ce royaume et y planter l'arbre sauveur de la croix et le culte de l'Évangile : ce fut une révolte de certaines peuplades des Anzique et de l'Anzicana qui habitent les deux rives du fleuve Zaïre depuis les chutes déjà mentionnés jusque vers le lac en amont, et qui relèvent du roi de Congo¹.

Or, cet énorme fleuve, retenu par les chutes, se gonfle et se forme un lit très large et profond au milieu duquel émergent de nombreuses îles, les unes plus grandes, les autres plus petites, certaines d'entre elles comptant près de 30000 âmes². Dans ces îles et sur les rives aux environs, les populations se soulevèrent et rejetèrent l'autorité royale, massacrant les gouverneurs que le roi avait délégués chez eux. Cette rébellion devait permettre d'interrompre l'œuvre de la chrétienté, déjà commencée³.

Le roi para d'abord à la situation en envoyant son fils aîné, nommé Manisundi, dont cette contrée dépendait. Mais, comme le soulèvement s'étendait, le roi dut y aller en personne; aussi voulut-il être baptisé avant de partir. C'est pourquoi on

cessa la construction de l'église de pierre pour en élever rapidement une en bois. Le roi lui-même, avec les Portugais, en ordonnait le travail. C'est dans cette église qu'il reçut l'eau du saint baptême : on lui donna le nom de João et, à son épouse, celui de Leonor en l'honneur du roi et de la reine du Portugal¹. L'église fut dédiée au Sauveur.

C'est là où nous avons dit que naquit le soulèvement, la révolte des peuplades mentionnées plus haut et non chez les habitants des îles du grand lac, comme on l'écrit dans le premier livre des *Histoires des Indes* récemment rédigées en latin². Ce lac se trouve en effet à une distance d'environ 200 milles des confins du Congo; à cette époque, on n'en avait encore aucune nouvelle ni relation, si ce n'est par ouï-dire (à l'heure actuelle on en a encore peu). D'autre part, on note dans le même ouvrage que les populations en révolte s'appelaient les Mundiquete; c'est une faute de transcription, car les Portugais les nomment correctement Anziquete.

Le même jour, quelques autres seigneurs, suivant l'exemple du roi, furent baptisés, après avoir reçu quelques principes de la doctrine chrétienne. Cela fait, le roi en personne partit pour repousser les incursions des adversaires, contre lesquels son fils était déjà entré en campagne, ainsi que le gouverneur de Batta, avec une armée formée. À l'arrivée du roi, les ennemis se rendirent et se soumirent à son autorité, comme ils le faisaient avant. Le roi rentra triomphant dans sa capitale et, avec lui, le prince, son fils, qui voulut immédiatement se faire chrétien, prenant le nom du prince héritier du Portugal, Afonso³. Beaucoup de gentilshommes, de chevaliers et d'autres serviteurs de sa province se firent baptiser en même temps que le prince.

Or, l'ennemi de la foi chrétienne persévérait dans l'œuvre perverse d'empêcher la christianisation de ces peuples. Il voyait que par la guerre il n'avait rien obtenu. Aussi mit-il dans l'esprit du second fils du roi de ne pas accepter la nouvelle religion qu'avaient reçue son père, sa mère, son frère et tant d'autres seigneurs. Il sema la zizanie dans son âme et dans celle d'autres seigneurs qui lui étaient favorables.

Ce prince inclinait plus au péché de la chair qu'à la vertu; il s'opposait à l'Évangile que l'on commençait à prêcher et qui interdisait d'avoir plus d'une femme, chose qui, pour ces gens habitués à prendre autant de femmes qu'ils en voulaient, semblait, de tous les commandements, le plus ardu, le plus difficile à admettre.

Les frères étaient ainsi divisés, chacun défendant son parti. Le premier, dom Afonso, servait le christianisme avec la plus grande ferveur, brûlant les idoles de toute sa province. Le second le combattait, de telle sorte que la majorité des principaux seigneurs se trouvait du côté de Pango – ainsi se nommait ce prince parce qu'il était gouverneur de la province de Pango¹. Dans les rangs de ceux qui le soutenaient étaient entrés déjà quelques-uns des seigneurs baptisés. Les femmes qui se voyaient séparées de leurs seigneurs, en vertu de la loi chrétienne, prenaient cela pour une injure grave et un affront, et maudissaient la nouvelle religion. Les uns s'alliant aux autres tendaient des embûches à dom Afonso : ils estimaient que s'ils pouvaient lui enlever la vie, ce serait la fin du christianisme. Tous ensemble avec Pango donnaient à entendre au roi que le prince Afonso favorisait les chrétiens afin de se soulever avec leur aide contre lui et de le chasser du trône.

Le roi se laissa persuader et destitua son fils de sa charge de gouverneur, mais la divine Providence le réservait pour des fonctions plus élevées; elle le soutint, agissant par l'intermédiaire de certains conseillers qui rappelaient au roi, son père, de ne pas se laisser aller à la colère mais d'examiner d'abord les raisons du prince. C'est surtout grâce à l'intervention du Manisogno que le souverain fut convaincu. Nous avons dit du Manisogno qu'il s'était déjà fait chrétien plus tôt et qu'il avait reçu le nom de Manuel; il se trouvait en ce moment à la cour. Il y était le plus ancien et, seigneur d'un tel âge, il était fort aimé du roi et de tout le peuple. Ses bons conseils et son habileté firent revenir le roi sur la sentence rendue contre le prince Afonso. S'étant informé des intentions et des actes du prince, le roi reconnut fausses et malignes les accusations portées contre lui et le rétablit dans ses fonctions de gouverneur. Il lui recommanda seulement de ne pas user de tant de rigueur envers les populations païennes dans son exaltation de la religion chrétienne. Mais le prince, plein de piété et d'esprit divin, ne cessait de développer la foi de l'Évangile et de mettre à exécution les commandements de Dieu.

Aussi, ses adversaires, qui n'avaient jamais de cesse et se trouvaient aux oreilles du roi lui-même, continuaient leurs mensonges et, en secret, détruisaient tout ce qu'édifiait ce bon prince. Ils profitaient qu'en ce temps le seigneur de Sogno était reparti pour sa province. De cette façon, il n'y avait personne pour défendre la loi chrétienne. Le roi commença à douter de la foi qu'il avait précédemment embrassée avec tant de zèle et, de nouveau, il fit rappeler le prince à la cour pour qu'il vint lui rendre compte des impôts perçus dans la

province qu'il gouvernait, avec l'intention de le destituer immédiatement après.

Mais le prince, éclairé par son bon ange et découvrant les embûches des ennemis de Dieu, qui étaient aussi les siens temporisa tellement que son père, déjà âgé, passa dans l'autre vie à cause d'une maladie naturelle. La reine, qui était toujours restée fermement attachée à la foi catholique et qui aimait beaucoup son fils aîné, tint cachée pendant trois jours la mort du roi, aidée par ses fidèles, en répandant le bruit que le roi avait donné l'ordre de ne laisser entrer personne. Grâce à cela, elle put avertir secrètement le prince du décès de son père, par des coureurs (qui, d'un lieu à l'autre, situés à des distances convenables, comme des postes, sont toujours prêts à transmettre les ordres du roi par tout le royaume). Elle lui faisait savoir aussi qu'elle tiendrait cette nouvelle cachée jusqu'à son arrivée, qu'il avait donc à partir sans délai et à se rendre en toute hâte à la cour.

Le prince, se servant des mêmes relais, se fit porter par des serviteurs, selon l'usage du pays. Voyageant de jour et de nuit, à une très grande allure, il couvrit en un jour et deux nuits les 200 milles de la route et apparut à l'improviste dans la capitale.

CHAPITRE III

Comment le roi dom João, premier roi chrétien étant mort, son fils Afonso lui succéda, et des guerres contre son frère, & des miracles qui se produisirent & de la conversion de ces peuples.

En même temps que la mort du roi, on publia la nouvelle de la succession à la couronne de dom Afonso, présent [à la cour]; lui-même accompagna le corps de son père à sa sépulture, avec tous les seigneurs de la cour et les Portugais. Les funérailles furent entourées d'une pompe que ces gens n'avaient jamais vue encore : elles se firent selon les rites chrétiens, avec les offices et les prières des morts. Mais ceux qui auparavant étaient adversaires du nouveau roi, ne se sentant pas en sécurité à la cour, s'allièrent à Pango. Celui-ci se trouvait dans sa province et, du vivant de son père encore, guerroyait contre les Monsobo et d'autres populations qui s'étaient rebellées. Dès qu'il eut appris que son père était mort et que son frère était déjà monté sur le trône, il composa avec les ennemis, rassembla une grande armée et marcha contre son frère, suivi de presque tout le royaume, qui lui était favorable : il disposait ainsi de près de 200 000 hommes¹.

Le roi Afonso les attendait dans la capitale, avec le peu de soldats qu'il gardait. Il était conseillé et aidé par le bon vieux seigneur de Sogno, qui lui était lié en vertu de la sainte foi chrétienne et de l'obéissance due. Faisant le compte des soldats amis qu'il avait pour se défendre d'un ennemi si puissant, il n'arrivait même pas au nombre de 10000. Parmi ceux-ci, il n'y avait pas plus de cent chrétiens du pays, outre quelques rares Portugais qui se trouvaient sur place.

Ces hommes, à eux tous, étaient bien peu nombreux pour soutenir un tel choc; aussi n'étaient-ils pas d'un courage très ferme; ils étaient peu résolus et timides, à cause des forces considérables que Pango amenait avec lui. Mais le roi, assuré dans sa foi solide, confiant dans l'aide du ciel, releva le courage des siens, assisté de l'excellent vieillard, qui ne cessait, jour et nuit, d'encourager par ses actes et ses paroles le peu d'hommes qu'ils avaient, pour qu'ils attendent, d'un cœur viril, les assauts des ennemis; il leur faisait savoir que Dieu viendrait à leur secours.

Ainsi, tandis que l'armée du roi attendait les mouvements de l'ennemi, celui-ci se lança à l'attaque de la capitale avec un tel vacarme de sonneries, d'instruments guerriers, de bruits, de cris, de menaces terribles, que les quelques défenseurs de la ville, perdant tout courage, aussi bien les chrétiens que les autres, se présentèrent au roi. Celui-ci n'avait pas la force suffisante, lui dirent-ils, pour résister à une armée si puissante; aussi leur semblait-il préférable de conclure quelque bon accord et d'abandonner la nouvelle religion embrassée précédemment, afin de ne pas tomber dans les mains des adversaires.

Mais le roi, plein de ferveur religieuse, leur reprocha leur félonie, les traita de couards et de peureux, leur disant de passer

à l'ennemi s'ils en avaient envie, car lui, avec les quelques-uns qui le suivraient, mettait sa confiance dans la faveur de Dieu et non dans la possibilité humaine de vaincre cette masse innombrable; il ne leur demandait pas de combattre avec lui ou de risquer leur vie en affrontant les ennemis, seulement de rester pour voir.

Mais ces gens ne devinrent pas pour cela moins pusillanimes. Ils étaient décidés à abandonner le roi et à fuir. Déjà ils commençaient à sortir de la ville, lorsqu'ils rencontrèrent le bon vieux seigneur de Sogno, qui, avec quelques-uns des siens, était allé reconnaître le camp ennemi et faire provision des choses nécessaires. Ils lui exposèrent ce qu'ils avaient d'abord signifié au roi : que c'était pure folie que de risquer sa vie et ses facultés en s'opposant avec si peu d'hommes à une multitude infinie et que, sans nul doute, il serait plus sûr de pactiser et d'assurer son salut. Animé de piété et de courage chrétien, le seigneur de Sogno leur répondit de ne pas désespérer si vite et, comme le roi le leur avait déjà déclaré, de mettre leur espoir en Jésus-Christ, Sauveur du monde, à la religion duquel ils avaient adhéré, peu de temps auparavant, avec un tel zèle, et qui ne manquerait pas de secourir les siens. Ils ne devaient pas, comme des inconsidérés, changer d'avis au sujet de cette sainte doctrine qu'ils avaient récemment acceptée avec une si grande ferveur.

Le seigneur de Sogno ajoutait que ce n'était pas contre des peuples de pays lointains qu'ils avaient à combattre mais contre leurs propres parents et compatriotes, si bien que jamais l'occasion ne leur ferait défaut de se rendre et d'être accueillis avec amitié.

« Me voici, dit-il, arrivé déjà à l'âge de cent ans et cependant je porte les armes, pour défendre la religion que j'ai embrassée, par zèle pour elle et en hommage à mon roi, en signe de respect pour lui. Et vous qui êtes dans la fleur de vos ans, vous montrerez-vous vils et peureux à ce point, et si peu fidèles à votre roi naturel? Si vous, vous ne voulez pas combattre, au moins encouragez vos vassaux et ne les épouvantez pas! Attendons le premier choc de l'ennemi; il sera toujours temps de choisir alors un autre parti et de pourvoir à notre salut ».

Ces exhortations firent reprendre courage aux seigneurs qui rebroussèrent chemin, en compagnie du prince de Sogno, pour rejoindre le roi. Celui-ci se trouvait dans l'église, en prières, demandant le secours de Dieu. Les seigneurs attendirent sa sortie et, se jetant à genoux, lui demandèrent pardon de leur défaillance et de la pusillanimité qu'ils avaient montrée en voulant abandonner leur souverain dans ce péril extrême. Ils lui promirent de déployer un nouveau et constant courage, dans sa défense et celle de la loi qu'ils avaient reçue, et de combattre jusqu'à la mort.

Mais le roi, voyant que ce secours lui venait de Dieu, Lui rendit grâce d'abord silencieusement, dans son cœur, faisant le vœu de se sacrifier lui-même pour défendre sa foi. Puis, le visage joyeux, il dit : « Je crois, Seigneur, que ta grandeur est infinie, que tu peux tout, de peu faire beaucoup et de beaucoup faire peu quand il te plaît, et je ne doute point que tu ne portes aide à ma faiblesse, avec ta force invincible, afin que, par ta faveur, avec ce peu d'hommes faibles que j'ai, je sois vainqueur non seulement de cette armée mais d'une plus grande encore s'il s'en présentait une. Et je promets, mon Dieu,

outre tout ce que j'ai dit, d'exalter, pendant toute ma vie, ta foi véritable, ton saint nom, ta doctrine qui apporte le salut ».

En témoignage et en mémoire de cette confession, le roi fit immédiatement planter, au milieu de la place, en face de l'église, une croix que le prêtre avait faite, d'une longueur étonnante : elle mesurait 80 palmes et la traverse était longue en proportion. Or, le Dieu éternel, qui connaît la foi avec laquelle le bon roi avait fait ce vœu, voulut le reconforter d'une vision céleste : une lumière claire et merveilleuse. Dès qu'elle apparut, le roi se jeta à genoux en pleurant, levant les yeux et les mains vers le ciel, sans prononcer une seule parole, suffoqué par les larmes et les sanglots, dans le parfait ravissement de l'âme. Ce qu'il contemplait ne se voyait pas et jamais il ne voulut le révéler à personne. Tous ceux qui étaient présents firent la même chose et perdirent la vue pendant un bon bout de temps, bouleversés par la splendeur miraculeuse [de cette vision]. Levant ensuite les yeux, chacun vit, tracées dans le ciel, cinq épées très brillantes et claires, qui, pendant environ une heure, restèrent fixes, formant un cercle, chose que jamais ils ne purent comprendre ni expliquer.

Ces épées, le roi les prit comme emblème¹, ainsi qu'on peut le voir sur son sceau royal, employé depuis ce moment et dont se sert encore le roi qui vit et règne actuellement. Quant à la croix qui a été plantée en mémoire du vœu, elle est encore visible à l'emplacement même, en face de l'église. Celle-ci, à cause de la croix et du miracle qui se manifesta, a pris le nom d'église de la Sainte-Croix². Le feu roi Álvaro, père du roi actuel, dut renouveler la croix, l'ancienne étant détruite par le temps, rongée et tombée; il remplaça, par une croix de

même grandeur, la première croix, qui avait été plantée en souvenir d'un tel miracle.

La vision que l'on vient de rapporter raffermi grandement le courage des habitants de la ville, qui était vacillant, et épouvanta l'ennemi qui en reçut quelque nouvelle. Cependant, Pango fit signifier au roi et à tous ceux qui étaient avec lui que, s'ils ne se rendaient incontinent, en lui remettant la capitale, en le créant roi et en lui prêtant serment, et si de plus ils n'abandonnaient leur nouvelle religion, il les passerait tous au fil de l'épée, mais que, s'ils se soumettaient à ces conditions, il leur accorderait son pardon.

À un tel message, les seigneurs qui étaient restés avec le roi répondirent qu'ils étaient prêts à mourir pour la défense de leur prince et de la loi chrétienne. Le roi, personnellement, fit dire à Pango qu'il ne craignait pas ses menaces, mais qu'en sa qualité de frère, il s'attristait jusqu'au fond du cœur de le voir errer dans les ténèbres et s'écarter du chemin de la lumière. La royauté, disait-il, lui revenait légitimement, il ne l'avait pas usurpée frauduleusement; quant à la foi chrétienne qu'il avait reçue, elle était la vérité; elle lui avait été donnée par Dieu qui le défendrait et le soutiendrait dans sa fidélité à elle. Il demandait à son frère de renoncer à la fausse croyance que le démon lui avait enseignée et de se faire baptiser afin de devenir fils de Dieu et de mériter ainsi la gloire céleste.

Le roi fit ensuite prendre des bijoux et d'autres richesses de sa maison et, pour encourager les seigneurs qui se trouvaient avec lui, il les leur distribua gracieusement, ce dont tous furent fort satisfaits; il les incita ainsi à suivre ses enseignes avec un courage plus ardent. Après cela, la même nuit, presque la moitié

du bas peuple qui était en armes, saisie d'épouvante et révoltée, s'enfuit secrètement et passa dans le camp de Pango, lui donnant à entendre que le roi et tous les autres avaient perdu tout courage, que déjà chacun ne pensait plus qu'à son propre salut et que la seule voie ouverte à leur fuite était le sentier qui conduisait de la ville à la rivière, par une descente longue d'un mille, comme nous l'avons dit.

À l'extrémité de ce sentier, entre le fleuve et la montagne, s'étendait à main droite, une sorte de mare profonde de deux pieds; à droite et à gauche se trouvaient les monts et les gardes de Pango qui encerclaient la ville, de telle sorte qu'il ne restait [aux assiégés] d'autre issue que de traverser cet étang long d'un trait d'arquebuse et large d'autant; au-delà, coulait la rivière. Pango, ajoutant foi à ce que lui avaient rapporté les fugitifs, fit immédiatement fermer ce passage au moyen de pieux pointus, enfoncés dans la mare, sous l'eau, afin que si les ennemis profitaient de l'obscurité de la nuit pour s'enfuir sans être vus, ils se prennent dans ces pieux et y restent cloués.

Lui-même et toute son armée passèrent cette nuit-là dans l'allégresse, attendant l'aube pour donner l'assaut à la ville, et pensant à la façon qui serait la plus facile et la plus appropriée.

Dom Álvaro¹, de son côté, se confessa et communia, avec les plus fidèles des siens, puis attendit son ennemi. Celui-ci, sûr de la victoire, avait déjà distribué entre les chefs de son armée tous les biens des défenseurs de la ville, les provinces et les charges du royaume. Le matin, très tôt, avec impétuosité et furie, il attaqua la ville, du côté qui est tourné au nord. À cet endroit, la large plaine se resserre en une gorge étroite, forme un repli naturel, qui, plus avant, est circulaire, entouré

de montagnes. Cela forme ainsi une sorte de porte, large d'une portée d'arquebuse et donnant sur l'emplacement de la ville, une plaine de deux milles de circuit, où se trouvent, comme on l'a dit, la ville elle-même, l'église, les habitations des seigneurs et la cour du roi.

C'est là que le roi se plaça avec le peu d'hommes qu'il avait, pour repousser les païens et son frère devenu son ennemi. Celui-ci, avant même d'avoir pu affronter le roi, fut déconfit, ses troupes dispersées, mises en fuite. Se voyant vaincu et défait, il en fut tout stupéfait, ne sachant comment cela avait pu se produire : il lui semblait que ce n'était pas dans le combat lui-même qu'il avait été vaincu, mais d'une façon occulte. Toutefois, le lendemain, il revint à l'attaque au même endroit et fut, de la même façon, déconfit et mis en fuite. Il vit clairement que sa défaite n'était pas due à la valeur de l'adversaire mais à un miracle.

Les défenseurs de la ville raillaient et invectivaient les idolâtres. Encouragés par leurs victoires, ils n'avaient plus d'estime pour ceux-ci et voulaient même les poursuivre. Les adversaires ripostaient que ce n'étaient pas eux qui les avaient vaincus, mais une dame toute blanche, dont l'éclat merveilleux les aveuglait et un cavalier, monté sur un palefroi blanc et portant une croix rouge sur la poitrine, qui les combattait et les mettait en fuite. Le roi, apprenant cela, fit dire à son frère que, de ces deux apparitions, l'une était la Vierge Mère de Dieu, en laquelle il croyait, et l'autre était saint Jacques¹. Dieu les envoyait à son secours. Si Pango se faisait chrétien, il jouirait également de leur faveur.

Mais son frère refusa et se disposa à attaquer la ville de deux côtés, à la nuit : une partie de l'armée donnerait l'assaut

par la gorge décrite ci-dessus, lui-même, contournant la ville avec d'autres troupes, monterait par le sentier de la rivière et profiterait que l'endroit n'était pas gardé pour tenter de remporter la victoire.

Ainsi donc, ceux qui devaient attaquer par le dessus engagèrent le combat en premier lieu mais furent mis en déroute et Pango, qui espérait pénétrer dans la ville de l'autre côté, pendant que ses ennemis auraient été tous occupés à défendre la gorge, fut trompé dans ses calculs parce que les défenseurs de la ville, ayant défait le premier groupe d'assaillants, entendirent le bruit que faisait Pango en montant de l'autre côté. Ils accoururent à l'endroit menacé et les refohlèrent, lui et ses gens, semant le désordre dans leurs rangs, les talonnant, les pressant, lançant toutes sortes d'armes contre eux avec une telle furie que Pango, pris de panique, terrifié par le danger, alla se jeter dans les embûches, les pièges qu'il avait tendus aux chrétiens, c'est-à-dire les pieux dont nous avons parlé. Il y resta cloué et mourut de malemort, comme de la rage, parce que ces pieux étaient enduits d'un certain poison qui tue irrémédiablement dès qu'il a touché le sang et pénétré un peu dans la chair.

Cette victoire et la mort de son frère délivrèrent le roi de tout danger et mirent fin à toute opposition. Sachant que ceux qui avaient pris parti pour Pango erraient, indécis, craignant de se présenter à lui à cause de la faute qu'ils avaient commise, il leur fit savoir, en bon prince, qu'il était décidé à leur pardonner les offenses passées et à leur accorder sa grâce. Ainsi, tous rentrèrent dans l'obéissance, à l'exception du capitaine général qui s'appelait Manibunda¹. Celui-ci craignait de

comparaître devant le roi à cause de sa félonie. À la fin il obtint le pardon mais dut, comme pénitence, travailler à l'édification de l'église. Il fut par la suite si humble et si dévot chrétien que le roi voulut le décharger de cette obligation, mais il s'y refusa [et continua] jusqu'à ce que la construction de ce temple fût terminée.

Le royaume étant pacifié et toutes affaires réglées, le roi Afonso donna l'ordre de bâtir l'église principale, appelée Sainte-Croix à cause de la croix érigée à cet endroit, comme on l'a dit plus haut, et parce qu'on en posa la première pierre à la fête de la Sainte-Croix. Il commanda, en outre, aux hommes d'apporter les pierres, aux femmes d'apporter le sable, qu'on allait tirer à la rivière. Le roi voulut être le premier porteur; il chargea sur ses épaules une corbeille de pierres qu'il jeta dans les fondations; la reine en fit autant avec une corbeille de sable. Les souverains voulaient ainsi donner l'exemple aux seigneurs et aux dames de la cour pour qu'ils agissent de la même façon, et encourager le peuple dans cette œuvre sainte. Grâce à l'aide de tels maîtres et de tels ouvriers, la construction fut achevée en peu de temps. Les messes et les offices divins y furent célébrés en grande solennité. Des seigneurs et d'autres gens se convertirent au christianisme et se firent baptiser: ils étaient si nombreux à désirer recevoir le saint baptême que les prêtres n'y suffisaient pas.

Après cela, l'ambassadeur du Portugal, qui, pendant tout ce temps, était resté à la cour, à cause des troubles, fut envoyé auprès de son roi, en compagnie d'un ambassadeur du Congo, nommé dom Rodrigo¹, et de quelques-uns de ses parents et de parents du roi; ceux-ci devaient étudier la doctrine chrétienne

au Portugal, ainsi que la langue de ce pays, et informer le roi du Portugal de tout ce qui s'était passé.

Dom Afonso réunit les seigneurs de toutes les provinces à un endroit fixé, et leur signifia publiquement que quiconque détenait des idoles ou tous autres objets réprouvés par la religion chrétienne devait les apporter et les remettre à ses préposés. Ceux qui ne se conformeraient pas à cette ordonnance seraient brûlés sans pardon. L'exécution fut immédiate: il est remarquable, qu'en moins d'un mois furent apportés à la cour les idoles, les diableries, les masques, tous les objets que l'on adorait et tenait pour dieux.

Et l'on vit en vérité d'innombrables choses de ce genre, car chacun honorait le dieu qui lui plaisait, sans règle ni mesure ni raison de quelque nature. On trouva une énorme quantité de démons, épouvantables et étranges de façon. Beaucoup de gens vénéraient des dragons ailés qu'ils élevaient dans leur propre maison et nourrissaient des aliments les plus fins. D'autres adoraient des serpents d'apparence horrible, ou bien de grands boucs, ou des tigres, ou encore d'autres animaux plus monstrueux.

D'ailleurs, plus les animaux étaient étranges et difformes, plus on les honorait; c'est ainsi que certains tenaient pour vénérables les oiseaux immondes et nocturnes, comme les chauves-souris, les chouettes, les hiboux et d'autres espèces semblables. En somme, ces gens se choisissaient comme dieux des couleuvres, des serpents, des animaux, des oiseaux, des herbes, des arbres, diverses figures de bois et de pierre, des représentations des choses énumérées ci-dessus, peintes ou taillées dans du bois, de la roche ou une autre matière. Non seulement, ils

adoraient les animaux vivants mais même les peaux bourrées de paille¹.

Les rites d'adoration étaient variés, tous tendant cependant à être des manifestations d'humilité, comme serait s'agenouiller se prosterner à plat ventre sur le sol, se barbouiller le visage de poussière, tout en priant les idoles et en leur faisant offrande des choses les plus précieuses.

Les païens avaient aussi leurs magiciens, qui, trompant ces gens ignorants, leur faisaient croire que les idoles parlaient. Lorsque quelque malade se confiait à eux, s'ils le guérissaient, ils lui disaient que c'était l'œuvre des idoles; s'ils ne le guérissaient pas, c'est que les idoles étaient irritées. Telles étaient, en partie, dans ce pays, les traditions religieuses qu'observaient les Mucicongo, avant de recevoir l'eau du saint baptême et de connaître le Dieu vivant.

Le roi avait donc amoncelé, dans plusieurs maisons de la capitale, toutes ces abominables images. Il ordonna qu'à l'endroit même où, peu de temps auparavant, il avait combattu et défait les troupes de son frère, chacun apportât une charge de bois de façon à en faire un grand tas, sur lequel il fit jeter les idoles, les images et tous les objets que le peuple avait auparavant tenus pour sacrés. Le feu y fut mis et tout brûla. Ensuite, il rassembla tout le peuple et, en lieu et place des idoles, il distribua des croix et des images de saints apportées par les Portugais. À chacun des seigneurs, il imposa de construire une église au chef-lieu de son territoire et d'ériger des croix, comme lui-même leur en avait donné l'exemple.

Après cela, il leur annonça, ainsi qu'au peuple, qu'il avait envoyé un ambassadeur au Portugal, chargé d'y chercher des



*Destruction
des idoles
& des images
diaboliques.*

prêtres pour enseigner la religion, pour administrer à chacun les sacrements très saints et salvateurs et pour apporter diverses images de Dieu, de la Vierge sa Mère et de ses saints, qui seraient distribuées à tous. Entre-temps, il les exhortait à garder leurs bonnes dispositions, à rester constants dans la foi. Mais eux l'avaient déjà si profondément gravée dans le cœur qu'ils ne se souvenaient même plus des croyances anciennes, des idoles fausses et menteuses. Le roi donna l'ordre également d'édifier trois églises. La première devait être dédiée au Sauveur pour lui rendre grâces de la victoire qu'il leur avait accordée : les rois de Congo y sont enterrés et elle a donné son nom à la capitale qui, comme nous l'avons dit, s'appelle São Salvador. La seconde fut placée sous le vocable de la Vierge Mère de

Dieu, dite la Dame du Secours, en souvenir de l'aide qu'elle fournit dans le combat contre les ennemis. La troisième fut dédiée à saint Jacques, pour rappeler et glorifier le miracle opéré par ce saint qui, pour aider les chrétiens, vint combattre à cheval.

Sur ces entrefaites, les navires portugais arrivèrent, amenant de nombreux maîtres en Écriture sainte, des religieux frères de Saint-François, de Saint-Dominique, de Saint-Augustin, et des prêtres, qui, avec beaucoup de zèle et de ferveur, répandirent la semence de la foi catholique. La population de ce royaume la reçut avec la même ardeur; les gens plaçaient les prêtres si haut dans leur vénération qu'ils les honoraient comme des saints, s'agenouillant et leur baisant les mains et demandant leur bénédiction chaque fois qu'ils les rencontraient sur la route.

Dès que ces prêtres furent arrivés dans les provinces, ils instruisirent les habitants dans la foi chrétienne. Ils en prenaient quelques-uns avec eux et leur enseignaient la véritable doctrine céleste, de façon que ceux-ci pussent la communiquer à leurs compatriotes dans leur propre langue. Ainsi, avec le temps, la religion chrétienne s'enracina si bien dans ces régions qu'elle dura jusqu'à ce jour, encore qu'elle ait subi de graves dommages comme nous le dirons en temps et lieu.

CHAPITRE IV

De la mort du roi Afonso; de l'accession au trône de dom Pedro, son successeur; comment l'île de São Tomé commença à se peupler; de l'évêque qui y fut envoyé et d'autres événements importants causés par la religion; de la mort de deux [prétendants au trône] à cause d'une conjuration des Portugais & des seigneurs de Congo; comment s'éteignit le lignage royal¹; & de l'expulsion des Portugais.

Pendant que s'accomplissaient ces œuvres entreprises au service de Dieu et que la chrétienté, encore à ses débuts, s'accroissait de si heureuse façon, il plut à Dieu de rappeler à Lui le roi dom Afonso. La façon dont il mourut rehaussa les mérites de sa vie passée : sa foi était grande, il montrait que c'était son heure et parlait de la religion chrétienne avec une telle ferveur que la croix et la vraie croyance en Notre Sauveur Jésus-Christ se montraient bien gravées dans le fond de son cœur. À dom Pedro², son fils et successeur, il recommanda principalement [de garder] la doctrine chrétienne. Le fils suivit l'exemple du père : il maintint et défendit la religion.

Sous son règne, un plus grand nombre de bateaux commencèrent à naviguer dans ces parages et, par ordre du roi, l'île de São Tomé se peupla de Portugais. Jusqu'alors l'intérieur en était désert, seules les côtes étaient habitées par quelques navigateurs qui fréquentaient les régions voisines. Avec le temps, l'île fut bien peuplée de Portugais et de gens appartenant à d'autres nations, qui y vinrent avec l'autorisation du roi. Il s'y fit un grand trafic. On y cultiva et on y planta, comme on l'a dit plus haut. Alors le roi y envoya un évêque qui avait à gouverner les chrétiens de l'île et ceux du Congo, comme il le fit dès qu'il fut arrivé à São Tomé et puis au royaume de Congo pour prendre possession de sa charge¹.

Lorsqu'il y débarqua, le roi et toute la population l'accueillirent avec une joie incroyable. De la mer à la capitale, donc sur une distance de 150 milles, le roi fit aplanir et aménager les routes, il les fit même recouvrir toutes de nattes, les populations ayant reçu l'ordre, chacune en particulier, de se charger d'un tronçon déterminé. Ainsi l'évêque ne poserait pas le pied sur un bout de sol qui ne fut orné. Mais beaucoup plus admirable encore était de voir que les terrains bordant la route, ainsi que les arbres et les éminences, étaient recouverts d'hommes et de femmes accourus pour apercevoir l'évêque qu'ils tenaient pour un saint, un envoyé de Dieu. On lui offrait, qui des agneaux, qui des chevreaux, celui-ci des poulets, celui-là des perdrix, du gibier, des poissons et d'autres victuailles en telle abondance qu'il ne savait qu'en faire et qu'il devait bien les laisser derrière lui. En cela se connurent le grand zèle et l'obéissance de ces nouveaux chrétiens. Il faut surtout noter comme événement mémorable qu'au cours du voyage de l'évêque,

d'innombrables hommes et femmes, des filles, des garçons, des vieillards de quatre-vingts ans et plus, venaient à sa rencontre, se mettaient en travers de la route pour lui demander l'eau du saint baptême en donnant des signes singuliers de véritable foi et ne voulaient pas le laisser passer avant de l'avoir reçue. Aussi l'évêque dut-il s'arrêter beaucoup plus souvent pour les contenter et il se munissait à cet effet d'eau contenue dans certains récipients, de sel et des autres choses nécessaires.

Laissons maintenant le récit de l'accueil que fit à l'évêque la population de chaque région, des manifestations de vive allégresse, tant générales qu'individuelles, et parlons de son arrivée dans la ville de São Salvador. Les prêtres, le roi et toute la cour étaient venus à sa rencontre; il fut conduit en procession à l'église, puis après qu'il eut rendu grâces à Dieu, on le mena dans la demeure qui lui était destinée. Immédiatement, il commença à régler l'organisation de l'église et du clergé : religieux et prêtres [séculiers]. Il donna le rang de cathédrale à l'église Sainte-Croix, qui avait à ce moment-là environ vingt-huit chanoines et leurs chapelains¹, avec un maître de chapelle et des chanteurs, un orgue, des cloches et tous les objets du culte.

Mais cet évêque, cultivant la vigne du Seigneur, tantôt dans le royaume de Congo, tantôt à São Tomé, allant et venant avec, chaque fois, vingt jours de navigation, et laissant toujours sur place ses vicaires, finit par mourir; il fut enterré dans l'île de São Tomé.

Un autre évêque lui succéda au Congo; c'était un Noir de famille royale, que le roi Afonso avait d'abord envoyé au Portugal et puis à Rome : là-bas il avait appris le latin et la

doctrine chrétienne¹. Il revint au Congo et, peu de temps après avoir débarqué, alors qu'il se rendait à son évêché de São Salvador, il mourut en route. À la suite de cela, le royaume resta quelques années sans pasteur. Le roi vint lui aussi à mourir, il n'avait pas d'enfants. Ce fut son frère, nommé dom Francisco², qui lui succéda, mais son règne ne dura guère. Un cinquième roi monta sur le trône : il s'appelait dom Diogo³ et était le plus proche de la lignée royale : homme d'une grande élévation d'âme, magnifique, ingénieux, de bon entendement et de sage conseil et surtout mainteneur de la foi chrétienne. Grand guerrier au surplus, il conquit en peu d'années plusieurs pays voisins. Il aimait beaucoup les Portugais et il avait abandonné le costume traditionnel pour se vêtir à leur manière. Il recherchait le faste tant dans les habits que dans l'ornementation de son palais. Il était libéral et courtois, donnant largement aux siens ainsi qu'aux Portugais. Il achetait à grand prix les ornements qui lui plaisaient, affirmant que les choses rares ne devaient appartenir à personne d'autre qu'aux rois. Il portait deux ou trois fois seulement un habit et puis le donnait aux siens. Aussi les Portugais, voyant qu'il appréciait les brocarts d'or, les tapisseries et autres choses précieuses, lui en apportaient du Portugal, et c'est alors que l'on commença dans ce royaume, à estimer les tapisseries, les étoffes brochées d'or et les ornements seigneuriaux de ce genre.

Sous le règne de ce roi, il y eut un troisième évêque de São Tomé et de Congo; il était de nationalité portugaise. En chemin et à la cour de São Salvador, il fut accueilli avec les cérémonies habituelles. Mais le démon, ennemi de la foi chrétienne, à qui pesaient beaucoup les heureux progrès de la

religion catholique, se mit à semer la zizanie entre les religieux, les prêtres séculiers et l'évêque. La discorde provenait de la longue période de liberté, des nombreuses années où ils n'avaient pas eu de pasteur. Chacun d'eux se prenait non seulement pour un évêque, mais pour plus encore, et ne voulait pas obéir à son prélat. De la sorte, surgirent entre eux de grandes dissensions : il s'ensuivit un grave scandale, un mauvais exemple. Le roi, catholique fidèle, prit toujours le parti de l'évêque et, pour mettre fin à ces troubles, il renvoya quelques-uns de ces prêtres comme prisonniers au Portugal, d'autres à São Tomé; d'autres s'en allèrent d'eux-mêmes, emportant leurs biens. Pour cette raison, au lieu de progresser, la religion était en recul, par la faute de ses ministres eux-mêmes.

Mais l'ennemi ne s'en tint pas là : il suscita également la discorde parmi les princes et les sujets. Après la mort du roi, en effet, trois prétendants au trône se déclarèrent¹. Le premier était le fils du roi, il n'avait la faveur que d'un petit nombre, car on en voulait un autre : aussi fut-il mis à mort incontinent. Il en restait deux autres, de sang royal. L'un d'eux fut créé roi par ses partisans, avec l'appui de la majorité du peuple, mais contre la volonté des Portugais et de quelques seigneurs qui, eux, visaient à placer sur le trône le troisième prétendant. Aussi se rendirent-ils à l'église pour y égorger celui qu'on venait de couronner; ils calculaient que s'ils le tuaient, l'autre deviendrait nécessairement roi. Mais en même temps, les gens du parti adverse assassinèrent l'élu des Portugais, pensant qu'après sa mort leur prince n'aurait plus aucune difficulté pour prendre possession de la royauté, puisqu'il n'y aurait plus d'autre prétendant possible au sceptre royal. De cette

manière, à la même heure, en des endroits différents, les deux princes furent égorgés.

Le peuple vit qu'à cause de ces conjurations et de ces meurtres, plus personne ne pouvait prétendre légitimement à la couronne royale. Rejetant sur les Portugais la faute de tous ces maux, il se retourna contre eux. On massacra ceux qui furent trouvés sur place; on ne toucha pas aux prêtres ni aux Portugais qui habitaient dans d'autres lieux.

Comme il ne restait donc plus personne de sang royal à qui remettre le pouvoir, on choisit un frère du feu roi Diogo, nommé dom Henrique¹. Celui-ci, partant pour faire la guerre aux Anzique, laissa comme gouverneur, avec le titre de roi, dom Álvaro, un jeune homme de vingt-cinq ans, que sa femme avait eu d'un autre mariage. Dom Henrique mourut à la guerre, peu de temps après. D'un commun accord, dom Álvaro² fut choisi et reconnu comme souverain, l'antique lignée des rois de Congo s'étant éteinte avec dom Henrique.

Dom Álvaro était un homme de bon jugement; il joignait l'autorité à la mansuétude. Il apaisa immédiatement tous les troubles du royaume. Il réunit tous les Portugais, tant religieux que laïcs, qui, par suite des guerres passées, s'étaient dispersés dans les provinces voisines; grâce à eux, sa foi catholique fut fort raffermie. Il les disculpa, démontrant qu'ils n'avaient pas été la cause des maux passés, ce qui apparut clairement à tous. Il décida de fournir par écrit de très amples informations sur ces événements au roi du Portugal et à l'évêque de São Tomé et leur fit porter des lettres par certaines personnes. L'évêque n'avait plus osé se risquer à visiter le royaume dans le feu de l'agitation. Dès qu'il eut reçu de telles nouvelles, il s'embarqua

immédiatement pour le Congo et s'employa, avec toute son autorité, à apaiser les dissensions, à remettre de l'ordre dans les affaires qui concernaient le culte divin et le ministère des prêtres. Peu après, il retourna à sa résidence de São Tomé, où la maladie mit fin à ses jours. C'était la troisième fois que ces régions restaient sans évêque.

L'absence de pasteur fit que la foi chrétienne se refroidit quelque peu dans le cœur du roi, comme dans celui des seigneurs et du peuple. Tous se laissaient aller à la licence charnelle, et principalement le roi, entraîné par d'autres jeunes gens de son âge qui étaient ses familiers, en particulier par un seigneur de ses parents, nommé dom Francisco Bullamatara, ce qui signifie « prends-pierre¹ ». Parce que c'était un grand seigneur, il menait librement une vie dérégulée et s'était déjà en cela écarté des enseignements chrétiens. Il déclarait publiquement que c'était stupide de n'avoir qu'une seule femme et qu'en cela il valait mieux en revenir aux usages anciens. Le démon ouvrait ainsi la porte, par son intermédiaire, à la destruction, dans ce royaume, du temple de chrétienté qui avait été jusqu'alors édifié au prix de tant de peines. Cet homme s'écarta tellement du chemin de la vérité que, de péché en péché, il abandonna presque entièrement la vraie foi.

Entre-temps, il vint à mourir et, en qualité de noble seigneur, il fut enterré dans l'église Sainte-Croix, quoique manifestement suspect et entaché d'hérésie. Il se produisit un événement extraordinaire, propre à confirmer les bons dans la sainte foi et à épouvanter les méchants : la nuit, les esprits malins découvrirent une partie du toit de l'église Sainte-Croix, où il était inhumé, et, dans un grand fracas, entendu de toute

la ville, ils le tirèrent hors de la tombe et l'emportèrent. Le lendemain matin, on retrouva les portes fermées, le toit rompu et le sépulcre vide de son corps.

Ce fut là un avertissement qui fit voir la gravité de la faute commise au roi et à ceux qui le suivaient. Mais comme il n'y avait toujours pas d'évêque dans le royaume, le souverain, qui était jeune et n'était pas marié, tout en restant ferme dans la foi, persévéra dans la licence charnelle jusqu'à ce que Dieu lui infligeât de sévères châtiments.

CHAPITRE V

*Inursions des peuples Jaga dans le royaume de Congo;
de leurs particularités & de leurs armes;
de la prise de la capitale.*

En effet, des peuples qui vivent à la façon des Arabes et des antiques nomades, appelés Jaga¹, faisant incursion dans le royaume de Congo, se mirent à le piller. Ils habitent aux environs du premier lac du Nil, dans la province de l'empire du Monemugi. Ce sont des gens cruels, des homicides; ils sont de grande stature et d'apparence horrible; ils se nourrissent de chair humaine, ils sont féroces au combat et très courageux. Ils sont armés de boucliers, de dards et de poignards. Ils vont nus. Ils sont sauvages dans leurs coutumes et leur vie de chaque jour. Ils n'ont pas de roi; ils habitent dans des cabanes en forêt, à la façon des pasteurs.

Les Jaga sortirent de leur pays, détruisant par le fer et le feu et pillant toutes les régions par lesquelles ils passaient, jusqu'à ce qu'ils arrivassent aux frontières du royaume de Congo. Ils y entrèrent par la province de Batta, culbutèrent les premiers qui tentèrent de leur résister et se dirigèrent vers

la capitale où se trouvait le roi, démoralisé par la victoire que ses ennemis avaient remportée dans le pays de Batta. Il se porta, avec les gens qu'il avait, au devant des Jaga, et le combat s'engagea sur cette même plaine où, dans le passé, Pango avait livré combat à dom Afonso. À moitié défait dans cette rencontre, le roi se retira dans la ville. Mais il ne s'y sentait pas en sécurité, abandonné de la grâce divine à cause de ses péchés. N'ayant pas cette confiance en lui qu'avait dom Afonso, il choisit d'abandonner la capitale à l'ennemi et de chercher refuge dans une certaine île du fleuve Zaïre, appelée île du Cheval, emmenant avec lui les prêtres portugais et les principaux seigneurs du royaume. Ainsi les Jaga devinrent maîtres de la capitale et de tout le royaume. Les habitants s'enfuirent et se réfugièrent dans les montagnes et les lieux déserts. Les ennemis incendièrent la ville, les églises, détruisirent tout, ne laissant la vie sauve à personne. Divisés en plusieurs armées et se portant tantôt dans telle région, tantôt dans telle autre, ils se soumirent tout le royaume.

Dans cette persécution, tous les habitants du royaume de Congo furent châtiés, le roi, les seigneurs, le peuple, les Portugais, les religieux, chacun en particulier selon ses fautes. En effet, les populations réduites à errer dans ces régions moururent de faim et du manque de toutes choses; le roi et les siens, qui s'étaient réfugiés en grand nombre dans l'île susdite, qui est exigüe, souffrirent d'une si terrible disette que la plupart moururent de la faim ou de la peste, et qu'une petite quantité de nourriture en arriva à coûter le prix d'un esclave, c'est-à-dire au moins dix écus. Sous le coup de la nécessité, le père vendait son fils, le frère vendait son frère, tant chacun

essayait de se procurer des vivres par n'importe quelle scélératesse. Les gens que la famine faisait ainsi vendre étaient achetés par des marchands portugais, qui venaient de São Tomé avec des bateaux chargés de victuailles. Les vendeurs disaient que c'étaient des esclaves et ceux qui étaient vendus comme tels le confirmaient, afin d'être délivrés du supplice de la faim. C'est ainsi qu'à São Tomé et au Portugal se trouvèrent en grande quantité des esclaves originaires du Congo, vendus par nécessité. Parmi eux, il y avait des personnages de sang royal et des seigneurs de haut rang.

Le roi vit alors clairement que ses propres fautes lui avaient valu de tels malheurs. Si, comme le roi, il ne fut pas puni par la faim, il ne put échapper à la cruelle maladie de l'hydropisie, qui lui causait de forts gonflements des jambes, et qui étaient due à l'air et à l'humidité de cette île et aux mauvais aliments. Cette maladie ne le quitta pas jusqu'à la mort. Frappé de ces adversités, le roi se convertit à Dieu, demandant pardon de ses fautes, faisant pénitence de ses péchés. Sur les conseils des Portugais, il envoya des ambassadeurs pour demander du secours au roi du Portugal et raconter tous les malheurs passés. Cela se passa à l'époque où commença à régner le roi dom Sébastien. Celui-ci, en toute diligence et amitié, envoya, pour secourir le roi de Congo, un capitaine nommé Francisco de Gouveia¹, qui avait l'expérience de plusieurs guerres en Inde et en Afrique. Il avait avec lui 600 soldats et était accompagné de nombreux gentilshommes aventuriers.

CHAPITRE VI

*Le roi du Portugal envoie du secours & un ambassadeur au roi de Congo; & on refuse de lui laisser connaître les mines de métaux qui abondent au Congo; & en même temps le roi de Congo dépêche des ambassadeurs en Espagne pour demander des prêtres; & ce qui arriva à ceux là;
& comment il envoya divers échantillons de métaux;
& du vœu de Duarte Lopes.*

Le capitaine Francisco de Gouveia était porteur d'un ordre d'après lequel l'île de São Tomé devait mettre à sa disposition des bateaux, des vivres et tout ce qui serait nécessaire pour cette expédition. Fourni de tout cela, il arriva finalement à l'île du Cheval. Le roi de Congo s'y trouvait encore. Les Portugais partirent de là avec lui et tous les guerriers du pays se joignirent à eux aussitôt qu'ils le purent. L'armée s'avança pour attaquer l'ennemi. Plusieurs fois elle engagea le combat en rase campagne. En un an et demi, le roi fut rétabli sur son trône. C'est davantage au fracas et à la puissance des arquebuses, engins extraordinairement redoutés par les Jaga, qu'au reste de l'armée, que l'on dut la victoire.

Ainsi, malgré eux, les Jaga furent chassés du royaume de Congo; bien peu d'entre eux rentrèrent au pays pour revoir les leurs. Le capitaine portugais, après quatre ans passés à remettre le roi à la tête de son royaume, s'en retourna au Portugal. Il emportait des lettres du souverain de Congo, demandant qu'on lui envoyât des prêtres pour maintenir la religion. De nombreux Portugais, qui l'avaient accompagné dans ces régions, y demeurèrent; ils s'y trouvent encore aujourd'hui, riches et pourvus de biens.

Le roi, rétabli dans son autorité première et ayant ramené l'ordre dans le royaume, devint un excellent chrétien; il épousa dona Catarina, qui vit encore aujourd'hui. D'elle, il eut quatre filles; et d'esclaves qui lui appartenaient, il eut deux fils et une fille. Comme, dans ces pays, les femmes ne sont pas admises à la succession, l'aîné de ses fils fut l'héritier du trône. Il se nommait également dom Álvaro¹. Il est encore en vie aujourd'hui.

À l'époque où le capitaine dont on a parlé se trouvait au Congo, le roi dom Sébastien apprit que, dans ce royaume, on trouvait des mines d'argent, d'or et d'autres métaux². Il envoya, pour les reconnaître et les exploiter, deux maîtres en cet art, qui avaient déjà travaillé pour les Castillans en Occident. Mais un Portugais, nommé Francisco Barbudo³, confesseur et intime du roi de Congo, persuada celui-ci de ne pas laisser découvrir ces mines. Il lui représenta qu'avec cela la libre possession du royaume lui serait peut-être enlevée peu à peu. S'en rapportant à cet avis, le roi fit conduire les deux maîtres susdits par d'autres chemins, là où il savait qu'on ne trouvait pas de mines de métaux.

C'est certainement parce que ce roi ne permit pas que s'exerçât au Congo l'art de tirer et de fondre les métaux tant prisés en Europe, que les grands trafics vinrent à cesser et que les marchands du Portugal ne trouvèrent plus beaucoup d'intérêt à naviguer ou à séjourner dans ces contrées. Par conséquent, peu de religieux y allèrent encore. Pour ces raisons, et d'autres que nous avons rapportées plus haut, la religion chrétienne déclina fortement au Congo; il s'en fallut même de peu qu'elle ne se réduisît à rien.

Mais le roi Álvaro, comme nous l'avons dit, après que le seigneur Dieu lui eut envoyé tant d'afflictions en châtement des fautes qu'il avait commises contre la religion, reconnut son erreur et devint bon chrétien; il prodiguait des marques d'amitié aux Portugais, les traitait de « fils », ne leur refusait aucun plaisir et surtout il ne cessait d'envoyer de nouveaux ambassadeurs au Portugal, chargés de demander des prêtres et des maîtres en Écriture sainte, afin de maintenir la foi catholique. Celle-ci était déjà presque entièrement perdue dans ce royaume, uniquement par manque de religieux qui pussent l'enseigner et administrer les sacrements et non par la faute des dispositions intérieures de ces gens, car ils ont une inclination merveilleuse à la sainte foi.

Le capitaine susdit, arrivé au Portugal, présenta les requêtes du roi de Congo; il n'obtint rien d'autre que des paroles. Le souverain, qui était encore jeune, promit qu'il s'occuperait de tout ce qui lui était demandé, mais il ne procura ni prêtres ni théologiens au royaume de Congo. Aussi le roi de Congo renvoya-t-il comme ambassadeur un personnage important, qui était son parent, appelé dom Sebastião Álvares¹, ainsi

qu'un Portugais, pour demander des prêtres et en plus pour racheter les esclaves originaires de son pays, qui se trouvaient à São Tomé ou au Portugal, après avoir été vendus par nécessité, comme nous l'avons dit. Quelques-uns de ceux-ci restèrent en servitude volontaire. Les autres furent libérés et rapatriés. Le roi se servit d'eux et surtout des nobles et des seigneurs — car il s'en trouvait un certain nombre de cette condition — pour restaurer la religion chrétienne qui se perdait; il fit aussi d'eux ses conseillers et les ministres du royaume, à cause de l'expérience du monde qu'ils avaient acquise dans cette longue captivité. Le nouvel ambassadeur reçut du souverain du Portugal un accueil gracieux, et cependant, s'en retourna au Congo sans avoir obtenu de religieux.

Trois années plus tard, le roi dom Sébastien envoya un évêque, nommé Antonio de Glioua¹, un Castillan, pour s'occuper principalement de l'île de São Tomé, mais en le chargeant également de visiter le royaume de Congo. Arrivé à São Tomé, il eut un différend avec le commandant de l'île; il s'embarqua ensuite pour le Congo. Mais, poursuivi par la malveillance du commandant et des amis que celui-ci avait au Congo, il fut présenté au roi comme un homme ambitieux, aux prétentions élevées et obstiné; aussi fut-il l'objet de la méfiance du roi et de sa cour. Le roi, d'abord, influencé par de telles accusations, lui interdit l'entrée de son royaume, mais, par la suite, il l'accueillit avec de grands honneurs, envoyant à sa rencontre un de ses fils qui l'accompagna jusqu'à la capitale. L'évêque y séjourna environ huit mois, puis, avant que le roi du Portugal ne passât en Afrique, il partit, y laissant deux religieux et quatre prêtres.

Un certain temps après le départ de l'évêque, le roi dom Sébastien périt en Afrique et le cardinal dom Henrique¹ monta sur le trône du Portugal. Le roi de Congo écrivit au nouveau souverain pour lui demander instamment l'envoi de religieux et de prédicateurs, mais il n'obtint rien parce que le cardinal ne régna que peu de temps. À dom Henrique succéda don Philippe, roi de Castille². Il fit savoir au commandant de l'île de São Tomé qu'il avait ceint la couronne du Portugal, et il fit remettre des lettres destinées au roi de Congo et qui annonçaient la même chose.

Immédiatement, le commandant envoya au roi, avec le titre d'ambassadeur, Sebastião da Costa pour porter la nouvelle et les lettres royales. Après qu'il eut présenté les lettres et réglé les affaires nécessaires, le roi de Congo le renvoya à la cour pour porter au roi Philippe la réponse à ses lettres et lui annoncer qu'il s'offrait à lui faire connaître les mines de métal, que ses prédécesseurs avaient tenues secrètes; il lui envoyait plusieurs échantillons de minerais. Il ajoutait en ordre principal toutes sortes de prières pour que le roi [Philippe] mît à sa disposition, aussitôt que possible, de nombreux prêtres. Il lui exposait la condition misérable dans laquelle son peuple était tombé à cause des troubles passés, en ce qui touche la religion chrétienne.

Costa mourut en route, le vaisseau dans lequel il voyageait s'étant brisé sur les côtes portugaises. Tous les hommes ayant péri dans le naufrage, la triste nouvelle et l'essentiel de la commission dont Costa était chargé furent connus grâce à quelques lettres retrouvées dans une cassette que les vagues avaient rejetée sur le rivage.

Lorsqu'il apprit cette nouvelle, le roi de Congo, persévérant toujours dans son pieux dessein de ne pas laisser se perdre le christianisme dans son royaume, décida d'envoyer un nouvel ambassadeur en Espagne. Il rencontra diverses difficultés, du fait que plusieurs seigneurs de la cour briguaient cet honneur. Afin de ne causer de déplaisir à aucun d'entre eux, il choisit le Portugais Duarte Lopes, dont Pigafetta tira la présente relation, Lopes la lui ayant dictée.

Ce dernier, qui avait déjà habité quelque temps dans ces royaumes, était bien au courant des affaires. Il se trouvait à la Cour à ce moment-là. Il jouissait de la faveur et des bonnes grâces du roi, qui l'envoya en le munissant d'abondantes instructions écrites concernant tout ce qu'il avait à traiter avec Sa Majesté Catholique en Espagne et, à Rome, avec Sa Sainteté¹. Il emportait aussi de très chaleureuses lettres de créance, des délégations de pouvoir et toutes commissions utiles pour ces deux souverains, des sauf-conduits, des permissions pour ses états et pour l'étranger, des recommandations efficaces, tous privilèges et marques d'estime de sa personne, destinés aux autres princes chrétiens, comme il convient à un ambassadeur.

L'essentiel de sa mission était qu'il présentât les lettres au roi Philippe en lui faisant un rapport circonstancié de la situation dans laquelle, à cause des guerres passées et du manque de prêtres, se trouvait le royaume de Congo pour ce qui est de la religion, puis qu'il demandât à Sa Majesté des confesseurs et prédicateurs en suffisance, pour maintenir l'Évangile dans ces régions très lointaines, nouvellement converties au christianisme. En outre, Lopes devait présenter

divers échantillons de métaux et d'autres matières, dont il devait offrir, au nom du roi, la liberté du trafic, refusée par les souverains précédents.

De même, au pape, il devait baiser les pieds de la part du roi, remettre les lettres, exposer les misères, les malheurs, les dommages dont ce peuple avait souffert en ce qui concerne la foi chrétienne, et recommander toutes ces âmes à Sa Sainteté en Le priant, comme Père universel de tous les chrétiens, d'avoir compassion de tant de fidèles qui peu à peu se perdaient, par manque de prêtres qui pussent leur enseigner la sainte foi et administrer les sacrements salutaires de l'Église.

Ayant ainsi reçu sa mission, Lopes quitta la cour; diverses affaires à régler pour le service du roi le retinrent environ huit mois dans ces contrées, jusqu'à ce que, en janvier, à l'époque de l'année qui est l'été au Congo, il s'embarquât sur un petit vaisseau jaugeant cent tonneaux, qui se dirigeait avec son chargement vers Lisbonne.

Arrivé dans les parages des îles du Cap-Vert, le bateau, déjà vieux, commença à faire eau fortement par une fissure ouverte à la proue. Un vent vigoureux soufflait de l'avant, les navigateurs ne pouvaient atteindre les îles susdites ni le continent africain; ils ne voulaient pas non plus poursuivre leur voyage en naviguant contre le vent, et faire ainsi peiner un bateau avarié. Le pilote jugea préférable de virer de bord et, prenant le vent en poupe, d'aller chercher refuge aux îles de la Nouvelle Espagne¹. De cette manière, après avoir essuyé de terribles tempêtes et couru d'extrêmes dangers de sombrer et de mourir de faim par manque de tous vivres, ils arrivèrent à grand-peine à la petite île appelée Cubagoa², située contre l'île Margarita³,

où l'on pêche les perles. De là, après avoir radoubé rapidement leur navire et pris un peu de ravitaillement frais, ils se rendirent, par le plus court chemin, à la côte du continent, au port appelé Cumana¹ ou, d'un autre nom, Nouveau Royaume de Grenade, dans les Indes occidentales. À peine arrivé en lieu sûr, ce vaisseau fatigué coula brusquement. Les hommes furent sauvés. Mais ensuite, ils tombèrent malades à en mourir, à cause de tout ce qu'ils avaient souffert de la faim, de la soif, de tout besoin de nourriture et surtout des tempêtes terribles de cet océan périlleux.

Pendant que l'ambassadeur recouvrait péniblement sa santé, la flotte², comme on appelle l'ensemble des navires qui ont l'habitude, chaque année, de partir de ces rivages pour faire le voyage d'Espagne, leva l'ancre. Il fut donc contraint d'attendre la nouvelle flotte et de passer là-bas un an et plus sans rien faire. Pendant ce temps, le roi de Congo, qui n'avait jamais reçu la moindre nouvelle de son Duarte Lopes, le tenait pour mort; il ne savait pas que son ambassadeur, poussé par la tempête, se trouvait dans les Indes occidentales. Comme il était toujours ferme dans son propos de porter remède à la situation du christianisme dans son royaume, il envoya un autre ambassadeur muni des mêmes instructions, qui s'appelait dom Pedro António et était le second personnage de son gouvernement. Il le fit accompagner de Gaspar Dias, un Portugais de haut rang, le plus riche et le plus ancien de ce royaume, afin qu'il ne le laissât manquer de rien et qu'en aucun cas la requête qu'il espérait voir exaucée par le roi d'Espagne ne restât sans effet. Au cas où ils retrouveraient messire Duarte, les nouveaux envoyés avaient ordre de traiter toutes les

affaires en collaboration avec lui. Dom Pedro eut une triste fin; il fut capturé par les Anglais¹; son navire, étant remorqué en direction de l'Angleterre, s'échoua malheureusement, à proximité de la côte et dom Pedro se noya ainsi qu'un de ses fils. Le Portugais fut sauvé avec quelques autres personnes. Il parvint en Espagne au moment où Duarte Lopes était arrivé à la cour et avait entamé les pourparlers relatifs à sa mission. Gaspar écrivit alors à Duarte qu'il comptait retourner au Congo sans se présenter à la cour, peut-être à cause de la mort du roi-cardinal ou pour un autre motif que je ne pourrais dire, et c'est ce qu'il fit.

Pendant son séjour aux Indes occidentales, qui se trouvent sous le même ciel, sous le même climat et ont la même température que le Congo, notre Duarte remarqua que des différences apparaissent dans la couleur de la peau des hommes. En effet, au Congo, les habitants sont généralement noirs; là au contraire, ils sont presque blancs, c'est-à-dire d'une couleur intermédiaire entre le blanc et le noir, que les Espagnols appellent mulâtre. Cela montre que la coloration n'est pas due au soleil (comme nous l'avons déjà rappelé) mais à la nature, pour une raison qui, jusqu'à présent, tant dans l'antiquité qu'à l'époque moderne, n'a pas été complètement comprise.

Quand sa santé fut rétablie, il gagna le port de la cité de Saint-Domingue dans l'île Espagnole², avec l'intention de monter à bord du premier navire de passage qui ferait voile vers la Castille. Par hasard, il trouva un bateau portugais, faisant partie d'un groupe qui devait se joindre à la flotte qui passe du continent en Castille, naviguant de conserve pour plus de sécurité.

Tous ces navires réunis, profitant d'un bon vent, arrivèrent à Terceira, une des îles appelées Açores, c'est-à-dire «autours», et de là à Sanlúcar de Barrameda, port de l'estuaire du fleuve Guadalquivir, et puis à Séville. De là, Lopes se dirigea vers le Portugal pour voir les siens et se pourvoir du nécessaire et finalement, voyageant à cheval, il se rendit à la cour qui se trouvait alors à Madrid. Il y fut reçu avec bienveillance par Sa Majesté Catholique, à qui il exposa l'objet de sa mission. Mais de grands contretemps et des difficultés surgirent, qui empêchèrent complètement les affaires qu'il avait à traiter au nom du roi de Congo, de suivre leur cours. La douloureuse nouvelle de la mort du roi de Congo, qui lui avait confié cette mission, survint en effet. En outre, le roi Philippe était occupé à la conquête de l'Angleterre, si bien que les négociations, sans cesse différées, se poursuivaient difficilement. On ne voyait aucun moyen de les terminer promptement et même on lui fit savoir que pour l'heure cette question ne pouvait plus retenir l'attention.

Duarte Lopes s'affligeait de tant d'adversités; il repassait dans sa mémoire les innombrables périls dans lesquels il s'était trouvé, la mortelle souffrance de cette longue et horrible navigation; il se voyait tantôt dans l'abattement, tantôt dans l'exaltation et il savait qu'en ce monde il n'y a de repos qu'en Dieu. Il était sans cesse accablé du chagrin de ne pouvoir secourir les populations du Congo dans le besoin où elles se trouvaient : il savait clairement quel danger extrême de tomber dans les ténèbres de l'enfer couraient ces âmes. En outre, chaque jour, à la cour, il devait faire de lourdes dépenses pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, et cela, en

somme, sans l'espoir de pouvoir mener à bon terme la mission que le roi de Congo lui avait confiée. Aussi prit-il un parti aussi utile que salutaire pour son âme : son ange lui ayant touché le cœur, avec un courage viril, il abandonna l'épée et prit la croix, reniant le monde et ses pompes trompeuses. À Madrid, il revêtit la bure grossière et s'en vint à Rome afin d'exposer au pape Sixte V l'objet de sa mission et de ne pas laisser dans l'oubli les intentions du roi qui l'avait envoyé, parce que celui-ci avait été élevé à une vie meilleure. Il fut reçu avec bienveillance par Sa Sainteté. Il lui décrivit l'état misérable dans lequel se trouvaient les populations chrétiennes du royaume de Congo, en ce qui concerne le culte et le service de Dieu; il lui dit le petit nombre de prêtres qui sont là pour enseigner la doctrine de l'Évangile et administrer les sacrements de l'Église, par rapport à la quantité innombrable de ces gens qui, chaque jour, accourent pour se faire baptiser et instruire, et pour se confesser et communier.

En outre, dans son vœu, il se proposait aussi d'édifier avec les richesses que Dieu lui avait concédées au Congo et qui ne sont pas petites, une maison où se trouveraient, au service de Dieu, et des maîtres et des prêtres, pour enseigner à la jeunesse de ces régions les bonnes langues, les arts libéraux, la doctrine de l'Évangile et les mystères de notre salut. De cette maison, comme d'une sainte école, sortiraient progressivement des hommes instruits, bien formés dans la loi divine, qui, dans l'idiome propre et naturel du pays, pourraient réveiller et semer de nouveau la foi chrétienne, déjà presque endormie et desséchée en ces régions. De là naîtraient, par la suite, des fruits de bénédiction et des âmes vigilantes dans la foi chrétienne.

À cela, il ajoutait aussi l'hospice, qui serait le recours et le refuge des pauvres de Dieu. Ceux ci, étrangers et navigateurs, trouveraient là un asile, ils y seraient soignés et restaurés.

C'est avec de tels projets que Lopes arriva donc à Rome, et pour implorer de Sa Sainteté l'autorisation de créer ce séminaire et cet hôpital et pour le supplier de lui concéder des jubilés¹, des indulgences et des dévotions qui conviennent à de telles œuvres chrétiennes et salutaires, surtout dans des pays extrêmement éloignés de la chrétienté. Il se présenta au pape et lui remit ses lettres de créance; il lui exposa avec abondance l'objet de sa mission; il fut écouté avec bienveillance, mais ensuite on lui fit entendre que, le royaume de Congo appartenant au roi d'Espagne, c'était à celui-ci qu'on remettait la chose.

CHAPITRE VII

De la cour du roi de Congo, & de l'habillement de ces gens avant & après leur conversion au christianisme; de la table royale & des usages de la cour.

Jusqu'ici nous avons vu assez clairement les débuts de la religion chrétienne au Congo, et, successivement, les accidents étranges qui lui sont arrivés. Maintenant il est temps d'exposer aussi les usages de la cour et les autres particularités de ce royaume.

Anciennement, le roi et ses courtisans s'habillaient d'étoffes faites de palmes, comme nous l'avons décrit plus haut : ils s'en couvraient le bas du corps en les retenant par une ceinture tissée de la même matière et finement travaillée; par-devant, comme ornements, leur pendaient, à la façon d'un tablier, des peaux délicates et jolies, telles que des peaux de petits tigres¹, de civettes, de zibelines, de martres et d'animaux semblables, auxquelles on laissait la forme de la tête. Pour un faste plus grand, ils jetaient, sur la chair nue des épaules, une sorte de rochet de forme ronde, appelé dans leur langue *incutto*², qui descendait plus bas que les genoux et qui était, à la façon

d'un filet, de fins tissus de palmes; les mailles en étaient bordées de houppes effrangées, d'un effet très gracieux; ils rejetaient ce rochet sur l'épaule. Ils portaient une queue de zèbre attachée à un manche¹, pour la beauté et selon une très ancienne coutume de ces régions².

Ils se coiffaient d'un petit bonnet, carré par le haut, de couleur rouge et jaune, qui leur couvrait le sommet de la tête et qui était un ornement plutôt qu'une défense contre l'air et le soleil. La plupart allaient nu-pieds mais le roi et quelques grands portaient des chaussures à l'antique, comme on en voit aux statues romaines, et qui étaient faites de la même matière tirée des palmes.

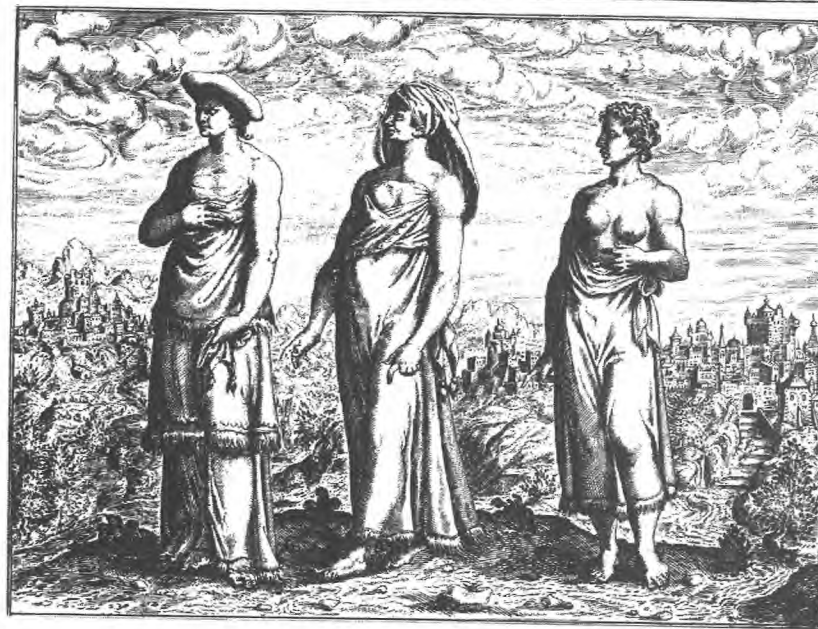
Les pauvres et les gens du commun s'habillaient, depuis la ceinture, de la façon décrite, mais au moyen d'étoffes plus grossières, le haut du corps restant nu.

Les femmes se couvrent le bas du corps de trois bandes d'étoffes, l'une, longue, descendant jusqu'aux talons, la seconde plus courte et la troisième plus courte encore et bordée de franges, chacune d'elles étant drapée en largeur et s'ouvrant à l'avant. Elles se couvrent la poitrine d'un corsage qui descend jusqu'à la ceinture. Ces vêtements sont faits des mêmes tissus de palmes, ainsi que la cape qu'elle portent sur les épaules. Elles circulent, le visage découvert et coiffées d'un bonnet semblable à celui des hommes. Les femmes de condition moyenne s'habillent aussi de cette façon mais emploient des étoffes plus grossières. Quant aux esclaves et aux femmes du bas peuple, elles se couvrent seulement le bas du corps, le reste étant nu.

Mais après que ce royaume eut reçu la foi chrétienne, les grands de la cour commencèrent à s'habiller selon les usages



Manière de se vêtir d'un noble & de son serviteur.



Manière de se vêtir d'une femme noble, d'une femme du peuple & d'une esclave.

des Portugais; ils revêtirent des manteaux, des capes, des paletots d'écarlate et de soie, chacun selon ses moyens; ils se mirent à se coiffer de chapeaux et de bonnets, à se chausser de sandales de velours et de cuir, de bottines à la mode portugaise, à porter au côté de larges épées. Les hommes du peuple, qui ne peuvent s'habiller de cette façon, gardent l'ancien usage. Les femmes aussi se vêtent à la portugaise, sauf qu'elles ne portent pas le manteau, mais elles se couvrent la tête d'un voile et posent par-dessus un bonnet de velours noir, orné de bijoux, et plusieurs chaînes d'or au cou. Les pauvres gardent le costume traditionnel. Seules les dames de la cour s'ornent de la façon qu'on vient de décrire.

Lorsque le roi se fut converti à la foi chrétienne, il réforma sa cour dans une certaine mesure à l'imitation de celle du roi du Portugal, et d'abord quant au service de la table¹. Quand il mange en public, on dresse une estrade à trois degrés, couverte de tapis des Indes; on y installe la table, avec un siège de velours cramoisi piqué de clous d'or. Le roi y mange toujours seul : personne ne peut s'asseoir à table avec lui; les princes restent couverts. Il possède de la vaisselle d'or et d'argent; il fait goûter à sa nourriture et à sa boisson. Il a une garde, composée d'Anzique et d'hommes d'autres nations, qui se tient autour de son palais, équipée des armes décrites plus haut. Quand il veut sortir, on sonne des timbales, ce qui s'entend à cinq ou six milles de distance, pour en avertir le peuple. Tous les seigneurs l'accompagnent, ainsi que les Portugais dans lesquels il a une grande confiance. Mais il sort rarement de son palais.

Il a coutume de donner audience en public deux fois par semaine : seuls les grands y prennent la parole². Comme

personne dans ce royaume n'a de biens, de possessions propres mais que tout relève de la couronne, il n'y a pas de litiges, si ce n'est à propos de quelques paroles, l'écriture ne s'employant même pas pour l'idiome du Congo. Dans les causes criminelles, la justice est légère : il est rare que l'on condamne quelqu'un à mort¹. Des méfaits, que commettent les Mocicongo (ainsi s'appellent les habitants du Congo dans leur propre idiome) et dont sont victimes des Portugais, sont jugés selon les lois du Portugal. Si un crime est commis entre Congolais, le roi déporte le coupable dans quelque île déserte; il estime que l'exiler de cette façon, afin qu'il fasse pénitence de ses péchés, est le punir plus sévèrement que si on faisait justice d'un coup. Si ceux qui ont été condamnés à une telle peine viennent à vivre encore dix ou douze ans, habituellement le roi leur accorde son pardon, si ce sont des gens de quelque considération, et même il les emploie au service de l'état, comme des hommes amendés et habitués à la souffrance.

Dans les affaires civiles, la règle est que le Portugais qui a un litige avec un Mocicongo se présente devant un juge du Congo et que le Mocicongo qui attaque en justice un Portugais le cite devant le Portugais qui remplit les fonctions de consul et de juge dans ce pays par permission du roi. Dans les conventions passées entre Portugais et habitants du Congo, on n'emploie ni écrits ni instruments² mais on traite les affaires sur la foi de la parole et des témoignages.

Faute d'écriture, ce peuple ne conserve pas l'histoire de ses anciens rois ni le souvenir des siècles révolus. On compte généralement le temps par lunes; on ne connaît pas la division du jour et de la nuit en heures. On a l'habitude de dire :

c'est au temps d'un tel qu'est arrivée telle chose. Les distances d'une localité à une autre ne se calculent pas par milles ou au moyen de mesures analogues, mais par journées d'hommes chargés ou non chargés.

Dans leurs réunions de fête, d'allégresse, comme à l'occasion des mariages, on chante des chansons amoureuses; on y joue du luth¹. Ces instruments² ont une forme curieuse : le creux et le manche, semblable à peu de chose près aux nôtres, possèdent une partie plane – dans laquelle est découpée la rosace – qui est faite non de bois mais de peau très fine, comme une vessie. Les cordes sont faites de crins, forts et brillants, tirés de la queue des éléphants, ainsi que de fils provenant du bois du palmier; elles partent du fond de l'instrument et montent jusqu'à l'extrémité du manche pour s'y attacher aux chevilles, qui, les unes plus longues, les autres plus courtes, sont courbées vers le manche. Des plaques très minces de fer et d'argent d'une grandeur proportionnée à l'instrument, sont suspendues à celles-ci; elles produisent divers tintements selon la manière dont on touche les cordes, qui, elles, font vibrer les chevilles et il en sort un bruit entremêlé.

Les musiciens tendent convenablement les cordes de l'instrument et, avec les doigts, sans touches, comme on fait d'une harpe, ils pincant magistralement du luth, produisant ainsi une mélodie ou un son – je ne sais ce qu'il faut dire – qui délecte leur oreille.

De plus (chose admirable), au moyen de cet instrument, ils expriment leurs pensées et ils se font comprendre si clairement que, presque tout ce qui peut s'énoncer par la parole, ils peuvent le rendre au moyen des doigts, en touchant de cet

instrument. Sur ces sons, ils dansent en mesure, battant des mains pour marquer le rythme de cette musique.

À la cour du roi, on a aussi des flûtes et des fifres dont on joue avec art; au son de ces instruments, des danses sont exécutées avec gravité et dignité; par les mouvements des pieds, elles ressemblent à la mauresque. Les hommes du peuple se servent de timbales, de flûtes et d'autres instruments, dont ils jouent d'une manière plus grossière que les courtisans.

Les gens de ce royaume emploient des remèdes naturels¹, tirés des herbes, des arbres et de leur écorce, des huiles, des eaux, des pierres, que la mère nature leur a montrés. La fièvre est la maladie la plus courante. Habituellement, elle frappe les hommes plus en hiver qu'en été, à cause des pluies qui apportent à la fois la chaleur et l'humidité. Outre cela, le mal qu'ici nous nommons mal français et qui se dit *chitangas* dans l'idiome du Congo, n'est pas dangereux là-bas, ni difficile à guérir comme dans nos pays².

La fièvre se soigne au moyen de la poudre du bois appelé santal, rouge ou gris, qui est le bois d'aigle. Cette poudre est mêlée à de l'huile de palme; le malade se trouve bien d'en être oint à deux ou trois reprises, de la tête aux pieds. Contre les maux de tête, on pratique la saignée aux tempes, au moyen de certaines petites cornes : on incise la peau, puis on y applique ces cornes et on suce le sang avec la bouche – usage que l'on trouve aussi en Égypte. Il en est de même pour toutes les parties du corps où l'on ressent une douleur : on fait des saignées de cette façon et les malades guérissent. La maladie appelée *chitangas* qu'on a citée ci-dessus, se traite au moyen du même onguent de santal. Le santal rouge s'appelle *tacula*, le gris,

chicongo; c'est le gris qui est le plus prisé : on donne un esclave pour un morceau de ce bois. On se purge le ventre au moyen de l'écorce de certains arbres, qui, réduite en poudre et prise dans quelque breuvage, est fort efficace; on ne se met pas à l'abri de l'air. Les blessures se soignent au moyen du suc des herbes et des herbes elles-mêmes. Duarte Lopes affirmait avoir vu un esclave transpercé de sept coups de flèche, [qui auraient dû être] mortels, se guérir uniquement grâce au suc de certains herbes bien connues. Aussi ces gens ne sont-ils pas encombrés de tant de médecins en chirurgie et en physique, de drogues, de sirops, d'électuaires, d'emplâtres et de médecines, mais ils se guérissent simplement au moyen de plantes indigènes¹. Et ils n'en ont même pas besoin², parce qu'ils vivent sous un ciel tempéré, ne se gorgent pas de mets variés qui flattent l'appétit et n'ingurgitent pas trop de vin; aussi leurs maladies ne procèdent-elles pas d'une nourriture ni d'une boisson indigestes.

CHAPITRE VIII

*Des pays qui se trouvent au-delà du royaume de Congo,
en direction du cap de Bonne-Espérance
& du fleuve Nil.*

Après avoir vu le royaume de Congo, les particularités de ce pays, de ses habitants et des peuples voisins, il nous reste à parler brièvement de la partie de l'Afrique qui s'étend vers le cap de Bonne-Espérance, en bordure de l'océan par lequel les bateaux font route vers les Indes, et de là jusqu'à la mer Rouge. Puis, à l'intérieur des terres, nous en viendrons aussi à parler du fleuve Nil, du Prêtre Jean et de ses royaumes, afin de donner, pour autant que le comporte notre sujet, une description de ces régions, que tous ne connaissent pas très bien.

Au-delà du royaume de Congo, on trouve – nous l'avons rappelé – les domaines du roi d'Angola et, plus loin, en direction du cap de Bonne-Espérance, un souverain qui s'appelle Matama. Les provinces sur lesquelles il règne portent le nom de Climbebe¹; son royaume, comme nous l'avons déjà dit, s'étend depuis le premier lac et les confins de l'Angola jusqu'au fleuve Bravaghul², qui prend sa source dans les monts

de la Lune et s'unit au fleuve Magnice, provenant du premier lac susdit. Ces monts sont traversés par le tropique du Capricorne, qui se trouve du côté du pôle antarctique. Au-delà du tropique, s'étendent les territoires qui confinent au cap de Bonne-Espérance : ce n'est pas un seul roi qui y règne, mais divers princes. À mi-chemin entre le cap et le tropique s'élèvent les monts de la Lune, tant célébrés par les Anciens, qui y plaçaient les sources du Nil, ce qui est faux, comme le démontre la configuration du pays : nous en parlerons plus loin. Ce pays est occupé par des montagnes élevées et abruptes; il est très froid, inhabitable, fréquenté seulement par quelques hommes, qui vivent à la façon des Arabes, en pleine campagne, dans de petites cabanes. Habillés de peaux d'animaux, ils sont rudes, sauvages, et, dans leur méfiance, ne tolèrent pas les étrangers. Leur armement se compose de l'arc et de la flèche. Ils se nourrissent des fruits que produit la terre et de la chair de leur bétail.

Entre les monts de la Lune, un petit lac, appelé Gale¹, s'est formé vers l'ouest. Il en sort un fleuve dit *Cumissa*; les Portugais lui donnent le nom de *Rio Doce*²; il va se jeter dans la mer, à la pointe du cap de Bonne-Espérance, à l'endroit appelé cap Faux³. En effet, lorsque naviguent les navires des Indes, ils découvrent d'abord un autre cap, plus grand, appelé cap des Aiguilles⁴ puis ce petit cap, qu'on dit « faux cap » parce qu'il est caché par le grand et véritable cap. Entre ces deux promontoires ou caps, la distance est de 100 milles, elle détermine la largeur de ce fameux cap dont les deux pointes qui le divisent, pareilles à des cornes, forment un golfe, où parfois les vaisseaux portugais ont fait de l'eau dans le fleuve appelé par

leurs marins *Rio Doce*. Les habitants de ces côtes, qui vivent entre ces deux pointes, sont de couleur noire, quoique (chose étrange!) on soit là-bas à 35° de latitude Sud. Les montagnards de la région très froide des monts de la Lune ont aussi la peau noire, cela soit dit pour attirer l'attention, et de ceux qui étudient les effets de la nature, et des philosophes qui se livrent à des spéculations sur la question de savoir si la couleur noire est due au soleil ou à une autre cause plus cachée, question que maintenant je laisse pendante.

Comme le cap de Bonne-Espérance est le plus grand cap, qu'il s'avance plus loin en mer que n'importe quel autre cap du monde entier, il est dangereux à doubler (comme d'ailleurs tous les promontoires en général). C'est là que la mer est la plus terrible; du continent, soufflent d'horribles vents qui rendent cet océan tempétueux¹. Il s'y est perdu de nombreux navires portugais de dimensions étonnantes. Ajoutons que ce cap n'était pas connu, même par ouï-dire, des anciens historographes. Sa découverte, due aux expéditions maritimes du roi du Portugal, a pris beaucoup de temps. Aussi semble-t-il opportun d'indiquer ici quelques mensurations et de fournir des notions précises, ce qui servira aussi à faire comprendre de quelle longueur est la navigation du Portugal jusqu'aux Indes : le tour des côtes du cap de Bonne-Espérance fait à lui seul presque 6000 milles, comme nous l'exposerons ci-dessous.

En effet, du fleuve de Fernando Poo, là où commence le cap en question, si on s'avance en mer jusqu'à la pointe des Aiguilles – nous avons dit que tel est son nom –, on compte du nord au sud plus de 2200 milles de rivages. De l'autre côté, en partant de la même pointe jusqu'au cap de Guardafuy,

la côte s'étend du sud au nord, sur plus de 3300 milles. De cette façon, si on part de Lisbonne et que l'on contourne les côtes de l'Afrique et tout le cap de Bonne-Espérance, pour arriver au royaume de Goa, on compte plus de 15000 milles.

De là jusqu'à Malacca, jusqu'en Chine et plus loin, il reste un tel chemin à parcourir que jamais à aucune époque on n'a osé entreprendre, que ce fut avec de plus grands ou avec de plus petits vaisseaux, une navigation aussi longue et aussi périlleuse que celle des Portugais. Le cap de Bonne-Espérance est ainsi appelé parce que tous les navigateurs, à l'aller comme au retour, ont comme souci principal de doubler ce cap; quand ils l'ont fait, ils se considèrent comme hors de danger et presque au terme de leur voyage, et ce sont leurs désirs qui leur ont fait donner au cap le nom de Bonne-Espérance.

Revenons maintenant à notre propos et parlons de la côte de l'Afrique. Au-delà du cap des Aiguilles, on trouve beaucoup de refuges convenables et de ports, comme le plus important qui est appelé la Belle Baie¹ : et comme la Baie du Lac², l'océan y forme un golfe à l'intérieur duquel se trouvent des îles et des havres. Plus loin, se jette dans la mer le fleuve de Saint-Christophe³ à son embouchure se trouvent trois îlots. La côte qui va de là jusqu'au cap de la Pêche⁴ borde la contrée que les Portugais appellent la terre de la Nativité⁵, parce qu'ils l'ont découverte en ce temps. Entre le cap de la Pêche et le fleuve Magnice, se trouve le royaume de Buttua, qui s'étend du pied des monts de la Lune jusqu'au fleuve Magnice vers le nord, où il confine au pays de Monomotapa; du côté de l'ouest, il commence au fleuve Bavagul, et du côté de la mer, il longe la rive du fleuve Magnice. Il y a beaucoup



*L'Afrique méridionale selon Lopes-Pigafetta (1591) : carte simplifiée
(d'après Teixeira da Mota, 1968).*

de mines d'or dans ce pays. La condition des hommes y est la même que celle des peuples de Monomotapa, comme nous l'exposerons bientôt. En longeant ainsi le rivage de l'océan, on rencontre le fleuve Magnice, qui marque le commencement du royaume de Sofala et de l'empire de Monomotapa.

CHAPITRE IX

Du royaume de Sofala.

Ce royaume¹ commence au fleuve Magnice², qui provient du premier lac, d'où sort le Nil, et qui se jette dans la mer au milieu de la baie formée par la pointe de la Pêcherie et le cap appelé cap des Courants³, situé à 23° 30' S, sous le tropique du Capricorne. À lui se joignent, à proximité de la mer, trois fleuves importants, dont le principal a reçu des Portugais le nom de Saint-Christophe, parce qu'il fut découvert le jour de cette fête : les gens du pays l'appellent Nagoa⁴. Le deuxième est dit Lourenço Marques⁵, du nom de celui qui le trouva le premier. Ces deux fleuves descendent des monts de la Lune.

Ceux-ci, dont l'appellation indigène est Toroa, ont été mentionnés tant de fois par les Anciens, qui croyaient que le célèbre Nil y prenait sa source, mais en cela ils se trompaient. Nous l'avons déjà dit, ce n'est pas de ces montagnes que provient le premier lac, il en est même fort éloigné; entre elles et lui s'étend une plaine basse. Les eaux des monts de la Lune s'écoulent vers l'est et alimentent d'autres grands fleuves, si bien qu'elles ne peuvent former le lac susdit ni le fleuve Nil.

D'ailleurs, du lac supérieur sort le Magnice, qui, coulant dans une autre direction que le Nil, va vers l'est et s'unit aux deux fleuves mentionnés. Le troisième s'appelle Arroë, il prend sa source dans l'autre partie des montagnes, où se trouvent les mines d'or du Monomotapa; à certains endroits, le fleuve contient de l'or réduit en particules comme du sable. Ces trois cours d'eau se jettent dans le grand Magnice, à proximité de la mer, les eaux ainsi réunies forment un fleuve considérable, dont le lit est très large lorsqu'il débouche dans l'océan.

De l'embouchure de ce fleuve, le long du rivage de la mer, le royaume de Sofala s'étend jusqu'au fleuve Cuama¹, ainsi appelé du nom d'un château et place forte, aux mains des mahométans et des païens. Les Portugais disent «les bouches du Cuama», parce qu'en atteignant la mer, ce fleuve se divise en sept bouches; cinq îles y apparaissent en plus des nombreuses autres îles qui se trouvent en travers du fleuve; toutes ont une forte population de païens. Ce fleuve provient du même lac et des sources d'où sort le Nil.

Ainsi le royaume de Sofala s'étend entre les deux fleuves mentionnés, le Magnice et le Cuama, en bordure de la mer. Il n'est pas important; il comprend quelques villes et villages. La capitale est une île, située dans le fleuve même, et appelée Sofala; elle a donné son nom à tout le pays; elle est habitée par des mahométans. Le roi appartient à la même secte; il obéit au roi du Portugal pour ne pas être sujet de l'empire de Monomotapa. Aussi, les Portugais possèdent-ils là-bas une forteresse à l'embouchure du fleuve Cuama. Ils font dans ces régions le trafic de l'or, en grande quantité, ainsi que le trafic de l'ivoire, de l'ambre – on en trouve sur cette côte – et des esclaves,

en échange de toile de coton et de soie, qu'ils importent de Cambaie et dont s'habillent ces gens.

Les mahométans qui, à l'heure actuelle, habitent ces régions ne sont pas des indigènes. Avant l'arrivée des Portugais, ils y faisaient du commerce, venant de la côte de l'Arabie heureuse¹ dans de petites embarcations. Lorsque les Portugais se soumièrent ces régions, les mahométans qui y vivaient y restèrent et maintenant ils ne sont ni païens ni sectateurs de Mahomet.

Des côtes comprises entre les deux fleuves dont on vient de parler, le Magnice et le Cuama, s'étend vers l'intérieur l'empire de Monomotapa², où il y a une très grande quantité de mines d'or. On exporte de l'or dans toutes les contrées voisines, dans le royaume de Sofala et dans les pays d'Afrique. Au dire de certains, ce serait même de ces régions que serait venu par voie de mer l'or qui a servi à Salomon pour le temple de Jérusalem, ce qui n'est pas invraisemblable, car, dans les territoires de Monomotapa, on trouve de nombreux édifices anciens, faits de pierres, de chaux et de bois, qui témoignent d'un grand travail et d'une bonne architecture, ce qui ne se voit pas dans les régions environnantes.

L'empire de Monomotapa est étendu. Ses habitants, extrêmement nombreux, sont incultes et païens, très courageux à la guerre; ils ont la peau noire, une stature moyenne et sont fort rapides. Beaucoup de rois sont les vassaux de Monomotapa; souvent ils se révoltent et luttent contre lui. Leurs armes sont les arcs, les flèches et des dards légers. L'empereur a plusieurs armées, cantonnées séparément dans les diverses provinces et divisées en légions, à la façon des Romains. En effet, c'est un grand seigneur et il se trouve dans la nécessité de guerroyer

continuellement pour maintenir son état. Parmi les troupes dont nous venons de parler, celles qui ont le nom d'être les plus valeureuses et qui sont le nerf des forces armées du roi, ce sont les légions de femmes¹. Le souverain les estime beaucoup. Les guerrières se brûlent le sein gauche afin de ne pas être gênées lorsqu'elles tirent à l'arc; elle suivent ainsi l'usage des Amazones très antiques qui ont été tant célébrées par les historiographes des premières relations profanes. Pour armes, elles emploient les arcs et les flèches, elles sont fort agiles et rapides, vigoureuses et courageuses, très adroites pour tirer à l'arc et surtout sûres et solides au combat. Dans les batailles, elles montrent beaucoup d'astuce guerrière : elles ont coutume en effet de se replier comme si elles s'enfuyaient et de simuler la déroute, mais elles se retournent fréquemment et accablent l'ennemi de jets de flèches. Quand elles voient que les ennemis, alléchés par la victoire, se sont dispersés, elles font brusquement demi-tour avec beaucoup d'audace et les massacrent. Leur rapidité, leurs embuscades et leurs autres ruses de guerre les font craindre beaucoup dans ces contrées. Elles ont reçu du roi la jouissance de certains territoires où elles vivent entre elles. À certains moments, elles s'unissent, pour la procréation, à des hommes qu'elles ont choisis selon leur goût. Si elles mettent au monde des enfants mâles, elles les envoient aux hommes; si ce sont des filles, elles les gardent avec elles afin de les exercer à la guerre.

L'empire de ce Monomotapa se trouve donc dans une sorte d'île formée par la mer, le fleuve Magnice, une partie du lac dont provient celui-ci, et par le fleuve Cuama. Il confine, vers le sud, aux seigneuries du cap de Bonne-Espérance, déjà



*Amazones du
Monomotapa.*

décrites, et, vers le nord, à l'empire de Monemugi¹, comme nous le montrerons ci-après.

Revenons maintenant à notre propos, qui est de suivre le rivage de la mer. Après avoir franchi le fleuve Cuama, on rencontre un petit royaume, au bord de la mer, qui s'appelle Angoxe², du nom de certaines îles situées en face de lui. Il est habité par des populations mahométanes et païennes comme on en trouve dans le royaume de Sofala : ce sont des marchands, qui, à bord de petits vaisseaux, se livrent, le long de ces côtes, au trafic des mêmes marchandises que les habitants de Sofala.

Plus avant, on rencontre bientôt, par 14° 30' S le royaume de Mozambique ainsi appelé du nom de trois îles situées à l'embouchure du fleuve Mogincual³, où se trouve un grand

port, sûr et pouvant recevoir tout genre de navires. Le pays est petit mais abonde en victuailles de toutes sortes. Tous les navires qui vont du Portugal aux Indes ou reviennent des Indes y font escale. La principale de ces îles, où se trouve la capitale, s'appelle Mozambique; c'est elle qui a donné son nom à toutes les autres, ainsi qu'au royaume et au port susdit. Dans celui-ci, on a construit un fort, qu'occupe une garnison portugaise; c'est de lui que dépendent les autres forts de cette côte et c'est là qu'ils se pourvoient du nécessaire. Les flottes qui se rendent du Portugal aux Indes, si elles ne peuvent achever leur voyage, passent l'hiver à Mozambique et celles qui, partant des Indes, font voile vers l'Europe, relâchent nécessairement dans ce port pour se fournir de vivres.

Lorsque les Portugais découvrirent les Indes, l'île de Mozambique fut la première où ils apprirent la langue indienne et où ils trouvèrent des pilotes qui leur enseignèrent la route. Les habitants de ce royaume sont païens; incultes, ils ont la peau noire; ils vont nus; ce sont de bons archers et des pêcheurs; ils se servent de toutes sortes de hameçons.

En suivant la côte dont il a été question, on trouve une autre île appelée *Chilooa*¹. Pas très étendue, elle est d'une qualité rare : elle est fraîche, elle possède des arbres toujours verts et produit des vivres de toutes sortes. C'est dans l'embouchure du fleuve Coavo², provenant du même lac que le Nil, que commence l'île; elle a son extrémité, dans le cours du fleuve, à 60 milles de la mer. Le Coavo a un gros débit; il forme, à son débouché, une grande île, peuplée de mahométans et d'idolâtres et au-delà de laquelle, vers la côte occidentale, on voit ladite île de Chilooa.

Cette dernière est habitée par des mahométans, à la peau presque blanche, bien habillés et parés d'étoffes de soie et de coton. Les femmes portent des ornements d'or et des pierres aux mains et au cou; elles possèdent de nombreux objets d'argent. Moins brunes que les hommes, elles ont les membres bien proportionnés. Les maisons, faites de pierre, de chaux, de bois travaillé, sont d'une bonne construction. Des jardins et des potagers, produisant des légumes et des fruits variés, les entourent. Le royaume, auquel cette île a donné son nom, s'étend, le long du rivage, depuis le cap Delgado¹, c'est-à-dire « délicat », qui marque la limite du Mozambique et du Chilooa et se trouve à 9° S. De là, le royaume de Chilooa, dont nous traitons, va jusqu'au fleuve Coavo, cité plus haut.

Autrefois, le royaume de Chilooa se trouvait à la tête de toutes les principautés environnantes et côtières. Aussi, quand les Portugais arrivèrent dans ces contrées, le roi se crut-il capable, avec ses propres forces, non seulement de se défendre contre eux mais encore de les chasser des territoires qu'ils avaient déjà conquis. Mais il en fut tout autrement : lorsque le combat s'engagea, le roi fut battu, défait et mis en fuite par les Portugais, qui occupèrent l'île, y firent un riche butin et y édifièrent un fort. Plus tard, celui-ci fut rasé par ordre du Portugal, qui l'estima inutile à cet endroit, étant donné qu'il y en avait d'autres le long de la côte.

Ici, il ne faut pas passer sous silence l'île de Saint-Laurent² : les Portugais la découvrirent le jour de la fête de ce saint martyr, c'est pourquoi ils lui donnèrent son nom. Elle est si grande qu'elle a presque 1000 milles de longueur. Faisant face à la côte que nous venons de décrire, elle commence à hauteur de

l'embouchure du fleuve Coavo, dans le royaume de Chiloa. Le canal, ainsi formé entre l'île et le continent, est large de 340 milles à son extrémité occidentale, de 170 milles en son milieu, là où il est le plus étroit, près de l'île de Mozambique. Plus loin, en direction de l'Inde, il s'élargit considérablement et contient de nombreuses îles. Les navires qui vont de l'Espagne aux Indes ou font le voyage dans l'autre sens, passent par le canal, s'ils n'en sont pas empêchés par le temps.

Certainement cette île mériterait d'être habitée par de meilleures populations, vu les conditions très favorables qu'elle offre : elle possède des ports nombreux et sûrs, elle est arrosée par divers cours d'eau qui font produire à la terre des fruits d'espèces variées, des légumes, du riz et d'autres grains, des oranges, des limons, des citrons et d'autres fruits semblables, des viandes de toutes sortes, de la volaille, du gibier comme des sangliers, des cerfs et d'autres animaux de cette espèce. Tout cela est savoureux grâce à la fertilité du sol. Les poissons sont excellents.

Les habitants sont païens, quelques-uns appartenant à la secte de Mahomet; ils sont mulâtres, c'est-à-dire d'une couleur intermédiaire entre le brun et le blanc. Très belliqueux, ils s'adonnent aux armes : arcs, flèches, dards à la hampe mince, munis d'une pointe de fer barbelée, à la façon des hameçons, et qu'ils lancent avec maîtrise. Ils se servent de boucliers et de cuirasses en cuir, qui leur permettent de parer les coups au combat. Cette île est divisée entre plusieurs princes ennemis qui guerroyent continuellement entre eux et se harcèlent par les armes. On y trouve des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer et d'autres métaux. Les sauvages ne s'écartent pas de l'île

en naviguant : ils se contentent d'en longer le rivage d'un côté à l'autre dans des embarcations faites d'un seul tronc d'arbre. La plupart n'accueillent pas les étrangers et n'acceptent pas que s'établissent ni trafic ni relations. Toutefois, dans quelques ports, les Portugais ont l'habitude de traiter avec eux, sans cependant descendre à terre. Ils s'y procurent de l'ambre, de la cire, de l'argent, du cuivre, du riz et quelques autres choses.

Il y a, dans ce canal, plusieurs îles, les unes plus grandes, les autres plus petites, qui sont peuplées de mahométans. La principale est l'île de Saint-Christophe¹. Puis vient l'île du Saint-Esprit². Une autre s'appelle *Magliaglie*. Il y en a d'autres encore, comme celle de *Comore*³, celle d'*Anzoame*, celle de *Maiotto*, etc.

Si, revenant à la côte, nous poursuivons notre chemin, nous arrivons le long du royaume de Mombassa⁴, à 3° 30' de latitude Sud. Il tire son nom d'une île habitée par des mahométans et où se dresse une belle ville, avec des maisons à étages, ornées de sculptures et de peintures. Le roi est mahométan; il voulut résister aux Portugais mais il eut le même sort que celui de Chiloa. De la sorte, la ville fut saccagée et pillée par les Portugais qui y trouvèrent beaucoup d'or, d'argent, de perles, d'étoffes de coton, de soie et d'or, et d'autres choses. Ce royaume, peuplé de païens et de mahométans, est situé entre celui de Chiloa et celui de Mélinde; il relève de l'empire de Monemugi.

On arrive ensuite au royaume de Mélinde⁵, qui est également petit et s'étend le long de la côte jusqu'au fleuve Chimanchi⁶. Il est à 2° 30' de latitude Sud. Sa limite, en remontant le fleuve, rejoint le lac Calice⁷, à 100 milles à l'intérieur des terres. Près de la mer, sur la rive du fleuve, il y a une grosse localité habitée

par des païens et des mahométans de couleur presque blanche; leurs maisons sont faites comme les nôtres. Une particularité : les moutons y sont deux fois plus grands que chez nous : on les découpe en cinq parties, la queue comptant pour une – elle pèse 25 à 30 livres.

Les femmes sont blanches; elles se parent richement d'étoffes de soie, à la manière arabe; au cou, aux bras et aux pieds, elle ont coutume de porter des anneaux d'or et d'argent. Quand elles sortent, elles se couvrent le visage d'une pièce de taffetas, de façon à n'être pas reconnues si elles ne le veulent pas. Dans cette ville, se trouve un bon port où font escale les vaisseaux qui naviguent dans ces parages. Généralement, les hommes sont aimables et véridiques; ils entretiennent des rapports avec les étrangers; en tout temps, il ont accueilli chaleureusement les Portugais, en toute confiance, sans jamais leur faire de tort en rien.

Entre les deux caps de Mombassa et de Mélinde, on trouve trois îles, dont la première s'appelle *Monfie*¹, la deuxième Zanzibar et la troisième Pemba; elles sont peuplées uniquement de mahométans qui sont de couleur blanche. Elles sont très riches comme les autres que nous avons décrites plus haut. Les habitants ne s'adonnent guère aux armes, mais plutôt au travail de la terre : ils produisent du sucre et, montés sur de petites embarcations², ils vont le vendre sur le continent en même temps que d'autres fruits de cette contrée.

À l'intérieur du continent, au-delà des trois royaumes de Chiloa, de Mélinde et de Mombassa, décrits ci-dessus, s'étend vers l'occident, le grand empire de Monemugi. Au sud, il confine au royaume de Mozambique et à l'empire de Monomotapa,

le long du fleuve Coavo. À l'ouest, il atteint le Nil entre les deux lacs. Au nord, il est limitrophe de l'empire du Prêtre Jean. L'empereur de Monemugi vit en paix avec ses voisins du bord de la mer, les rois de Chiloa, de Mélinde et de Mombassa, à cause du trafic et pour la sécurité du commerce maritime. C'est celui-ci qui amène dans le pays de grosses quantités de toiles de coton, d'étoffes de soie de diverses provenances, et d'autres marchandises fort estimées, particulièrement les petites perles que, dans le royaume de Cambaie, on fait d'un certain bitume, ressemblant à du verre et de couleur presque rouge; on s'en met autour du cou, comme collier, en guise d'ornement; elles servent aussi de monnaie (ces gens n'accordent pas de valeur à l'or). C'est également le commerce maritime qui leur permet de se procurer les étoffes de soie dont ils se couvrent le bas du corps, à partir de la ceinture. En échange de ces marchandises, ils fournissent de l'or, de l'argent, du cuivre et de l'ivoire.

Mais de l'autre côté, vers le Monomotapa, l'empire est engagé dans des guerres continuelles, parfois si sanglantes qu'on en discerne difficilement le vainqueur. Sur ces confins en effet s'affrontent les deux puissances les plus grandes et les plus belliqueuses de toutes ces régions : du côté de Monomotapa entrent en campagne les Amazones, dont nous avons parlé, et du côté du Monemugi, les Jaga – ainsi les appellent les Mocicongo, mais dans leur idiome, ils se nomment Agago¹.

Nous avons dit d'eux qu'ils avaient ravagé le Congo. Ils ne sont ni moins forts ni moins courageux que les Amazones. Ce sont des gens de couleur noire, aux airs arrogants. Ils ont coutume de se marquer les joues, au-dessus de la lèvre supérieure, de traits faits au moyen du feu et du fer, et aussi de tourner

leurs paupières à l'envers; comme ils sont noirs de peau, lorsque sur ce noir apparaît le blanc des yeux et qu'on voit ces marques du visage, cela semble une chose étrange, terrifiante, diabolique. Ils sont grands de corps et laids; ils vivent comme des bêtes dans la campagne, mangeant de la chair humaine. Au combat, il se montrent extrêmement courageux et poussent des cris horribles pour épouvanter leurs ennemis.

Comme armes, ils ont des dards, des écus rectangulaires de cuir, qui couvrent toute leur personne; ils s'en protègent; parfois, ils s'en servent pour faire un camp, les fichant en terre à la façon d'une palissade; ou bien, lorsqu'ils passent à l'attaque, ils s'en couvrent et harcèlent l'adversaire de jets de dards. Ainsi par une ruse de guerre, ils assaillent et pressent l'ennemi, en bon ordre, de façon à lui faire lancer en vain toutes ses flèches contre leurs propres boucliers; quand le tir a cessé, ils repartent vigoureusement à l'attaque, mettent leurs adversaires en fuite et les massacrent. Telle est leur façon de combattre les ennemis et les Amazones.

Mais celles-ci sont au courant de leur tactique et se servent d'autres ruses de guerre que nous avons rapportées. À la force des ennemis, elles opposent leur rapidité et leur maîtrise dans l'art de la guerre. Convaincues que, si elles tombaient dans leurs mains, elles seraient mangées, c'est avec un courage redoublé qu'elles se battent pour vaincre et, en tout cas, pour défendre leur vie contre cette tourbe sauvage et cruelle. Telle est la façon dont les combats sont menés; ils font toujours des morts dans les deux camps.

Les Agago habitent la vallée supérieure du Nil, là où le fleuve sort du lac en direction du nord. Ils occupent les deux



*Manière
de combattre
des Jaga.*

rives jusqu'à un certain point, puis toute la rive occidentale jusqu'au second lac et jusqu'aux confins de l'empire du Prêtre Jean. Au sujet de ces Agago, il convenait d'ajouter tout ce qui avait été omis plus haut.

Aux confins de Monemugi et de l'empire du Prêtre Jean vivent quelques petits seigneurs et des peuples de couleur blanche qui obéissent tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces deux princes. Ils sont d'une stature beaucoup plus grande que les autres habitants de ces contrées.

CHAPITRE X

*Du reste de la côte de la mer océane jusqu'à la mer Rouge,
& de l'empire du Prêtre Jean, & de ses confins,
& du célèbre Nil, & de son origine.*

Reprenons maintenant notre description de la côte : au-delà du royaume de Mélinde, vers le cap de Guardafuy, on trouve, le long du rivage, beaucoup d'endroits habités par des mahométans de couleur blanche. Il y a quelques bons ports fréquentés par les navires de divers pays, qui font le trafic des marchandises mentionnées plus haut. Le premier de ces endroits se nomme Patee¹, le deuxième, Brava², le troisième, Magadoxo, le quatrième, Affion³, et finalement fait saillie le célèbre promontoire et cap de Guardafuy. Il est grand et s'avance loin en mer; aussi, les navires qui viennent des Indes et d'Ormuz et de l'Arabie heureuse le reconnaissent-ils tous. C'est l'endroit, le parage où les Portugais ont coutume d'attendre et de guetter chaque année, avec leur flotte, les vaisseaux des mahométans qui, chargés de précieuses marchandises, naviguent dans ces mers sans leur permission, car les Portugais sont maîtres du trafic et du commerce des épices et de toute autre chose que

l'on tire des Indes¹. De la sorte, chaque année, leur marine y capture une quantité importante de navires chargés de marchandises, comme font les Anglais et les Français au cap de Saint-Vincent.

Si on contourne maintenant le cap de Guardafuy, en direction de la mer Rouge, on trouve d'autres localités et ports occupés par les mahométans. Le premier d'entre eux s'appelle Meth², le suivant Barbora³ – c'est là que prend fin la couleur blanche des hommes et que commence la noire. Plus loin, c'est Ceila⁴, Dalaca⁵, Malaca⁶, Carachin⁷. Cette côte porte, dans l'idiome du pays, le nom de « Baragiam⁸ ». Elle est habitée par des hommes noirs, courageux guerriers, qui se couvrent le corps, au-dessous de la ceinture, de toile de coton; les nobles portent des manteaux à capuchon, qui sont les saies des Romains, et se disent *bernussi*⁹. La région abonde en or, en cuivre, en métaux et en vivres de toutes sortes.

Plus loin, on trouve l'entrée du golfe Rouge ou encore mer Rouge. Cette entrée, connue de tous, est double; une île, nommée *Babelman*¹⁰, sépare les deux passes : la passe occidentale, large de 15 milles, a une bonne profondeur, c'est elle qu'empruntent tous les gros vaisseaux; l'autre, étroite, ne mesurant que 5 milles, est remplie de basses, de bancs de sable et d'écueils. Ainsi, l'entrée entière mesure 30 milles; l'un de ses caps, celui qui est du côté de l'Afrique, s'appelle *Rosbel*¹¹, l'autre, du côté de l'Arabie heureuse, *Ara*¹². De là, le rivage occidental de ce golfe s'étend jusqu'à Suez, dernière localité au nord, distante de 1200 milles de l'entrée. De-ci de-là, près du rivage, tout ce golfe est fort encombré de petites îles et de basses. C'est seulement au milieu que la navigation est libre,

car le flux et le reflux de la mer, selon le mouvement de l'océan, sont très rapides et gardent le milieu du canal propre et profond, rejetant le sable vers les côtes.

Nous devons maintenant faire mention de l'empire du Prêtre Jean¹, le plus grand et le plus riche prince de toute l'Afrique. Disons brièvement que son état s'étend depuis l'entrée de la mer Rouge jusqu'à l'île de Siène², située sous le tropique du Cancer. Il faut en retirer cependant les rivages de ladite mer qu'il a perdus par négligence depuis cinquante ans, les Turcs les lui ayant enlevés. Ainsi, son État a comme limites vers la Grèce et le Levant, la plus grande partie de la mer Rouge, vers le nord, l'Égypte, les déserts de la Nubie, vers le sud, le Monomugi. En gros, l'empire de ce roi chrétien peut mesurer quelque 4000 milles de circuit. La ville principale, où il réside le plus souvent et où il a sa cour, s'appelle *Belmalechi*³. Il règne sur de nombreuses provinces qui ont chacune leur roi. L'état est riche; on y trouve en abondance l'or, l'argent, les pierres précieuses, toutes sortes de métaux. La population est composée d'hommes de couleurs différentes : il y a des Blancs, des Noirs et des gens d'une couleur intermédiaire. Ils ont bonne stature et bon air. Les courtisans et les seigneurs s'habillent convenablement d'étoffes de soie ornées d'or et de pierreries. Une loi règle le vêtement selon le rang des habitants : il s'en trouve qui ne peuvent porter autre chose que des peaux tannées.

Ces gens sont chrétiens, mais avec ceci de particulier qu'ils gardent certaines cérémonies de la loi des Hébreux⁴. Pour la célébration de la fête de l'Assomption, tous les rois et les principaux seigneurs se réunissent dans la capitale. Chacun

apporte le tribut qu'il doit payer à son souverain. Les populations viennent de toutes parts en pèlerinage pour participer à cette dévotion. Une procession très solennelle est organisée : les fidèles sortent de l'église, portant une statue de la Vierge Mère de Dieu, de grandeur naturelle, toute en or, les yeux étant faits de deux grands rubis très précieux; le reste du corps est couvert et orné de pierreries et d'ouvrages divers. On porte la statue sur un brancard d'or d'une facture admirable.

Dans cette procession, le Prêtre Jean sort en public, monté sur un char d'or ou sur un éléphant également tout orné de pierreries et de choses rares et précieuses du même genre. Il est vêtu de drap d'or. La multitude des gens qui accourent pour voir la statue de la Vierge est telle que beaucoup meurent étouffés dans la presse.

Ce souverain porte le nom de Prêtre Jean, par corruption de l'appellation authentique qui est Bel Gian. *Bel* signifie : «souverain, parfait, qui excelle par-dessus tout», et *Gian* : «prince, seigneur». Ce terme convient à chacun qui possède un état, une juridiction. *Bel Gian* revient donc à dire «prince souverain»; les deux mots ainsi liés ne peuvent s'appliquer qu'au roi. Il porte aussi le nom de David, comme les empereurs, celui de César.

Il nous reste à parler du Nil : ce fleuve ne naît pas dans le pays de Bel Gian, pas plus que dans les monts de la Lune ni, comme l'écrit Ptolémée, des deux lacs qu'il place l'un en face de l'autre, distants de quelque 450 milles, l'un à l'occident, l'autre à l'orient. En effet, à la latitude même où cet auteur situe les deux lacs, s'étendent, d'une part, les royaumes de Congo et d'Angola à l'ouest, d'autre part, l'empire de Monomotapa et

le royaume de Sofala à l'est, la distance d'une mer à l'autre étant de 1200 milles. Or, dans ce trajet, affirmait messire Duarte, on ne rencontre qu'un seul lac; il se trouve aux confins de l'Angola et de Monomotapa et il mesure 195 milles. Les gens de l'Angola fournissent des renseignements sur sa rive occidentale et ceux de Sofala et de Monomotapa sur la rive opposée. Ainsi connaîton parfaitement ce lac. Par contre, aucune mention n'est faite d'autres lacs; on peut donc conclure qu'il n'y en a pas d'autre à cette latitude.

Il est bien vrai qu'il existe deux lacs, mais ils sont disposés tout autrement que ne le décrit Ptolémée. Celui ci, comme on l'a dit, place ses lacs à la même latitude, l'un à l'ouest, l'autre à l'est. Au contraire, ceux que l'on voit maintenant sont situés sur une ligne presque droite tirée du sud au nord, à quelque 400 milles l'un de l'autre. Dans ces pays-là, certains croient que le Nil, sortant du premier lac, s'enfonce dans le sol puis resurgit; d'autres le nient. Selon les affirmations de messire Duarte, la relation la plus véridique de cette réalité est que le Nil n'a pas de cours souterrain; mais comme il traverse, sans lit bien tracé, des précipices horribles et déserts, dans des régions que ne fréquentent pas les hommes, on dit qu'il s'abîme dans le sol.

Ce premier lac, d'où le Nil tire vraiment son origine, est situé à 12° vers le pôle antarctique. En forme de cuvette, il est, de tous côtés, entouré de montagnes très élevées, dont les plus grandes, au levant, s'appellent *Cafates*¹; d'un côté, il y a les sommets de Nitre, d'Argent, et, en face, d'autres monts. Le Nil descend en droite ligne vers le nord sur une distance de 400 milles et se jette dans un autre lac, énorme : les gens du pays lui donnent le nom de mer; il est plus grand que le

premier, puisqu'il a 220 milles de diamètre; il se trouve sous l'équateur.

Sur le second lac, des renseignements ont été obtenus des Anzique, voisins du Congo, qui font du commerce dans ces régions. Ils affirment qu'habitent autour de ce lac des gens qui naviguent dans de grands bateaux, savent écrire, se servent des nombres, des poids, des mesures, choses que l'on ne connaissait pas dans ces parties du Congo. Ils construisent leurs maisons de pierres et de chaux. On compare leurs mœurs à celles des Portugais. De là, on conclut que l'empire du Prêtre Jean ne doit pas en être fort éloigné.

Sortant de ce second lac, le fleuve Nil, qui reçoit de nombreux autres cours d'eau, parcourt 700 milles jusqu'à l'île de Méroé. Son principal affluent est le *Colues*¹, ainsi appelé, parce qu'il provient du lac du même nom, situé aux confins de Mélinde. Parvenu à Méroé, le Nil se divise en deux branches et entoure une haute terre appelée Méroé; à droite de celle-ci, vers le levant, débouche un cours d'eau nommé *Abagni*², issu du lac *Bracina*³ et qui traverse l'empire du Prêtre Jean pour arriver à l'île susdite. De l'autre côté, à l'ouest, descendent d'autres cours d'eau, parmi lesquels le *Saraboé*⁴.

Grossi par les affluents qu'il a reçus et ses deux bras s'étant réunis après avoir fait le tour de l'île, le Nil traverse l'Éthiopie, qui, plus haut, s'appelle l'Égypte, et arrive aux cataractes, qui sont formées par une vallée très profonde. Celle-ci se rétrécit, enferme dans un lit étroit le fleuve, qui se précipite avec un fracas horrible, près de l'île de Siène.

De là, arrosant l'Égypte, le fleuve descend vers la Méditerranée, en face de l'île de Chypre. Les deux bras principaux

qu'il forme se nomment à présent, celui de l'est, Damiette, celui de l'ouest, Rosette.

Puisqu'avec le Nil nous sommes arrivés au terme de cet écrit, il convient que nous traitions brièvement de la cause des crues de ce fleuve. Comme nous l'avons dit plus haut, la cause principale en est la grande quantité d'eau tombant du ciel par les pluies à cette époque de l'année où commence le printemps dans nos pays et l'hiver là-bas, c'est-à-dire, approximativement, au début d'avril¹. Cette pluie n'est pas comme celle des pays d'Europe; elle tombe fort abondamment, à verse, comme par seaux, et non lentement, par gouttes. Elle tombe avec une telle violence et en telle quantité, que la terre ne peut tout absorber et boire. Comme la région est montagneuse et a de fortes pentes, l'eau s'écoule avec furie dans les fleuves, les gonfle, en fait hausser le niveau d'une façon extraordinaire et les fait déborder, surtout que les pluies continuent pendant cinq lunes, c'est-à-dire en avril, mai, juin, juillet et août, mais principalement en mai, juin et juillet, qui sont les mois de la plus grande force de l'eau.

Le pays, on l'a dit, est montagneux; il possède de très hauts sommets, et, par conséquent, il est fourni en nombreux torrents, rivières et lacs, qui, tous, vont se réunir dans le lit des fleuves les plus importants, les grossissent très fort et leur font charrier plus d'eau que tous les autres fleuves du monde entier. Des lacs se forment aussi, de dimensions extraordinaires, comme on peut le voir sur la carte du cap de Bonne-Espérance, du royaume de Congo et de tous ces royaumes voisins. On trouve là-bas des lacs d'une grandeur telle qu'ils sont appelés mers dans les idiomes du pays.

Ainsi, aux époques indiquées plus haut, d'une part, on voit le Nil descendre avec la plus grande impétuosité de ces pays-là en direction du nord et venir inonder l'Égypte, et, d'autre part, le Zaïre et le Niger descendre vers l'ouest. Vers l'est et le sud coulent d'autres fleuves très importants, qui, à certaines époques bien déterminées, ne manquent pas d'être en crue, comme le Nil. Tel est l'effet [de ces pluies] : il peut s'observer chaque année, surtout au Caire et dans toute l'Égypte. Le Nil commence à être en crue vers la fin de juin et continue à monter jusqu'au vingt septembre, comme je l'ai vu moi-même.

La cause de cette crue est restée jusqu'ici fort obscure. Certes, presque tous les Anciens ont écrit, à commencer par Homère, que la montée des eaux du Nil était due aux pluies, mais ils ne l'ont pas expliquée aussi nettement que vient de le faire messire Duarte, témoignant de ce qu'il a vu. Certains en effet attribuèrent comme cause aux inondations du Nil les pluies tombant sur les monts de la Lune, d'autres, la fonte des neiges dans ces mêmes montagnes. Or, le Nil ne prend pas sa source près des monts de la Lune, mais à une grande distance de ceux-ci, vers le midi. En outre, cette saison d'hiver apporterait de la neige plutôt que la chaleur pour faire fondre la neige.

J'ai questionné avec soin Duarte Lopes sur les choses traitées, en envisageant certains points principaux, auxquels j'avais songé d'avance; lui-même m'en a proposé d'autres, en homme de grande capacité qu'il est. Il m'a fait les réponses exposées plus haut dans ce livre. Je suis certain que chacun ne sera pas satisfait et content de cet écrit, et particulièrement celui qui a l'esprit curieux, qui connaît bien le monde, qui a des connaissances scientifiques. Le géographe voudra en savoir davantage,

le médecin aussi, et le maître des mines de métaux, et l'historiographe, et le marchand, et le marin, et le prédicateur, peut-être d'autres encore, qui diffèrent par leurs capacités professionnelles. Mais messire Duarte, qui, après avoir fourni la matière de ce traité – ce fut en mai 1589 – dut s'embarquer rapidement pour le Congo, a promis de revenir à Rome le plus tôt qu'il le pourrait, muni des plus amples informations sur les points qui font défaut, ainsi que sur le Nil, sur son origine et sur d'autres sujets. Cependant, ce qui tient dans ces pages n'est pas peu de chose. Si quelqu'un y trouve quelque chose d'utile, de neuf, d'agréable, qui soit de nature à dissiper l'ennui, il doit en savoir gré au Très Illustre et Révérendissime Monseigneur Antonio Migliore, évêque de San Marco et commandeur du Saint-Esprit, qui, de cette œuvre, pour le profit de tous, fut le promoteur.



NOTES

Lorsqu'aucune confusion n'est à craindre, on cite simplement par le nom de leur auteur les ouvrages auxquels on se réfère fréquemment. Brásio, avec indication du tome, renvoie aux *Monumenta missionaria africana*, Cuvelier à *L'ancien royaume de Congo...*, Cuvelier-Jadin à *L'ancien Congo d'après les archives romaines (1518-1640)*. Enfin on abrège *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* en *Encyclopédie* et, par *Códice Fronteira*, on désigne le manuscrit édité par L. Ribeiro sous le titre *Uma geografia quinhentista*. L'indication (JT) mentionne quelques ajouts et suggestions que John Thornton nous a très aimablement fait parvenir.

NOTES DE L'INTRODUCTION

Page 7.

1. Sur la vie et l'ensemble des œuvres de F. Pigafetta (*cf.* Bibliographie p. 339-340), on pourra consulter les ouvrages suivants : HUTCHINSON, *A report of the Kingdom of Congo...*, p. 163, citant De Thou, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, livre 99, p. 190; G. LUMBROSO, *Memorie italiane del buon tempo antico*, 1889. Compte-rendu dans *Giornale storico della letteratura italiana*, XIV, p. 454v; SIMAR, *Le Congo au XVII^e siècle d'après la relation de Lopez-Pigafetta*, Bruxelles, 1919, p. 19 *sqq.* Cette étude fournit p. 1-5, des indications bibliographiques, auxquelles on ajoutera la notice consacrée à F. Pigafetta dans P. Angiolgabriello di SANTA MARIA (Al secolo Paolo Calvi), *Biblioteca e Storia di quei scrittori così della città come del territorio di Vicenza*, Turin, 1772-1782; *Il nuovo repertorio bio-bibliografico dei viaggiatori italiani*, a cura di R. ALMAGIÀ e A. MORI, dans *Bollettino della Società geografica italiana* V, I, 910, sept-oct. 1924. Compte rendu

dans *Giornale storico della letteratura italiana*, LXXXV, p. 220; BASCAPÉ, «Italiani in Oriente. F. Pigafetta. La "Scrittura della difesa di Transilvania"», dans *Vie Oriente*, nov. 1930; *Biographie coloniale belge*, II, à la notice consacrée à F. Pigafetta par J. CUVELIER; BOUVEIGNES, *Les anciens rois de Congo*, 1948, p. 47-49; PÉRIER, *Les Flèches du Congophile*, 1957, p. 90 *sqq.*; FILESI, Teobaldo, «Le relazioni tra il regno del Congo e la Sede Apostolica nel prima meta del XVI secolo», *Africa* n° 22, 1967 et «Duarte Lopez ambasciatore del Rè del Congo presso Sisto V nel 1588», *Africa* n° 23, 1968.

2. La principale source de documentation sur la vie de Filippo Pigafetta nous est fournie par la correspondance que l'écrivain entretenait, pendant près de trente ans, à partir de 1574, avec Giacomo Alvisé Cornaro (1547-1603).

3. Cf. Simar, p. 21, qui cite une lettre de Juste Lipse, de 1600.

Page 9.

1. Selon de Thou, *op. cit.*, et une inscription au flanc du maître-autel de l'église des Dominicaines de Vicence, ce serait en 1603. La biographie très serrée de G. Lumbroso, dans *Filippo Pigafetta vicentino e l'aspetto dell'Italia nel seicento* (dans *Memorie italiane...*), établit que Filippo Pigafetta est mort en 1604.

2. Sur Duarte Lopes, on consultera principalement : SIMAR, *op. cit.*, p. 12 *sqq.*; HELENO, *Os Portugueses no Congo : Duarte Lopes*, Lisbonne, 1933; DE JONGHE, *Le Congo au XVI^e siècle. Notes sur Lopez-Pigafetta*, I.R.C.B., *Bulletin des séances*, IX (1938), 3, p. 693-723; CUVELIER, *Notes sur Duarte Lopes*, I.R.C.B., *Bulletin des séances*, XIV (1943), p. 314-329; *Biographie coloniale belge*, II, notice consacrée à «Lopez» par J. CUVELIER.

3. La ville de Luanda, en Angola, a été fondée le 25 décembre 1576 par Paulo Dias de Novais, non loin de l'embouchure du fleuve Kwanza. Cf. notes plus détaillées 3 et 4 de la p. 58.

4. Les nouveaux-chrétiens, comme Lopes et son oncle, allaient au Congo et en Angola, poussés par les mêmes forces qui les menaient au Brésil ou en Europe du Nord, à savoir la pression croissante des inquisitions espagnole et portugaise qui connaissaient alors un regain d'activité. En effet, les documents de l'inquisition montrent qu'ils pouvaient travailler et vivre assez librement en Angola, et surtout au Congo où nombre d'entre eux trouvèrent refuge. Cf. sur ce sujet José Gonçalves Salvador, *Os cristãos-novos e o comércio no Atlântico meridional*, 1978, p. 305-352. (JT)

Page 10.

1. Le roi congolais Álvaro I^{er} régna de 1568 à 1587.

2. Des indications bibliographiques concernant cette controverse se trouvent dans A.-J. Wauters et Ad. Buyl, *Bibliographie du Congo*, Bruxelles, 1895. J. Cuvelier, dans ses *Note sur Duarte Lopez*, reprend la question dans son ensemble et la traite, d'une façon fort objective. Nous avons adopté ses conclusions. On pourra voir aussi Simar, p.52.

3. *Op. cit.*, p. 5.

4. Nom donné quelquefois aux Portugais qui s'engageaient pour leur commerce à l'intérieur du pays, mais qui désigne ordinairement les Noirs assurant les relations commerciales entre les Portugais et les populations éloignées des centres urbains ou des garnisons.

5. *N. d. e.* : Bal indique qu'on appelait *soasos* certains Noirs qui se donnaient la réputation de parcourir l'intérieur du continent. Mais le terme, qui ne se trouve pas dans notre texte, est ambigu. John K. Thorton signale que le mot *soasas*, dans une lettre de Diogo da Costa du 31 mai 1586 (Brásio, III, p. 332, 334), désigne des voleurs qui attaquent les caravanes et combattent les Portugais.

Page 11.

1. Álvaro accéda au trône en souffrant d'un manque de légitimité, car il était le fils de la femme du roi Henrique, mais d'un autre lit. Il n'était donc pas l'héritier en droite ligne indiqué pour lui succéder. Cependant, son beau-père lui avait confié loyalement de hautes charges administratives quand il partit en guerre. Álvaro se rerouva donc en position de force pour prendre le pouvoir quand son beau-père mourut, mais ce pouvoir lui fut fortement contesté, au moins en coulisses. La situation politique était si délicate que c'est sans doute pour cette raison que Duarte Lopes, qui était neutre, fut choisi pour ambassadeur, plutôt qu'un membre de sa propre cour, ce qui n'aurait pas manqué pas manqué d'irriter telle ou telle faction. François Bontinck (« Un mausolée pour les Jaga », 1979), en relevant la complexité et la fragilité de la situation politique d'alors, a suggéré que l'« invasion » des Jaga était la conséquence d'un mouvement de protestation interne contre l'accession d'Álvaro au trône. Cf. p. 291 *sqq.*, la note 1 de la p. 127. (JT)

2. On possède une traduction italienne de ce document (Arch. Vat., *Nunziatura di Spagna*, vol. 38, fol. 134-139); reproduite dans Brásio, III,

p. 234-235, une version française nous en est donnée dans Cuvelier-Jadin, p. 160-161.

3. *Notes...*, p. 32.

4. *Op. cit.*, p. 18. Divers intérêts poussaient le roi Álvaro à créer des liens directs avec le pape. Álvaro devait affronter une situation délicate à partir de 1575, quand les Portugais avaient commencé à s'établir en Angola. Au début, en reconnaissance de l'aide apportée par les troupes de Francisco de Gouveia dans la lutte contre les Jaga, Álvaro coopéra avec le Portugais. Peut-être, quand il recouvra ses forces, tenta-t-il également d'utiliser la présence portugaise pour augmenter son pouvoir sur ce royaume. Quoi qu'il en soit, après l'attaque de marchands portugais au Ndongo (Angola) en 1579, l'armée congolaise intervint en force pour assister les Portugais. Malgré tout, les colons arguaient que le Congo leur était hostile et complotait sans cesse contre eux. Les revendications du roi Álvaro auprès du pape auraient pu renforcer ses appuis diplomatiques lors une potentielle confrontation avec le Portugal, laquelle n'eut pas lieu de son vivant, mais devint d'actualité au début du XVII^e siècle. (JT)

5. Livre II, chap. VI, p. 63 du texte original.

Page 12.

1. Sur ces trois points de l'ambassade, cf. J. Cuvelier, *Notes...*, p. 322-323. Sur l'ambassade de Lopes en général, cf. les extraits de la compilation Confalonieri, en traduction française dans Cuvelier-Jadin, p. 128 *sqq.*

2. On possède, de cet acte, une copie en italien (Arch. Vat., *Nunziatura di Spagna*, vol. 38, fol. 136-136v); elle est reproduite dans Brásio, III, p. 238-239; des traductions françaises en ont été données par Th. Simar, *op. cit.*, p. 18-19 et par Cuvelier-Jadin, p. 161-163.

3. Dans la première édition, nous propositions, pour la désignation de Duarte Lopes comme ambassadeur, la date de mai 1582, et pour son embarquement à destination de Lisbonne, la date de janvier 1583. Cet intervalle de huit mois est conforme aux indications fournies par le texte, mais une difficulté subsistait : la date des documents remis à Duarte Lopes avant qu'il ne quitte São Salvador, 15 et 26 janvier 1583. D'autre part, il ne semble pas qu'en mai 1582, Álvaro eut déjà pu recevoir la nouvelle de la mort de Sebastião da Costa. En effet, les habitants de São Tomé reconnurent Philippe II comme roi du Portugal le 12 juin 1581 (cf. Brásio, III, p. 191).

Le commandant de l'île envoya alors Sebastião da Costa au Congo pour faire part de l'avènement de Philippe II au roi de Congo. Celui-ci le renvoya à Philippe II, mais Sebastião da Costa se noya en face des côtes portugaises.

Si on compte qu'un voyage normal durait de trois à quatre mois, on considérera comme peu probable qu'en mai 1582 le roi de Congo ait déjà pu être informé de la mort de son ambassadeur. Ces diverses raisons nous ont amené à modifier les dates proposées : Duarte Lopes aurait été désigné en janvier 1583 (date des actes officiels), mais diverses difficultés auraient retardé son départ de São Salvador, qu'il aurait seulement quitté vers avril ou mai et, environ huit mois plus tard (*forse otto mesi*), c'est-à-dire en janvier 1584, il se serait embarqué à destination de Lisbonne.

Page 13.

1. Cette lettre du vice-roi a été conservée (Arch. Gen. de Simancas, *Valladolid, Secretarias Provinciales (Portugal)*, liv. 1550, fol. 534-534v; elle est reproduite dans Brásio, III, p. 340-341). La lettre dit que le roi du Congo demandait au souverain angolais, auquel les mines appartenaient, de combattre les Portugais. Le cardinal fait également la remarque que, de très nombreux portugais étant en fait des nouveaux-chrétiens, on ne pouvait peut-être guère compter sur eux pour se mettre au service du roi. (JT)

2. Cf. la lettre du nonce apostolique de Madrid au cardinal de Montalto, datée du 25 février 1588 : « On me dit qu'à son arrivée en Espagne, on le fit mettre en prison à la suite d'une accusation d'un religieux portugais, qui fit la traversée en Europe avec lui avec le même navire. Ce religieux s'était plaint de ce que cet ambassadeur lui avait soustrait quelque peu d'argent en trichant au jeu. Cependant Sa Majesté voulut qu'on le remette en liberté » (Cuvelier-Jadin, p. 172; document original publié dans Brásio III, p. 362-364, Arch. Vat., *Nunziatura di Spagna*, 34, fol. 918-919v).

3. Cette lettre a été conservée (Arch. Vat., *Nunziatura di Spagna*, vol. 13, fol. 315); elle est reproduite dans Brásio, III, p. 342-343; une traduction française se trouve dans Cuvelier-Jadin, p. 163-165.

4. Cf. Cuvelier-Jadin, p. 3-4 et *passim*.

5. Cf. le document publié dans Brásio, III, p. 363, note 1 : « Le Roi Notre Seigneur fit donner à Duarte Lopes 400 cruzados par le trésorier-général pour payer ses dettes. À Madrid, le 9 octobre 1587 » (Archives générales de Simancas, *Valladolid*, liv. 1486, fol. 45 *sqq.*). Ce document contredit

formellement une assertion de Lopes, rapportée par le nonce apostolique de Madrid dans une lettre que celui-ci adressait au cardinal de Montalto, en date du 25 février 1588 : « Ce roi, malgré ses instances, n'a pas voulu lui donner [à Lopes] de l'argent. Il ne lui a pas permis d'aller à Rome auprès du saint-père, pour accomplir la mission qu'il dit avoir reçue de son roi. » (Cuvelier-Jadin, p. 172).

6. Cette lettre, rédigée en espagnol et dont la formule finale et la signature sont de la main de Duarte Lopes, a été conservée (Arch. Vat., *Nunziatura di Spagna*, vol. 38, fol. 134) : elle est reproduite dans Brásio, III, p. 358-361, et traduite en français et annotée dans Cuvelier-Jadin, p. 166-170.

Page 14.

1. On se souvient que l'acte de donation, daté de 1583, portait 10 lieues. Duarte Lopes s'explique en ces termes : «...100 lieues de terres riches en mines... c'est-à-dire 10 lieues de longueur et 10 de largeur...» (Cuvelier-Jadin, p. 168).

2. Cette lettre (Arch. Vat., *Nunziatura di Spagna*, vol. 34, fol. 191) est reproduite dans Brásio, t III, p. 362-364, et traduite en français et annotée dans Cuvelier-Jadin, p. 170-173.

3. M^{re} Spacciani a soin de signaler la façon dont Duarte Lopes compte l'étendue du territoire : «...une donation que ce roi fait à Sa Sainteté, de terres de 10 lieues de longueur et d'autant en largeur, soit un total de 100 lieues» (Cuvelier-Jadin, p. 171).

4. Ces jugements valent qu'on les cite : « J'ai pris des informations concernant cet homme auprès de l'évêque portugais qui se trouve ici. Il m'a dit que c'est un chrétien nouveau, Portugais, fils de quelqu'un qui fait des "confetti" [confiseries] à Lisbonne. En ce pays, il n'y a pas d'épithète pire que celle de chrétien nouveau. Les ministres de Portugal, tout en admettant ses dires qu'il a été envoyé par le roi de Congo, cependant ne l'estiment pas. Ils pensent que c'est un homme léger, qui s'est fait confier cette mission pour son propre intérêt. ». Suit le récit de l'incarcération de Duarte Lopes, accusé de tricherie au jeu (cf. ci-dessus, note 2 de la p. 13). Le nonce continue : « D'autre part, j'apprends de son confesseur, qui est ce monseigneur Cornelio Cataneo, de Gênes, que le saint-père, par l'intermédiaire de l'illustrissime Rusticucci, a fait recommander l'année passée et qui est une personne regardée comme très dévote et de haute spiritualité par tous les Italiens, j'apprends, dis-je, de ce confesseur, que ce Portugais lui paraît être

un homme de bien et zélé, digne de toute confiance » (Cuvelier-Jadin, p. 171-172).

5. Le nonce met en rapport avec cette pénurie d'argent le fait que Lopes s'est mis à porter un habit d'ermite : «...l'argent étant venu à lui manquer, parce que son voyage avait duré au-delà de ses prévisions, il s'est revêtu d'un habit d'ermite, pareil à celui de certains Portugais qui se rendent en pèlerinage à Rome ». L'explication que fournit la *Relatione* est d'un tout autre ordre : «...son ange lui ayant touché le cœur, avec un courage viril, il abandonna l'épée et prit la croix, reniant le monde et ses pompes trompeuses. À Madrid, il revêtit la bure grossière... » (p. 187).

6. Nous avons vu ci-dessus que cette assertion était fausse.

7. Il n'y a là rien d'in vraisemblable, le roi d'Espagne étant hostile à toute relation directe entre le Congo et le Saint-Siège.

Page 15.

1. Álvaro I^{er} est mort avant juillet 1587. Le décret du 7 juillet 1587, en faveur des Jésuites, est déjà d'Álvaro II (cf. Brásio, III, p. 344-346). Le décès d'Álvaro I^{er} a été annoncé à Lisbonne le 7 novembre 1587 (cf. Brásio, t III, p. 347).

2. Cette lettre (Arch. Vat., *Nunziatura di Spagna*, vol. 34, fol. 370) est reproduite dans Brásio, III, p. 366-367, et traduite dans Cuvelier-Jadin, p. 175-176.

3. Arch. Vat., *Nunziatura di Spagna*, vol. 34, fol. 391. Le texte original est reproduit dans Brásio, t III, p. 367, et traduite dans Cuvelier-Jadin, p. 176.

4. Sur l'échec de l'ambassade de Lopes à Rome, cf. J. Cuvelier, *Notes...*, p. 327-328; Cuvelier-Jadin, p. 130, note 1. Le pape dit à Lopes que le Congo dépendait du roi d'Espagne. Cette réponse, quelque peu mystérieuse, suggère que l'acte de soumission du Congo au Portugal, qui vint à sa rescousse contre les Jaga, en faisait un vassal du roi d'Espagne. Cette vassalité n'est pas mentionnée dans notre texte, car elle devait embarrasser Lopes dans son rôle d'ambassadeur du Congo. Mais des documents contemporains laissent penser qu'Álvaro trouva un agrément avec le Portugal (alors sous souveraineté espagnole), qui réclamait au minimum le paiement d'une indemnité et la cession définitive de l'établissement de Luanda. Sur ce sujet, cf. Ilídio do Amaral, *O reino do Congo, os Mbundu, o reino de Angola e a presença portuguesa...*, 1996, p. 220-228. (JT)

Page 16.

1. Ces mentions sont relevées dans M. Heleno, *op. cit.*, p. 10-11.

Page 17.

1. Ce rapport est reproduit dans Brásio, t IV, p. 514-518.
2. Cf. Brásio, VII, p. 89-95, particulièrement p. 91 (le testament a été confirmé en date du 27 octobre 1623).
3. Sur les diverses questions qui se posent à propos de cette œuvre, on consultera principalement : Th. Simar, *op. cit.* E. de Jonghe, *op. cit.* Cuvelier-Jadin, *L'ancien Congo d'après les archives romaines (1518-1640)*, Bruxelles, 1954. J. van Bulck, *Missioneringsgeschiedenis van het oud-koninkrijk Kongo (1482-1543)*, 1959, p. 1 *sqq.*
4. Cette édition est décrite et étudiée dans De Jonghe, *op. cit.*, p. 694-698.
5. J. Brucker, *op. cit.*, p. 393.

Page 18.

1. On trouvera les indications bibliographiques relatives aux œuvres visées dans Ph. Paulitschske, *Die Afrika-Literatur in der Zeit von 1500 bis 1750 n. Chr. Ein Beitrag zur geographischen Quellenkunde*, Vienne, 1882.

Page 19.

1. Sur la controverse qui s'est élevée, dans l'appréciation de la *Relatione*, voir principalement les études déjà citées de Simar, Heleno et De Jonghe.
2. Büchler voyait même dans cette œuvre la source principale de l'histoire ancienne du Congo (*Der Kongostaat Leopolds II*, Leipzig, 1912, I, p. 16-17).

Page 20.

1. *Op. cit.*, p. 17.
2. Le débat ne paraît cependant pas définitivement clos : Denucé en 1937 reprenait les thèses de Luciano Cordeiro (cf. *L'Afrique au XVI^e siècle et le commerce anversoïse*, Anvers) et, en 1949, Rosa Capéans semblait en revenir à Léon Cahun, dont elle citait de larges extraits de la préface de 1883. Dans la préface de son édition fac-similé, elle déclare : « En faveur du livre de Duarte Lopes et Filippo Pigafetta, il me reste beaucoup à dire : je le ferai – les preuves à la main – dans les notes d'accompagnement de la version portugaise » (p. 21). Malheureusement, les notes annoncées n'ont pas paru à ce jour.

3. L'analyse minutieuse qu'en a faite Th. Simar, *op. cit.*, rappelons-le, a gardé sa valeur à bien des égards.

4. Cf. Ribeiro, *Uma geografia quinhentista*, dans *Studia*, n° 7 (janvier 1961), p. 151-318.

Page 21.

1. L'exotisme paradisiaque fut peut-être une des images motrices fondamentales, une des « sollicitory forces » de la découverte géographique, à l'aube des temps modernes. Conçues comme fabuleusement riches en or, le noble métal des alchimistes, et en épices, régénératrices des corps, aux extraordinaires pouvoirs curatifs, les Indes étaient associées, dans l'immense vision d'un « autre monde », à l'Ophir de Salomon, à l'empire du Prêtre Jean... On a vu parfois dans celui-ci une chrétienté idéale, dont la quête a pu s'incorporer dans la structure fournie à l'imagination par la légende du Graal, en plein rayonnement au Portugal au xv^e siècle. Mais l'empire du Prêtre Jean était lui-même lié à l'image d'un Paradis Terrestre, où coulait le Nil et croissait le bananier, arbre de la science du Bien et du Mal. Les pays d'au-delà de l'islam, les terres australes, réputées inhabitables par les Anciens comme par la tradition patristique, tout ce qui était confondu sous le nom prestigieux d'Indes, était peut-être le domaine d'une race humaine, dont Roger Bacon et Albert le Grand avaient affirmé l'existence, race qui aurait échappé à la Chute et continuerait à mener une vie paradisiaque, comme le suggérait Duarte Pacheco en 1507... Cette cosmographie fascinante, où le mythe se greffait sur une interprétation littérale de la Bible, a pu lancer un Christophe Colomb à la découverte du Nouveau Monde. Plus tard, le mythe se réduira au schème philosophico-moral, bien connu, du bon sauvage, pour devenir finalement un simple excitant de la sensibilité romantique. Sur ces diverses questions, cf. L. Olschki, *Storia letteraria delle scoperte geografiche*, et surtout Randles, *Notes on the genesis of the Discoveries*, I, à qui nous empruntons l'expression de « sollicitory forces ».

Page 22.

1. Cf. *Voyages de Vasco de Gama*, Chandeigne, 2^e éd. 1998, p. 125.

Page 24.

1. Cf. Cuvelier-Jadin, p. 24-25.
2. *Op. cit.*, p. 23.

Page 26.

1. L'exagération de la cordialité des relations entre les souverains congolais et portugais n'est pas seulement dû au manque de clairvoyance de Lopes, mais aussi au discours du roi Álvaro qui y trouvait tout son intérêt. (JT)
2. Cf. Cuvelier-Jadin, p. 110.

Page 27.

1. Sur ce sujet, cf. C. Doke, «The early records of Bantu», dans *Bantu Studies*, XII (1938), Johannesburg, p. 142-143, qui souligne la valeur de la *Relatione* comme source de linguistique bantoue. Cette étude a été reprise dans C. M. Doke and D. T. Cole, *Contributions to the History of Bantu Linguistics*, Johannesburg, 1961. Signalons en passant que la linguistique romane y trouve son compte également : cette œuvre fournit la première attestation en italien de certains mots exotiques et témoigne d'influences portugaises sur l'italien.

Page 28.

1. Cf. B. Migliorni, *Storia della lingua italiana*, p. 395.

Page 29.

1. C'était l'usage de l'époque d'utiliser un préfixe kikongo au singulier et d'un suffixe européen du pluriel. (JT)

NOTES DE LA RELATION

Page 35.

1. Antonio Migliore ou Migliori de Aquaviva. Né à Aquaviva Picena (Ascoli, dans les Marches), fut élu évêque de San Marco en Calabre le 13 octobre 1586. Caudataire du cardinal Montalto au consistoire du 22 janvier 1588, il fut désigné pour succéder à M^{gr} Ruini, commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit décédé le 27 janvier 1588. Il résigna son diocèse le 20 mars 1591. En octobre 1592, à la suite de graves désordres qui s'étaient produits à l'hôpital du Saint-Esprit, M^{gr} Migliore en fut écarté; en juillet 1593, renonçant définitivement à la charge de commandeur, il se retira dans la maison du cardinal Montalto. On ne connaît pas la date de sa mort.

Cf. la notice biographique due à Louis Jadin dans De Jonghe, *Le Congo au XVI^e siècle. Notes sur Lopez-Pigafetta*, p. 717 et P. B. Gams, *Series episcoporum ecclesiae catholicae medii et recentioris aetatis*, vol. III, p. 235.

Page 36.

1. Sixte V : né en 1521, pape de 1585 à 1590. Un certain nombre de grandes réalisations et de projets de ce pape sont rappelés dans le premier cartouche de la carte de l'Afrique jointe à la *Relatione*. Cf. p. 335.

Page 37.

1. On pourrait s'étonner que soit attribuée au commerçant portugais Duarte Lopes la qualité d'ermite et voir dans le mot *romito* une méprise pour *romeo* «pèlerin». En fait, le mot *romito* est en concordance avec le passage suivant de la *Relatione* : «...son ange lui ayant touché le cœur, avec un courage viril, il abandonna l'épée et prit la croix, reniant le monde et ses pompes trompeuses. À Madrid, il revêtit la bure grossière et s'en vint à Rome...» (p. 187). Nous trouvons l'appellation de *romito* confirmée et expliquée dans deux lettres adressées par le nonce apostolique de Madrid au cardinal de Montalto, secrétaire d'État du pape Sixte V : «...l'argent étant venu à lui manquer, parce que son voyage avait duré au-delà de ses prévisions, il s'est revêtu d'un habit d'ermite, pareil à celui de certains Portugais qui se rendent en pèlerinage à Rome» (Cuvelier-Jadin, p. 176); «Ce pèlerin qui se dit ambassadeur du roi de Congo est parti pour Rome, afin d'y exposer son ambassade. Il s'est embarqué sur les galères de Florence» (passage d'une lettre du 24-6-1588, Cuvelier-Jadin, p. 176). L'usage auquel il est fait allusion avait donc rapproché le sens des deux mots jusqu'à la quasi synonymie.

Page 39.

1. Le roi dom Sébastien régna de 1557 à 1578; il périt dans sa campagne contre les maures à la bataille d'el-Ksar el-kébir, dite «bataille des trois rois», le 4 août 1578.

2. Selon Cuvelier-Jadin, p. 227, note 3, reprenant Simar, p. 12, note 2, le mille italien est évalué à 1250 m. Cependant l'*Encyclopedia italiana* note que sa longueur était de 1460 m à Rome, à Gênes et en Sicile; elle était plus grande encore dans d'autres régions. Benavente est une localité exactement située à 54 km au NEE de Lisbonne, sur la rive gauche du Tage.

Page 40.

1. La *Militia Christi*, ordre militaire fondé par Jean XXII, en 1319, avait reçu à la demande du roi du Portugal, la juridiction spirituelle sur les découvertes portugaises en Afrique, par la bulle «*Inter cetera*» du 13 mars 1456. Cette juridiction était exercée par le «*Prior Major*» de l'Ordre, qui était en même temps curé (*vigário*) de l'église Notre-Dame-des-Oliviers. Située à Tomar où se trouvait aussi le «*Convento do Christo*», siège principal de l'Ordre, cette église était «*la mère et la tête de toutes les églises de l'Ordre*» et le panthéon des Grands-Maîtres. Lors de la création du diocèse de Funchal (bulle «*Pro excellenti praeeminentia*» du 12 juin 1514), la juridiction sur les terres découvertes par les Portugais, passa du «*Prior Major*» (*vigário* de Tomar) à l'évêque de Funchal, mais le roi du Portugal conserva le droit de patronage et de présentation aux bénéfices (bulle «*Gratiae divinae praemium*» du 12 juillet 1514). Tout en étant soumis à l'autorité spirituelle de l'évêque, les «*chapelains*» percevaient les dîmes au nom du roi du Portugal, qui était aussi l'administrateur des biens ecclésiastiques et avait la charge des nouvelles églises. Le pouvoir du «*chapelain*» concernait donc plutôt l'administration des biens ecclésiastiques du diocèse, au nom du roi. On peut alléguer ici le témoignage de Cavazzi, livre I, § 37 : «*Le roi du Portugal maintient avec grand train de nombreux chapelennies, qui sont habilitées, au nom de Sa Majesté, à percevoir la dîme*». L'emploi du mot «*chapelennie*» dans cette acception est attesté notamment dans Brásio, IV, p. 650 et 652. En 1534, fut créé le diocèse de São Tomé dont la juridiction s'étendait aussi sur le Congo, mais le droit de patronage du roi du Portugal restait en vigueur aussi sur ce nouveau diocèse.

2. *Iles Macarie, Insulae Fortunae* : noms anciens de l'archipel des Canaries.

Page 41.

1. Citons à ce propos Simar, p. 12-13 : «*...Il est certain que la route SW (Canaries-Brésil) et NE (cap de Bonne-Espérance-Angola) fut fréquemment utilisée au XVI^e siècle par les navires de la flotte royale portugaise. La ville de Bahia dut même son essor au fait que les navires y faisaient escale avant de reprendre la direction de l'Afrique. La flotte se laissait porter par l'alizé du NW De même, dans les parages du cap de Bonne-Espérance, l'alizé du SE conduisait rapidement à Sainte-Hélène les navires qui venaient d'Inde et avaient doublé le cap des Tempêtes. L'île sauvage de Sainte-Hélène devint*

ainsi un point important sur la route commerciale de l'Atlantique...». Remarquons toutefois que le *Santo António* a dû utiliser des vents contraires (du nord-ouest) pour parvenir à Sainte-Hélène.

2. Le texte original porte : «*venti che chiamano generali*» (p. 2). L'expression *venti generali*, pour *venti periodici*, est un calque du portugais (cf. Migliorni, *Storia della lingua italiana*, p. 424). D'ailleurs, notre auteur, p. 7-8, nous en indique lui-même l'origine : «*Sono dunque li venti etesii chiamati da Portoghesi generali...*». Il désigne les vents alizés du NE de l'hémisphère Nord.

Page 42.

1. Nous traduisons ainsi «*orzãdo à mezza Naua*» (p. 3), expression que l'on retrouve au livre II, chap. VI, p. 64 du texte original. Le verbe *Orzare* signifie «*naviguer à la bouline*». Les caravelles, avec un grément exclusivement latin qui leur permettait de serrer le vent de 55° à 65°, étaient capables d'aller à la bouline, c'est-à-dire d'utiliser les vents contraires pour revenir des côtes africaines.

Page 45.

1. Louis de Grenade : Luis Sarriá, né à Grenade en 1504, fit sa profession dans l'ordre dominicain en 1525; il mourut à Lisbonne en 1588. Prédicateur et écrivain de spiritualité, il fut notamment l'auteur de l'*Introducción del Simbolo de la Fe*, œuvre qui fut publiée à Salamanque de 1583 à 1585 et que Filippo Pigafetta traduisit en italien.

2. *Francis Drake* : célèbre navigateur anglais (1540-1596). Il fit de nombreuses campagnes contre les Espagnols et entreprit un voyage autour du monde (1577-1580).

3. Thomas Candish ou Cavendish : navigateur anglais, qui fit campagne contre les Espagnols dans les mers du Sud et mourut au Brésil en 1592.

Page 46.

1. Cap des Palmes ou cap Palmas : promontoire de la côte occidentale d'Afrique, au Libéria, marque l'extrémité nord-ouest du golfe de Guinée. Cf. Teixeira da Mota, n° 268.

2. *Gaban*, port. *Gabão*, fr. *Gabon*; notre auteur explique ce nom par l'espagnol *gaban* «*manteau d'homme*», auquel correspond le français *caban* (*gaban* dans Rabelais). Cf. Teixeira da Mota, n° 392.

3. La traite des esclaves sur la côte occidentale de l'Afrique a été l'objet d'une littérature abondante depuis les ouvrages de Dieudonné RINCHON (*La traite et l'esclavage des Congolais par les Européens*, 1929 et *Le trafic négrier*, 1938). Citons, entre autres ouvrages, M. GOULART, *Escravatura africana. Das origens à extinção do tráfico*, São Paulo, 1949; David BIRMINGHAM, *Trade and conflict in Angola*, 1965; Pierre VERGER, *Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe du Bénin et Bahia-de-Todos-os-Santos*, Paris, Mouton, 1968; António CARREIRA, *Cabo Verde, Formação e extinção duma sociedade escravocrata*, Porto, 1972; Joseph MILLER, «The Slave Trade in Congo and Angola», 1976; Paul LOVEJOY, *Transformations in Slavery: a History of Slavery in Africa*, 1983; Ph. D. CURTIN, *The Atlantic Slave Trade*, Madison, 1970; António CARREIRA, *Notas sobre o tráfico português de escravos*, 1983; John THORNTON, *Warfare in Atlantic Africa 1500-1800*, 1999 (ch. vi).

Page 47.

1. Le navigateur portugais Fernão do Pó découvrit, entre 1471 et 1475, l'île qui porta son nom (Fernando Poo). Celui-ci fut donné également à un fleuve, qui est vraisemblablement le Wouri. Le mot portugais *pó* signifie «poudre, poussière». Le Portugal céda l'île à l'Espagne en 1778. Elle a pris aujourd'hui le nom d'île de Bioco et appartient à la Guinée équatoriale.

2. Le fleuve *Bora*, ou mieux *Borra* pourrait être le Nyong (Cameroun). Le mot portugais *borra* signifie «lie».

Page 48.

1. Rio do Campo : littéralement «fleuve du champ», au Cameroun, près de la frontière de la Guinée équatoriale, à un peu plus de 2° N. Cf. Teixeira da Mota, n° 370.

2. Le Saint-Benoît est le Rio Benito, en Guinée équatoriale. Cf. Teixeira da Mota, n° 381.

3. L'*Angra*, actuellement Rio Muni, fleuve de la Guinée équatoriale. Le mot portugais *angra* signifie «anse, petit golfe, crique». Cf. Teixeira da Mota, n° 386.

4. L'île Corisco se trouve à proximité des côtes du Gabon, à env. 1° N. Le mot portugais *corisco* signifie «éclair». Cf. Teixeira da Mota, n° 386.

5. À la traduction néerlandaise de Pigafetta, *Beschrijvingen van't koninkrijk Congo met 't aenpalende landt Angola...*, publiée à Amsterdam en 1658,

est jointe une description intitulée *Beschrijvinge van Rio de Gabon en de Cabo Lopo Gonçalves*. Le nom actuel, cap Lopez, s'explique par un curieux croisement de *Lopo* et de *Gonçalves*. Lopo Gonçalves, l'un des capitaines de Fernão Gomes, a découvert ce cap entre 1471 et 1475. Cf. Teixeira da Mota, n° 401.

6. Le fleuve Congo ou Zaïre fut appelé par les Portugais *Rio do Padrão*, à cause du *padrão* ou colonne commémorative élevée à son embouchure, sur la rive gauche, ou encore *Rio Poderoso*, à cause de son débit et de la force de son courant, puis *Zaïre*, altération de *Nzari* (*Nzadi*). Cf. notamment Van de Velde, *La région du Bas-Congo et du Kivilou-Niadi. Usages et coutumes indigènes*, p. 361, note 1; Cuvelier, p. 36 et 259. Le sud du domaine kikongo a régulièrement *Nzari*, pour *Nzadi* du kikongo central; comme nom propre, *Nzadi* désigne le fleuve Zaïre, dans l'usage actuel; comme nom commun, il signifie «fleuve, lac, grande étendue d'eau»; il peut même s'appliquer à la mer : *nzadi amungwa* (*mungwa*, «sel») (Laman, s. v° *nzádi*, p. 820; Bentley, s. v° *Nzadi*, 2, p. 406).

L'explication fournie par notre auteur : «du fleuve de Congo, qui est très grand et se nomme Zaïre dans l'idiome du pays, ce qui signifie "je sais", c'est-à-dire *sapio* en latin», s'explique par un rapprochement, non fondé, avec la famille lexicale de *záya* («savoir, comprendre» : *záyi* «intelligent», *záyu* «connaissance», *nzáyi* «connaisseur», etc. (Laman, p. 823 et 1157). Signalons en passant une autre interprétation du nom *Zaïre*, aussi peu fondée : «...le fleuve Congo, appelé par les naturels *Zaïre* qui veut dire "effrayant"..." (Santa Maria, dans Brásio, I, p. 90). Ce passage montre que la dénomination de *Rio Congo* n'était pas non plus étrangère à l'usage portugais de l'époque.

Sur les noms du fleuve Congo dans la cartographie de 1492 à 1600, cf. notes de la traduction anglaise de Hutchinson p. 141 sq.

Page 50.

1. Cette dernière notation : «certains les ont roux», peut s'expliquer de deux façons : soit qu'elle se rapporte aux albinos, ou que l'observateur ait été abusé par un mélange typique de ces régions, qui consiste à s'enduire les cheveux d'un mélange d'huile et d'ocre jaune ou de poudre rouge (*nkula*, cf. note 1 de la p. 69).

2. C'est là une contre-vérité manifeste. Il est probable que l'auteur a déplacé intentionnellement la saison des pluies, afin de pouvoir expliquer celles-ci par les crues du Nil, du Congo et d'autres fleuves, dans le centre de

l'Afrique. Une telle erreur voulue nous semble imputable à Pigafetta, qui avait le souci de défendre certaines thèses géographiques, plutôt qu'à Lopes, à qui ces préoccupations devaient être étrangères. D'autre part, Lopes, dont les qualités d'observation s'affirment à bien des endroits, n'aurait pas eu la naïveté d'avancer gratuitement une assertion de ce genre, que contredisaient de nombreux témoignages formels de l'époque, entre autres les suivants : « Sur l'île de Luanda, les calmes excessifs commencent en octobre et durent jusqu'en avril, et ils appellent cette période la saison des pluies » (lettre du P. Garcia Simões au Provincial, du 20-10-1575, reproduite dans Brásio, III, p. 138) ; « d'avril à octobre, il ne pleut goutte » (dans *Relazione di q[ue]llo che occorse, et videro nel Regno di Congo tre Religiosi Carmelitani Scalzi mandati a predicare nel 1584...*, Brásio, IV, p. 399). Voir les commentaires de Simar, p. 52 sq.

Page 51.

1. Le nom d'Éthiopie a été attribuée, au cours des temps à des territoires d'étendues diverses. À l'époque de sa plus grande extension, il a désigné la partie méridionale en entier du monde connu. Il a longtemps été appliqué à toute l'Afrique au sud de la Haute Égypte et du Sahara (*ibid.*), à l'Afrique noire : « Ce nom d'Éthiopie est très général et désigne toutes ces régions dont les habitants ont une peau noire, lesquels sont habituellement appelés Éthiopiens » (Teles, *História da Ethiopia*, p. 6, cité dans Brásio, IV, p. 547 en note). À une question qui lui avait été posée en 1595 à Lisbonne sur la situation du royaume de Congo, l'ambassadeur du roi de Congo « ...répondit que le royaume de Congo est situé sur la côte occidentale de l'Océan, en cette partie de l'Éthiopie qu'on appelle la Guinée » (Cuvelier-Jadin, p. 185). Labat, en 1732, employait encore, pour désigner le Congo, les expressions d'Éthiopie méridionale et d'Éthiopie occidentale. L'*Encyclopédie* fixait ainsi les limites de l'Éthiopie : « L'Éthiopie entière est située entre le 23^e degré de latitude septentrionale et le 35^e degré de latitude méridionale. Sa longitude est entre les degrés 33 et 85. » (VI, p. 51). Mais elle notait aussi : « Nos géographes ne s'accordent point sur les pays que l'on doit nommer l'Éthiopie ; il me paraît seulement que l'opinion la plus reçue, fondée ou non, donne pour bornes à l'Éthiopie moderne la mer Rouge, la côte d'Ajan et le Zanguébar à l'orient, le Monoemugi et la Cafrerie au midi, le Congo à l'occident, la Nubie et l'Égypte au septentrion » (*ibid.*). Sur *Afrique*, cf. note 4 de la p. 60.

2. La direction du cours de ce fleuve et la situation de son embouchure montrent qu'il s'agit bien du fleuve Sénégal, contrairement à ce que note Cahun, p. 41. En fait, il faut savoir que pendant très longtemps, le Sénégal et le Niger ont été considérés comme formant un seul fleuve. Le nom du fleuve Sénégal (et de là le nom du pays) vient selon les uns, du nom du peuple Zenega, une tribu berbère, selon d'autres, du mot *Senegana* ou *Senegan*, qui désignait autrefois les Ouolof et leur pays et que porte encore de nos jours la partie de la vallée du Sénégal habitée par les Ouolof (cf. Flutre).

3. Ile de Méroé : c'est ainsi qu'en géographie ancienne on désignait le pays compris entre le Nil et l'Atbara. Méroé représente la forme grécisée du nom égyptien *Baroua* que portait l'une des principales villes de l'Éthiopie. La ville, aujourd'hui disparue, avait donné son nom à la région. Voir notamment la carte des sources du Nil, du père Baltasar Teles (xvi^e s.), reproduite dans la *Grande encyclopédia portuguesa e brasileira*, XVIII, entre les p. 740 et 741. Dans *The Times Atlas*, IV, carte 87, la région de Méroé est indiquée à un peu plus de 16° N et 34° E.

Page 53.

1. *Sierra Nevada*, forme portugaise : *Serra Nevada*. On connaît la Serra da Neve, dans le sud de l'Angola. Selon une source jésuite, les Portugais livrèrent bataille près de Massangano lors d'une tempête de neige... (JT).

Page 57.

1. La dénomination portugaise est *Baía das Vacas*. C'est là qu'en 1617 Manuel Cerveira Pereira fonda la ville de São Filipe de Benguela (cf. Simar, p. 48).

2. R. Capéans, dans sa traduction, p. 30, note 1, s'appuyant sur la comparaison d'indications du même ordre fournies par nos auteurs, corrige 4° 30' en 2° 30'.

3. Le texte italien porte *Bengleli*, mais sur la carte du Congo (reproduite ici hors texte), on lit *Benguele*. Le terme désigne peut-être le Catumbela dont l'embouchure se trouve au nord de la *Baía das Vacas*, entre Lobito et l'actuelle ville de Benguela, soit l'un des nombreux fleuves entre le Catumbela et le Longa, tel le Cuvo. Quoi qu'il en soit, il y a sans doute eu confusion entre le nom du fleuve, probablement le territoire (royaume de Benguela) sur lequel il s'écoule, et peut-être aussi le fortin de Benguela Velha, fondé

en 1586 à l'embouchure du Longa par António Lopes Peixoto, et détruit quelques années plus tard par les Jaga.

Page 58.

1. Le fleuve *Coanza* (ou *Kwanza*) se jette dans l'Atlantique au sud de Luanda. Selon nos auteurs, il proviendrait d'un lac, l'Aquelunda, mentionné à d'autres endroits, lui-même en communication avec le grand lac d'où sortirait le Nil. Cf. carte hors texte du Congo et note 4 de la p. 75 sur Aquelunda.

2. Il s'agit du roi du Ndongo (Angola).

3. Luanda est en fait situé à 8° 45' S. L'île, un cordon littoral, est aujourd'hui rattachée par un étroit pédoncule au continent. Il est intéressant de comparer ce passage de notre *Relatione* aux notations du père Garcia Simões, dans une lettre adressée au Provincial, le 20-10-1575 (Brásio, III, p. 131), et à la longue description contenue dans le rapport établi par le licencié Domingos de Abreu de Brito, à la suite du voyage d'inspection qu'il fit en 1590-1591 (Brásio, IV, p. 536-545).

4. L'île de Luanda a été connue sous les dénominations suivantes : *Ilha do Cabo* (la paroisse porte le titre de N. Senhora do Cabo), *Ilha das Cabras* (c'est ainsi que l'appelle Duarte Pacheco Pereira, auteur de l'*Esmeraldo*), *Ilha do Dinheiro* et *Ilha da Moeda* (à cause des coquillages utilisés comme monnaie, qu'on y récoltait). Voir sur ce sujet : *Roteiro da cidade de S. Paulo de Luanda*, 1939, et Viegas Guerreiro, *A Ilha de Luanda*, dans *O Apostolado*, XV^e année, n° 768 (28 octobre 1950). D'après J. Pellicer de Ossau y Tovar, *Mission Evangelica al Regno de Congo por la Serafica Religion de los Capuchinos*, Madrid, 1649, p. 21, l'île était également connue sous le nom d'*Isla del Rey*.

Pour l'explication du mot *luanda*, certainement d'origine indigène, les avis diffèrent. Pour les uns, *luanda* signifie « tribut » ; son application à l'île aurait été motivée par la récolte des coquillages qui s'y faisait ; c'est l'avis de Quintinha et de Bowdich (cités dans Dartevelle, p. 90) et de Nascentes, II p. 178. Tucker, tout en mentionnant cette explication, en propose une autre : « Une autre explication du nom pourrait suggérer que celui-ci proviendrait du vocabulaire des pêcheurs : *Lu-Uanda*, désignant la place du filet » (cité dans Dartevelle p. 91). Cette explication est considérée comme la plus probante dans le *Roteiro da Cidade de S. Paulo de Luanda*. Effectivement Laman, p. 1091, relève *w-ánda*, mot du sud du domaine étudié, signifiant « filet, piège », et dont les autres formes sont *lwánda*, *luwánda*.

Quant à l'explication fournie : « Luanda [Loãda], ce qui dans la langue du pays, signifie "pays plat, sans montagnes, bas"... », elle pourrait s'appuyer sur un rapprochement avec *lu-bànda* « herbe courte sur les steppes ; une steppe, une savane couverte de ces herbes » (Laman, p. 410). Cependant il faut reconnaître que l'explication précédente est plus satisfaisante.

Page 59.

1. On sait qu'au Congo, comme en d'autres régions d'Afrique, des coquillages étaient utilisés comme monnaie. Nous disposons, sur cette question, de l'étude d'Edmond Dartevelle, *Les « Nzimbu », Monnaie du Royaume de Congo*, Bruxelles, 1953. Les coquillages dont il est fait mention dans ce passage de la *Relatione* sont de l'espèce *Olivancillaria nana* Lamarck. Il en existe plusieurs variétés : c'est sans doute la variété *minor* Dunker, dont la taille est plus petite et la coloration uniformément brune, qui est considérée comme de moindre valeur et que certains chroniqueurs, dont nos auteurs appellent des coquillages mâles (Dartevelle, p. 77).

Des observations récentes semblent montrer que l'extension géographique de l'*Olivancillaria nana* est limitée aux côtes de l'Angola (Dartevelle, p. 81-84). Ces coquillages portent le nom kikongo de *nzimbu* (*nzimbu ki tamba*, *nzimbu a mbudi*), mot que l'on trouve dans de nombreux textes romans, sous les formes : *zimbo*, *simbo*, *cimbo*. Ils ne doivent pas être confondus avec les *cauries* (*cowry shells* ; *porcelaines* ou *pucelages* de l'ancien langage maritime, Dartevelle, p. 75). Sur le mot *porcelaine* dans cette acception, cf. Friederici, p. 523-524. Les *cauries*, appelés *mbesi* en kikongo, sont de l'espèce *Cypraea moneta*. Récoltées sur les côtes orientales de l'Afrique, de Zanzibar à Mozambique, mais surtout aux îles Maldives, les cyprées furent introduites en Afrique occidentale, du Sénégal au Dahomey et en Nigérie, dès le XIV^e siècle, probablement en même temps que l'islamisme. Importées par des traitants, elles ont supplanté peu à peu les *nzimbu* dans le Bas-Congo (Dartevelle, p. 57-58 ; Bontinck, *Histoire du royaume de Congo, c. 1624, 1972*, p. 65).

La récolte des *nzimbu* se faisait principalement à l'île de Luanda, comme le mentionnait déjà Duarte Pacheco Pereira, écrivant vers 1505. Nous en avons des descriptions en portugais, datant de 1681 et de 1792 (Dartevelle, p. 108-109). Elle s'y pratiquait encore récemment et les procédés n'avaient guère varié (Dartevelle, p. 87 sq. et fig. 59). À l'époque où la récolte des

nzimbu de l'île de Luanda était le monopole du roi de Congo, les légataires de la terre de Luanda (*deixadores da terra de Luanda*) ou *Muxi Luanda* en étaient chargés. Les récoltes étaient vérifiées et comptabilisées par des fonctionnaires royaux, sous les ordres du *Mani Luanda*, gouverneur de l'île (Dartevelle, p. 116).

L'île aux *nzimbu* était, selon l'expression de Domingos de Abreu de Brito, « *o mayor thesouro da Tiopia* » (Brásio, IV, p. 537). L'île de Luanda fut enlevée une première fois aux souverains de Congo, en 1648, par les Portugais qui venaient de reprendre Luanda aux Hollandais. Le 13 avril 1649, un traité fut signé entre Salvador Correia de Sá et le roi Garcia II : l'une des clauses consacrait la perte de l'île par la couronne congolaise. Mais le roi dom João IV du Portugal ne ratifia pas cette clause et décida, le 15 septembre 1651, de restituer l'île au royaume de Congo (cf. Paiva Manso, *História do Congo, Documentos*, Lisbonne, 1877, p. 201, 230-231; *Arquivos de Angola*, 2^e série, vol. II, n° 8, oct. 1944, p. 187). La cession définitive des droits du Congo sur l'île de Luanda a été une des conséquences de la bataille d'Ambuíla (1665), où dom António I^{er} fut défait et tué (Sousa Dias, *A Batalha de Ambuíla*, 1940).

Les *nzimbu* étaient utilisés essentiellement comme monnaie d'échange, puis, en véritable « Schmuckgeld », comme objets de parure et d'ornement, enfin comme amulettes, charmes, objets magiques; on les employait dans les ordalies (Dartevelle, p. 135 sq.). C'est en *nzimbu* que les droits de l'Église de Congo étaient payés à l'évêque (Cuvelier-Jadin, p. 44). Quoique fortement réduit, l'usage des *nzimbu*, même comme monnaie, n'a pas disparu complètement à l'époque contemporaine; ces coquillages faisaient encore en 1960 l'objet d'un commerce (Dartevelle, p. 121 sq.).

La valeur des *nzimbu* a considérablement varié au cours des temps. Un panier (*cofo*) de *nzimbu*, soit une trentaine de kg, a pu valoir au xvi^e siècle 260 francs-or, mais, en 1615, il ne valait déjà plus que 56 francs-or (Dartevelle, p. 109 sq.; Cuvelier, note 54, p. 307 sq.; sur le système monétaire fondé sur le *nzimbu*, cf. Delgado, « O Governo de Sousa Coutinho em Angola », dans *Studia*, n° 6 juillet 1960, Lisbonne, p. 35 sq.).

Sur la question des *nzimbu*, on peut voir aussi la traduction anglaise de Hutchinson, p. 157-158, Cuvelier-Jadin, p. 142, 263, note 2, 381, et divers textes édités dans Brásio, notamment *Sumario e descrição do Reino de Angola* de Domingos de Abreu de Brito (IV, p. 536-545).

Page 59 (suite).

2. Cette affirmation se trouve confirmée par le passage suivant du rapport de Domingos de Abreu de Brito, contemporain de notre *Relatione* : « Et ce *zimbo* a tant de valeur dans ce royaume, que depuis l'île de Luanda on envoya de grandes quantités de pièces d'or au Congo pour acheter des esclaves, mais ces monnaies nous furent refusées par les marchands qui nous dirent que le véritable argent était le *zimbo* de Luanda... » (Brásio, IV, p. 538).

3. *Libata* : de *váta* (*v* bilabial) « domicile, hameau, village, ville commune » (Laman, p. 1052).

4. *Enzanda* : il s'agit sans doute d'un *Ficus*, dont on sait qu'il n'y a pas moins de huit espèces autochtones.

Le figuier des Baniens, auquel Simar, p. 54, identifiait l'*enzanda*, n'est pas indigène. Le P. Rénier cite le *Ficus thonningii* ou *Ficus dusenii*, dont le nom kikongo est *musanda*; Gillardin relève, pour le même arbre, l'appellation *sanda*. D'autre part, selon M. G. Guerra, dans le nord de l'Angola (domaine linguistique kikongo), on désigne par *sande* ou *nsande* le *Ficus psilopoga* Walm. Enfin, dans Laman, p. 756, on trouve : « *nsanda*, grand arbre très branchu; esp. de figuier, *Ficus dusenii*; (S.) figuier sauvage; – *anzondo* (S.), arbre qui pousse sur un rocher au milieu d'un fleuve. – *nsánda-nsánda*, un arbre (*Ficus*) à racines aériennes avec lesquelles il s'étend et enserre les autres arbres. »

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher des notations de Lopes et de Laman les observations faites par André Gide, à Mala, sur le Logone (au sud du Tchad) : « ...des arbres énormes. Celui qui ombrage notre lieu d'abordage en particulier est monstrueux. Ce doit être un *Ficus*. Le tronc, on ne peut plus bizarre, et d'une complication comme intentionnelle, semble un faisceau de lianes emmêlées ». En note, l'écrivain ajoute : « Un *Ficus*, en effet j'ai pu le constater par la suite et apprendre que cet arbre ne pousse pas d'abord directement sur le sol. Un autre arbre, sur lequel une fiente d'oiseau contenant la graine l'a semé, sert d'abord de support au ficus, qui, de ce perchoir, laisse tomber abondance de flottantes racines. Celles-ci, sitôt en contact avec le sol, s'y enfoncent et s'y affermissent. C'est bientôt un réseau compliqué qui s'anastomose et peu à peu enveloppe et étrangle l'arbre premier support, lequel finit par disparaître complètement » (« Le retour du Tchad », dans *Journal 1939-1949*, 1954, p. 882-883).

Page 60.

1. L'usage des radeaux était fort courant en Afrique. Certains peuples ne connaissaient que ce mode de navigation, à l'exclusion donc de la pirogue. Voici, à ce propos, un témoignage relatif à la région étudiée : « Les vieux se souviennent avoir entendu dire que les pirogues n'existaient pas et que pour passer la rivière Inkisi, les anciens construisaient des flotteurs faits de raphia huilé » (extrait d'une étude d'E. Lekeux, 1936, reproduit dans *Ngonge*, n° 2, août 1960). Les radeaux à voile semblent avoir été rares; on a relevé cependant différents exemples d'usage ancien de la voile, tant sur les côtes occidentales que sur les côtes orientales. Les pêcheurs brésiliens du littoral du Nord-Est, dont beaucoup sont d'ascendance africaine, utilisent des radeaux à voile triangulaire, appelés *jangadas*.

2. Dans le mot composé *ambiziamatare*, on croit reconnaître le kikongo *mbizi a matári* (Centre et Nord : *matádi*); *mbizi* signifie « vertébré, viande, chair, animal dont on mange la chair, bête, gibier » (Laman, p. 532) et *matádi* (sing.) se traduit par « pierres, rochers, récifs » (Laman, p. 506), ce qui justifie la glose de la *Relatione*. L'huître des palétuviers, *Gryphaea gasar* Dautzenberg, (= *Ostrea tulipa* Lamarck), est très courante tout le long de la côte; le test en est mince, ne dépassant guère les 10 cm. *Gryphaea denticulata* Born est la grande huître que l'on trouve aussi tout le long de la côte, fixée sur les rochers affleurant sous le sable; elle peut atteindre une très grande taille; la coquille est très solide et massive. Une valve supérieure a été trouvée sur la plage de Pointe-Noire, qui mesurait 230 mm et pesait 1,4 kg. Voir aussi Darteville, p. 9-10. Au Sénégal, elle est appelée *huître de Joal* (Mauny, p. 53).

Ces mollusques attachés aux racines des arbres de la mangrove ont frappé aussi le voyageur allemand Bastian, au milieu du siècle dernier. Il écrit en effet : « Sur le chemin d'Ambriz à Quinsembo, on doit traverser une grande étendue marécageuse, entièrement couverte d'arbres de mangrove. Leurs racines noueuses émergent hors de la boue et servent de support, là où elles sont baignées par la marée, à des colonies de moules. De même pour les grosses branches qui pendent dans l'eau, et j'ai souvent vu à vendre au marché des bouquets de branchages portant des huîtres au lieu de fruits » (p. 29).

3. *Manghi* : arbre du genre *Rhizophora*, probablement le *Rhizophora racemosa* G. F. W. Mey. Le français *mangle* (généralement féminin, parfois masculin) et son dérivé *manglier* (*mangle* pouvant désigner l'arbre aussi bien

que son fruit; à ne pas confondre avec *mangue et manguier*), encore relevés dans le *Larousse du XX^e siècle* (IV, p. 646), qui sont sortis de l'usage et ont été remplacés par *palétuvier* (*Dictionnaire général*, II, p. 1640; autres formes : *paretuvier, parelivier*, dans le *Dictionnaire de Trévoux*, V, p. 793-794; cf., à propos du mot *palétuvier*, Friederici, p. 470 et Rey, p. 1408). Le mot est par ailleurs attesté sous des formes variées dans diverses langues de l'Europe occidentale.

En espagnol, *mangue* apparaît en 1519, dans un texte qui se rapporte au Brésil; en 1526, on trouve *mangle*; quant au dérivé *manglar*, il est daté de 1560 (Corominas, III, p. 229).

En français, on a relevé, en 1555, *manglé* (*Dictionnaire général, ibid.*); cependant Dauzat (*Dictionnaire étymologique*, 10^e édition, p. 455), citant la même source, écrit *mangle*. Le *Dict. de Trévoux* mentionne *mangue* à côté de *mangle*. Le dérivé *manglier*, que Mauny relève dans un texte de 1757 relatif à l'Afrique occidentale, est déjà attesté en 1716 (*Dictionnaire général, ibid.*).

L'anglais *mangle* apparaît en 1613 (*The Shorter Oxford English Dictionary*, 3^e édition, p. 1199).

L'italien a *manglo* et *manglaro* en 1560, *mangle* au XVIII^e siècle et *manglio* en 1831 (Bartisti-Alessio, t III, p. 2347). À ces formes, il convient d'ajouter notre *manghi* ainsi que *manhe* employé par le P. Laurent de Lucques dans sa *Relatione* (1700-1717); signalons aussi que *manghe* est attesté en 1687, dans Cavazzi (livre I, § 57).

La lexicographie portugaise est assez confuse sur ce point. Nascentes ne relève pas le mot. Le *Grande Dicionário português-francês* de Domingos de Azevedo (4^e édition, p. 882), à côté d'un article *manga* (nom du fruit de l'espèce *mangifera indica* Lin.), a un article *mangue* : « Terrain marécageux (au Brésil). // Bot. mangue, fruit du manguier »; deux mots complètement différents se trouvent ainsi confondus! La *Grande enciclopédia portuguesa e brasileira*, XVI, distingue bien *manga, mango* et *mangueira* « mangue, manguier » d'une part, et *mangle, mangue, mangal* d'autre part. Le mot *mangle* est expliqué comme suit : « n. m. Arbre du Cazengo et du Golungo Alto, Angola. Le même que *miengo* et *mangue* (*Rhizophora Mangle* Linné)... » (p. 98). L'article *mangue* (p. 103) comprend trois sections : 1. « Rive marécageuse de ports ou de fleuves, où pénètre l'eau de mer »; 2. « Toute plante qui croît en ces lieux »; 3° « Arbre qui pousse au bord des fleuves, dont l'écorce, riche en tanin, est utilisée dans l'industrie des cuirs » (les mêmes

propriétés avaient été mentionnées au mot *mangle*). Mais, chose curieuse, on renvoie à l'article *manga* de la p. 49! Dans les espèces citées à la suite de l'article *mangue*, p. 104, on trouve *mangue-da-praia*, nom vulgaire de l'espèce *Rhizophora mangle* Lin., appelée encore *mangue-roxo*. L'explication fournie montre bien qu'il s'agit d'une espèce apparentée à celle que Duarte Lopes a observée, si ce n'est pas de la même : « une des principale espèces des mangroves d'Angola, surtout au nord de la Kwanza. Elle émet de nombreuses racines aériennes qui en croissant s'enracinent dans la vase. L'écorce est utilisée dans l'industrie des cuirs ». Quant à *miengo* (XVII, p. 195), malgré le renvoi de l'article *mangle*, il semble, d'après la description donnée, qu'il s'agisse d'une autre essence forestière, croissant également en Angola. Le *Pequeno dicionário da língua portuguesa* de Candido de Figueiredo (10^e éd.) consacre à *mangue* l'article suivant : « m. Bras. Rive envasée de ports ou de fleuves où pénètre l'eau de mer. Toute plante qui croît en ces lieux. Forêt située le long des plages et dans les estuaires. Nom de plusieurs arbres d'Afrique et d'Amérique, dont l'écorce est riche en tanin et employée dans l'industrie des cuirs » (p. 887).

Enfin Machado, dans son *Dicionário etimológico da língua portuguesa* (vol. II, p. 1415) a deux articles : *mangue* et *mangle*, entre lesquels il n'établit aucune connexion. Le premier mot, défini par « rive marécageuse », est attesté en 1513, dans un passage d'Afonso de Albuquerque : « Sur l'île il y a peu de bois, seulement une terre inondable par la mer où il y a des *mangues pequenos*, des buissons et quelques bosquets ». Le second daterait seulement du XIX^e siècle (?), mais une variante, *mangre*, est attestée en 1596, dans un texte du père Gaspar Afonso : « ...d'autres arbres qu'on appelle *mangres*, de même qu'ils déploient et étendent leurs branches, de même chacune en jette d'autres pendantes vers le sol pour se soutenir... ». Sans nous arrêter à la confusion de *manga* et de *mangue*, qu'explique aisément une quasi homonymie, nous constatons que nous nous trouvons en présence de trois formes : *mangue* (1513; en espagnol, 1519), *mangre* (1596) et *mangle* (dont on a peine à croire qu'il soit beaucoup plus tardif, puisque nous le trouvons dès 1526 en espagnol et dès 1555 en français). D'autre part, deux significations fondamentales se dégagent : 1. Rhizophoracée; 2. Terrain marécageux bordant la mer. Nous voyons dans le portugais *mangue*, *mangre* et *mangle* trois variantes d'un même mot; la dualité sémantique s'explique aisément par le passage de la désignation d'une espèce végétale à celle de son habitat.

L'anglais *mangrove* (1613), qui est à l'origine du français des côtes occidentales d'Afrique et de l'italien *mangrove* (Mauny, p. 47; Battisti-Alessio, III, p. 2347), est composé du mot qui nous occupe, *mangle*, et de l'anglais *grove* « bosquet ». Passant d'un sens collectif à un sens singulier, ce composé a presque complètement supplanté le mot simple comme nom d'arbre (*The Shorter Oxford Dictionary*, 3^e éd., p. 1199; Eric Partridge, *Origins. A Short Etymological Dictionary of Modern English*, 2^e éd., p. 376-377). En français au contraire, *mangrove* a gardé son sens collectif : *La mangrove est composée de palétuviers*.

Mangue – telle semble être la forme primitive – est certainement exotique; ce mot a dû s'introduire d'abord en portugais, puis en espagnol, et de là passer au français, à l'italien, à l'anglais. Deux hypothèses relatives à son origine s'affrontent. Le *Dictionnaire général* a proposé une origine malaise (*mangghi-mangghi*); l'explication a été reprise par Dauzat et par Mauny; c'est elle aussi qui a la faveur de W. W. Skeat, dans *An Etymological Dictionary of the English Language*, Oxford, nouvelle édition, [1956], à l'article *mangrove*. D'autres étymologistes tiennent pour une origine américaine, et plus précisément karib ou arawak : Battisti-Alessio, Corominas, Machado, Partridge (*loc. cit.*). C'est avec cette hypothèse que s'accordent le mieux les premières attestations du mot. Cf. également Friederici, p. 383-384.

Page 60 (suite).

4. Par *Afrique*, on ne désigne ici, selon l'usage ancien, que la partie du continent africain située au nord du Sénégal, c'est-à-dire la partie de l'Afrique connue de l'Antiquité classique. Le reste du continent s'appelait Éthiopie (cf. note 1 de la p. 50) ou Inde : « *India* désignait au XV^e siècle à tout ce qui se trouvait à l'est de la Méditerranée, au-delà de l'islam et au sud du Sahara » (Randles, « Notes on the Genesis of the Discoveries », *Studia*, n° 5, janvier 1960, p. 21).

Page 61.

1. Il faut voir dans les Azanaghi la tribu berbère Zenaga, appelée Azanaghes en 1455 par Ca' da Mosto (Flutre, p. 100). On employait autrefois la forme Azenègues, glosée par « Maures du Sahara »; la Terre des Azenègues était située sur la rive droite du fleuve Sénégal, la rive gauche étant dénommée « Terra dos Negros ». Sur les Azenègues, voir Mauny, *Tableau...*, 1961.

2. En fait, le poivre, les écorces de mûrier, etc., ne devaient pas constituer une monnaie à proprement parler. C'étaient plutôt des valeurs qui intervenaient dans les innombrables échanges, à l'occasion d'événements tels que naissance, initiation, mariage, mort.

3. Il n'y a pas de vraies baleines à pareille latitude, mais on signale dans les parages six sortes de rorquals. Les animaux dont il est question ici pourraient être : le rorqual du Nord, *Balaenoptera borealis* (au corps bleu-noir, long de 13 m, il est pris communément dans les eaux tempérées et chaudes au large des côtes d'Afrique), le rorqual de Bryde, *Balaenoptera brydei* (de couleur noir-bleuâtre, long de 15 m, il est connu surtout sur la côte occidentale de l'Afrique du Sud et sur la côte de l'Angola), ou le rorqual longimane, *Megaptera boops* (long de 16 m, pesant 45 tonnes, il a le dos noir; il arrive en automne sur les côtes d'Afrique australe et remonte jusque sur les côtes du Congo).

Page 62.

1. Le nom complet de la ville de Luanda est *São Paulo da Assumpção de Luanda* (cf. note 4 de la p. 58, relative au mot *Luanda*). À sa fondation, le 25 décembre 1576, la ville avait reçu le nom de *Vila de São Paulo*, en l'honneur de son illustre fondateur, Paulo Dias de Novais (voir la note 1 de la p. 81). En 1648, Salvador Correia de Sá e Benevides y ajouta *da Assumpção* en l'honneur de la fête de Notre-Dame de l'Assomption, jour auquel se fit la «reconquista». Cf. M. da Costa Lobo Cardoso, *São Paulo da Assumpção de Luanda (Apontamentos para a sua História)*, Luanda, 1950.

2. Le Portugal fut réuni à l'Espagne de 1580 à 1640.

3. On trouve une énumération tant des poissons d'eau douce que des poissons de mer dans l'*História do reino de Congo* de Mateus Cardoso, chap. VII. Sardines : il s'agit de poissons de la famille des *Clupeidae* et vraisemblablement surtout de l'espèce *Pellonula vorax*.

4. Anguilles : probablement un représentant de l'ordre des apodes. Les espèces du genre *Ophichthus*, qui appartiennent à cet ordre, fréquentent les bas-fonds sablonneux et pénètrent dans les estuaires; elles s'enterrent facilement dans le sable, la queue la première. Cependant l'auteur pourrait aussi faire allusion au *Mystriophis rostellatus* ou au congre, *Conger conger*.

5. Par soles, l'auteur entend certainement tous les poissons plats, à l'exception peut-être des raies. La majorité de ces «soles» vivent en eau peu profonde.

Citons seulement dans la famille des *Soleidae* les genres *Synaptura*, *Pegusa*, *Dicologlossa*, etc.

6. Les esturgeons vivent exclusivement dans l'hémisphère boréal. L'auteur vise peut-être ici une espèce de requins ou de rousettes, ou alors un représentant de l'ordre des *Scombroideae* (dans lequel on trouve les thons, les maquereaux, etc.).

7. Il ne peut être question ici du genre barbeau (famille des cyprinidés, vivant exclusivement en eau douce). On pensera donc plutôt à des poissons présentant des barbillons nasaux et mandibulaires bien apparents. De ces «poissons chats», il n'existe que quelques espèces marines, appartenant entre autres à la famille des *Plotosidae*; certaines fréquentent les côtes et les estuaires.

8. Il s'agit en réalité de crevettes. Voir les genres cités par Dartevelle, p. 12. Deux espèces sont particulièrement abondantes : *Trachypenaeus constrictus*, var. *africana* Bals et *Penaeus brasiliensis* Latreille.

9. Le fleuve Bengo (*Begno*), ou Zenza, se jette dans l'Atlantique, non loin de Luanda (cf. Cuvelier, p. 340). Mateus Cardoso écrit *Bengo*, forme attestée aussi dans le texte de Pigafetra-Lopes.

10. *Lemba* : le Lufune ou Lefune (cf. Simar, p. 48 et Cuvelier-Jadin, p. 162). Mateus Cardoso note *Lifune*.

11. Ambriz : le Mbiriji, Mbidizi (cf. Simar, *ibid.*) ou M'Bridge. Dans Mateus Cardoso, *Ambrizi*.

12. Lelunda ou Lunda : cette rivière conflue avec la Luezi qui arrose São Salvador; affluent de la M'Pozo, qui se jette dans le fleuve Zaïre à Matadi. Le fleuve Lelunda «dont le nom signifie "truite, poisson"...» : nous n'avons rien trouvé de semblable dans les lexiques. Mateus Cardoso écrit *Lulunda*.

Page 63.

1. C'est la théorie, longtemps admise par les géographes, de lacs reliés les uns aux autres, au centre de l'Afrique et d'où seraient sortis le Nil ainsi que d'autres fleuves coulant dans des directions différentes et considérés comme des sortes de ramifications du Nil. Cf. Simar, p. 30 sq., et Brucker, qui tente de localiser ces lacs, p. 396 sq.

2. C'est là un fait qui a frappé beaucoup de voyageurs. Un contemporain de nos auteurs note ce qui suit : «...à 20 lieues en haute mer, on puise encore de l'eau douce, que l'on peut boire; j'en ai bu et les soldats en ont rempli

plusieurs barils pour en boire...» (dans une lettre du P. Frutuoso Ribeiro au P. Francisco Martins, du 4-3-1580, dans Brásio, III, p. 189).

3. Le texte italien porte *Cachiuera*. Le mot portugais *cachoeira* signifie « chute d'eau, cataracte »; il se rencontre fréquemment en toponymie, particulièrement au Brésil. Il s'agit ici des cataractes de Yalala (Matadi).

4. Cette région était très peuplée, si on se rapporte aux statistiques de baptême du père Serafino da Cortona en 1648, et les îles avaient une densité de population dépassant 18 individus par km², soit plusieurs fois la moyenne d'autres contrées du royaume (Thornton, *Kingdom of Kongo*, p. 8).

5. *Lungo* : kikongo *lúngu* « pirogue, canot » (Laman, p. 438), *u-lungu* « fait d'une seule pièce de bois, canot, pirogue, navire » (*Vocabularium P. Georgii Gelensis*, p. 321).

6. *Licondo* : cf. *nkóndo* (Laman, p. 726), *nkondo* (Bentley, p. 384); voir aussi Simar, p. 76. C'est le nom kikongo du baobab, *Adansonia digitata*. Il faut cependant remarquer que cette espèce n'est pas utilisée pour la fabrication des pirogues, pour laquelle elle ne conviendrait guère d'ailleurs. Lopes a pu confondre le baobab avec le *nkóndo ya mpfinda* (ou *nkóndo amfinda*, Laman, *ibid.*) qui est le *Sterculia ambocensis*, dont on peut tirer des pirogues, ou bien avec le kapokier, *Ceiba thoningii* (*mfúma*, Laman, p. 556), qui est utilisé pour la fabrication des pirogues et présente quelque ressemblance avec le baobab. Un témoignage intéressant nous est fourni par une relation du P. Joseph de Modène dont un extrait a été publié dans E. Gatti, *Sulle terre e sui mari*, Parme, 1931 : de l'arbre appelé *alicondo*, il est dit que « son bois n'est bon à rien » (p. 134), tandis que l'arbre *mafuma*, rapporte le missionnaire (p. 135), est utilisé pour la fabrication des pirogues (*nlungu*).

7. C'est là une exagération manifeste. Selon le père Joseph de Modène (cf. Gatti, *op. cit.*, p. 172), ces embarcations peuvent transporter 60 personnes ou 500 sacs de marchandises.

Page 64.

1. *Isola de' Cavalli*, parfois *Isola del Cavallo* (p. 174 et 176) : les anciennes cartes hollandaises placent l'île des Chevaux entre Boma et Banana. Il s'agit d'une grande île du bas fleuve, située non loin de Boma et où abondaient les hippopotames. Sur cette île s'était établie une belle agglomération de Portugais, appelée Santo António; elle fut détruite par les Anglais en 1597 (cf. Cuvelier-Jadin, p. 196-197, note 4).

2. Pinda : Mpinda, port de la rive gauche de l'estuaire du fleuve Zaïre, à quelque distance au nord de Mbanza Soyo.

3. Le caïman est sud-américain et inconnu au Congo. En réalité, il s'agit du *Crocodylus niloticus* Laurenti. Le mot *caïman* est étranger au kikongo où « crocodile » se dit *ngáandu* (Laman, p. 683). On s'accorde généralement pour voir dans *caïman* un emprunt fait par l'espagnol à une langue de l'Amérique, probablement de la région de Magdalena en Colombie (Bloch & Wartburg, p. 96; Migliorini *Storia della lingua italiana*, p. 423). Cependant Friederici défend la thèse de l'origine africaine du mot, dans *Amerikanistisches Wörterbuch*, p. 152-154 (voir la discussion de cette opinion dans Corominas, I, p. 576). Sur le crocodile et leur capture, cf. l'*Histoire du royaume de Congo (c. 1624)* de Mateus Cardoso, traduite par Bontinck en 1972 (p. 72-76) : « Les crocodiles ont exactement la même forme que nos lézards du Portugal, mais ils sont beaucoup plus grands, etc. ».

4. Cette appellation est attestée, dans plusieurs textes de l'époque, notamment les suivants : « Il y a un autre poisson qu'on nomme *Engulo, i. e. Porco...* » (dans une lettre du père Garcia Simões au Provincial, du 20-10-1575, dans Brásio, t III, p. 138); « Il y a aussi en certains fleuves un poisson qu'ils appellent *angulo*, qui veut de "porc", et qu'au Brésil on appelle *peixe-boi* c'est-à-dire "poisson-bœuf" (à propos de *peixe-boi* et *lamantin*, cf. Friederici, p. 377-379 et 488) (*História da Residência dos Padres da Companhia de Jesus em Angola e cousas tocantes ao Reino, e Conquista*, 1-5-1594, dans Brásio, t IV, p. 549). Même remarque dans Mateus Cardoso : « Il y a aussi le "poisson-porc", identique à celui qu'au Brésil on nomme "poisson-bœuf"; la viande et le lard sont semblables à ceux de ce même animal. Comme mains il a deux moignons; il s'en sert, comme de pieds, pour marcher et comme de rames dans l'eau. Je ne décris pas les particularités de ce poisson, car il est suffisamment connu, surtout des gens émigrés au Brésil. Les Noirs l'appellent *mbisi a ngulu*, ce qui veut dire "poisson-porc" » (Bontinck, *Histoire du royaume de Congo, c. 1624*, 1972, p. 78).

On retrouve dans cette appellation le kikongo *mbizi* (cf. note 2 de la p. 60, relative à *ambiziamatare*) et *ngulu* « porc » (Laman, p. 694). Bentley, p. 374, relève *ngulu a maza*, expliqué ainsi : « un poisson, la chair de laquelle est rouge comme de la viande et exceptionnellement grasse ». C'est le lamantin, *Trichechus senegalensis* Desmaret, décrit par Buffon : mammifère sirénien, parent des ongulés, possédant quatre ongles au bout des nageoires

pectorales, deux mamelles pectorales, une lèvre supérieure fendue. Il vit dans les lagunes littorales de la côte occidentale entre le Sénégal et le Kwanza, ainsi que dans les fleuves de ces régions, toujours en aval des premiers rapides. Il est exclusivement herbivore et strictement aquatique. Sa taille adulte dépasse quatre mètres et pourrait même atteindre six mètres. Son poids est alors de plus de 350 kilos. C'est un animal royal, qui doit être offert au roi après sa capture. La qualité de sa chair et de sa graisse a été cause de sa disparition progressive. Vers 1960, on les estimait à environ moins d'un millier dans le bas-fleuve Zaïre.

Page 65.

1. Ni les truites ni les tanches ni les saumons ne se rencontrent en Afrique! Aucune trace n'a été retrouvée du mot *cacongo* dans les parlers actuels.

2. Certaines espèces de poissons, d'oiseaux, d'animaux (notamment le léopard, l'aigle, la tortue, le pangolin) ont un caractère sacré et parfois totémique : ils ne peuvent servir de nourriture qu'à des catégories déterminées de personnes, ou même la consommation en est interdite. Ici, l'auteur fait allusion au tribut qui est dû aux rois, aux chefs.

3. La *Baía das Almadias* est la baie de Cabinda (Simar, p. 48-49). Le mot portugais *almadia* désigne une « grande pirogue de la côte d'Afrique »; son correspondant espagnol *almadía* signifie « radeau »; la forme francisée *almadie* est attestée aussi (cf. Flutre, dans *Etymologica*, p. 233 et Mauny, p. 18). Le mot est d'origine arabe (*almadija*, Nascentes, I, p. 20; *Mácdiya*, Corominas, I, p. 140; Friederici, p. 48). Ce mot se rencontre, comme déterminant, dans plusieurs toponymes de la côte africaine : *Pointe des Almadies*, au Sénégal (*p. das Almadyas*, sur la carte nautique portugaise anonyme de la Bibliothèque d'Este, Modène, Ac 5, qui date de 1471 environ; *p.* semble être l'abréviation de *porto* plutôt que de *ponta*); *Baía das Almadias*, qui a désigné très probablement l'actuelle baie d'Yof. À ce propos, Flutre, p. 31, fournit une explication identique à celle de nos auteurs et qui peut s'appliquer tout aussi bien à la baie de Cabinda : «...on peut supposer que ce nom doit son origine à la rencontre de pirogues indigènes [...] dont la forme est caractéristique et qui devaient être nombreuses, en ce temps comme aujourd'hui, le long de ces côtes très poissonneuses». Cf. également Teixeira da Mota, n° 27.

4. Le texte porte *delas Boreras rossas*; d'autre part, on lit *Bareras vermelhas*, p. 93. Ce sont là des formes, plus ou moins italianisées, du portugais

das Barreiras Vermelhas. Le mot *barreira* (ou *barreiro*), dérivé de *barro* « argile » (Nascentes, I, p. 64), peut se traduire par « glaisière »; il s'applique souvent à des terrains en pente et se rencontre fréquemment en toponyme; au Portugal, une partie de la côte de l'Algarve, constituée de haute roche rouge, s'appelle précisément *Barreiras Vermelhas*. Le dessin de la page suivante reproduit le tracé de la côte africaine d'après une carte de Cristóforo Soligo, exécutée vers 1486 : on y trouve au nord de l'embouchure du fleuve Zaïre la pointe de la Glaisière rouge. Le fleuve dont il est question ici pourrait bien être le Chilongo (Simar, p. 49). Voir aussi l'expression sur la carte manuscrite p. 117 et celle hors texte du Congo.

5. En portugais : *Serra comprida*. Nous n'avons pas retrouvé de traces de ce nom. Les hauteurs dont il est question ici font partie du massif appelé actuellement Monts de Cristal, à travers lequel le fleuve Zaïre se fraye un chemin.

6. Selon Simar, p. 49, qui reprend l'explication de Ravenstein, la *Baía de Álvaro Gonçalves* ou *Enseada de Álvaro Gonçalves*, dont il est question ici, serait l'Álvaro Martin's Bay ou Yumba Bay des cartes modernes (Álvaro Martins était le pilote de la caravelle *São Pantaleão*, dans l'expédition de Bartolomeu Dias partie en août 1487).

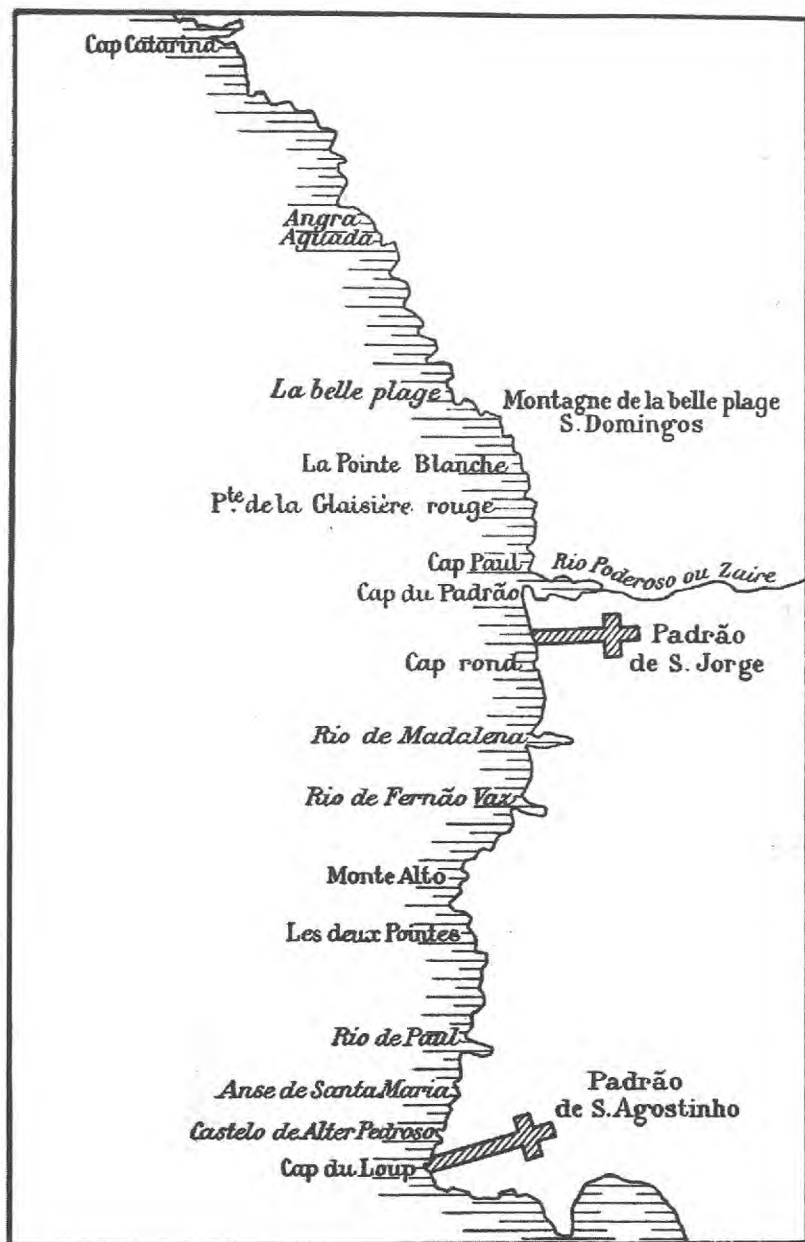
7. C'est le *Cabo de Santa Catarina* ou pointe Sainte-Catherine, à environ 2° S. Cf. A. Teixeira da Mota, n° 409.

Page 67.

1. Si la forme *Vumba* est celle du texte, la carte de notre *Relatione* porte *Umba*; d'autre part, sur la carte de Plancius (1594), on lit *Vamba*. Selon Simar, p. 50, *Vumba* est un mot indigène qui s'applique à plusieurs rivières surtout dans la région du Kwango. On pourrait songer à le rapprocher du verbe kikongo *vumba* « couler, goutter » (Laman, p. 1027). Plancquaert, p. 16, identifie le cours d'eau dont il est question ici au Wamba, affluent du Kwango. Voir également Randles, *L'image du Sud-Est africain...*, p. 184. Un rapprochement peut aussi se faire avec le nom d'une peuplade vivant aux confins nord-est de l'ancien royaume, près de Kinshasa, les Wumbu (Baumbu, Bavumbu, Bahumbu).

2. Rosa Capéans, dans sa traduction, p. 38, rend *Bramas* de l'original par *Buramas*. Simar, p. 64, explique *Bramas* par *Va-rama*, nom des anciens possesseurs du Loango.

Tracé de la côte
congolaise,
l'après une carte
de Soligo, 1486.



3. Le *Maloango* (*Maniloango* de notre texte), «successeur des anciens rois [de Loango], vit toujours dans l'ancienne capitale située à une vingtaine de kilomètres de Pointe-Noire» (R., «Congo et Kongo», dans *Le Courrier d'Afrique*, n° du 18-4-1961, p. 4). Les habitants étaient appelés Baloango; cette peuplade est maintenant connue sous le nom de Vili. Sur le Loango, cf. Phylis Martin, *The external Trade of the Loango Coast, 1576-1870*. – Oxford, 1972.

Page 68.

1. Au chapitre suivant, notre auteur reprend cette affirmation pour les Anzique. La pratique de la circoncision se trouve notée dans un autre texte italien de la même époque : «Je trouvai parmi ces gens beaucoup de circoncis sans pouvoir en éclaircir l'origine, parce qu'ils ne connaissaient ni Moïse, ni aucune ancienne loi, ni de la secte de Mahomet, ni d'aucune autre...» (dans : *Relatione di q[ue]llo che occorre, et videro nel Regno di Congo tre Religiosi Carmelitani Scalsi mandati a predicare nel 1584...*, Brásio, IV, p. 399). En effet, la pratique de la circoncision est courante en Afrique noire. Elle se rencontre encore de nos jours. Citons, à titre d'exemple, cette notation de Ryckmans, datant de septembre 1958, dans *En marge de la terre Kongo...* (2) : «Le lendemain, après avoir longé pendant deux heures le Lufune à ses débuts, nous arrivons à *Bombo-Makuka*... où le chef Ilokuta-Bungu nous accueille, entouré d'un groupe de garçonnetts parés pour les fêtes de la circoncision : diadèmes et bracelets de perles, colliers de verroteries longs pagnes chamarrés et bouffants» (*Ngonge*, n° 6, avril 1961).

2. Pareils boucliers, sans être inconnus (les Zulu ont des boucliers en peau de vache), ne sont pas courants. Remarquons que des boucliers en bois ou tressés peuvent être renforcés par des lanières de peau. Selon Mateus Cardoso, les nobles avaient des boucliers de peau de buffle, et des épées faites de «bois de fer», les plébéiens portaient des arcs.

3. *Empacas* : kikongo *mpakasà* «buffle» (Laman, 573). Mateus Cardoso comparait les *empacas* aux «buffles d'Italie». L'animal dont il est question ici paraît bien être le gnou bleu. *Connochaetes taurinus* Burchell. L'allure des gnous est singulière : leur corps, relativement grêle, est celui d'une antilope avec une croupe plus basse que le garrot. À partir des épaules, ils prennent l'apparence d'un bison, apparence renforcée par un système pileux généralement très développé. Les cornes, curieusement plantées et tordues, sont

des caricatures de cornes de buffle. La robe est brune, avec des reflets ardoisés. Le gnou bleu mesure 1,35 m au garrot pour un poids de 250 kg. Il vit au Kenya, au Katanga, en Angola et dans les réserves du Transvaal.

4. L'italien *dante* (parfois *danta*) apparaît au xvi^e siècle. Comme l'espagnol *ante*, *anta* (parfois *dante*, *danta*) et le portugais *anta*, il remonte à l'arabe *lamt*, nom d'une espèce d'antilope africaine dont le peau était utilisée pour la fabrication d'écus d'excellente qualité (Battisti-Alessio, t II, p. 1210; Nascentes, I, p. 34; Corominas, I, p. 219-220). Voir aussi Friederici, p. 235-236. Ce serait plus précisément l'antilope *Orix tao* (cf. Zurara, *Chronique de Guinée*, 1994, p. 298; Mauny, p. 34 et 44). Le sens premier du mot dans les langues romanes semble avoir été « ruminant présentant quelque ressemblance avec le cerf ». Aussi le mot a-t-il été appliqué, en italien au daim, en espagnol au buffle, en portugais au tapir. On le rencontre souvent dans des expressions telles que *pelle d'ante* (ce qui explique d'ailleurs le *d* initial) « peau de daim ou de cerf (ou d'un animal analogue) corroyée ».

5. Effectivement les dards sont des armes offensives courantes. Quant aux « poignards », il faut y voir de grands couteaux, qui ne sont pas spécifiquement des armes offensives, mais servent à de multiples usages, notamment lors de la chasse.

6. Les textes anciens mentionnent fréquemment le royaume d'Anzica (*Ansika*, *Anzicana*) et le peuple Anzique (*Anguicos*, *Angici*, *Anzichi*, *Ansicos*, *Anziquetes*, *Anziqueti*, etc.). Le royaume d'Anzica (xv^e-xvi^e siècles) était situé au nord-est du royaume de Congo, aux confins de la province de Nsundi. On les identifie aux Tio (appelés aussi Teke), et dans un sens plus strict au royaume de Macoco, au nord de la R. D. du Congo.

L'habitat du peuple Anzique ne semble pas toujours s'identifier au royaume d'Anzica : des tribus Anzique ont pu déborder des limites de ce dernier et s'établir sur des territoires relevant des souverains de Congo ou d'appartenance indéterminée. C'est ainsi que Pigafetta écrit p. 116 : « ...ils guerroyent contre les peuples limitrophes ennemis qui sont les Anzique et les populations de l'Anzicana ». De même, au début du chapitre x du livre I, on signale que la province de Nsundi est limitrophe de l'Anzicana et des Anzique. Au chapitre II du livre II, il est question d'une révolte de certains peuples des Anzique et de l'Anzicana.

En fait, l'extension donnée au nom d'Anzique a varié d'une époque à l'autre et selon les auteurs. On a pu désigner par là certaines peuplades

habitant sur les deux rives et dans les îles du fleuve Zaïre, à partir du Pool Malebo vers l'aval, ou l'ensemble des sujets du royaume d'Anzica (souvent identifié au royaume de Macoco) et des tribus apparentées, ou encore l'ensemble des païens cannibales vivant au nord du fleuve, par opposition au royaume chrétien de Congo : « Quelquefois on identifie les Ansiko (Ansika) avec les Bateke [ou Tio]. On donne aussi ce nom aux populations anthropophages du nord du fleuve qu'on appelait Jaga, Aiacca [...] et à celles des districts de Nsanga et Mazinga » (cf. Cuvelier, p. 341 et note 33, p. 279); « En fait le nom d'Anzica jusqu'à Lopes s'appliquait à tout ce stock bateke (Bawumbu et Bamfunuka). Dans la suite chez Dapper la découverte des Bawumbu de Kundi (Kondi), des Bamfunuka (Fungeno), des Bateke (sujets de Macoco) fera reculer les Anzica vers l'ouest ou le nord dans des régions dont les populations se rattachent par ailleurs au même groupe... » (Plancquaert, p. 17, note 1). Macoco vient de *ðkoo*, « le roi », mot déformé par les Portugais.

Pour ce qui est plus précisément des Anzique des rives et des îles du fleuve Zaïre, qui se sont révoltés contre le roi João I^{er} de Congo (cf. livre II, chap. II), Plancquaert, p. 13, conclut : « Nous croyons, avec la plupart des auteurs, pouvoir identifier les habitants des îles aux Bateke ou à une tribu apparentée : Bamfunuka ou Bawumbu. » (Sur l'identification des Anzique cf. *ibid*, note bibliographique). À l'appui de l'identification des Anzique aux Bateke (ou Tio), relevons que le royaume des Bateke s'appelait aussi « royaume de Macoco d'Anzico » (cf. R., « Congo et Kongo », *Le Courrier d'Afrique*, 18-4-1961, p. 4). Voir aussi Brásio, V, p. 242 : « ...le grand Mecoco, roi des Anzique... » (dans un rapport sur la mission à l'intérieur du pays, du père Gaspar de Azevedo, s. j. et du fr. António Sequeira, s. j., qui ont quitté Luanda le 19-8-1606. Citons encore le passage suivant de notre auteur : « ...on note dans le même ouvrage [le I^{er} livre des *Historiarum Indicarum* de Maffei] que les populations en révolte s'appelaient les Mundiquete; c'est une faute de transcription, car les Portugais les nomment correctement Anziquete » (p. 147). Contrairement à ce que croit notre auteur, il ne s'agit pas d'une erreur de transcription : compte tenu du caractère approximatif des graphies anciennes, on peut voir dans *Mundiquete* et *Anziquete*, deux formes d'un même nom, par le jeu des préfixes. On sait d'autre part que le nom *Bateke* est issu par métathèse d'une forme ancienne *Bakete*, qui s'explique par la forme *Ba-ndi-kete*, pluriel de *Mu-ndi-kete* (Simar, p. 49). Soret (p. 16) identifie aussi le « royaume d'Anzico » aux Bateke.

Plusieurs explications ont été proposées pour les mots *Anzique* et *Anzica*. Dans *Traditions congolaises* (Congo, II, n° 4, nov. 1930), Cuvelier interprétait *Ansico* par « habitants du fleuve », *asi-ko*. Pour Simar et Plancquaert, *Anzique* n'est pas un gentilé proprement dit : le premier de ces auteurs, p. 79 sq., y voyait un sobriquet dédaigneux, signifiant « les petits », décerné par les Bakongo à des peuplades de civilisation inférieure; le second, p. 17, note 1, fait un rapprochement avec les mots signifiant « esclave » dans les parlers indigènes : *muhika*, *mubika*, *mgika*, au plur. *bahika*, *babika*, *ahika*; les habitants du royaume de Congo auraient donné ce nom aux peuplades où ils se fournissaient d'esclaves. Enfin, Batsikama, se fondant sur la localisation des Anzique, ou d'une partie de ceux-ci, dans les districts de Nsanga et de Mazinga, admise par Cuvelier, explique *Anzique* par *Anzinge*, région des descendants du clan Nzinga, les Banzinga (cf. « Congo et Kongo », dans *Le Courrier d'Afrique*, n° des 8 et 9 avril 1961, p. 8; voir la discussion de cette opinion par R., dans « Congo et Kongo », dans *Le Courrier d'Afrique*, n° du 18 avril 1961, p. 4).

Page 68 (suite).

7. *Ambu* : on pourrait penser aux Ambun ou Bambunda du Kasai, n'était la localisation. Une hypothèse plausible est celle de Plancquaert (p. 17), qui y voit les Ba(w)umbu. Sur cette peuplade, cf. Söderberg, p. 18-19.

8. Cf. plus haut, note 6 de la même page.

Page 69.

1. Le texte original porte *tavilla*. Il s'agit sans aucun doute du *tacula* (*takula*) ou *tukula*. La *Grande encyclopédia portuguesa e brasileira*, XXV, p. 537, a un article *tacula* : « Arbre africain (*Pterocarpus tinctorius* Welw.) dont le bois est très apprécié et employé en teinturerie ». Rénier, dans sa *Flore pratique des légumineuses du Kwango*, Louvain, 1955, p. 35, identifie le *takula* au *Pterocarpus soyauxii* : « Bois de couleur rouge et dur, magnifique, mais aubier blanc épais. Réduit en poudre et malaxé dans l'huile, il donne le *nkula*, fard indigène. » Dans Gillardin, on trouve *Nkula* et *Ngula*, tous deux représentés au Mayumbe : *Nkula*, *Pterocarpus tinctorius* Welw., var. *chrysothrix* (Taub.) Hauman (p. 344); *Ngula*, *Pterocarpus soyauxii* Taub. (p. 143; voir aussi p. 342); l'un et l'autre, y dit-on, servent à préparer le *tukula* ou *ngula*, dont les gens du pays s'enduisent le corps. Laman distingue l'arbre, *lukula* (*Pterocarpus Cabrae* ou *P. soyauxii*, selon lui, p. 425) et

la teinture rouge qui en est tirée, *tukula* (p. 991). De même Bittremieux, II, p. 691, traduit *tukula* par « rouge tiré du bois de *lukunga* ».

C'est probablement ce bois qui, dans le français d'Afrique occidentale, a reçu le nom de *cambout*, de l'anglais *camwood*, dont le premier élément représente sans doute *kami* ou *kambi* d'un parler de la Guinée ou de Sierra Leone (cf. Flutre, dans *Etymologica*, p. 225). On le retrouve vraisemblablement aussi sous les dénominations de « santal rouge d'Afrique ou *barwood* » que mentionne le *Larousse du XIX^e siècle*, XIV, p. 193.

L'usage, comme fard, médicament et roboratif, de la poudre tirée de ce bois est bien connu en Afrique; il a été souvent noté par les voyageurs. Voici le témoignage d'un contemporain de Lopes : « Il y a dans la brousse un certain arbre au bois rouge et quelque peu odoriférant, avec la poudre duquel certains se teignent galamment des pieds à la tête, et c'est une chose si étrange qu'ils semblent vêtus de rouge ou d'incarnat; on ne connaît leur couleur de peau que par le visage qu'ils ne teignent pas; d'autres, y compris des Portugais, usent de ce bois contre les fièvres et les maux de tête : un Blanc m'a dit l'avoir expérimenté et qu'il s'en était trouvé fort bien. Il ressemble au bois brésil, mais il n'est pas aussi rouge » (Lettre du P. Garcia Simões au Provincial, du 20-10-1575, dans Brásio, III, p. 133). On sait que le bois appelé par les Portugais *pau-brasil* a donné son nom au Brésil.

Certaines vertus bienfaites du *tukula* sont attestées dans une devise des Eshira du Gabon : *Gisira gi Nyangi, na Magwangu, pèmbi ne ngula, mbura na magolu*, « les Eshira, descendants de Nyangi et de Magwangu, grâce à l'emploi du *pèmbi* et du *ngula* sont une race prolifique » (*Pèmbi* est l'équivalent de *mpèmba*, que Laman, p. 578, traduit par « craie, glaise, terre blanche ».) Cette devise est citée d'après l'abbé A. Raponda Walker, *Notes d'Histoire du Gabon*, Brazzaville, 1960, « Mémoires de l'Institut d'études centrafricaines », n° 9.

Dans la zone côtière du Bas-Congo, on enduit de *tukula* le corps des jeunes filles nubiles, dans les rites d'initiation (coutume du *Tchikumbi*, décrite dans Lethur, *Étude sur le royaume de Loango et le peuple Vili*; la pratique de cette coutume a pu être constatée encore en 1959 et en 1960, par Raymaekers).

Le trafic de ce bois a été fort important. Le fait suivant peut nous en donner une idée : nous savons que Pieter van den Broecke, à bord du bateau *Mauritius*, est arrivé à Texel, venant de Loango avec un chargement de 65 000 livres de dents d'éléphants, de cuivre et de bois de *tukula* (Cuvelier, *L'ancien Congo d'après Pieter van den Broecke, 1608-1612*, p. 189).

Voir aussi Soret, qui mentionne divers usages du *tukula* : p. 101-102 (rites du *tchikumbi*), p. 104 (on enduit les morts de *tukula*), p. 106 (le *tukula* sert de cosmétique).

Page 69 (suite).

2. Si le *tukula* ou *takula* est souvent mentionné, tant par les botanistes que par les ethnologues, le bois produisant une poudre grise d'emploi analogue et qui, selon notre auteur, s'appelle *chicongo* (= *kikongo*) a échappé à l'attention de la plupart des chercheurs; le mot lui-même, employé dans ce sens, ne se trouve pas dans les dictionnaires. Cependant, divers témoignages viennent confirmer la notation de la *Relatione*. Le premier est de Cavazzi, I, § 296 : «...la Nature... a produit dans cette région des forêts entières de *quicongos*, ressemblant au santal...». Un autre nous est fourni par l'ouvrage d'E. A. da Silva Corrêa, *História de Angola* (1782); l'auteur cite les *pãos de Quicombo* (I, p. 195) et ajoute en note : «Bois aromatique : espèce de santal, presque noir, moiré et pesant. Sur le territoire de Benguela, on en coupe quelques pièces qui sont hautement estimées». M. E. Zinga, qui, à l'époque, terminait ses études à la Faculté d'Agronomie de l'Université Lovanium, nous a déclaré verbalement que dans sa région d'origine, au Mayumbe, existe un arbre, appelé *nkongo*, dont le bois se prête aux usages décrits dans notre texte. Enfin, Martins (p. 39) émet l'hypothèse qu'il s'agit là du *Tarchonantus Camphoratus* L.; il s'appuie sur John Gossweiler, *Nomes indigenas de plantas de Angola* (dans *Agronomia Angolana*, Luanda, 1953), qui attribue à cet arbuste le nom indigène de *kicongo*, employé parmi les populations de Huila, mais n'en signale pas l'existence au Congo.

3. *Chitangas* (*kitangas*) : nous n'avons pas retrouvé le mot dans les dictionnaires ou lexiques consultés.

4. *Legno dell'Aquila* : selon Littré, I, p. 364, on appelle bois d'aigle ou bois de garo différents arbres des Indes et des Moluques, appartenant aux genres *agallochum*, *aquilaria*. Dans Battisti-Alessio, I, p. 262, à l'article *aquila* (3), on renvoie à *aquilaria* (1), défini comme «nom du bois d'aloès de l'Inde orientale, lat. sc. *aquilaria agallocha*». Selon le même ouvrage, l'origine du mot est la suivante : le nom indigène de cette essence, *aghil*, du sanscrit *aguru* «léger», a été rendu en portugais par (*pao d'*)*aguila* et rapproché du latin *aquila*, puis s'est répandu, par calque, dans diverses langues européennes : fr. *bois d'aigle*, angl. *eagle wood*, allem. *Adlerholz*.

5. L'affirmation selon laquelle les armes des Anzique sont toutes différentes de celles de leurs voisins ne peut être exacte. Dans le passage qui suit, l'auteur se réfère à de petits arcs, renforcés d'une peau, et à des flèches, qui pouvaient être empoisonnées.

Page 70.

1. Cette notation est assez étonnante : en effet, les cordes d'arc sont toujours faites en fibres de palmier-rotang. L'essence décrite ici pourrait être *Honckeyna ficifolia*, plante d'Afrique tropicale, qui n'a rien de commun d'ailleurs avec le jonc, puisqu'elle appartient à la famille des Tilliacées.

Page 71.

1. Le peuple Anzique, comme beaucoup d'autres, pratiquait certainement l'anthropophagie, probablement comme rite : par exemple, le corps d'un ennemi, ramené comme trophée d'une guerre, devait sans doute être mangé rituellement. Mais la description, que fait notre auteur de cette pratique, est absolument fantaisiste. Les informations de Lopes sur les Anzique provenaient uniquement de ce qui lui était rapporté dans le royaume de Congo par des «*pombeiros*» portugais ou congolais. C'est dire que de tels renseignements, outre qu'ils étaient soumis à l'amplification légendaire, reflétaient immanquablement les préjugés défavorables que les habitants du royaume de Congo nourrissaient à l'égard de leurs voisins, qui étaient souvent leurs ennemis.

Une assertion, non fondée, qui avait fortement impressionné les voyageurs de l'époque, c'est que les Anzique se mangeaient entre eux, et ce qui frappait par-dessus tout, c'est que, assurait-on, des sujets se donnaient spontanément à leur souverain ou lui offraient des membres de leur famille ou encore, que, désignés comme victimes, ils allaient joyeux au sacrifice. Ce trait de mœurs, fabuleux, se trouve relevé dans la *Relatione* comme dans d'autres écrits contemporains, ainsi qu'on peut le voir dans les passages suivants : «...[au-delà du fleuve Zaïre] se trouve le royaume de Macoco, où jamais les chrétiens n'ont pénétré; les habitants mangent de la chair humaine, et, on ne peut que frémir à cette bestialité, le roi, dit-on, mange chaque jour la poitrine d'une jeune fille avec laquelle il a dormi la nuit précédente. Tous ses sujets lui offrent leurs propres filles, si elles sont de belle apparence; et ce qui est le plus admirable, c'est que même en sachant qu'elles vont mourir, elles sont très heureuses, car elles prétendent ainsi qu'elles vont entrer dans

le corps de leur roi» (*Relation del viage de Guinea que hiço el Padre Fray Diego del Sanctissimo Sacramento...*, 1583, dans Brásio, IV, p. 369). – «Nous trouvant le frère Francesco et moi dans la ville de Nsundi du royaume de Congo et en bordure de celui des Anzique, il venait ici beaucoup de gens de ce royaume pour nous voir... Ils mangent de la chair humaine et quelques [marchands portugais] nous assuraient que ce roi a une grande cour autour de son palais, dans laquelle il garde les crânes des hommes qu'il a mangés. Comme il n'en avait pas suffisamment à son gré parmi ses prisonniers de guerre, il demandait au gouverneur de ses territoires qu'il lui envoie beaucoup d'individus bien gras pour sa pitance, et ceux désignés y allaient en dansant et sautant, faisant grande fête, se considérant tout heureux d'être la nourriture de leur roi» (*Relazione di q[ue]llo che occorse, et videro nel Regno di Congo tre Religiosi Carmelitani Scalzi mandati a predicare nel 1584...*, dans Brásio, IV, p. 400-401).

Les Européens s'imaginaient que l'on trouvait dans les villages de cannibales, des boucheries où se dépeçait et se vendait de la chair humaine, semblables aux étals garnis de viande de bœuf ou de porc, que l'on connaît en Europe. Notre auteur en fait mention, et il n'est pas le seul. Nous relevons encore une allusion à cette pratique dans un texte du siècle dernier, relatif non aux Anzique mais aux Jaga, autre population connue comme anthropophage : «Tout contre l'église en ruine se trouve le mur d'enceinte d'un cloître, dans les parages duquel devaient se tenir les échoppes qui, durant la prise de São Salvador par les Jaga (appelés aussi *Zimbas* ou *Gindés*), débitaient et vendaient de la chair humaine» (Bastian, p. 150).

Page 72.

1. Les coquillages importés, plus grands que les *nzimbu* et qui servaient comme objets de parure, appartenaient à diverses genres, telles que *Conus* (*Conus papilionaceus* Hwass, *Conus imperiatis* L.), *Orisa*, *Cypraea* (spécialement *Cypraea stercoraria* L. ou cyprée commune). On pouvait trouver aussi les petites cyprées de l'océan Indien, du Pacifique et des mers tributaires (notamment *Cypraea moneta* L.) connues sous le nom de *cauries* et introduites en Afrique occidentale dès le XIV^e siècle.

2. Sur la circoncision, cf. note 1 de la p. 68. Quant aux incisions du visage, il convient de remarquer que les Bateke [ou Tio] se distinguent actuellement encore par une scarification faciale bien typique (cf. Sandoval).

Page 75.

1. «*Montagna chiamata de' christalli, gioghi detti del sole monti che appellansi del salnitro*» : ces diverses montagnes n'ont pu être identifiées (Simar, p. 50; voir aussi Plancquaert, p. 32 : itinéraire de Jean Herder). Le nom «*monti del salnitro*» désigne peut-être des salines situées sur les plateaux du Matamba.

2. «*Christallo di punta*» opposé au «*christallo di montagna*» : serait-ce un cristal de roche, qui, parce que terminé par une seule pyramide, se distinguerait du cristal de roche ordinaire ?

3. *Berbela* : autres formes : *Verbela* (*Relatione*, p. 25), *Barbela* (*op. cit.* p. 36). Il s'agit sans doute du fleuve Inkisi (Plancquaert, p. 20, Simar, p. 47).

4. Cf. la carte hors texte du Congo. Ce lac, appelé dans notre texte *Achelunda* (p. 75, 123), *Aquelunda* (p. 93, 95) ou *Chelunda*, serait traversé par le *Berbela* (Inkisi). Il est mentionné sous le nom d'*Aquilonda* dans l'Encyclopédie : «grand lac d'Afrique, en Éthiopie, aux pieds des montagnes du Soleil, sur les confins de Congo et d'Angola» (I, p. 536). Il n'existe aucun lac auquel puissent s'appliquer les données des auteurs anciens. On estimait encore récemment que ce lac *Achelunda* représentait un des lacs de la région du Cughu, peut-être le *Yanga Kulu*, d'où sort le Cughu, affluent du Kwango, démesurément grossi par l'imagination des voyageurs et des géographes de l'époque (cf. Simar, p. 50-51; De Jonghe, p. 723; Plancquaert, p. 20). Mais la théorie la plus avancée de nos jours est que ce «lac» était simplement le Kwango en crue, qui pouvait ainsi recouvrir de vastes étendues de terres d'une eau peu profonde, à la manière d'un lac. Le mot peut provenir d'une grande variété de termes locaux qualifiant l'état des eaux (*kalunga* en kimbundu, par exemple). (JT)

Page 76.

1. *Malemba* : région située au sud-est du royaume de Congo; l'*Encyclopédie* lui consacre un article : «royaume dans la Basse-Éthiopie, au midi du royaume de Metamba. Le Coanza, dont la source est inconnue, le coupe d'orient en occident» (tome IX, p. 858). Le nom survit sous la forme *Marimba*, nom d'une localité d'Angola, au nord de Malange et à l'ouest du Kwango. Beatrix Heintze (1985, p. 212, note 79) suggère que cette région se situe dans la zone de la grande courbe du Kwanza.

2. Rapprochons de cette description les deux textes suivants, aussi élogieux pour l'art des tisserands et dans lesquels revient la même comparaison

avec le velours : « On appelle ces étoffes "libonghi". Il y en a de différentes sortes. Elles sont vraiment belles et curieusement travaillées. Quelques-unes ressemblent tout à fait au velours, d'autres sont ornées de diverses décorations et d'arabesques au point que c'est merveille qu'on ait pu, avec des feuilles de palmier et d'autres arbres, faire des tissus aussi fins et aussi beaux, qui n'ont rien à envier à la soie » (*Relations...* du P. L. de Lucques, traduction de Joseph Cuvelier, p. 56); « Les habitants tissent sur leurs métiers une herbe délicate et souple, finement divisée, que le pays leur fournit sans avarice, et ils en font des pièces de tissus de la taille d'une serviette de table. Cette herbe est teinte de diverses couleurs, et ils les mêlent et les travaillent joliment; ils en relèvent parfois un peu le poil et font ainsi un tissu, uni ou orné, imitant les velours » (E. A. da Silva Corrêa, *História de Angola*, I, p. 156-157). Les sœurs de la mission de Kangu au Mayumbe ont fait reprendre, dans les ateliers de leur école ménagère et normale, le travail de ces « velours » de fibres. Ces étoffes, dites *libongo*, servaient fréquemment de monnaie d'échange. Cf. Brásio, IX, p. 376; Soret, p. 69-70.

Cette description correspond probablement à cette région appelée « Momboares » (*Mumbwadi* en kikongo = « peuple des sept », soit des « sept royaumes de Kongo dia Nlaza ») chez Mateus Cardoso, où l'on produisait des tissus (cf. Brásio, XV, p. 533-534). Selon une source du début du XVII^e siècle, la région exportait chaque année à Luanda jusqu'à 100000 mètres de tissus. (JT)

3. Ce point de la description du tissage indigène fait penser à la technique remarquable des « velours » en raphia qui existait et existe encore dans le royaume des Bushong (Bakuba) de l'ouest-Kasaï et qui est spécifique de ce peuple. L'auteur localise d'ailleurs ce tissage vers la frontière orientale du royaume de Congo et au-delà. Il pourrait donc s'agir des Bushong qui, par le Kasaï, entretenaient peut-être des relations commerciales avec les Anzique et le Congo.

4. Le palme italien dérive du grand palme romain; sa longueur variait selon les régions, elle allait de 0,223 m (Rome) à 0,298 m (Pise). Chez les capucins, le palme équivalait à 0,26m, d'après Gatti.

Page 78.

1. *Incorimbas* : du nom de Corimba, région dont il est dit, au chapitre VIII du livre I, qu'elle fait partie de la province de Bamba.

2. *Enzacas* : on trouve en kikongo moderne le mot *nzdaka* « habit, veston » (Laman, p. 820).

3. *Infulas* : kikongo *mfula*, *pfula* « tissu indigène » (Laman, p. 820); *pfula* (*zipfula*), « tissu indigène » (Bittremieux, II, p. 569); voir aussi Cuvelier, note 54, p. 311.

4. *Maricas* : on pourrait songer à rapprocher de ce terme le kikongo moderne : *ma-dikula* « sorte d'étoffe rougeâtre » (Laman, p. 474).

5. *Tangas* (également dans Mateus Cardoso) : *ntanga*, nom d'une étoffe indigène (Cuvelier, note 54, p. 311); *entanga* : « ...pour se vêtir d'une *entanga*... », avec explication en note : « Trois coudées de toile de qualité quelconque, qu'ils enroulent autour des hanches » (Silva Corrêa, *História de Angola*, t I, p. 71); en kikongo moderne : *ntanga* « étoffe épaisse; étoffe rouge foncée » (Laman, p. 787), *ntanga* « a Madras cloth » (Bentley, p. 397) en kimbundu : *otanga*, dans le sens de « pagne » (Silva Maia, p. 207). Le mot est passé en portugais : *tanga* « pagne » (Nascentes, I, p. 484) et en tupí (cf. Friederici, p. 589).

6. *Engombos* : kikongo *ngombo* « étoffe, vêtement de raphia, pagne indigène », dans le nord du domaine kikongo; « couverture d'étoffe de raphia » (Laman, p. 691); *ngombo* (sing.) « toile ou vêtement en raphia, autrefois en usage » (Bittremieux, II, p. 481, qui renvoie à *lubongo*, I, p. 321 : « tissu indigène de fibres de *zip'usu* »; autre formes signalées : *simbongo*, *mbongo*). On peut voir dans *ngombo/mbongo* deux formes d'un même mot, par métathèse.

7. *Moenemugi*, *Moenhe Muge* (p. 127), *Monemugi* (p. 173, 207, 211, 212, 213, 215), *Monomugi* (p. 219), autres formes : *Moenmuge*, *Monoemugi*, *Monomutgo*, *Monomengwe*, *Munhang*. Il s'agirait d'un ancien royaume de l'intérieur de l'Afrique, au nord-est du royaume de Congo (*Encyclopédie*, X, p. 608-609; Plancquaert, p. 21; Cuvelier-Jadin, p. 149). Serait-ce le royaume Bushong ou Bakuba? Cahun (p. 60), Brucker (p. 398) et Avelot (cité dans Simar, p. 63) l'identifiaient à une région de l'ancienne Afrique orientale allemande, appelée Unyamuezi. Cf. carte hors texte de l'Afrique.

Le premier élément de cette dénomination se présente tantôt avec *n*, tantôt avec *n* mouillé. C'est ainsi qu'on a d'une part : *moine*, dans *Moinepanguo* (dans la correspondance de Afonso I^{er}, cf. Cuvelier, p. 301), *mwene*, dans *Wana a mwene* « noblesse », *Ya wana a mwene* « noblement » (*Vocabularium P. Georgii Gelensis*, p. 243), *mwéne* « titre honorifique; noblesse, monsieur, maître, chef, seigneur, sire » (Laman, p. 648), *mwene* dans *Mwene*

Putu, Mwene Dinga, noms de chefs (Plancquaert, p. 87 et 123), *muene* dans *Mueneputo*, glosé « roi du Portugal » (Bastian, p. 133; comp. *Mwene Putu*, dans le même sens, dans Plancquaert, p. 76 *sqq.*) et dans un article de la *Grande enciclopédia portuguesa e brasileira*, vol. XVIII, p. 92, où le mot est défini comme suit : « nom indigène pour "seigneur", sur les terres portugaises de la région d'Angola ». Le type *mwene* peut s'expliquer par le préfixe *mu-* et le radical du bantou commun **-ini* « maître », selon la reconstitution de Meinhof.

On trouve d'autre part des formes avec *n* mouillé (représentant *ny*) ou avec la séquence *noe* (qui peut se lire *nue, nwe*) : *moenhe* cité ci-dessus, *mogne*, dans *Mognebata* (dans la correspondance de Afonso I^{er}; cf. Cuvelier, p. 301), *monoe* dans *Monoemugi* cité ci-dessus. Ces formes peuvent s'expliquer par le préfixe *mu-* et le radical du bantou commun **enye* que Meinhof traduit par « self » : *moenhe* représenterait *mu-enye*, *monoe* serait pour *mu-(e)nue*; partant de là, on aboutirait à *mu-nu*, écrit *mono*.

François Bontinck (Caltanissetta, *Diaire congolais*, 1970, p. xxxvi-xxxvii) avance une hypothèse : ce nom de *Moenmugi* pourrait dériver de *mwene* (rei) et *magi* (eau), c'est-à-dire le « roi de l'eau », titre qui aurait été celui du roi d'une île du fleuve Zaïre entre le Congo et le Macoco

Page 78 (suite).

8. Cette géographie absurde, esquissée dans les deux derniers paragraphes, est due à la méconnaissance de la taille réelle de l'Afrique centrale. L'idée que les confins du royaume du Prêtre Jean pouvaient se trouver tout près du Congo a conduit à des tentatives d'établir au xvii^e siècle des relations diplomatiques entre ce pays et l'Angola (« Lettre de Boaventura de Sorrento », dans Brásio, X, p. 547). Sur ce sujet, cf. Richard Gray, « The African Origins of the *Missio Antiqua* », dans Vincenzo Crisculo (ed.), *Clavis Scientiae Miscellanea di Studi offerti a Isidoro agudo da Villapadierna in occasione del suo 80° compleanno*, Rome, Istituto Storico dei Capucchini, 1999, p. 405-423. (JT)

Page 79.

1. Les monts ou montagnes d'Argent, au sud-est du royaume, n'ont pu être identifiés.

2. Matamba. Autres formes dans la *Relatione* : *Matama, Matapa*. C'est un ancien royaume d'Afrique centrale, au sud du Kwango, en territoire

actuellement angolais et congolais. Avelot (cité dans Simar, p. 63) le situait sur les deux rives du Counène, au sud de Moçamedes. Sur le royaume de Matamba, cf. Cavazzi, *Istórica Descrittione de' tre Regni, Congo, Matamba et Angola...* (1687) et son édition critique en portugais par Graciano Maria de Leguzzano (Lisbonne, 1965)

En 1589, le Matamba se joignit au Ndongo (Angola) pour attaquer les Portugais et détruire la colonne (*padrão*) de Luís Serrão (Birmingham, 1965, p. 55). Matamba est mentionnée pour la première fois en 1530, et se trouve inclus dans les titres du roi du Congo Afonso I^{er} en 1535 (Brásio, I, p. 540 et II, p. 38). (JT)

3. Les monts ou montagnes de la Lune : cette dénomination remonte à Ptolémée; on la retrouve en 1200, employée par le géographe arabe Abdellatif, qui place ces monts à 11° sous l'équateur et affirme que le Nil en descend (Dopp, p. 24, en note). Selon la *Grande enciclopédia portuguesa e brasileira* (XVIII, p. 740), ils peuvent être identifiés au Kilimanjaro et au Kenya. Voir aussi Plancquaert, p. 32 : itinéraire de Jean Herder.

4. *Bagamidri* : c'est probablement une dénomination abyssine transposée au Congo (Simar, p. 46); le Bégamedèr se trouve mentionné, dans la carte de Fra Mauro, de la seconde moitié du xv^e siècle, sous la forme *Bagamidié* (Doresse, II, p. 240). Le cours d'eau désigné ici serait un affluent du Kwango ou même une partie du moyen Kwango (Plancquaert, p. 40).

5. Le *Coari. Ku-ari* selon Ravenstein, serait une petite rivière dans le Ndongo, au nord du fleuve Kwanza (Simar, p. 51).

Page 80.

1. *Matapa*, autre forme de *Matamba* (cf. note 1 de la page 79).

2. *Monomatà*, autre forme de *Monomotapa* (cf. note 2 de la p. 205).

3. João de Barros : célèbre historien portugais (1496?-1570). Son principal ouvrage, auquel notre auteur renvoie dans ce passage, est *Ásia de Joan Barros, dos factos que os Portuguezes fizeram no descobrimento e conquista dos mares e terras de Oriente*, comprenant quatre *Décadas* (1552, 1553, 1563, 1615).

4. L'extension donnée au nom d'Angola a considérablement varié du xv^e siècle à nos jours. Sur cette question, cf. Dartevelle, p. 18. Selon la compilation Confalonieri, ce royaume n'était que de peu inférieur à celui de Congo, dont il relevait primitivement : c'est une province qui s'appelait Ambundia, les habitants étant les Ambundu ou Mbundu. Un des rois, Ngola Inene,

soumit les autres chefs, étendit son domaine et se dégagea des liens de vasselage. Ngola devint le nom des rois de la même lignée qui lui succédèrent, et, chez les Portugais celui du territoire sous la forme « Angola » (Cuvelier-Jadin, p. 108 *sqq.*; voir aussi Cuvelier, p. 340). Le royaume d'Angola désigne donc en général les domaines du roi du Ndongo, et plus rarement la seule contrée habitée par les Mbundu.

Page 81.

1. La vie du premier gouverneur d'Angola, Paulo Dias de Novais, petit-fils de Bartolomeu Dias qui, le premier, franchit le cap de Bonne-Espérance, a suscité une abondante littérature. Pour une vue d'ensemble sur la documents historiques s'y rapportant, lire Birmingham, 1965, p. 26-49, et plus récemment Ilídio do Amaral (*O consulado de Paulo Dias de Novais*, 2000). De nombreux textes publiés dans Brásio, II, III, IV, se rapportent à Paulo Dias de Novais, particulièrement l'*História da residência dos padres da Companhia de Jesus em Angola, e cousas tocantes ao reino, e conquista (1-5-1594)*, dans le tome IV, p. 546-581. Sur sa campagne d'Angola, on peut lire également Simar, p. 92 *sq.* et Bouveignes, p. 92 *sq.*

Paulo Dias de Novais vint la première fois en Angola comme ambassadeur; parti de Lisbonne le 22 décembre 1559, il arriva au fleuve Kwanza le 3 mai 1560; il fut retenu prisonnier trois ans à la cour de Manidongo (*cf.* Brásio, II, p. 446-448, p. 465-468, p. 518, note 1, et p. 518-521). Il débarqua une deuxième fois en Angola, au port de Luanda, avec neuf navires, le 11 février 1575 (*cf.* Brásio, III, p. 229, en note).

Le droit de conquête concédé par le roi dom Sébastien à Paulo Dias de Novais ne portait pas sur 33 lieues de côtes, comme l'affirme notre auteur, mais sur 35 : «...il me plaît de lui faire, comme de fait par cette présente lettre, la faveur et la donation irrévocable... de 35 lieues de terre sur la côte dudit royaume d'Angola, qui commencera au fleuve Kwanza et à ses affluents vers le sud et pénétrera aussi loin vers l'intérieur que l'on pourra y pénétrer...» *Carta de doação a Paulo Dias de Novais*, en date du 19-9-1571, provenant de la Chancellerie du roi dom Sébastien, dans Brásio, III (p. 51). Voir aussi la *Pública forma da doação de Angola a Paulo Dias de Novais e Apostila régia*, document daté du 13-11-1582 (Brásio, t III, p. 224-226).

Paulo Dias de Novais est mort à Massangano (Angola), le 9 mai 1589, ainsi que l'atteste l'acte de décès signé par le père António Franco : « L'année

1589, le 9 mai, à Massangano en Angola, mourut Paulo Dias de Novais, premier gouverneur de l'État de Lusitanie auprès de ces populations, si souvent mentionné avec honneur... » (Brásio, IV, p. 512).

2. Le texte italien a *Cabazo*, pour *Cabaza*, graphie italienne de Cabaça ou Cabassa, nom portugais de la localité dont le nom indigène était Dongo et où se trouvait la cour du roi d'Angola. Cabassa est peut-être une corruption de Ka-Banza. Le nom actuel n'est pas Pedras Negras de Pungo-Andongo, comme l'indiquait Brásio (IV, p. 547, note 2). On a depuis localisé Cabasa ou Kabasa au sud du Lucala à quelque 80 km au nord-ouest de Pungo Andongo, à côté de la petite ville d'Ambaca. (JT)

3. « Une défaite chez les Berbères » : il s'agit de la bataille d'el-Ksar el-kébir, le 4 août 1578. Le massacre des Portugais en Angola eut lieu en 1579, peu après avril (*cf.* Brásio, IV, p. 308-309, 558, 572, et Amaral, 2000, p. 125-128). Sur cette épisode, lire Birmingham, *Trade and conflict in Angola*, 1965, p. 53-54. (JT)

Page 82.

1. Mocicongo, en kikongo moderne *mwisikongo*, citoyen du Congo, qui est encore aujourd'hui, le premier terme d'auto-identification du peuple congolais parlant kikongo. Autres formes attestées : *Mucicongo* (p. 162), *Madcongo* (*Relatione*, p. 38), *Mesikongo* (Cuvelier, p. 57; Söderberg, p. 17), *Esikongo* (Cuvelier, p. 43), *Moxicongo* (Capéans, traduction portugaise, p. 48). L'origine du nom *Kongo* reste inconnue (*cf.* Söderberg, p. 15, qui cite et critique diverses étymologies proposées). Sur la division du peuple Kongo en tribus et la répartition géographique de celles-ci, *cf.* l'ouvrage de Maes et Boone, *Les peuplades du Congo belge*, Bruxelles, 1935. On trouvera un exposé succinct, plus récent, accompagné de notes bibliographiques, dans Söderberg, p. 16 *sq.*

2. Il s'agit ici du langage tambouriné et d'autres signaux sonores, procédés bien connus de différents peuples, notamment du groupe ethnique Kongo.

Page 83.

1. Cet instrument, de la catégorie des membranophones par percussion et du type du tambour cylindrique, à peau unique, est appelé *ngoma* («...*huma engoma que hé como huma alcantra...*», Lettre du père Garcia Simões au Provincial, du 20-10-1575, dans Brásio, III, p. 139); il est fait en bois de

ngoma-ngoma ou *nsanga-nsanga* (*Ricinodendron africanum*. Cf. Söderberg, p. 119 sq. – Laman, p. 690. – Bentley, p. 373.

2. Ce deuxième instrument, un idiophone par percussion, au type de la cloche sans battant, est appelé généralement *ngonge* («...une *gunga* qui est comme deux sonnailles attachées ensemble...», Lettre du P. Garcia Simões au Provincial, du 20-10-1575, dans Brásio, III, p. 139). Cf. Söderberg, p. 77 sq. – Laman, p. 692, s. v° *ngóngi*. – Bentley, p. 374, s. v° *ngonge*. Signalons que ce mot kikongo, sous la forme de *ngongui*, est arrivé à Cuba avec l'instrument (cf. E. Ortiz, *Los instrumentos de la música afrocubana*, II, p. 233).

3. C'est la trompe en ivoire, à embouchure latérale dite aussi trompe traversière (Söderberg, p. 212 sq.). Elle est appelée *mpungi* en kikongo (Laman, p. 589; Bentley, p. 356). Le père Garcia Simões, dans sa lettre du 20-10-1575 au Provincial, signale aussi cet instrument : « une trompe en dent d'éléphant » (Brásio, III, p. 139).

Page 84.

1. Cette description semble assez exacte : le port d'un grand bonnet de plumes est courant chez les guerriers; les indications relatives aux armes correspondent à la réalité; il en est de même des ceintures garnies de clochettes et de leur effet sur l'ardeur des combattants. Par contre, le vêtement paraît exagéré. Quant au port de chaînes de métal, c'est là un usage qui ne nous est pas connu. Sur l'organisation militaire et les tactiques de cette époque, cf. Thornton, « The Art of War in Angola », 1988.

Page 86.

1. Le texte italien porte *Luiola*. Le Lucala, ou Lukala, est un affluent de la rive droite du fleuve Kwanza.

2. Massangano (Angola), localité fondée par Paulo Dias de Novais, qui y mourut. Sur ces événements, cf. Amaral, 2000, p. 132-137 et 143-156.

3. Cambambe (*Cabambe*) : en Angola, au nord du fleuve Kwanza. Les gisements d'argent de cette région n'ont rien de la richesse qu'on leur prête ici. Mais ils furent à l'époque le principal mobile de la pénétration portugaise en Angola.

Page 87.

1. Pour davantage de détails sur cette période, cf. Amaral, 2000, p. 202-212.

2. La description des armes des guerriers angolais est parfaitement exacte : grands arcs, flèches avec pointe en fer et empennage, pas de carquois. Le couteau porté à la ceinture est celui chasseur aussi bien que du guerrier. Pour davantage de détails, cf. Thornton, « The Art of War in Angola », 1988.

Page 88.

1. La croyance aux augures est en effet très grande chez tous les peuples africains. Elle se manifeste dans des circonstances très diverses, mais surtout à l'occasion d'une guerre, d'une chasse, dans le cas d'une maladie, d'une grossesse, lors d'une naissance. Les augures peuvent, comme le note notre auteur, avoir une influence déterminante sur le comportement des individus et des groupes.

Page 89.

1. Ce nombre est certainement fort exagéré. D'un façon générale, on ne peut guère faire confiance aux données numériques des auteurs anciens; les écarts sont d'ailleurs considérables. Voir la discussion de problèmes de ce genre dans Cuvelier, note 34, p. 279-280. Pour une évaluation de la démographie en Afrique centrale de l'ouest, cf. Thornton (« Demography and History in the Kingdom of Kongo 1550-1750 », 1977), qui suggère généralement une très faible densité. Le Ndongo avait probablement une densité légèrement supérieure, mais elle n'atteignait certainement pas un niveau capable de fournir un million de soldats. Lopes avait sans doute tendance à reprendre les chiffres grossièrement exagérés par les Portugais, soucieux d'accroître la gloire de leurs faits d'armes.

Page 90.

1. *Anzolos* : kikongo *nsòlo* « marchandises pour l'échange; quelque chose à vendre, biens; quelque chose avec quoi on peut acheter, argent » (Laman, p. 771). Lopes s'est-il mépris sur le sens exact du mot ou bien celui-ci a-t-il subi depuis le xvi^e siècle une extension sémantique parallèle à celle qui a fait passer *mbongo* (*lubongo*) du sens de « tissu indigène » à celui de « biens, richesses, argent » (cf. Bittremieux, I, p. 321)?

2. *Mizanga* : des colliers ou ceintures faits de rondelles découpées dans le test des mollusques (particulièrement des achatines) ont servi de monnaie, ou plus exactement de moyen d'échange employé dans des circonstances

bien déterminées (comme le mariage), dans de vastes régions de l'actuel Congo (Dartevelle, p. 41-49, 141-170, 196). Ils sont encore en usage chez les Balèga, dans le Maniema (Biebuyck, *La monnaie musanga des Balèga*, dans *Zaire*, 1953, n° 7, p. 675-686). Ces colliers ou ceintures constituaient aussi, et constituent encore des objets de parure et de magie.

Des perles artificielles ont pu remplacer les produits indigènes, et le mot *mizanga* désigner des perles enfilées. Nous retrouvons ce mot, employé vraisemblablement dans le même sens, ou peut-être simplement dans le sens de «perle», dans le *Diaire congolais* du père Luca da Caltanissetta : «...et voyant que ni moi ni mes gens ne pouvions plus subsister à cause du peu de *mis-sanga* que j'avais apporté, provision qui s'épuisait...» (trad. Bontinck, 1970). Signalons ici un exemple récent de l'usage de perles comme objet d'échange en territoire Kongo : «Le lendemain, avant de partir, il faut comme chaque matin régler les comptes du village : 10 f pour la maison, 5 f pour l'usage de la lampe-tempête (...), 10 f pour le manioc des porteurs, le même prix pour la calebasse de malafu; pour l'eau, des perles aux femmes et aux enfants» (Ryckmans, *En marge de la terre Kongo...* (2), texte datant de septembre 1958, dans *Ngonge*, n° 6, avril 1961).

Ce «Schmuckgeld» porte généralement le nom de *musanga*, *misanga*, *nsanga*. En kikongo, on a le mot *nsanga*, qui, selon Laman, p. 757, signifie «perles, fil de perles, de cent perles bleues (employées jadis comme monnaie) collier, chapelet (des catholiques)». Le mot, largement répandu dans le domaine bantou, remonterait au bantou commun **-kianga* «grain de collier, perle». On en trouve les représentants kikongo, swahili, herero et douala cités dans Meinhof, 1932, p. 199.

On sait que le portugais possède le mot *missanga* «perle». Un emprunt fait à un idiome cafre, ce qui est l'explication généralement admise, est certes plausible (Viana, *Apostilas aos dicionários portugueses*, II, p. 147, repris dans Nascentes, I, p. 336). Mais l'emprunt a pu tout aussi bien se faire au bantou occidental, sinon au kimbundu qui semble ignorer ce mot (chose étonnante!), du moins au kikongo. Les objections élevées par Viana, *op. cit.*, p. 145-146, tombent d'elles-mêmes, à l'examen des faits kikongo. Dans cette langue, le mot *nsanga*, de par son appartenance aux classes 3 et 4 de Meinhof, a régulièrement *mu-* ou *n-* comme préfixe du singulier et *mi-* comme préfixe du pluriel. La forme portugaise correspond donc exactement au pluriel kikongo du mot *nsanga*. Ce pluriel à sens collectif, *misanga*, a été assimilé au singulier

des féminins en *-a* du portugais. Seules la localisation et la datation des premières attestations du mot en portugais permettraient de trancher la question. Lopes nous fournit un témoignage remontant aux années 1588-1589 et favorable à une origine kikongo.

3. Le kikongo et le kimbundu sont deux langues apparentées, mais mutuellement inintelligibles, telles qu'elles se révèlent dans les cathéchisme de 1624 (kikongo) et de 1642 (kimbundu). La distance peut être considérée un peu plus grande que celle qui sépare le castillan du portugais. (JT)

Page 91.

1. *Cabo Negro* : dans le sud de l'actuel Angola, au nord de Port Alexandre.

2. C'est le lac appelé en portugais *Lagoa do Humbe*, à Zachaf, dans le sud de l'Angola.

3. Il est très douteux que l'autorité du roi du Ndongo s'exerçât au sud du Kwanza, à part le royaume de Kisama, auquel les Portugais rajoutait celui de Benguela, comme Lopes lui-même le fait en quelque endroit. La situation politique des hauts-plateaux de l'Angola continental est complètement inconnu à cette époque. (JT)

Page 93.

1. Cf. note 4 de la p. 75.

2. Álvaro II.

3. Cette pointe est le *cap Padrão* actuel, sur la rive gauche du fleuve Zaire, en territoire angolais.

Le mot portugais *padrão* désigne le monument de pierre que les navigateurs portugais érigeaient sur les nouvelles terres qu'ils découvraient. On avait d'abord planté des croix de bois. Ce fut dom João II qui ordonna que dorénavant fussent érigées des colonnes de pierre : «Dorénavant il ne consentit plus que les capitaines, qu'il envoyait découvrir cette côte, érigéassent de simples croix en bois dans les endroits les plus remarquables, comme cela se faisait au temps de Fernão Gomes, lorsqu'il explora les 500 lieues de côte aux conditions du contrat établi avec le roi dom Afonso [VII]; mais il manda que l'on emportât un "padrão" de pierre d'une hauteur de deux hommes avec un écusson aux armes du royaume, et au dos un texte en latin et un autre en portugais, lesquels proclamaient que le roi avait ordonné la découverte de cette terre, à quelle date et par quel capitaine ce *padrão* avait

été en ce lieu érigé, avec au-dessus une croix en pierre emboutie avec du plomb» (João de Barros, *Ásia, Década I*, liv. III, chap. III). Diogo Cão érigea, sur la rive méridionale de l'estuaire du Congo, le «padrão São Jorge» rappelant la découverte du fleuve Congo (ou Zaïre) en 1482. «D'après Mateus Cardoso, qui écrivit vers 1624, la colonne se trouvait dans un bois à un bonne portée de mousquet de la rive et était enfoncée dans le sable. L'inscription n'était plus lisible» (Cuvelier, *L'ancien Congo d'après Pieter van den Broecke*, p. 177). Cavazzi et Merolla écrivent que les Hollandais brisèrent le «padrão São Jorge» en 1641, lorsqu'ils envahirent l'Angola. Après la «reconquête», une reproduction du *padrão* primitif fut mise en place : les Anglais la détruisirent à coups de canon en 1852 (cf. Cuvelier, note 7, p. 254-255).

Page 94.

1. Sur les limites et l'étendue de l'ancien royaume de Congo, cf. Simar, p. 63 sq.; Cuvelier, note 66, p. 338 sq.; Cuvelier-Jadin, p. 14 et 18, les cartes qui se trouvent dans Cuvelier et dans Van Wing, *Études Bakongo*, 1959, et plus récemment Hilton, *The Kingdom of Kongo*, 1985. Sur la population du royaume (les chiffres fournis par les différents auteurs présentant de grands écarts), cf. Thornton, «Demography and History in the Kingdom of Kongo 1550-1750», 1977.

2. Les titres dont se paraient les rois étaient avant tout honorifiques, destinés à glorifier le pouvoir exceptionnel qu'ils détenaient et ne correspondaient pas à l'exercice d'une autorité réelle sur les territoires ou les peuples mentionnés. C'est ainsi que, de l'énumération qu'on trouve ici, on ne peut évidemment retenir les Anzique et Anzicana. Angoi, Loango et Cacongo sont des royaumes autonomes, mais liés au pouvoir des rois de Congo. Quant aux Ambundu, ils avaient rapidement échappé à l'autorité de ces mêmes souverains.

3. Ici, le texte italien porte *Abundos*; un peu plus loin, on trouvera *Ambuados*; des documents portugais attestent *Ambandos*, *Quimbundos* (Brásio, III, p. 307, note 10). Il s'agit du peuple Ambundu qui, selon Plancquaert, p. 44 sq., aurait envahi, probablement avant la fin du xv^e siècle, la province méridionale du royaume de Congo, sous la conduite du chef Ngola, d'où le nom porté par le nouveau royaume ainsi créé : Angola. De fait, beaucoup de documents identifient les Ambundu aux gens d'Angola : «Le royaume des "Ambundos" communément dit "d'Angola"..."» (*História*

da residência dos padres da Companhia de Jesus em Angola..., du 1-5-1594, dans Brásio, IV, p. 546; voir aussi Brásio, III, p. 307, note 10, et l'article «Ambonde» de Bevel, p. 19). Pour d'autres auteurs, les Ambundu occupaient la région située entre le Congo et l'Angola (Cuvelier, p. 340-341). La langue parlée actuellement au sud du fleuve Kwanza est le mbundu ou kimbundu.

Selon Miranda Magalhães, *Os Ambundos de Angola*, 1934, cité dans Brásio, III, p. 307, note 10, le terme *ambundu*, apparenté au verbe *kukunda* «saccager, conquérir» a, en mbundu, la signification de «conquérant, vainqueur». De son côté, défendant une thèse qui nous paraît incompatible avec celle de Plancquaert, dont il a été fait mention ci-dessus, J. Cuvelier écrit : «Lors de l'occupation du pays, les Bakongo ont asservi des peuplades Ambundu. Le mot *mbundu* est devenu synonyme d'esclave» (*Traditions congolaises*, dans *Congo*, II, 4, novembre 1930). Quoi qu'il en soit, il est intéressant, du point de vue linguistique, de noter le fréquent passage d'un gentilé à un nom commun signifiant «esclave» : si, chez les Bakongo, *mbundu* en est venu à signifier «esclave», en revanche dans certains dialectes de la rive droite du fleuve, du côté des Basundi, «esclave» se rend par *mukongo* (cf. Cuvelier, *ibid.*). Un transfert analogue, à l'époque contemporaine, est signalé par André Gide : «Deux importants villages de "Bakongos" [sic] (l'on appelle indifféremment ainsi les indigènes qui travaillent pour la Forestière)...» («Voyage au Congo», dans *Journal 1939-1949*, 1954, p. 746). D'autre part, si le rapprochement étymologique proposé par Plancquaert, pour l'explication de *Anzica* (cf. note 6 de la p. 68) se vérifie, la fixation comme gentilé d'un nom commun primitif signifiant «esclave» s'observe également.

4. *Quissama* : dans le texte *Quizama*, forme portugaise *Quiçama*, chez des auteurs belges et anglo-saxons *Kisama*. Ce territoire s'identifie, d'après Ravenstein, à la région des Ndembu (ou Dembos), connue pour ses mines de sel (Simar, p. 50). D'autre part, l'*Atlas missionário português*, 1964, p. 57, mentionne l'ethnie Quissama et la localise en Angola non loin de la côte, entre le fleuve Kwanza et le fleuve Longa. Sur le sujet, cf. Beatrix Heintze, 1970 ou 1972.

5. *Angoi* : territoire de Ngoy ou Ngoyo, sur la côte de l'océan Atlantique, au nord du fleuve Zaïre; il fut constitué en royaume à une certaine époque. Les trois royaumes de Loango, Kakongo et Ngoyo, se partageaient environ 169 km de côte : 80 pour le premier, le reste étant divisé par moitié entre les deux autres. La rivière Bele séparait le Kakongo du Ngoyo; puis la frontière

de Ngoyo s'infléchissait vers le sud et atteignait le fleuve Zaïre à environ 70 km de son embouchure. Le port de Ngoyo est Cabinda. De même que son voisin, le Kakongo, le royaume de Ngoyo fut envahi en 1631 par le comte de Nsoyo (Soyo). Les habitants de cet ancien royaume, les Bawoyo, constituent un rameau des Bakongo, qui, lors de la migration de ceux-ci du Nord vers le Sud, s'est fixé en deçà du fleuve. Malgré leur habitat côtier, les Bawoyo sont très conservateurs, tant dans leur langage que dans leurs coutumes. Voir notamment Proyard, *Histoire de Loango, de Cacongo et autres royaumes d'Afrique*; Darteville, p. 17-18; Cuvelier, *Documents sur une mission française au Kakongo*; *Notes sur le royaume de Ngoyo*, dues pour la plupart à Raymaekers, dans *Ngonge*, n° 1 (juin 1960), n° 2 (août 1960), n° 3 (octobre 1960), n° 5 (février 1961).

6. Sur le Kakongo, territoire côtier, situé sur la rive droite du fleuve Zaïre, entre le Ngoyo et le Loango, et qui fut, à une certaine époque, constitué en royaume, voir Söderberg, p. 21, et les indications bibliographiques de la note précédente, relative à *Angoi*.

7. Le texte italien porte *Congere amolaza*; au chapitre suivant, on trouve *Congreamolal*; à ces formes correspondent, dans la traduction portugaise de Capéans, *Congo de Amulaza* et *Congo de Amulal*. Le P. Sebastião de Souto, dans ses *Apointamentos* de 1561, écrit *Congueia Molauza* (Brásio, II, p. 480). Dans une lettre du roi Álvaro I^{er} au pape, datée du 20-1-1583, on note *Congo Riamullaza* (Cuvelier-Jadin, p. 161) et dans une lettre de son successeur également adressé au pape, en date du 13-7-1604, *Congo-Ria-Mulazza* (Cuvelier-Jadin, p. 270). Ce sont là diverses graphies d'une même dénomination que les auteurs contemporains transcrivent *Kango ria Mulaza* ou *Congo dia Nlaza*, et qui tire sans doute son origine du nom du premier roi (JT). Sur *Kongo dia Nlaza* et la région de «Momboares», voir note 2 de la p. 76.

8. *Pangelungo* : Mpangu-lungu (Simar, p. 47).

9. La structure provinciale du Congo était plus complexe que celle présentée par Lopes, ou peut-être Pigafetta, de nombreux auteurs dont des Congolais ayant donné des listes et des nombres légèrement différents, si bien qu'il y a un doute que ces six provinces fussent réellement très importantes. Cf. sur ce sujet Thornton, «The Origins and Early History of the Kingdom of Kongo, c. 1350-1550», 2001.

Quoi qu'il en soit, les noms des six provinces ou territoires principaux s'écrivent le plus souvent de la façon suivante : *Mbamba*, *Soyo*, *Nsundi*,

Mpangu, *Mbata* et *Mpemba* (cf. Cuvelier, note 54, p. 297; Cuvelier-Jadin, p. 14 et 258).

L'organisation du royaume de Congo était la suivante : «Le roi jouissait théoriquement d'une autorité absolue, il nommait les gouverneurs des différentes provinces, sauf le gouverneur de Mbata nommé par le peuple et les notables de la famille Nsaku avec confirmation royale. Le gouvernement du Soyo resta héréditaire dans la famille de dom Manuel, premier chef baptisé. Là également, les notables électeurs intervenaient pour la désignation, puis l'élu demandait confirmation. Les chefs de province portaient le produit des impôts recueillis par les chefs de district et d'après leur zèle à remplir ce rôle, il les maintenait dans leur gouvernement» (Cuvelier-Jadin, p. 15).

10. Il s'agit d'Álvaro I^{er}.

11. *Cazzansi* : Caçanze ou Cassange (cf. Brásio, IV, p. 547, note 3).

12. Le texte italien porte *Ambuados*.

13. *Angazi* : cette graphie correspond à *Ngasi*; forme portugaise : *Engase*.

14. *Chinghengho* : cette graphie correspond à *Kingengo*; forme portugaise : *Quinguengo*.

15. *Motollo* : sans doute Motemo (JT).

Page 95.

1. Le mot *mani*, «chef», est abondamment attesté dans les textes relatifs à l'ancien Congo. Cf. notamment Simar, p. 73; Cuvelier, p. 16; *Vocabularium P. Georgii Gelensis*, p. 181 (dans *mani lumbu* «majordome»); Laman, p. 496 (dans la même expression). Les chefs Mpongwé du Gabon, au xvii^e siècle, étaient également appelés *mani*, selon l'abbé Walcker, dans *Notes d'histoire du Gabon*, Brazzaville, 1960. Ce mot est sans doute la déformation du terme kikongo *mwene*, qui dérive de *wene* signifiant royaume ou État comme substantif et le fait de commander comme verbe (JT).

2. Kisama fut rarement sous domination portugaise permanente. Sur ce sujet, cf. Beatrix Heintze, «Beiträge zur Geschichte und Kultur der Kisama (Angola)», 1970 ou sa version anglaise abrégée, «Historical notes on the Kisama of Angola», 1972. (JT)

3. Le nombre de soldats est grandement exagéré. Cf. note 1 de la p. 89 (JT)

4. *Banza* : kikongo *mbánza*, de *banzama* «ville, village principal, résidence du chef, capitale» (Laman, p. 523; Bentley, p. 341, s. v.° *mbanza*; Cuvelier-Jadin, p. 258).

Page 96.

1. Selon Domingos Abreu e Brito (édité par Felner, 1931), les Portugais ont exporté 52053 esclaves de Luanda entre 1575 et 1592 (p. 30), dont 20 131 lors des quatre dernières années. (JT)

Page 97.

1. *Malo* : kikongo *kúutu*, pl. *maalu* «jambe, pied de derrière des animaux» (Laman, p. 328). *Manzao* : kikongo *nzàu* «éléphant» (Laman, p. 823); comp. kikongo *Ma-nzàu* et *Ma-nzàwu*, de *nzàu*, nom de cours d'eau, de village, signifiant «éléphant» (Laman, p. 502).

2. La livre italienne pesait de 300 à 350 grammes (environ un tiers de kilo) et l'once en était la douzième partie.

3. *Mene* : kikongo *méeno*, pl. de *diinu* «dents, denture» (Laman, p. 549).

4. *Moena* : kikongo *mw-ána* «enfant, descendant, progéniture, petit...»; ce mot suivi d'un nom d'animal en fonction de déterminant désigne le petit d'un animal : *mwána akavaalu* «poulain» (Laman, p. 645).

5. Effectivement, les crins de la queue de l'éléphant étaient fort appréciés, en ornement ou insigne; parfois, ils ne peuvent être portés que par des chefs.

Page 98.

1. Les techniques de chasse décrites dans ce passage, qui auraient été employés pour se procurer des queues d'éléphant, ne sont pas connues. Mais elles présentent de grandes analogies avec un mode de chasse que pratiquaient les habitants de la forêt équatoriale et de l'est du Congo actuel (Province orientale, Kivu, particulièrement les tribus soudanaises) : ces hardis chasseurs, enduits d'argile détrempeée par l'urine des éléphants, ou même d'excréments de ces animaux, s'approchent d'eux et, au moyen d'une sorte de sagaie-couteau, leur tranchent les tendons ou la trompe. Notre auteur, sachant que l'on faisait grand cas des crins de la queue, a pu appliquer à cet appendice des méthodes de chasse visant d'autres parties du corps.

Page 99.

1. *Pedreiro* (port.) : pierrier.

Page 101.

1. Le long développement consacré à l'éléphant s'explique par le fait que

cet animal était encore peu connu en Europe à la fin du xvi^e siècle (Simar, p. 56-57).

2. Le rhinocéros noir, *Diceros bicornis* L., devait encore se rencontrer dans ces régions à l'époque de Lopes. Mateus Cardoso, écrivant vers 1624, dit : «Il y a grande quantité d'éléphants. Il y a des rhinocéros que nous appelons du nom populaire d'*abbadas*, et que les Mocipombos appellent *emputa*» (Bontinck, 1972, p. 69). La disparition du rhinocéros de l'Afrique occidentale doit être très récente, puisqu'on le retrouve couramment dans le folklore et qu'il a conservé un nom dans certains dialectes. Son habitat s'étendait autrefois à la plus grande partie de l'Afrique. En 1960, ce continent ne comptait plus que de 11 000 à 13 000 rhinocéros noirs, localisés surtout dans le Tchad, la République Centrafricaine, le Kenya, la Tanzanie et le Zimbabwe. Le rhinocéros blanc, *Ceratorhinus simum* Burchell, l'autre variété africaine, est beaucoup plus rare encore : il ne se rencontre plus guère que dans les réserves (tel Krüger Park au Natal).

Page 102.

1. Les «tigres» en Afrique sont bien sûr des léopards.

2. *Engoi* : kikongo *ngò* (*ngō*) «léopard, panthère, tigre» (Laman, p. 689), *ngo* (*zingo*) «léopard» (Bittremieux, p. 479); kimbundu *ongo*, *ôngue* «léopard» (da Silva Maia, p. 125). En français, on trouve ce mot sous la forme *engoi* dans le *Voyage de Drake* (1627) et sous la forme *engui* dans le dictionnaire de Th. Cornille (1694).

Page 103.

1. Encore récemment, les sorciers utilisaient comme poison les poils de moustache du léopard. Le procédé était également connu en Inde.

2. *Berbérie* ou *Barbarie*, région de l'Afrique du Nord occupée par les Berbères. L'Encyclopédie délimite ainsi la Barbarie : «grande contrée d'Afrique, enfermée entre l'océan Atlantique, la mer Méditerranée, l'Égypte, la Nigritie et la Guinée... Ses parties principales sont les royaumes de Tripoli de Tunis, d'Alger, de Fez, de Maroc, de Tafilet, et la Zara ou Désert» (II, p. 65).

3. Ce zèbre paraît bien être le zèbre de Burchell, *Equus burchelli*, que l'on trouve encore dans la moitié méridionale de l'Angola. On sait que, si le mot *zebra* a été employé en italien en 1554 pour désigner un équidé de la péninsule Ibérique, c'est la *Relatione* qui fournit la première attestation de ce mot

appliqué à l'animal africain (Battisti-Alessio, V, p. 4109). Cavazzi, I, n° 110, écrit *zerba*. Autrefois, on avait tendance à voir dans ce mot un emprunt fait à une langue africaine. Maintenant on admet plutôt qu'il s'agit d'un vocable ibéro-roman, qui a désigné d'abord l'âne sauvage de la péninsule Ibérique, et que les Portugais auraient appliqué à la fin du xv^e siècle à l'animal découvert par eux, précisément au Congo (Migliorini, *Storia della lingua italiana*, p. 4), *cebra*, en espagnol venant du latin *equiferus* d'après Bloch & Wartburg.

Page 104.

1. Seule la litière, faite notamment de peaux, est vraiment traditionnelle. Le transport en position assise doit avoir été introduit par les Européens.

Page 107.

1. Il a déjà été fait mention de ces animaux, désignés sous le nom d'*empacas* (cf. note 3 de la p. 68).

2. C'est le buffle noir de savane ou *Syncerus caffer brachyceros* Gray.

3. Il existe bien l'âne de Somalie, *Asinus somaliensis* Noack, mais rien ne fait croire qu'il ait pu y avoir des ânes au sud du Soudan. Cette assertion est donc fort douteuse.

4. *Empalanga* : kikongo *mpalangá* «antilope zobongo» (Laman, p. 574), c'est-à-dire *Redunca arundinum* (Laman, p. 1169); *mpalanga* «mpalanka antelope» (Bentley, p. 352). En fait, bien que le nom fasse penser à l'*impala*, la description paraît mieux s'appliquer à l'hippotrague noir, *Hippotragus niger* Harris. Il mesure environ 1,35 m au garrot pour un poids de 150 kg. Les cornes, fortes, annelées, s'incurvent vers l'arrière en formant un arc de cercle et en divergeant légèrement; elles peuvent atteindre 1,60 m.

Page 108.

1. Par sanglier, il faut entendre le *Phacochoerus aethiopicus* Pall.

2. Le loup d'Afrique (*Lycan pictus* Temminck) ne s'approche jamais des habitations. La description que l'on trouve ici pourrait faire penser à la hyène, *Crocotta crocuta* : cet animal pénètre effectivement dans les huttes et emporte les objets les plus hétéroclites; il n'est pas impossible qu'il prenne des récipients d'huile.

3. L'animal d'Afrique à qui ses ravages dans les poulaillers font attribuer le nom de renard, est le chacal, *Canis adustus* Sund.

4. Les cervidés n'existent pas en Afrique, si ce n'est en Algérie et au Maroc. Il n'y a pas non plus de vraies gazelles dans les régions décrites. Ce que l'auteur peut vouloir indiquer est l'*impala* ou gazelle à pieds noirs, *Aepyceros melampus* Lichtenstein. Certains de ses caractères en font un genre intermédiaire entre les gazelles et les kobs. Quant aux léporidés, ils sont représentés en Afrique par les genres *Pronolagus* et surtout *Lepus*, dont plusieurs espèces s'y trouvent en abondance. Le *Lepus ansorgei zairensis* Hatt est connu dans la région de Matadi. Par contre, le vrai lapin, *Oryctolagus cuniculus*, ne s'y trouve pas.

5. La civette dont il est question ici est la *Civettictis civetta* Schreber. Sous cette graphie, *Algazia*, qui pourrait faire croire à une dénomination géographique, il faut reconnaître le portugais *algália*, «musc», de l'arabe *algaliya*. Le porte-musc, *almiscareiro* en portugais, s'appelait anciennement dans cette même langue *gato de algália* (*Grande enciclopédia portuguesa e brasileira*, I, p. 912). En italien, dès le xv^e siècle, l'ibérisme *algalia* s'était répandu, au sens de «civette»; on le trouve notamment dans Boiardo (Migliorini, *Storia della lingua italiana*, p. 306). Dans l'index de Cavazzi, on trouve «chat d'Algalia, ou civette». Voir aussi Zurara, *Chronique de Guinée*, 1994, p. 72.

Page 109.

1. Nous n'avons pas retrouvé de traces du mot *incire* dans les parlars actuels de la région. On sait que la zibeline était un animal fétiche dans la coutume des Bakongo. Mais de quel animal s'agit-il exactement? À part les cas d'albinisme, aucun mammifère centrafricain n'a une peau blanche. Le dos du ratel peut être blanc, mais son pelage est rude et grossier. Sans doute, les peaux précieuses sont celles, assez rares, du *Paecilogale albinucha* Gray, à pelage doux et dense, assez court, ou de la zorille, *Aëtonix striatus* Perry. Ces deux animaux ont le pelage noir avec quatre bandes longitudinales qui se confondent sur la partie postérieure de la tête et sur la queue. Notons que, chez les zorilles, les cas d'albinisme ne sont pas exceptionnels.

2. Il s'agit sans doute de loutres : la loutre ordinaire, *Hydriëtis maculicollis* Lichtenstein, et la grande loutre, *Aonyx congica* Lönnb. On peut y ajouter un insectivore de la famille des potamogalidés : *Potamogale velox* Du Chaillu, ou fausse-loutre.

3. Le serpent dont il est question dans ce passage est manifestement le *Python sebae* Gmelin, qui peut atteindre plus de 7 m de longueur. Bien qu'il ne soit pas à proprement parler amphibie, il vit le plus souvent à proximité

de l'eau, dans les lieux couverts de broussailles ou en forêt; il nage avec facilité et grimpe aisément aux arbres. C'est un serpent constricteur qui, avant d'avaler sa proie, l'étouffe dans les replis de son corps; il peut même la broyer. Il se nourrit de mammifères et d'oiseaux et est capable d'avaler des proies de taille considérable. Quoiqu'on ait souvent exagéré fortement cette faculté, il n'en reste pas moins vrai qu'un python de grande taille peut parfaitement avaler un cochon sauvage, une antilope de grandeur moyenne ou une chèvre; il pourrait maîtriser, étouffer et même avaler un homme qui ne serait pas trop large d'épaules. Il est possible que, dans sa description, Lopes ait confondu dans une certaine mesure le python et un cobra du Bas-Congo, le *Boullengerina christyi* Boullenger, qui est nettement aquatique et peut atteindre jusqu'à 3 m de longueur.

Page 110.

1. Ces vipères sont les trois espèces de *Bitis* : *Bitis gabonica* Dumeril et Bibron, plutôt forestière, *Bitis lachesis* Laurenti, appelée aussi *Bitis arietans*, qui se rencontre aussi bien en savane qu'en forêt, *Bitis nasicornis* Shaw, strictement forestière, fréquentant les endroits très humides. Ces vipères sont extrêmement dangereuses en raison de la grande toxicité de leur venin et parce que leurs crochets, de forte taille, sont capables d'injecter profondément le venin. Le délai de 24 heures signalé par l'auteur est assez exact comme moyenne.

2. Nous nous trouvons ici dans le domaine du fabuleux. On peut lui voir une origine européenne ou africaine ou l'expliquer par la conjonction des deux courant légendaires. En effet, d'une part, la croyance aux dragons était courante dans divers peuples africains. D'autre part, il pourrait y avoir ici une survivance de la croyance aux monstres dont le Moyen Âge peuplait l'Afrique (cf. Cordier, *Les monstres dans la légende et dans la nature*, Paris, 1910; Randles, *L'image du Sud-Est africain...*, p. 165 sq.). Le grand roi dom João II de Portugal, à la fin du xv^e siècle, ajoutait foi encore à ces légendes, si l'on en croit le docteur allemand Hieronimus Münzer : « Le roi dit pareillement qu'il avait entendu, d'un grand nombre d'Éthiopiens et d'un Portugais chrétien, qu'ils avaient vu en Éthiopie – disaient-ils – des dragons épais et robustes comme le mât d'un navire, d'une taille indescriptible, qui s'emparent d'un éléphant ou d'un bœuf d'un mouvement de gueule, le mastiquent comme de la viande, et, enivrés de sang, pénètrent dans la mer sans s'en retourner. » Münzer ajoute : « S'il en est ainsi, c'est Dieu qui le sait. Pourtant, l'autorité du

roi me fait accorder confiance à Pline, sur bien des points» (extrait de l'*Itinerarium* du Dr Hieronimus Münzer, 1494, publié par Ludwig Pfandl, dans la *Revue hispanique*, n° 113, fév. 1920, et reproduit dans Brásio, IV, p. 19). En 1544 encore, Alphonse de Saintonge parlait de créatures humaines monstrueuses qui vivaient en Angola (cf. Randles, *Studia*, n° 5, janv. 1960, p. 28). Cf. aussi le *Voyage au Levant (1553)*, de Pierre Belon du Mans, éd. Chandeigne, 2000, qui décrit un animal très semblable (« serpent ailé », gravure p. 357).

Quoi qu'il en soit, il n'est guère probable que ces dragons aient fait l'objet d'un culte. L'auteur fait peut-être une confusion avec le culte des serpents, bien connu sur la côte occidentale (au Dahomey notamment). Si le monstre décrit ici résulte du grossissement par l'imagination de certaines observations de la réalité, on peut croire que des éléments de cette description ont été suggérés par les animaux suivants : mégachiroptère ou grande chauve-souris frugivore, *Varanus niloticus* L. (queue, gueule allongée garnie de dents, couleur verte et bleue des écailles, carnivore) écureuils volants : *Anomalurus beecrofti*, *fraseri*, *jacksoni* ou *neavei* (dont la queue porte de grandes écailles pointues).

3. Que les caméléons se nourrissent d'air, c'est là une légende reprise de l'Antiquité (Simar, p. 60) : c'est peut-être l'immobilité de ces animaux, tête au vent, mais surtout dos au soleil, qui a fait naître cette légende. Il est possible que l'auteur fasse une confusion entre les caméléons et les agames : *Agama agama*, *Agama atricollis*, bien connus aussi pour leurs changements de couleur.

Page 111.

1. Quelques gros serpents expulsent avec bruit l'air de leur appareil respiratoire. C'est le cas de la vipère heurtante ou *Bitis tachesis*. D'autres serpents ont la possibilité d'émettre des sons en frottant leurs écailles les unes sur les autres. Beaucoup de serpents peuvent aussi faire vibrer l'extrémité de leur queue. Si celle-ci frappe alors contre du sable, du bois, des feuilles sèches, il en résulte un certain bruit, parfois un véritable cliquetis. Mais les vrais serpents à sonnettes qui possèdent un organe particulier, sorte de crécelle caudale faite de débris de mues, sont les genres américains *Sistrurus* et *Crotalus*, qui ne se rencontrent pas en Afrique.

Page 112.

1. Les régions citées offrent le biotope recherché par les autruches. On a donc pu les y rencontrer, mais à l'heure actuelle l'habitat le plus proche est

l'Afrique du Sud. En 1801, Grandpré, dans *Voyage à la côte occidentale d'Afrique*, I, p. 14, notait qu'on trouvait des autruches, en très petit nombre, à l'intérieur du Loango.

2. Autre forme de *Monso* (cf. plus loin note 3 de la p. 127).

3. Il ne s'agit vraisemblablement pas du paon congolais, découvert par Chapin en 1936 dans la cuvette centrale, mais d'un paon importé (*Pavo cristatus* ou *Pavo muticus*).

4. C'est exact. Ici, comme on le dit dans la note précédente, il s'agissait vraisemblablement de paons importés, dont les rois auraient fait des oiseaux royaux. Mais là où existe le paon congolais, ses plumes sont des ornements réservés aux chefs et aux grands initiés.

5. Ce sont là toutes des espèces importées. *Coq d'Inde* est l'ancienne dénomination du dindon, *Meteagris gallopavo* est originaire d'Amérique du Nord.

6. Perdrix : *Francolinus coqui*, *Francolinus lathami*. On peut s'étonner de ne pas voir citer les cailles ni les pintades.

7. Le mot est à rapprocher du portugais *galinhola* «bécasse». S'il s'agit bien d'un oiseau sauvage autochtone, on peut penser à un représentant de la famille des touracous (*Musophagidae*); certains de ces oiseaux atteignent la taille d'un faisan ordinaire et sont souvent connus des chasseurs européens sous le nom de «faisan doré». Ce sont des oiseaux arboricoles dont les rémiges sont d'un rouge-vif particulier.

8. Les pigeons sont encore actuellement très nombreux; ils appartiennent surtout au genre *Vinago* (pigeon vert).

9. Les tourterelles se rencontrent fréquemment, elles aussi; elles sont surtout des genres *Streptopelia* et *Turtur*.

10. *Becfigue* est un nom collectif, usité surtout dans le midi de la France, pour désigner des oiseaux insectivores : fauvettes, gobe-mouches, etc Il n'est pas possible de préciser davantage, vu le caractère de cette appellation.

11. «Aigles royaux» : *Haliaeetus vocifer*, *Stephanoaetus coronatus*, *Polemaetus bellicosus*.

12. «Faucons» : *Cerchneis*, *Falco*.

13. «Autours» : *Gymnogyps*, *Bufoastur*, *Buteo*.

14. «Éperviers» : *Circus*, *Astur*, *Accipiter*. Il est curieux qu'il ne soit pas fait mention des vautours, si nombreux.

15. La couleur, le mode de nutrition, la qualité du plumage excluent la possibilité que ces oiseaux de mer soient des pélicans. C'est plutôt le fou de

Bassan, *Morus capensis* : il niche actuellement au large du Namaqualand et se rencontre le long de la côte occidentale jusqu'au Cameroun. Il pêche en plongeant de 6 à 12 mètres de hauteur et avale sa proie entière.

Page 113.

1. Aigrettes blanches : *Egretta garzetta garzetta* L., commune encore actuellement dans ces régions, ou la grande aigrette, *Casmerodius albus melanorhynchos* Wagler, mais celle-ci est rare à notre époque.

2. Hérons gris : probablement une espèce du genre *Ardea*, peut être l'espèce *melanocephala*.

3. Ces oiseaux pourraient être les petits flamants africains, *Phoeniconaias minor*.

4. Perroquets : le grand perroquet gris, parleur, est le *Psittacus erithaeus*; le perroquet vert est l'*Agapornis* ou le *Poicephalus*.

5. Il se peut que l'auteur désigne par «oiseaux chanteurs» tout l'ordre des passeriformes : les euplectes au plumage rouge, le *Serinus* au plumage vert, les nectarins au plumage noir... On peut s'étonner que l'auteur ne cite ni les hirondelles, ni les tisserins qui sont si communs et si frappants en Afrique.

Page 115.

1. *Sogno* (*Sonyo* ou *Songo*) : c'est la région appelée encore récemment Santo António do Zaïre. Les habitants, dont le nom ancien était Basongo et qui sont connus maintenant sous le nom de Basolongo (ou Asolongo), prononcent *Soyo*. Bursens donne, du nom de cette région, une explication qui nous laisse sceptique : «Songo est apparemment une déformation de São Antonio, le port sur la rive sud, situé en face de Banana» (*Kongo-Overzee*, t I, 1934, p. 7). Il vaut mieux expliquer le toponyme par le mot régional *soyo*, désignant une espèce de graminée qu'on utilise pour couvrir les toits et qui abondait aux environs de la résidence des anciens chefs. Cf. *Portugal em África*, 1946, p. 282; 1947, p. 79, 96, 274. Une autre explication, fondée sur une légende locale, est fournie pour le toponyme *Soyo* par Troesch, «Soyo et Sogno», dans *Æquatoria*, 1961, n° 2, p. 48-49. Sur cette province, cf. Cuvelier, *L'ancien Congo d'après Pieter van den Broecke*, 1955.

La prononciation moderne du nom de cette province est *Soyo*, mais il est clair que sa première était *Sonyo*, suivant l'évolution de la langue kikongo depuis le XVII^e siècle. Par exemple, le catéchisme de 1624 donne

le terme « *monho* » pour désigner l'âme, lequel est « *moyo* » en kikongo moderne. (JT)

2. *Peuples de Mombalas* : tribu Mbale, Pambala (Simar, p. 47). Sur le terme *mbala*, signifiant à peu près « gens de la cour » et se référant à des contrées sous administration directe du roi, cf. François Bontinck, « Les *quimbares*, note sémantique », *Africa* n° 31, Rome, 1976, p. 41-55. Pour une approche plus récente de la compréhension de cette région, cf. Anne Hilton, *The Kingdom of Kongo*, 1985, p. 23-24 et 67-68. (JT)

3. *Palmar* : « palmeraie » en portugais, désigne peut-être le Ngoyo.

Page 116.

1. *Congreamolal*, cf. note 7 de la p. 94, relative à *Congo dia Mulaza*.

Page 117.

1. Le culte du soleil et de la lune est bien connu en Afrique occidentale, mais il ne semble pas s'être développé dans le groupe ethnique Kongo.

Page 119.

1. La province de Nsundi correspondait approximativement au Bas-Congo. Sur les Basundi et leur habitat actuel, cf. Söderberg, p. 19-20.

2. Cf. note 3 de la p. 63, relative à *Cachoeira*.

3. *Bancare* : le nom de ce cours d'eau qui forme la limite orientale de la province de Nsundi est déjà attesté dans João de Barros; on n'a pu identifier cette rivière avec certitude : il est possible que ce soit le Nsele; d'autre part, Plancquaert, p. 16, rapproche ce nom de celui d'un tributaire du Kwango : le Bakali ou Bakari.

4. Sur la localisation du chef-lieu du Nsundi ou Mbanza Nsundi, sur la rivière Inkisi, dans les environs de Bololo, cf. Cuvelier, p. 349.

Page 120.

1. *Tambocado*, du verbe *tamba*, est le passif lusitanisé *tambuka* (le passif kikongo aurait été *tambukwa*) « être reçu, accepté » (Laman, p. 949). La glose de C. M. Doke, dans Doke and Cole, p. 6 : « *Tombocado* est "être déchu de sa position" (kik. *tomboka*, être débarqué; mais cf. le portugais *tombo*, chute) » est complètement erronée. Elle repose sur une mauvaise lecture du mot et sur un contresens de traduction. J'ai relevé ce mot dans le rapport

d'une enquête judiciaire menée à São Salvador en 1550 (Brásio, II, p. 257); dans ce texte aussi, le mot est appliqué non à une chose mais à une personne : «...e que lbe respondeo Manypenba, que nã tinha remedio nhm, porque ainda estava fazendo mocano da sua ter[r]a honde estava tãbuquado... »

Page 123.

1. Sur la localisation du chef-lieu de la province de Mpangu ou Mbanza Mpangu, cf. Cuvelier, p. 346. « Les documents des missionnaires ne laissent aucun doute sur ce point et la capitale de Pango ne se trouvait pas où la situe Van Wing; elle se trouvait bien à cette époque sur la rive gauche de l'Inkisi » (communication de J. de Munck).

Page 125.

1. Le cours d'eau appelé ici *Cacinga* serait le Lukusu (Simar, p. 47).

2. Mont Brûlé : en portugais *Montes Queimados*; cette montagne n'a pu être identifiée; au livre I, chap. XIII, on trouve quelques éléments de localisation.

3. Sur la localisation de Mbanza Mbata, cf. Cuvelier, p. 346.

4. Cet *Aghirimba*, n'est, sous une forme altérée, qu'une réminiscence ptoléméenne : *Agisymba* (Simar, p. 46 et 68); de là vient sans doute *Gisymba* que nous trouvons porté sur une carte de Dapper (sur le Berbela, dans la province de Mbata).

Page 126.

1. Manger à la table du roi était certainement un privilège tout à fait exceptionnel. Chez beaucoup de peuples où existe l'institution de la royauté à caractère divin, le roi devait toujours manger seul et en grand secret. Cf. note 1 de la p. 192.

Page 127.

1. *Jaga* (dans le manuscrit : *Giaqua*). On rencontre de nombreuses autres formes de ce nom : *Giachas*, *Giacas*, *Giachi*, *Giaki*, *Giagas*, *Jagos*, *Jacas*, *Aiac(c)as*, *Aiacchi*, *Majaca*, *Mujac* pour *Mujaca* (Plancquaert, p. 52 sqq.; Cuvelier, p. 341; Cuvelier, *Documents sur une Mission française au Kakongo*, p. 8).

Les *Jaga*, toujours présentés comme des guerriers cruels et anthropophages, sont une constante de la plupart des récits sur l'Angola et le Congo au XVI^e et XVII^e siècles. Ils ont été longtemps une énigme pour la plupart des historiens,

qui ont développé plusieurs hypothèses. Dans un article paru en janv. 2000 dans *Mare Liberum* n° 18-19 (p. 193-243), intitulé «Em torno de um problema de identidade : os "Jaga" na História do Congo e Angola», Paulo Jorge de Sousa Pinto a effectué une très utile synthèse des débats passés et en cours, dont nous inspirons partiellement ici.

La relation de Lopes-Pigafetta fait état d'une invasion de féroces Jaga qui ont dévasté le royaume de Congo vers 1568, avant de se battre en retraite devant une intervention portugaise. D'autres sources au XVII^e siècle, elles très nombreuses (Cavazzi, Cadornega, etc.), reparlent de ces Jaga, fortement implantés en Angola, auxiliaires ou ennemis des Portugais selon les circonstances. Les historiens s'accordent aujourd'hui à distinguer les Jaga de 1568, dont l'origine reste controversée, et les Jaga «angolais», identifiés désormais aux Imbangala à l'est de l'Angola. Ce sont les premiers qui nous intéressent ici et font l'objet de cette note.

En 1932, Plancquaert (*Les Jaga et les Bayaka du Kwango*, 1932), s'appuyant entre autres sur le témoignage de la tradition orale bakongo étudiée par Van Wing, fut le premier à conclure que les actuels Bayaka du Kwango pouvaient être les descendants des «Jaga» qui avaient ébranlé le trône du roi du Congo en 1568. Leur nom primitif aurait été *Aiacka* (en kikongo actuel : sg. *Muyaka*, pl. *Bayaka*, ou sing. *Ngiaka*, pl. *Mayaka*). Mais, depuis, John Thornton a très sérieusement mis en doute la fiabilité de ces sources orales, qui se rapportent probablement, mais assez clairement selon lui, à des événements bien postérieurs à ceux-là.

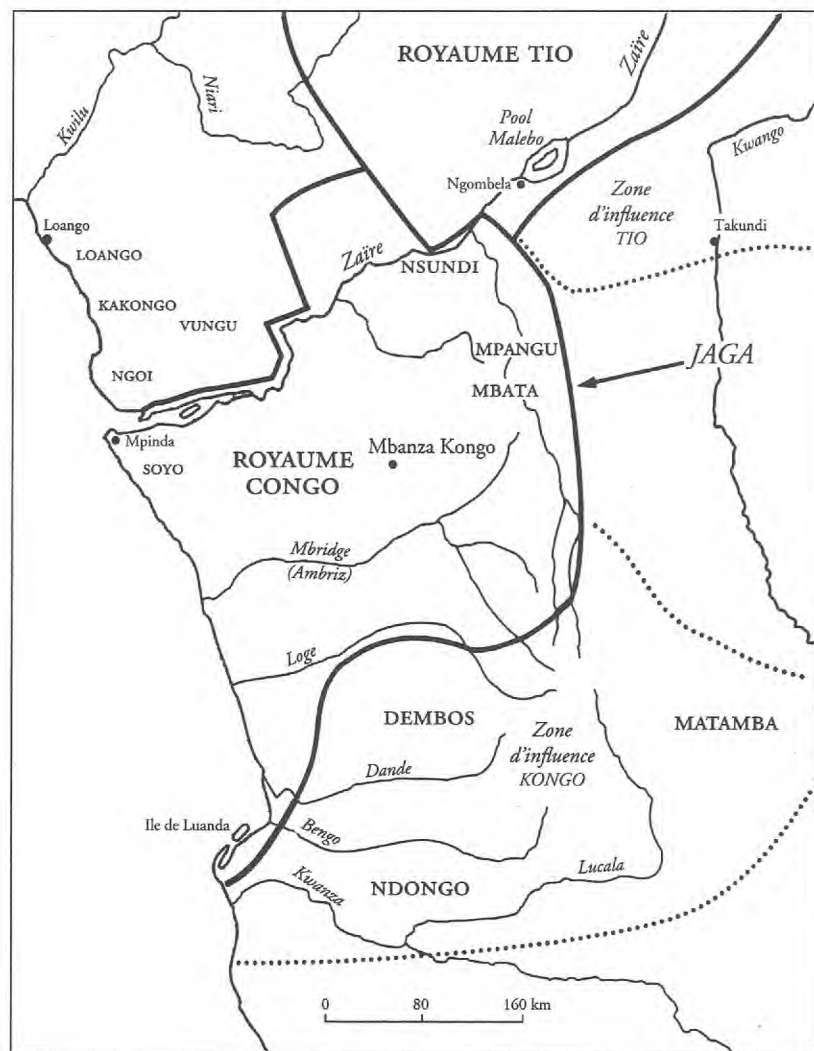
La thèse de Plancquaert a longtemps été acceptée par la plupart des chercheurs jusqu'en 1973, quand Joseph C. Miller réétudia le thème avec des conclusions toutes personnelles et radicalement différentes («Requiem for the Jaga»). Selon Miller, il n'y aurait pas eu d'«invasion» en 1568, mais seulement une rébellion de seigneurs congolais aidés par quelques voisins. Le mythe des Jaga aurait été alors inventé par les Portugais pour justifier leur intervention militaire, ou par le roi du Congo pour légitimer son retour au pouvoir avec l'aide de forces étrangères. Ce mythe aurait été ensuite amplifié par les missionnaires et les trafiquants d'esclaves.

John Thornton contesta ces conclusions («A resurrection for the Jaga», 1978) et ne trouva aucun argument solide pour douter du témoignage de Pigafetta et Lopes, faisant état d'une invasion extérieure, sans doute venant du bassin du Kwango. Mais Bontinck abonda dans le sens de Miller, attribuant

les troubles de l'époque à la seule rébellion du Mani Bata («Un mausolée pour les Jaga», 1979). Puis Anne Hilton reprit toute la problématique en 1981 dans un article intitulé «The Jaga reconsidered», avec des conclusions très proches de celles de Thornton et renforcées depuis par Sousa Pinto qui révéla des sources, inédites jusqu'alors, en particulier le bref témoignage (sur les «Jaga Iagas, qui mangeaient de la chair humaine») de dom João Ribeiro Gaio, futur évêque de Malacca, qui avait auparavant accompagné Francisco de Gouveia au Congo (*op. cit.*, p. 211-212).

Cette discussion a cependant permis d'affiner considérablement l'abordage de cette question, une invasion n'excluant pas des phénomènes concomitants de rébellion. Jan Vansina a récemment résumé l'état de la recherche («Le royaume du Kongo et ses voisins», *Histoire générale de l'Afrique*, 1999, p. 651-653) : «La mort consécutive de deux rois au cours d'une guerre contre les Tio du Pool en 1566 et 1567 entraîna un désarroi qui tourna à la catastrophe avec l'irruption de guerriers, appelés les Jaga, provenant de l'est. Les Jaga défirent les forces royales et la cour dut se réfugier sur une île du bas Zaïre. De nombreux réfugiés furent vendus comme esclaves aux habitants de São Tomé. Le roi dut faire appel au Portugal qui envoya un corps expéditionnaire, lequel reconquit le pays de 1571 à 1573. Mais les troupes ne se retirèrent pas avant 1575 ou 1576. L'hégémonie du Kongo dans la région était détruite car, en 1575, fut fondée la colonie de l'Angola et les Portugais vinrent commercer en grand nombre à Loango à partir de la même année. L'identité des envahisseurs du Kongo n'a jamais pu être établie. Le nom Jaga (en kikongo : Yaka) est utilisé dans les sources comme synonyme de barbare et appliqué à toute une série de guerriers plus ou moins nomades. Les premiers Jaga apparurent à l'est du Mbata, ou au sud du Pool et de là gagnèrent les rives du Kwango.» Vansina rattache cette invasion aux guerres kongo-tio et probablement à la cessation de toute traite vers 1561 : «De nombreux villageois, excédés par l'exploitation de la noblesse, vinrent grossir les rangs des envahisseurs. Ils désiraient certainement avoir leur part de la richesse engendrée par la traite car, une fois victorieux, ils reprirent à leur compte la vente des esclaves sur la côte» (*op. cit.* p. 653).

Le nom de Jaga, auquel s'était attachée la réputation de mœurs barbares, a été étendu par les Portugais et, à la suite de ceux-ci, par les géographes anciens, à toutes les peuples nomades, belliqueuses et accusées de cannibalisme de l'intérieur de l'Afrique, appartenant à un tronc commun et faisant



Le Congo & ses voisins au XVI^e siècle
d'après Jan Vansina, dans : *Histoire générale de l'Afrique*, V, 1999, p. 645.

des incursions sur les côtes orientales. L'*Encyclopédie* nous fournit un curieux témoignage de cette tendance à confondre diverses populations guerrières de l'Afrique; il y est noté en effet que le peuple des Jaga « paraît être le même que les Galles » (tome VII, p. 647), et des Galles, on souligne les mœurs guerrières et l'anthropophagie (*ibid.*, p. 455). On sait que les Galles, population de l'est de l'Afrique, venant du sud, ont envahi l'Éthiopie dans la seconde moitié du XVI^e siècle, donc vers l'époque où les Jaga envahissaient le Congo (cf. Doresse, II, p. 314). En somme, le nom de Jaga a subi la même extension que le nom d'Anzique (cf. notes 6 de la p. 68 et 1 de la p. 71), et pour les mêmes motifs. Il est probable que, dans certains cas, Jaga et Anzique aient été confondus.

Un mot encore sur le cannibalisme des Jaga, phénomène dont nous n'oublions jamais la part de projection de la mentalité européenne. John Thornton insiste sur le fait qu'il faut aussi le replacer dans la pensée africaine. Le cannibalisme, en Afrique centrale, est toujours associé au pouvoir des sorciers. C'est une activité qui leur est propre, soit ouvertement au grand jour, soit la nuit lors de cérémonies magiques. L'accusation de cannibalisme, en Afrique, permet de dénoncer tout homme mauvais ou asocial, et chaque groupe peut en accuser leurs voisins ou ennemis. C'est ainsi que les Tio sont souvent caractérisés, et plus tard les Imbangala. Dans les deux cas, il ne s'agit sans doute pas de pure diffamation, mais l'importance de cette pratique a certainement été abusivement généralisée.

Page 127 (suite).

2. *Agag* : autre forme *Agago* (livre II, chap. IX). Si l'*Encyclopédie*, comme on l'a vu dans la note précédente, assimilait les Jaga aux Galles, notre auteur, abusé par une vague ressemblance entre les noms, a confondu les envahisseurs du Congo avec la tribu abyssine Agau (Agao). Celle-ci, qui avait son habitat dans le centre de l'Éthiopie et dont certains éléments existent encore aujourd'hui, a déjà été citée par les voyageurs grecs; la stèle d'Adoulis porte son nom (Αθαγαοι), qu'atteste aussi une des inscriptions d'Ezana (cf. Doresse, t II, p. 24 sq.). Ce n'est pas la première transposition que nous relevons dans ce texte d'une réalité éthiopienne au Congo.

3. *Monso*, autres formes *Muzombo* (livre I, chap. VIII), *Mozombo*, pluriel de forme italienne *Mozombi* (livre II, chap. III) : il s'agit des Bazombo, peuplade Bakongo vivant en Angola, le long de la frontière de la République

du Congo, au nord de Maquela do Zombo. Sur l'habitat de ces tribus, voir aussi Simar, p. 69. L'interprétation de l'assertion de notre auteur, selon laquelle les habitants de la province de Mbata seraient les Bazombo, est discutée : pour R., dans « Congo et Kongo », dans *Le Courrier d'Afrique*, n° du 18-4-1961, p. 4 : «...les habitants bambatta [du duché de Mbata] sont aussi connus sous le nom de bazombo». En revanche, Plancquaert, p. 21, écrit : « Nous croyons que lorsque Lopes fait des Monsobi les sujets du chef de Mbata, il entend parler de ses feudataires. Les habitants du duché proprement dit [de Mbata] sont les Bambata, tandis que les Monsobi sont les indigènes du Sumbua, cité parmi les fiefs du roi Álvaro dans le document de 1583 rapporté par Lopes au Saint-Siège ». Sur les Mbata (ou Bambata) et les Bazombo, cf. Söderberg, p. 18.

Page 129.

1. Lopes met Mpemba à l'origine du Congo, alors que des sources plus tardives, telles Cardoso, Cavazzi et Montesarchio, la situe dans les régions au nord du fleuve Zaïre, comme le Vungu. Quoi qu'il en soit, ces sources à leur tour relatent que le roi a commencé à régner dans la petite province de la vallée du Kwilu, appelée Mpemba Kazi, et il semble que Lopes ou Pigafetta confondent le petit, historiquement important, mais par ailleurs insignifiant Mpemba Kazi avec la grande province centrale du même nom. Cf. Thornton, « The Origins and Early History of the Kingdom of Kongo », p. 19-20.

Page 130.

1. Quissama (Kisama): le texte original porte *Chizzama*.

2. La fin de ce paragraphe n'a guère de sens, car Mpemba est limitrophe du nord de Mbamba et Kisama à l'extrême sud, mais la logique géographique est de nouveau respectée si l'on place les rebelles dans les contrées méridionales de Mpemba, proche de la région des Dembos (tels les Mbwila, Mbwela et leurs voisins) qui remettaient sans cesse en cause leur loyauté envers le Congo. Il est fort possible que Pigafetta ait reproduit les informations de Lopes en y introduisant une erreur d'interprétation. (JT)

Page 131.

1. La ville à laquelle les Portugais ont donné le nom de São Salvador s'appelait *Mbanza Congo* ou *Mbanza Congo dia Ntotela* « cité congo du roi »

ou encore *Congo dia Wene* « Congo du fondateur, de l'autorité ». Lorsque la première église eut été bâtie, la cité royale porta aussi le nom de *Congo dia Ngunga* « Congo de la cloche » (Cuvelier, p. 72).

2. Il est à remarquer que, dans l'ensemble, la description faite de São Salvador correspond bien à la réalité. Jean-François de Rome écrivait en 1648 (trad. F. Bontinck, 1964, p. 114-115) : « Dans la ville de São Salvador, où il y a eu et où il y a des Portugais, on trouve beaucoup de maisons construites par eux. Ces maisons, fabriquées au moyen de longs et gros pieux, reliés par des branches et couverts de terre, possèdent des chambres très grandes et spacieuses. Les murs sont blanchis d'une craie blanche qu'on trouve dans le pays; les chambres sont bien garnies de petites tables, chaises et draperies selon la mode européenne; ainsi ces maisons ressemblent à celles de nos contrées, avec cette différence qu'elles n'ont pas d'étage. Suivant cet exemple, certains nobles congolais construisent de la même façon; mais ceux qui construisent ainsi sont peu nombreux, car les gens sont peu portés à faire des édifices selon l'usage européen. Le roi possède de nombreuses maisons situées à l'intérieur d'un enclos de plus d'un mille et demi de tour. Ses maisons sont construites à la manière du pays et sont habitées par la reine, les dames et demoiselles d'honneur et ses servantes. Le roi habite une maison en bois avec un étage; dans tout le Congo, il n'y a donc que le roi à posséder une maison à étage. » Une comparaison intéressante peut également être établie avec la description donnée au XIX^e siècle par le voyageur allemand Bastian, *Ein Besuch in São Salvador...*, p. 122 sqq.

Pour le chiffre de la population, les estimations varient beaucoup : elles vont de 10000 à 100000 habitants (cf. Cuvelier-Jadin, p. 257, note 1). Randles l'estimait à 20000 à 30000 habitants vers le milieu du XVII^e siècle. Sur l'histoire du développement de São Salvador, cf. Randles, *L'ancien royaume du Congo*, p. 165-172 et Thornton, « Mbanza Congo/São Salvador », 2000.

3. Rapprochons de cette remarque l'observation suivante de Bastian : «...Je me sentais soudain dans un grand bien-être, car l'air de la montagne, qui soufflait des hauteurs de São Salvador, me guérit instantanément des attaques de fièvre qui me minaient depuis la traversée des étouffantes contrées marécageuses » (p. 126).

4. L'abondance et l'exceptionnelle pureté des eaux ont frappé aussi Bastian : « Mais à São Salvador il y a abondance d'une eau cristalline la plus pure, ce qui n'a pas de prix sous les tropiques » (p. 125).

Page 132.

1. *Oteiro* : portugais *outeiro*, « colline, hauteur ».

2. La fertilité des lieux et leur mise en valeur agricole ont aussi frappé Bastian : « Les faubourgs de la ville sont couverts de champs de maïs et de blé, et produisent aussi les légumes les plus variés que je n'ai jamais vus en tout autre endroit depuis mon départ de Luanda. São Salvador est dans tout le Congo connu pour sa richesse et la profusion de ses choux. Mes gens se faisaient violence chez nos hôtes pour manger, car durant tout le temps de notre séjour nous n'avions au menu que du chou du matin jusqu'au soir. Et chez les indigènes, cela semble aussi la principale nourriture? » (p. 123).

3. À propos des enceintes de São Salvador : « Selon Mateus Cardoso, auteur présumé de l'*História do reino do Congo* (1624), dom Afonso entoura le quartier des Portugais d'un mur fait de pierres et de chaux. Ce mur, d'après les vestiges qui en restent, avait environ 1500 mètres de contour, 3 m de hauteur, 1,40 m d'épaisseur. L'enceinte qui entourait les maisons royales était une palissade faite de pieux et de paille. Seul le côté regardant le quartier portugais était en matériaux durables » (Cuvelier, note 57, p. 327). En 1879, W. Holman Bentley indique que trois pans sont encore debout (*Pioneering on the Congo*, Londres, 1900). Les pierres provenant des murs ont été réemployées dans les fondations des habitations actuelles de São Salvador.

Page 133.

1. C'est vraisemblablement cette même fontaine que décrit Bastian : « La source jaillissait au pied de la colline dans un bassin de pierre, auquel on descendait par un étroit sentier. Des porteurs d'eau, qui fournissaient la ville avec ce coûteux breuvage me remplirent par deux fois une grosse jarre, que l'on tenait à l'abri sous un petit auvent » (p. 125-126). De nombreuses sources existent toujours à São Salvador; la mission des capucins italiens, établie au cœur de l'ancienne ville, possède une source d'excellente qualité.

2. *Luco* : c'est l'éleusine corocan, graminée cultivée encore aujourd'hui en de nombreuses régions de l'Angola et toujours désignée par le mot *luco* (*oluku* en kimbundu). Dans une lettre du père Jácome Dias, du 1-8-1548 : « ils ont une autre sorte d'aliment..., qu'ils appellent *lucu*, et que mange le peuple... » (Brásio, II, p. 181). En kikongo, le mot a subsisté mais il s'est appliqué à la farine de manioc, avec laquelle on prépare la « chikwangue » (cf. Laman, p. 424 et Bentley, p. 328). Vers le milieu du XVII^e siècle, *luco*

désignait encore le millet (cf. *lu-ku* dans *Vocabularium P. Georgii Gelensis*, p. 130). On sait que le manioc, introduit par les trafiquants d'esclaves, est devenu l'aliment de base, remplaçant l'éleusine, le sorgho, etc. À quelle époque s'est faite cette substitution? Lopes, si bon observateur des plantes cultivées, ne fait pas mention de la culture du manioc, pas plus que les autres textes du XVI^e siècle. Mateus Cardoso écrit vers 1624 : « Depuis peu d'années les Portugais qui demeurent à Mpinda plantent du manioc en cette contrée à la manière du Brésil » (Bontinck, 1972, p. 82). D'autre part, selon la tradition orale des Nsaku de la région de Nsona Mbara, l'ancêtre Nsaku quitta São Salvador au temps de l'invasion des Yaka et apporta alors des tiges de manioc : « Nsaku wizidi ye nti mia madioko » (communication de Joseph Cuvelier). Sur le manioc, cf. la note de Bontinck dans Roma, 1964, p. 90-91.

Page 134.

1. *Mazza di Congo* : *mazza* représente le kikongo *masa* signifiant « maïs, millet » selon Laman, p. 503, mais traduit, dans Bentley, p. 338, par « *maize : indian corn, wheat* ». On peut voir dans *masa* le pluriel de *di-sa* (ou *ri-sa*, dans le sud du domaine linguistique) : cette interprétation a été donnée par Ficalho et nous en trouvons une confirmation dans Laman, p. 124 (s. v^o *di-sa*), ainsi que dans Bentley, s. v^o *disa* (p. 262) et *masa* (p. 867). *Di-sa* ou *ri-se* aurait comme signification première « épi » et pourrait donc s'appliquer à toute graminée portant des épis. C'est ainsi qu'on relève dans Laman, p. 503; *masa matrigu* « froment » (le second élément se décomposant en *ma-*, indice du génitif, et *trigu* emprunté au portugais *trigo* « blé »), *ma-sangu* et *ma-sási* « maïs », à côté du mot simple *masa* cité ci-dessus. Dans Bentley, p. 338, on trouve *masa mankukutu* ou *mambukutu*, traduit par « dry, hard maize », *masa mansweswa* « green maize » et *masa mamputu* (cf. note suivante), et, p. 867, *masa ma Mbala* « sorghum ». L'expression *mazza di Congo* n'est pas conforme aux usages linguistiques du kikongo; on voit sans peine qu'elle a été italianisée; il faudrait *masa ma Kongo*, dont la traduction littérale serait donc « graminée à épis, du Congo », par opposition à une plante importée, *masa ma Mputu*. Je crois donc qu'il faut rejeter l'explication de Doke, dans Doke et Cole, p. 6 : « Il est intéressant de constater que, déjà à cette époque, le mot *mazza*, "maïs", est entré dans la langue, constituant un emprunt au portugais *maiz* (kik. *masa*) ». La graminée dont il est question est vraisemblablement

un sorgho. Cette explication n'est pas en contradiction avec le texte de la *Relatione* : « Il y a aussi le millet blanc appelé *mazza di Congo* », car on sait que le sorgho est désigné, aujourd'hui encore, dans certaines régions du Portugal, par le mot *milho* (*milho painço*, *milho-sorgo*, *milho-zaburro*). D'autre part, en italien, du moins dans l'usage populaire, le mot *miglio* peut désigner diverses plantes dont les productions ressemblent à celle du millet (cf. Battisti-Alessio, IV, p. 2457). On verra aussi Mauny, *Tableau*, p. 238 sq.

2. *Mazza Manputo* représente *masa ma Mputu*. Pour *masa*, cf. note précédente. *Mputu* est la forme prise en kikongo par les noms *Portugal* et *português*, *portuguesa*. *Mputu*, par une extension sémantique, en est arrivé à désigner le « pays des hommes blancs », l'Europe; comme adjectif, il s'applique à tout ce qui est européen, étranger, importé (cf. Cuvelier, p. 38; Laman, p. 590; Bentley, p. 357). *Masa ma Mputu* désigne donc une plante importée, par opposition à *masa ma Kongo*. Bentley, p. 338, glose *masa mamputu* par « *maize* (*portuguese corn*), *also Kaffir corn* ». Selon Ficalho, on peut identifier avec certitude *masa ma Mputu* au *Zea mays*, importé d'Amérique en Europe au début du XVI^e siècle et que les Portugais ont sans doute introduit ensuite au Congo, ce qui justifie la détermination *ma Mputu*. Mateus Cardoso écrit : « la *maçamamputu* est notre gros millet dans les Indes occidentales, et qui est leur maïs » (Bontinck, *Histoire du royaume de Congo*, c. 1624, 1972, p. 82). On verra aussi Mauny, *Tableau*, p. 238 sq.

3. *Banana* : c'est dans la *Relatione* que ce mot est attesté pour la première fois en italien (Battisti-Alessio, I, p. 422). Garcia de Orta en avait fourni, en portugais, la première attestation en 1563 : « ...il y a aussi ces figues de Guinée, qu'on appelle *bananas* » (cité dans Machado, I, p. 313). Un texte latin de 1585, *Herbarium Amboinense* de Rumphius, contient aussi la forme *bananas*, attribuée à des parlers de la Guinée. Localisation fort vague assurément, que les lexicologues modernes ont le plus souvent reprise sans plus. L'explication donnée par Richard Loewe et reprise dans l'*Etymologisches Wörterbuch* de Friedrich Kluge, selon laquelle le portugais *banana* remonterait à un mot « congolais » *banam*, est à rejeter définitivement. Elle est fondée sur une graphie fautive (haplogie) : la forme *banam* (un accusatif) de la traduction latine de la *Relatione*, dont l'unique attestation est contredite et par le texte original et par les autres traductions de la même époque; on doit lire *bananam*. Faisons remarquer que le vocable n'est pas d'origine bantoue : dans ce groupe linguistique, le radical du mot désignant la banane ou

le bananier est généralement *-kondo*, et non *-tiba* comme l'affirme Marjatta Wis, dans « Nochmals zur Banane ». *Neuphilologische Mitteilungen*, LXI, I, Helsinki, p. 58-62. On verra avec intérêt les éléments nouveaux qu'apporte Mauny, dans son *Tableau*, p. 247 sq.

À l'époque où écrivait Pigafetta, la banane était mal connue encore en Europe : « Une connaissance directe de la plante ou du fruit était alors difficile à obtenir en Europe » (Marjatta Wis, « *Fructus in quo Adam peccavit* : über frühe Bezeichnungen der Banane in Europa und insbesondere in Deutschland ». *Neuphilologische Mitteilungen*, LIX, 1, Helsinki, 1958, p. 5). La comparaison que fait notre auteur avec les « mouses d'Égypte, et de Syrie » s'explique par le fait qu'à cette époque les bananes venaient surtout d'Égypte et de Syrie. Elles ont porté divers noms, entre autres *poma paradisi*, *poma adamica*, *Adams fig* (ces appellations s'expliquent par la légende d'après laquelle l'arbre de la science du bien et du mal aurait été de la même espèce que le bananier : l'*Encyclopédie* donne encore « figuier d'Adam ou pommes de paradis »), mais l'appellation la plus courante au XVI^e siècle était *musa*, que Linné a reprise comme nom scientifique de la famille de la banane. Le latin *musa* (« *Musa* est le fruit par lequel Adam a péché », texte de 1596 cité dans l'article de M. Wis) remonte à l'arabe *muz*, *muza*; la forme italienne la plus anciennement attestée est *mussi* (1330), la plus courante est *musa*, que Pigafetta emploie ici. Le français *muse* est attesté en 1395 (autres formes : *mose*, *mouse*, *pomme de muzez*). Voir, outre l'étude de Wis : Dopp, *Traité d'Emmanuel Piloti sur le passage en Terre Sainte* (1420), p. 69 sq., note b.

Page 134 (suite).

4. Il n'y a pas de véritable dattier au Congo; il s'agit peut-être de l'arbre appelé parfois « dattier sauvage », *Phoenix reclinata*.

5. On sait qu'une ressemblance de cette sorte avait déjà été notée en 1330 par le voyageur arabe Ibn Battûta et que les étymologistes modernes, entre autres Viana, Schuchardt, Nascentes, Bloch et Wartburg, Corominas, Rey, expliquent par de tels rapprochements, qu'ont faits souvent les voyageurs, le transfert à ce fruit exotique, du terme *coco*, qui, à l'époque, signifiait « croquemitaine » en espagnol et en portugais. On attribue cette innovation aux compagnons de Vasco de Gama, en 1498 : « Le manuscrit porte *equos*. On peut supposer sans en être absolument certain, que le texte original avait ici *coquos*, et que c'est le copiste, qui, ne comprenant pas ce mot, l'a déformé en

equos [...] » (note de Paul Teyssier, dans *Voyages de Vasco de Gama. Relations des expéditions de 1497-1499 et 1502-1503*, Chandeigne, 2^e éd. 1998, p. 366).

Le mot, dans lequel Bloch & Wartburg reconnaissent un représentant du latin *coccus*, a subi une évolution sémantique en trois phases, que Corominas (I, p. 829) résume de la façon suivante : «...[dans la péninsule Ibérique], *coco* a été d'abord le surnom donné aux noix de galles et à des fruits ronds d'Europe, puis, par analogie, au croquemitaine des enfants, et à son tour, partant de là, on a baptisé ainsi le fruit des cocotiers». On peut croire que les premières acceptions du mot ont facilité ce dernier changement. C'est du portugais que le mot est passé au français, ainsi qu'à l'italien, sous la forme *coco*, attestée en 1519 (Migliorini, *Storia della Lingua italiana*, p. 424 ; Battisti-Alessio, II, p. 994). Voir aussi Friederici, p. 196-198. À propos du cocotier en Afrique, cf. Mauny, *Tableau*, p. 248.

6. Le vin de palme, *ma-lâsu* (Laman, p. 486) est tiré surtout du *Raphia gentilii*. La fibre utilisée pour les tissages (cf. livre I, chap. VI) provient principalement du *Raphia laurentii*. Cette espèce produit également du vin, des fruits comestibles; ses feuilles servent à recouvrir les habitations.

Page 135.

1. Kola : il s'agit du kolatier, vraisemblablement du *Cola acuminata*. En kikongo, la noix de kola se dit *nkâasu* (Laman, p. 174), *ekazu* (Bentley, p. 267) ou *mvwâ* (Laman, p. 640), *mvua* (Bentley, p. 361). Laman fournit, comme synonyme de *mvwâ*, le mot *mwâdi* qu'il traduit (p. 640) par «noix de palme». Cette confusion se retrouve dans notre auteur qui range indûment le kolatier parmi les palmiers. En tout cas, contrairement à l'affirmation du frère António Mendes, qu'on lira ci-dessous, le mot *kola* n'est pas indigène; selon Bloch & Wartburg (p. 339), il est emprunté à une langue du Soudan. À propos du kolatier en Afrique, cf. Mauny, *Tableau*, p. 248-249.

De nombreux voyageurs ont remarqué combien le fruit du kolatier était apprécié au Congo et en Angola. Voici quelques passages significatifs : «...[le roi d'Angola] nous invita à manger un fruit qu'il estime beaucoup (appelé *cola* en leur langue), lequel nous sembla très amer, mais que lui trouve de bon goût...» (dans une lettre du frère António Mendes, du 9-5-1563, Brásio, II, p. 501); «Ce *cola* est un fruit que mangent les Blancs et les Noirs. Il ressemble à une châtaigne, mais plus grand et un peu rougeâtre. Il est amer, et il faut le manger avec un morceau de pain; il jaunit les dents, et ils disent

que, trempée dans de l'eau, celle-ci est bonne pour le foie, et en effet, jetée sur le foie gâté d'une poule, elle lui redonne sur l'heure couleur et fraîcheur. Les hommes la boivent communément à petites gorgées, car elle est de fort bon goût et rafraîchissante lors des chaleurs. Ils disent aussi que ces fruits sont fortifiants et qu'un homme peut tenir une journée entière avec juste une noix de cola» (dans une lettre du père Garcia Simões au Provincial, du 20-10-1575, Brásio, III, p. 133).

Enfin, épinglons cette observation faite il y a un peu plus d'un siècle : «...[les noix de kola] ne sont pas seulement communément consommées par les Noirs et nécessaires quand on fait des cadeaux, mais les Portugais ne les dédaignent pas, lui trouvant, mêlées à du gingembre, des vertus digestives qui réchauffent l'estomac; aussi aiment-ils particulièrement l'accueillir ainsi en dessert avec leur dame. Un adage dit même : *Quem come Cola / Fica em Angola*, « Qui mange du kola, / Reste en Angola ». La première saveur est astringente et peu agréable, mais après avoir bu un verre d'eau fraîche, une délicieuse sensation de douceur envahit la bouche» (Bastian, p. 238).

Page 136.

1. *Ogheghe* (*ghega* dans Gatti, p. 136) : en kikongo moderne *mu-nyèngye*, que Laman (p. 613) définit de la façon suivante : «grand arbre juteux [?] à fruits savoureux, jaunes et pareils à des prunes. *Spondias lutea*», Bentley (p. 358) ajoute : «Des palis, coupés de cet arbre, poussent très rapidement». Cette essence est toujours employée, dans le Mayumbe, pour la constitution de haies vives. La description qu'en donne Rénier confirme aussi les observations de Lopes. Voir également Simar, p. 55.

2. Il s'agit de l'obélisque qui, sous le pontificat de Sixte V, fut érigé à la Piazza del Popolo, devant la Porta della Piazza del Popolo, où il se dresse toujours.

3. Tout ce paragraphe contient des assertions qui ne correspondent guère à la réalité. Il y a évidemment des pierres de construction dans de nombreuses régions, mais peu de marbre. On doute très fort qu'il existe des montagnes de porphyre et de jaspe. Une caractéristique du paysage de l'Afrique centrale est précisément que les roches calcaires (et les marbres) n'y forment pas des sommets de montagne comme dans la région méditerranéenne, mais que les régions calcaires font souvent des dépressions où la roche est recouverte d'une épaisse couche de sol. La rareté des affleurements de pierres

faciles à travailler explique peut-être que la pierre n'ait guère été utilisée dans la construction en Afrique centrale.

Page 137.

1. Cf. M. Andrieu, « La chapelle de Saint-Grégoire dans l'ancienne basilique Vaticane », dans *Rivista di Archeologia cristiana*, XIII, 1936, p. 61-99.

2. Il existe effectivement de petits gisements de cuivre dans toute la région considérée. Un seul d'entre eux était exploité dans les années 1960 : c'est celui de Maquela, dans les environs de São Salvador. Les minerais de cuivre sont souvent des pierres vertes, d'aspect brillant (malachite, diopside).

3. *Tamarindi* : il s'agit vraisemblablement du *Tamarindus indica*. Selon Gillardin, c'est une espèce pantropicale répandue en Afrique, du Sénégal à l'Erythrée et de l'Abyssinie au Mozambique et à l'Angola, et qui, localement, est utilisée notamment en construction et en construction navale.

4. *Cassia* : des nombreuses variétés de cassia qui existent, seul le *Cassia mannii* peut devenir un arbre de grande taille. En fait, c'est le fruit du *Cassia fistula* qui a été si recherché au Moyen Âge et au XVI^e siècle, et dont il s'est fait un trafic considérable (cf. Dopp, *Traité d'Emmanuel Piloti sur le Passage en Terre Sainte (1420)*, p. 93 sq., note c).

5. *Cedro* : on sait que l'italien *cedro* représente à la fois le genre *Citrus* et le latin *cedrus*. La première interprétation, satisfaisante au point de vue botanique, puisqu'il existe dans ces régions le *Citrus medica*, se heurte aux caractéristiques fournies dans la seconde partie de la phrase : « poussant en telle quantité le long du fleuve de Congo qu'on pourrait en fabriquer d'innombrables navires – on l'emploie dans la construction des maisons ». C'est précisément ce que l'on dit de l'utilisation du bois qui nous a fait préférer la traduction par « cèdre ». Nous savons certes que cette essence est inconnue en Afrique, mais ne peut-on croire qu'il y a là une méprise, une confusion, ou bien que l'auteur (ou l'informateur?) a voulu embellir la réalité?

Page 139.

1. Dom João II de Portugal, né en 1445, régna de 1481 à 1495. Ce fut un grand roi, soucieux de fortifier sa puissance et en même temps d'améliorer le sort des classes populaires. Ami des arts, il encouragea aussi les voyageurs; c'est sous son règne que le cap de Bonne-Espérance fut reconnu en 1486 par Bartolomeu Dias. Il fut surnommé le « Prince parfait ».

2. Sur la découverte par Diogo Cão de l'embouchure du fleuve Zaïre (1482), on pourra consulter des chroniques de l'époque : cf. extraits du *Liber Cronicarum*, des chroniques de Rui de PINA, de Garcia de RESENDE et de João de BARROS, publiés dans Brásio, I, p. 30-31, 32 sq., 36 sq., 39 sq.; Garcia de RESENDE, *Crónica de D. João II e Miscelânea*, Lisbonne, 1973; Carmen RADULET, *O cronista Rui de Pina e a Relação do reino do Congo*, 1992.

Nous indiquons également des travaux d'historiens : Luciano CORDEIRO, *Questões histórico-coloniais*, Lisbonne, 1936, vol. II; Fontoura da COSTA, *As portas da Índia em 1484*, Lisbonne, 1936; BRÁSIO, « A descoberta do Congo », dans *Boletim geral das colónias*, Lisbonne, n° 221, nov. 1943, p. 8-21; Viriato de CAMPOS, *Viagens de Diogo Cão e Bartolomeu Dias*, 1966; Carmen RADULET, *As viagens de Diogo Cão, um problema ainda em aberto*, 1988. Sur Diogo Cão, ses trois voyages au Congo (1482, 1485, 1487), sa prise de contact avec les Congolais et la question des notables congolais emmenés au Portugal (1485), la visite du navigateur portugais au roi de Congo, son exploration du fleuve et l'envoi d'une ambassade au Portugal par le roi de Congo (1487), et sur la mort de Diogo Cão, voir, outre les derniers ouvrages sus-cités, CUVELIER, note 6, p. 254, note 8, p. 255-256, note 10, p. 256-257, note 19, p. 263-264. Voir aussi : Nóbrega MOITA, « Os Portugueses no Congo (1482-1520) », dans *Studia*, n° 3, janvier 1959.

3. Notre auteur est le seul à rapporter qu'un prêtre et quelques Portugais se seraient établis à Mpinda. On trouvera une discussion de cette assertion dans Cuvelier, note 20, p. 264-265, qui conclut à sa vraisemblance.

4. *Praza* : Mpinda. Le nom pourrait dériver du portugais *praia*, plage. (JT)

Page 141.

1. Les membres de cette expédition, qui a quitté Lisbonne le 16 ou 19 décembre 1490, sont considérés comme les premiers évangélistes du Congo. Ne furent-ils pas précédés de missionnaires qui préparèrent le terrain, au nombre desquels se serait trouvé le prêtre dont il est question au début de ce chapitre? Cette question est examinée dans Cuvelier, note 11, p. 257-259 et note 15, p. 260. Autre question, relative celle-ci à l'équipe de missionnaires qui débarqua en 1491 : quelle en était la composition? Étaient-ce des prêtres séculiers ou des religieux, et, dans ce cas, à quel ordre appartenaient-ils? Les documents de l'époque ne s'accordent pas sur ce point : cf. Jorge Cardoso, *Agiologio lusitano* (dans Brásio, I, p. 86-89); Padre Francisco de Santa Maria,

O Ceo aberto na terra (op. cit., p. 90-103); fr. Fernando da Soledade, *História serafica cronologica da ordem S. Francisco da provincia de Portugal* (op. cit., p. 104-111). Cette question est traitée dans : António Brásio, « Os Proto-Missionários do Congo », *Portugal em África*, Lisbonne, 1944 (1), p. 99-112; Cuvelier, note 22, p. 266 sq.; Cuvelier-Jadin, p. 62 sq.

Page 142.

1. Mani-Soyo, ou ne-Soyo fut le premier chef congolais baptisé. Le baptême lui fut conféré, ainsi qu'à son fils, le 3 avril 1491, jour de Pâques. Manuel était le nom du prince, neveu de dom João II. Le baptême de dom Manuel et de son fils António est relaté dans Rui de Pina, *Chronica del rei dom João II* (Brásio, I, p. 56-68) et dans Garcia de Resende, *Chronica de dom João II* (op. cit., p. 69-74). Voir aussi Cuvelier-Jadin, p. 15.

2. Des noms chrétiens, issus d'une forme portugaise altérée, appelés *santu* ou *ndumbututu*, et qui remontent à la première évangélisation, sont encore en usage dans plusieurs régions de l'ancien royaume, notamment dans les environs de São Salvador, dans la région située au sud de Kimpese et dans la région de Kisantu (cf. Cuvelier, p. 281; De Munck, « Notes sur... quelques Ndumbututu », dans *Ngonge*, n° 1, juillet 1960; Ryckmans, « Notes sur... quelques Ndumbututu », dans *Ngonge*, n° 2, août 1960; Bal, « Prénoms portugais en kikongo », dans la *Revue internationale d'Onomastique*, XIV, 1962, p. 219-222.

Page 143.

1. « La ville du Sauveur » : São Salvador.

2. Cette observation est à rapprocher de ce qui est noté au livre II, chap. iv, à propos de la visite de l'évêque de São Tomé : « De la mer à la capitale, donc sur une distance de 150 milles, le roi fit aplanir et aménager les routes, il les fit même recouvrir toutes de nattes, les populations ayant reçu l'ordre, chacune en particulier, de se charger d'un tronçon déterminé. Ainsi l'évêque ne poserait pas le pied sur un bout de sol qui ne fut orné ». Une grande importance est attachée, en effet, au nettoyage des chemins, lors des déplacements de personnes de haut rang. On déroule des nattes sur le sol pour éviter au personnage qu'on veut honorer, lorsqu'il n'est pas porté, le contact maléfique de la terre. Une telle pratique a été observée à Coquilhatville (aujourd'hui Mbandaka) en avril 1961 lors de l'arrivée du chef de l'État. André

Gide, d'autre part, nous fournit un témoignage de la diffusion et, en même temps de la survivance de cette coutume : « Un coureur parti de Bambio nous a précédés de deux jours, pour annoncer notre arrivée. À l'entrée et à la sortie des villages, sur plusieurs centaines de mètres parfois (et parfois en pleine forêt ou en pleine brousse, on ne sait trop pourquoi) on a sarclé, coupé les herbes, et répandu du sable sur la route » (« Voyage au Congo », dans *Journal 1939-1949*, 1954, p. 749).

Page 144.

1. L'ambassade portugaise, dirigée par Rui de Sousa, arriva à Mbanza Congo le 29 avril 1491. Elle fut reçue par le roi, non le jour de son arrivée, comme le rapporte notre auteur, mais l'un des jours suivants (cf. Cuvelier, note 24, p. 273). Une relation de l'arrivée de l'ambassade à la cour du roi de Congo se trouve dans Rui de Pina (Brásio, I, p. 112-116, Radulet, 1992) et dans Garcia de Resende (op. cit., p. 117-120).

2. Le cérémonial de salutation aux rois et aux grands chefs comprend souvent cette prosternation.

Page 146.

1. Les îles occupées par les Anzique révoltés ne sont donc pas situées dans le bas fleuve, mais plus en amont jusqu'à ce « lac » qui peut être identifié au Pool Malebo (cf. Plancquaert, p. 13 sq.). Les rebelles auraient été les chefs de Nsanga et de Mazinga (Mazinga ma Dondo, de part et d'autre du fleuve Zaïre, à hauteur de Mazinga, localité de la rive gauche, et à l'est de la Luala) : telle est l'opinion la plus probable, estime Cuvelier, p. 277-279, note 33).

2. Cf. note 1 de la p. 89.

3. Sur la rébellion en général dans cette région à cette époque et ultérieurement, cf. Bontinck, « Les "Pamzelungos", ancêtres des Solongo », 1980.

Page 147.

1. De son nom païen, le roi de Congo s'appelait Nzinga a Nkuwu (voir notice biographique de Cuvelier, dans *Biographie coloniale belge*, II, col. 742; Cuvelier, p. 78 et note 22, p. 266; Cuvelier-Jadin, p. 16). Nzinga a Nkuwu fut baptisé, sous le nom de João, le 3 mai 1491, avec plusieurs notables. Son baptême se trouve relaté dans les chroniques de João de Barros, de Rui de Pina et de Garcia de Resende (cf. extraits publiés dans Brásio, I, p. 78-85,

121-125 et 126-129). Le premier roi chrétien retourna aux pratiques païennes vers 1494 et mourut probablement en 1506. La reine n'a pas été baptisée le même jour que le roi, mais le 4 juin 1491, en même temps que le prince Afonso. Sur le baptême de la reine Leonor, cf. les chroniques de Rui de Pina et de Garcia de Resende, dans Brásio, I, p. 133-136, 137-140.

Les versions contemporaines de la chronique de Rui de Pina donne diverses variantes du nom kikongo du roi, « Monimochanimj » dans la chronique de 192 (Radulet, p. 120-121) et « Monimolyanymy » dans la version portugaise de 1515 (Radulet, p. 148). Bien que les sources qui donne « Nzinga a Nkuwu », datées du milieu du XVI^e siècle, semblent exactes, les premières paraissent contenir le nom « Nimi », peut-être du fondateur du royaume Lukeni lua Nimi ou son père Nimi a Nzima. Cf. aussi Bontinck, « Ndoadidiki ne-Kinu a Mubemba, premier évêque Kongo », 1979, p. 152. (JT)

2. L'ouvrage auquel renvoie notre auteur est le suivant : *Joannis Petri Maffei Bergomatis e Societate Jesu Historiarum Indicarum Libri XVI*, Florence, Filippo Giunti, 1588. Dans la langue de l'original, l'œuvre fut rééditée seize fois, à savoir : à Venise, chez D. Zenarium, une édition sans date et une édition datée de 1589; à Lyon, chez les Giunti en 1589; à Cologne, chez Birckmann en 1589; à Bergame, chez C. Ventura en 1590; à Cologne, chez Birckmann en 1590 puis en 1593; à Brescia, chez les héritiers de T. Bozzola en 1600; à Anvers chez M. Nutius en 1605; à Caen, chez A. Cavelier en 1614 et chez J. Mangeant en 1614 également; à Lyon, chez J. Champion en 1637, puis en 1638 à Bergame, chez P. Lancelotti en 1747 dans les *Opera omnia latine scripta* de Maffei; à Vienne, chez Trattner en 1751, puis en 1752. La traduction italienne eut deux éditions à Florence, chez F. Giunti en 1589; elle fut rééditée à Venise par D. Zenarium en 1589, à Bergame par P. Lancelotti en 1749, à Milan par la société typographique *De' classici italiani* en 1806 (3 vol.), à Reggio par P. Fiaccadori en 1826 et en 1827 (6 vol.), à Gênes à l'imprimerie A. Pendola en 1829 (10 vol.), à Milan par A. Fontana en 1830 (2 vol.), à Naples à l'imprimerie *all'insegna del Diogene* en 1844 et à Milan par la *Nuova Libreria Italiana* en 1898. En langue française, l'ouvrage eut trois éditions : deux à Lyon, chez J. Pillehotte en 1603 et 1604, dans la traduction de François Arnault de La Boirie; une à Paris, chez R. Ninville en 1665 (traduction de Michel de Pure). Cette œuvre, qui eut donc au total trente éditions, contribua grandement à faire connaître en Europe les voyages et les découvertes des Portugais.

L'auteur de cet ouvrage fort apprécié pour sa forme est le P. Gian Pietro Maffei, s. j., né à Bergame en 1533. Après avoir occupé, à partir de 1563, la chaire d'éloquence à Gênes et avoir rempli, à partir de 1564, les fonctions de secrétaire de la république, Gian Pietro Maffei entra au noviciat de Rome le 26 août 1565. Il fut aussitôt désigné pour succéder au P. Perpinian dans la chaire d'éloquence du collège Romain, qu'il occupa pendant six ans. Il mourut à Tivoli le 20 octobre 1603.

Page 147 (suite).

3. Le fils de João I^{er}, qui devait lui succéder sous le nom d'Afonso I^{er} et avoir un règne long et brillant, est né probablement entre 1456 et 1460 (Cuvelier, note 65, p. 337-338); il se serait converti en 1487 : le baptême lui fut conféré le 4 juin 1491, en même temps qu'à sa mère (*op. cit.*, note 16, p. 260 et note 32, p. 277). « Son nom indigène était Mvemba, nom donné souvent à ceux qui ont le teint clair ou le regard plein de franchise et d'audace. "Mvemba aux yeux hardis regarde fixement la face du lion", dit le dicton congolais (*op. cit.*, p. 90) ». Il a pris le nom du prince héritier du Portugal, Afonso, fils de dom João II. Ce prince, né le 18 mai 1474, est mort le 13 juillet 1491. On ignorait son décès à São Salvador au moment du baptême du prince congolais (sur le baptême d'Afonso I^{er}, cf. extraits de João de Barros, dans Brásio, I, p. 141-147).

Le prince avait d'abord été gouverneur de la province de Nsundi, puis, à la mort de son père (en 1506 date souvent avancée, mais d'après Bontinck, « Ndoadidiki », p. 154-155, un peu plus tard, peut-être en 1509), il triompha de son frère cadet, resté païen (*cf.* note suivante et *Relatione*, livre II, chap. III). Il régna certainement jusqu'au début de 1543. Son principal souci fut d'établir solidement le christianisme dans son royaume. Ses réalisations furent remarquables. Après 1515, le vicaire de Congo, Rui d'Aguiar, fit un rapport élogieux sur les vertus chrétiennes du roi Afonso I^{er} et sur son zèle pour l'instruction de son peuple. Cf. notice biographique de Cuvelier, dans *Biographie coloniale belge*, II, col. 3-4; Cuvelier, *passim*; Cuvelier-Jadin, p. 16-19; Lettres d'Afonso I^{er}, notamment trois lettres de 1512, dans Brásio, I, p. 256-259, 260-265, 266-269.

Afonso I^{er} mourut très probablement entre janvier et juillet 1543 : c'est la conclusion qui se dégage des documents 47 et 48 de Brásio, II, p. 122 *sqq.* Voir aussi Cuvelier, note 65, p. 337-338.

Page 148.

1. Il y a là une confusion. Le frère d'Afonso I^{er}, qui a persévéré dans le paganisme, était effectivement gouverneur de la province de Mpangu, mais il s'appelait Mpanzu, Mpanzu-a-Nzinga, Mpanzu-a-Kitima (Kitimu). «Le nom de Mpanzu exprime l'idée d'attaque, de querelle, d'obstination, d'embûche. Le mot Kitima qu'on trouve adjoint à celui de Mpanzu se traduit aussi par attaquer» (Cuvelier, p. 97; voir aussi p. 88 et note 39, p. 286).

Page 151.

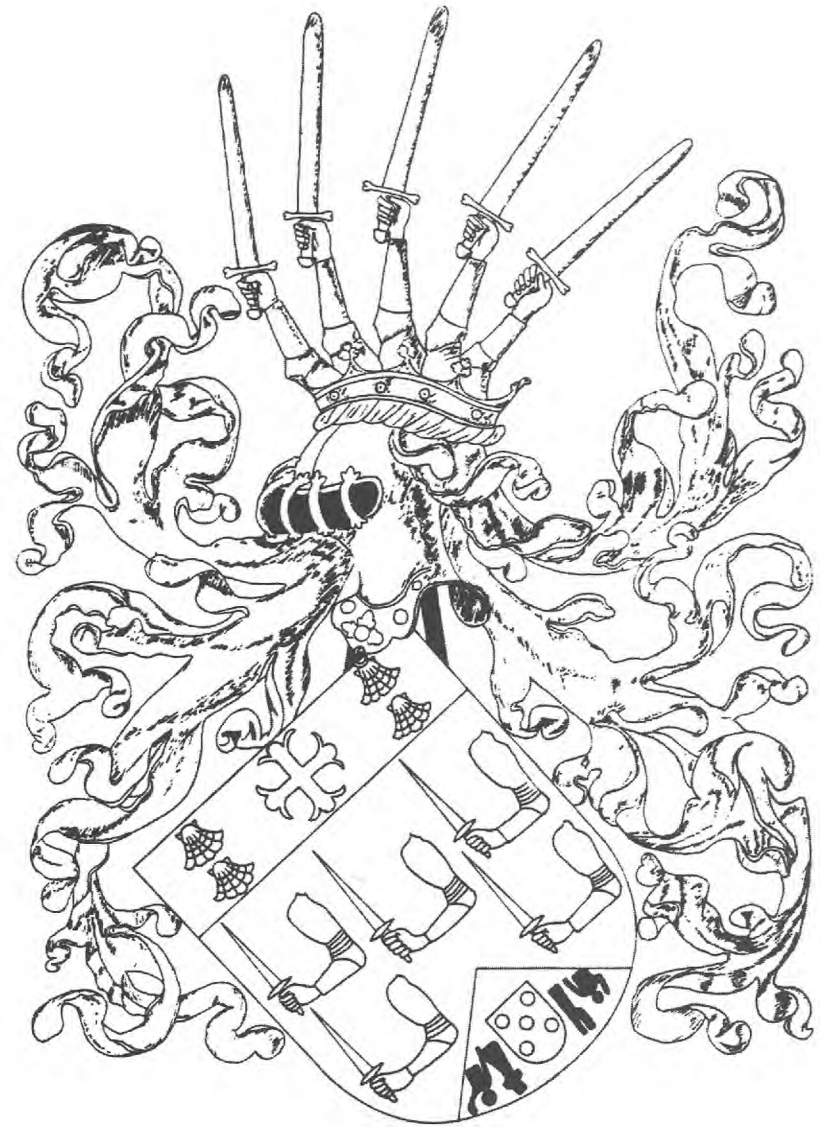
1. Sur la lutte pour le trône, entre Afonso et Mpanzu, cf. João de Barros (extraits publiés dans Brásio, I, p. 141-147). Les documents relatifs à la bataille de Mbanza Congo que se sont livrée les deux prétendants au trône, sont soumis à une confrontation et à une discussion dans Cuvelier, note 39, p. 283 sq. Pour la date de la bataille, plusieurs hypothèses ont été émises, entre lesquelles l'écart est considérable (elles vont de 1492 à 1509). Cuvelier, *op. cit.*, note 39, p. 286-287, retient la date de 1506 comme la plus probable. Enfin, quant au nombre des combattants, on sait qu'on ne doit avoir qu'une confiance très limitée dans les estimations des auteurs anciens.

Page 155.

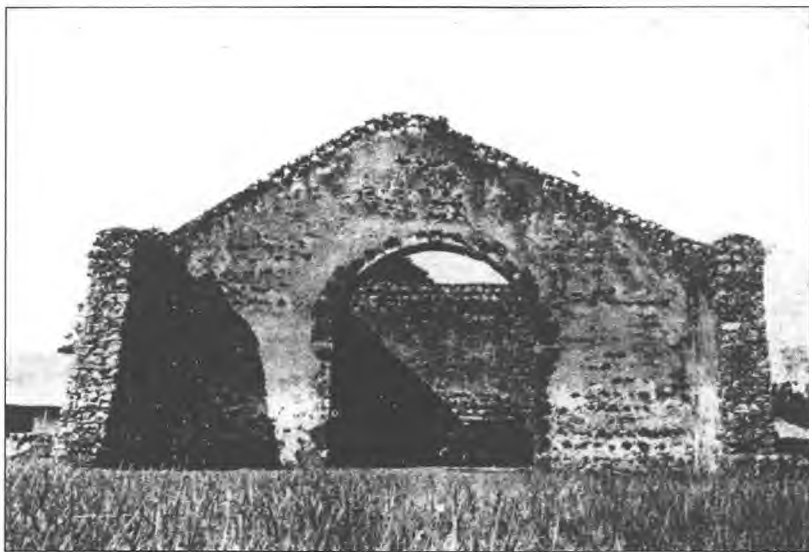
1. Cf. Brásio, «O brasão de armas do Rei do Congo», dans *Portugal em África*, 1947 (IV), p. 100-106 et Bontinck, «Les armoiries de l'ancien Royaume de Congo», dans *Antennes*, vol. 2, n° 12 (juin 1963), Léopoldville, p. 555-566.

2. Que sait-on des anciennes églises de São Salvador dont il est fait mention à deux endroits dans ce chapitre? La première église construite fut dédiée à *Santa Maria Nossa Senhora* selon Rui de Pina (*Nossa Senhora Santa Maria*, selon Garcia de Resende), à *Santa Cruz* selon João de Barros, source moins sûre (cf. Brásio, I, p. 84). Sa construction aurait commencé le 3 ou 6 mai 1491 et aurait été achevée le 1^{er} juillet de la même année (cf. chroniques de Rui de Pina et de Garcia de Resende dans Brásio, I, p. 130-131 et 132; Cuvelier, note 25, p. 273-274). Pour la construction de la deuxième église, Santa Cruz, dont il est question ici, la date, parfois avancée, de 1512 semble ne trouver aucun appui dans la documentation.

Il en serait de même de l'affirmation selon laquelle l'église principale São Salvador, qui devait devenir la cathédrale, aurait été construite entre 1517



Les armes du roi de Congo.



Ruines de la cathédrale São Salvador, dès de laquelle sont enterrés les anciens rois de Congo. Vue du chœur. (A. Mackers, 1960)

et 1526. Brásio (dans *Portugal em África*, XX, mai-août 1963, n° 117, p. 256) considère comme définitivement acquis que cette église fut fondée par les pères Jésuites en 1548, et cela sur la base d'une lettre du P. Jorge Vaz, datée du 1-8-1548 et reproduite dans Brásio, II, p. 183 sq. Or, dans cette lettre, le P. Jorge Vaz signale que les pères jésuites sont arrivés dans la capitale du Congo le 20 mai 1548 et de l'un de ses confrères, il relate ce qui suit : «...le père M. Giorgio fit trois églises : l'une appelée Saint-Sauveur, l'autre Notre-Dame du Bon Secours et la troisième Saint-Jean-Baptiste; et le tout en très peu de temps... » (p. 184). En outre, le P. Jorge Vaz rapporte que ce même religieux a fait de l'apostolat hors de la ville qu'il est tombé malade et que, rentré en ville, il s'est rétabli, tout cela entre le 20 mai et le 19 août. Il nous est impossible de croire que lesdites églises aient été autre chose que des chapelles provisoires. Le P. M. Giorgio n'a pu, en si peu de temps, construire la future cathédrale de São Salvador, dont il reste encore des ruines.

En outre, d'après notre *Relatione*, dom Afonso fit bâtir une église dédiée à saint Jacques : des pans de murs de cette dernière subsistaient encore en 1782 (Cuvelier, note 57, p. 326). En 1640, selon l'évêque Francisco do Soveral, il y avait neuf églises à São Salvador (cf. Brásio, VIII, p. 443; voir aussi le chap. VI de la *Breve Relatione* du P. Fra Giovanni Francesco da Roma,

p. 108 sq. de la traduction de Bontinck (1964) : cet auteur ne mentionne que six églises; cf. note 162 de Bontinck, *op. cit.*, p. 111). Sur les ruines que l'on pouvait voir au milieu du XIX^e siècle, cf. Bastian, p. 123 sq.

Sur le sujet, on peut ajouter le rapport d'Emmanuel Esteves sur une prospection archéologique partielle réalisée en 1966 : « Mbanza Kongo : ville archéologique », *Nsi*, n° 6, 1989, p. 159-164. (JT)

Page 157.

1. Lire : *dom Afonso*.

Page 158.

1. Sur l'apparition de la Vierge, cf. Simar, p. 82 sqq.

Page 159.

1. *Mani Bunda, Mani Vunda, Ne Vunda* ou encore *Nsaku ne Vunda* : gracié, il fut baptisé sous le nom de Pedro (Cuvelier, note 39, p. 284-285 et note 54, p. 305). Mais Cuvelier croyaient que les traditions qu'il avait apprises concernaient le clan Nsaku Vunda en relation à cette charge, une situation que Thornton pense douteuse.

Page 160.

1. Dans la correspondance du roi du Portugal, il est fait mention à deux reprises d'un notable congolais, dom Rodrigo, neveu du roi de Congo, qui a fait un séjour au Portugal : « Nous, roi du Portugal, vous envoyons Ruy Leite, receveur du Trésor de notre maison, pour donner [...] à dom Rodrigo, cousin dudit Roi Manicongo, une capuche, une pelisse et des pantalons de toile, à 300 réis par coudée et un pourpoint de satin de couleurs. Et deux chemises de drap français, des brodequins, des souliers divers, un bonnet et une ceinture... » (document daté du 14-8-1514, dans Brásio, I, p. 287); « Lettre à dom Rodrigo, cousin du Roi, ... très honnête homme, avec beaucoup de terres et de sujets » (dans une lettre de dom João III au roi de Congo, fin 1529, cf. Brásio, I, p. 535). De son côté, Afonso I^{er} rappelle au roi du Portugal qu'il lui a envoyé son fils Henrique et son neveu Rodrigo, pour qu'il les fasse instruire : «...et ainsi nous avons envoyé dom Henrique notre fils et Rodrigo de Santa Maria notre cousin, pour que son Altesse les instruisse » (lettre du 5-10-1514, dans Brásio, I, p. 295).

Page 162.

1. La description des idoles et des rites témoigne de l'ignorance totale qu'avait l'auteur de la vie religieuse des peuples africains. Cette ignorance résultait d'un manque d'intérêt, général à l'époque, pour les croyances païennes. Voici en quels termes Van Bulck critique ce passage, dans *Missionerings-geschiedenis...*, p. 29 : « Apparemment les missionnaires ont jugé tout à fait inutile de s'intéresser aux idées religieuses des Congolais. On ne trouve aucune explication chez les chroniqueurs; ils ne semblent même pas saisir si ces gens croyaient en un seul ou en plusieurs dieux, s'ils acceptaient l'immortalité de l'âme, etc. De ce point de vue, le récit de Pigafetta est caractéristique. Celui-ci donne une longue énumération de tout ce qui est vénéré au Congo, des animaux, des plantes et des objets inanimés. Aucune différence n'est faite entre le véritable culte et la croyance aux fétiches et à la magie. On a ainsi l'impression que cette image de la réalité repose plus sur l'imagination de Lopes que sur une observation objective des faits. » Si même on ne va pas jusqu'à considérer comme entièrement fantaisiste cette description, on peut lui reprocher des confusions ainsi que le fait de présenter rites et cultes sous un aspect extravagant et arbitraire. Il convient de distinguer cultes et croyances. Des premiers, on connaît, par exemple, le culte des ancêtres, le culte de certains esprits de la nature, le culte des serpents (Afrique occidentale, ex-Dahomey notamment). À côté de cela, existent des croyances, entre autres au sujet du monde animal, qui ne donnent pas lieu à un culte, qui ne se concrétisent pas dans des rites. Les croyances sont liées aux tabous, aux augures, au totémisme. Quant aux fétiches, notamment les fétiches à clous, ils étaient fort en usage dans les rites magico-thérapeutiques. Voir aussi Cuvelier, note 42, p. 287-288, note 44, p. 289-291, note 56, p. 325-326. À propos du mot *fétiche*, port. *feitiço*, cf. Friederici, p. 251.

Page 165.

1. Liste des rois congolais qui ont régné à São Salvador jusqu'en 1614 :

1. Ntimu Nimi-a-Lukeni.
2. Nanga-a-Ntinu.
3. ?
4. Nkuwu-a-Ntinu.

après l'arrivée des Portugais :

5. João I, Nzinga a Nkuwu, mort en 1509 (?).

6. Mpangu-a-Nzinga (1509)
 7. Afonso I, Mvemba-a-Nzinga (1506-1543).
 8. Pedro I, Nkanga-a-Mvemba (1543-1544 ?).
 9. Francisco I, Mpudi-a-Nzinga (1544-1546).
 10. Diogo I, Nkumbi-a-Mpudi (1546-1561).
 11. Bernardo I, Mvemba-a-Nzinga (1561-1567).
 12. Henrique I, Mvemba-a-Nzinga (1567-1568).
 13. Álvaro I, Mpangu Nimi-a-Lukeni lua Mvemba (1568-1587).
 14. Álvaro II, Mpangu-a-Nimi Lukeni lua Mvemba (1587-1614).
- (d'après Gonçalves, p. 239)

Pour bien comprendre les faits relatés dans ce chapitre, il est bon d'avoir aussi quelques lumières sur le mode de succession dans la royauté congolaise : « La royauté n'était pas héréditaire, pratiquement cependant un des fils du roi succédait, ou un de ses proches parents après élection ou adhésion des principaux chefs du royaume. Ce mode de succession fut une des causes principales de décadence du pays. Les intrigues et les violences étaient fréquentes à chaque vacance. Les candidats aidés de leurs partisans devaient s'imposer par la force et éliminaient les concurrents et leurs adhérents au cours de combats sanglants » (Cuvelier-Jadin, p. 14-15).

Sur les institutions et les rois, les problèmes de lignages, le pouvoir politique et sa symbolique au Congo, cf. le remarquable ouvrage d'António Custódio Gonçalves, *Kongo. Le lignage contre l'État*, 1985, qui apporte une vision nouvelle, affine, développe et souvent bouscule nombre de conceptions habituelles de l'historiographie traditionnelle.

2. Le roi Pedro I^{er} régna de 1543 à 1545; on sait qu'en 1566 il était mort (cf. notice de Cuvelier, dans *Biographie coloniale belge*; Cuvelier-Jadin, p. 19; Paiva Manso, p. 116). Sur le règne de Pedro I^{er}, cf. Graziano Saccardo, *Congo e Angola con la storia dell' antica missione dei Capuccini*, 1982-1983, I, p. 46.

Page 166.

1. La bulle d'érection de l'évêché de São Tomé date du 3 novembre 1534 (cf. Brásio, II, p. 22-34). Sur ce sujet, cf. Cuvelier, note 59, p. 328. Le Congo avait d'abord relevé de l'autorité du vicaire de Tomar, prélat *nullius* de tous les territoires découverts, puis, à partir de 1514, de l'évêque de Funchal, et, après 1534, de l'évêque de São Tomé. C'est en 1596 qu'enfin « un siège épiscopal sera érigé, à la demande des rois du Congo et du Portugal, à São

Salvador, capitale du royaume noir» (Cuvelier-Jadin, p. 4; voir aussi p. 31 *sq.*, 37 *sq.*, 40 *sq.*). Comme on le remarque, ce n'est pas sous le règne de Pedro I^{er} que l'évêché de São Tomé fut érigé, mais encore du vivant d'Afonso I^{er}.

Le premier évêque de São Tomé, Diogo Ortiz de Vilhegas, fut désigné le 3 novembre 1534; il n'a jamais mis le pied dans son diocèse; transféré au siège de Ceuta le 24 septembre 1540, il mourut le 4 juillet 1544 (Cuvelier-Jadin, p. 110). Son successeur à São Tomé fut Bernardo da Cruz, O. P. : nommé le 24 septembre 1540, celui-ci démissionna le 28 avril 1553, sans être jamais allé dans son diocèse, lui non plus. En effet, le 28 avril 1541, il avait été nommé recteur honoraire de Coimbra : il prit possession de cette charge le 18 mai de la même année et la garda jusqu'au 5 novembre 1546. Au consistoire du 11 septembre 1542, Paul III nomma João Baptista, O. P., évêque titulaire d'Utique *in part. infid.*, et évêque auxiliaire de São Tomé (Brásio, II, p. 117). M^{sr} Baptista se rendit à São Tomé en 1543 et au Congo en 1545. Il y entra en conflit avec le roi Diogo I^{er}, qui l'expulsa du royaume en 1547 (Brásio, « D. João Baptista, O. P., Bispo de S. Tomé », dans *Portugal em África*, VIII (1951), p. 275-287). Le troisième évêque titulaire fut Gaspar Cão, O. S. A. : nommé le 6 juillet 1554, il mourut le 25 août 1574.

Son successeur s'appelait Martín de Ulloa (Martinho de Ulhoa). Né à Camora, en Vieille Castille, Martín de Ulloa était prêtre théologien et prédicateur, ancien prieur de S. Maria de Luca, de la Milice du Christ du couvent de Tomar. Il avait environ cinquante ans lorsqu'il fut nommé évêque de São Tomé, au consistoire du 29 janvier 1578. Sa démission, qu'il avait remise en 1590, fut acceptée par le roi Philippe II le 23 janvier 1591. Son successeur, Francisco de Vila Nova, arriva à São Tomé en 1592. Martín de Ulloa vint résider à Lisbonne, où il mourut le 8 août 1606. Cf. Cuvelier-Jadin, p. 46-47, 107-108 et 127, note 2; Cédule consistoriale du 29 janvier 1578, dans Brásio, III, p. 169; Épitaphe, *op. cit.*, p. 519, note 1.

Sur l'ensemble de cette question, cf. R. Streit et J. Dindinger, *Bibliotheca Missionarum*. Fünftehnter Band. Afrikanische Missionsliteratur (1053-1599). Fribourg, Verlag Herder, 1951, n° 977 et 978; G. van Gulck et C. Eubel, *Hierarchia catholica medii et recentioris aetatis*, III (1503-1592), Padoue, 1960.

Page 167.

1. Les chapelains dont il s'agit ici sont des prêtres qui, dans les chapitres, aidaient et souvent suppléaient les chanoines dans leurs devoirs.

Page 168.

1. On ne connaît qu'un seul évêque noir, dom Henrique. Fils du roi Afonso I^{er}, né à Mbanza Nsundi en 1495, dom Henrique fut envoyé à Lisbonne en 1506 pour y faire des études; il fut promu évêque d'Utique au consistoire du 5 mai 1518 avant même être ordonné prêtre; il dit sa première messe à la fin de 1519 ou au début de 1520. Il revint au Congo en 1521. La date de sa mort ne nous est pas connue mais, d'après une lettre d'Afonso I^{er}, elle doit être antérieure au 25 mars 1539. Sur cette question, cf. Bontinck, « Ndoadidiki... », 1979; Cuvelier, p. 211 *sq.*, et note 55, p. 315 *sq.* (notamment la critique de Pigafetta, p. 319; Cuvelier-Jadin, p. 37 *sq.*, et 94-97; Brásio, I, p. 447; Paiva Manso, p. 70-71. Sur la formation d'un clergé autochtone, cf. les fragments d'une lettre du roi de Congo au roi du Portugal (1526 ?) édités dans Brásio, t. IV, p. 141, et A. Brásio, « Um documento precioso », dans *Portugal em África*, X (1953), p. 5.

2. Le règne de Francisco I^{er}, Mpudi-a-Nzinga Mvemba, dut être très bref. Certains historiens seulement le citent, notamment Ihle et Van Wing (*Études Bakongo*, p. 35 : Francisco I^{er} aurait régné de 1545 à 1546). Cavazzi mentionne à deux endroits le nom de dom Francisco I^{er} comme successeur direct de dom Pedro : « Après dom Pedro, on trouve le roi dom Francisco I^{er}, digne successeur de ses ancêtres., mais il eut à peine le temps de réaliser ses desirs que Dieu le récompensa bien tôt en l'appelant à lui. » (II, § 105). — « Comme D. Francisco n'avait point de fils pour lui succéder, la Couronne fut donnée à un cousin appelé dom Diogo I^{er}... » (II, § 106). Selon J. Cuvelier, dans *Biographie coloniale belge*, II, col. 293-294, et Cuvelier-Jadin, p. 19-21, dom Diogo I^{er}, petit-fils de dom Afonso I^{er}, aurait succédé à dom Pedro et régné de 1545 à 1561. Si le premier document connu de Diogo I^{er} est daté du 15 août 1546, deux témoignages, fournis au cours d'une enquête datée du 7 mai 1548, établissent que ce souverain est bien monté sur le trône en 1545 (cf. Paiva Manso, p. 84 *sq.*). Cf. également Saccardo, I, p. 46-47.

3. Diogo I^{er} a régné de 1545 à 1561 (cf. lettre de Cristóvão de Sousa à la reine Catarina, en date du 4 novembre 1561, Paiva Manso, p. 113; Brásio, II, p. 474-476). Le jugement élogieux que porte notre auteur sur Diogo I^{er} ne concorde pas avec certains documents de l'époque : cf. notamment la lettre du père Jorge Vaz (11-2-1549) au commandant de l'île de São Tomé (Brásio, II, 228-230), la lettre du père Cornélio Gomes (29-10-1553) à un père portugais (*op. cit.*, p. 295-307), un écrit du père João Afonso

Polanco, de 1554, où il est question de la conduite scandaleuse du roi mais aussi de sa conversion (*op. cit.*, p. 356-366). Ajoutons que, si les jésuites dénoncent à plusieurs reprises la vie peu exemplaire de dom Diogo, celui-ci de son côté se plaint au roi dom João III des façons d'agir des jésuites... (Lettre du 10-3-1550, dans Brásio, t II, p. 242-245). Sur Diogo, *cf.* également Saccardo, I, p. 47-48. La réputation de Diogo repose largement sur des documents jésuites, qui sont loin d'être impartiaux : sur cette correspondance, *cf.* Thornton, « Early Kongo-Portuguese Relations : a New Interpretation », 1981, p. 183-204.

Page 169.

1. La lettre de Cristóvão de Sousa à la reine Catarina, du 4 novembre 1561 (*cf.* note précédente), fait part de la mort du roi Diogo I^{er} et de l'assassinat de son successeur, un bâtard, tué par un des fils légitimes du roi. Notre auteur fait de Henrique I^{er} le successeur immédiat de Diogo I^{er} : en réalité, c'est Bernardo I^{er} qui a succédé à Diogo I^{er}, son père. Il a occupé le trône de 1541 à 1565 ou 1567 (*cf.* notamment la lettre de la reine Catherine au roi du Congo, du 26-6-1562, dans Brásio, II, p. 483-485; Lettre d'António Vieira à la reine Catherine, du 18-4-1566, dans Brásio, II, p. 543-544; Minute d'une lettre destinée au roi de Congo, du 13-8-1566, dans Brásio, II, p. 559-561; Cuvelier, dans *Biographie coloniale belge*, II, col. 55; Cuvelier-Jadin, p. 21-22). Pour une interprétation différente, fondée sur des documents, de celle de Pigafetta, *cf.* Saccardo, I, p. 57-58, qui rassemble les faits évoqués dans la présente note.

Page 170.

1. Henrique I^{er} commença à régner en 1567; il mourut la même année ou l'année suivante (*cf.* Cuvelier, dans *Biographie coloniale belge*, II, col. 55; Cuvelier-Jadin, p. 22). *Cf.* Saccardo, I, p. 57-58.

2. Álvaro I^{er} succéda à son parent Henrique I^{er}. Il régna de 1568 à 1587, année de sa mort. Sous son règne se produisit l'invasion des Jaga. Le roi dut abandonner sa capitale et se réfugier à l'île des Chevaux, une île du fleuve Zaïre. L'aide des Portugais lui permit de rentrer en possession de son royaume. C'est Álvaro I^{er} qui chargea Duarte Lopes d'une mission à la cour d'Espagne et auprès du pape (*cf.* Cuvelier, dans *Biographie Coloniale belge*, II, col. 6-7; Cuvelier-Jadin, p. 22-24; Brásio, III, *passim*).

Page 171.

1. C'est le surnom que, trois siècles plus tard, allait recevoir Stanley et qui devait passer à l'autorité européenne établie par la suite (Laman, p. 67). On décompose aisément ce nom en deux mots du kikongo : *bûla* « frapper, marteler, rompre, briser, écraser, broyer, partager » (Laman, p. 66) et *ma-tâdi* « pierres, rochers, récifs » (Laman p. 506) (en kikongo méridional, *ma-târi*).

Page 173.

1. Jaga : *cf.* p. 291-295, la longue note 1 de la p. 127.

Page 174.

1. Francisco de Gouveia fut nommé commandant de l'île de São Tomé par une lettre royale du 23 avril 1564. Le roi dom Sébastien l'envoya au Congo en 1571, comme nous l'apprend, outre son épitaphe, l'*alvará* du 27 février de la même année, document par lequel le roi, considérant que Francisco de Gouveia « part sur l'heure me servir au royaume de Congo où je l'envoie », accorde à sa femme 50 000 reis de pension, s'il meurt à l'aller ou au retour (*cf.* Brásio, III, p. 122, note). Arrivé au Congo en mars 1571, Francisco de Gouveia réussit à chasser les Jaga qui avaient envahi le royaume de Congo, et à rétablir le roi Álvaro I^{er} dans son pouvoir. Sa mission était certainement accomplie en 1574. Le fait est attesté par une lettre que lui adressa son souverain, le 19 mars 1574, pour lui ordonner de rentrer au Portugal après avoir construit un fort au Congo (Brásio, III, p. 120-121). Le 24 septembre 1577, il rentra à Lisbonne, souffrant d'un mal contracté au Congo, comme le dit la lettre royale du 10 novembre 1578 adressée à sa veuve dona Guiomar da Costa. Il mourut de cette maladie dans la capitale portugaise, le 30 octobre suivant; il était âgé de 70 ans. Dans la maison du chapitre du couvent de São Francisco de la ville de Lisbonne, se trouvait son épitaphe : « Ci-gît Francisco de Gouveia, fidalgo de la maison du roi notre seigneur, qui servit cinquante années en ses royaumes et seigneuries de l'Inde, de Perse, d'Afrique, de Guinée et de l'île de São Tomé. Il partit en mars 1571 comme capitaine et gouverneur du peuple et du nouvel ordre qu'il établit au royaume de Congo, lequel il soumit à nouveau, au bout de cinq années avec force labeurs, périls et guerres, reconnaissant son vasselage à la couronne portugaise et payant tribut; et sa tâche achevée selon son saint jugement, il revint le 24 septembre 1577 en cette ville de Lisbonne, où il mourut 36 jours plus

tard à l'âge de 70 ans. Cette tombe a été faite par dona Guiomar da Costa, sa femme, et ses héritiers » (Brásio, III, p. 121-122). Cette épitaphe n'existe plus, le couvent ayant détruit par le tremblement de terre; la Bibliothèque nationale s'élève maintenant à cet endroit. Voir aussi Cuvelier-Jadin, p. 22-23.

Page 178.

1. Álvaro II Mpanzu-a-Nimi monta sur le trône en 1587, après avoir triomphé d'un de ses frères qui lui disputait le pouvoir; il régna jusqu'à sa mort survenue à São Salvador le 9 août 1614. Cf. J. Cuvelier, dans *Biographie coloniale belge*, II, col. 18; Cuvelier-Jadin, p. 24-26; Brásio, III, à de nombreux endroits.

2. On se faisait beaucoup d'illusions à l'époque sur les richesses minières du royaume de Congo (cf. Cuvelier, note 61, p. 331-332).

3. En octobre 1556, s'étaient embarqués à Lisbonne pour le Congo l'ambassadeur du roi de Portugal, Manuel Pacheco, les franciscains « *capuchos* » Gaspar de la Concepción et Étienne de Lagos, ainsi que Diogo Rodrigues, qui avait été envoyé à Lisbonne par Diogo I^{er} en 1554 et que le roi de Portugal avait nommé vicaire général de São Salvador. L'ambassadeur Manuel Pacheco étant mort à São Tomé, l'évêque Gaspar Cão, un ermite de Saint-Augustin, qui était parti pour son diocèse en mars 1556, envoya au Congo, avec les franciscains, deux de ses confrères, nommant l'un deux, Francisco Barbudo, vicaire général de São Salvador. Celui-ci fit expulser Diogo Rodrigues. Ainsi s'explique-t-on aisément que Francisco Barbudo était en conflit avec le roi de Portugal et déconseillait à Diogo I^{er} de laisser les Portugais découvrir ses mines. Cf. Brásio, II, p. 417-420 (principalement p. 418) et III, p. 24-27. La présence de Francisco Barbudo est encore signalée dans une lettre adressée à Paulo Dias de Novais, le 22 octobre 1578 (cf. Brásio, IV, p. 304).

Page 179.

1. Dom Sebastião Álvares, parent du roi de Congo, exerçait auprès de celui-ci les fonctions de secrétaire d'État. Son nom et sa qualité se trouvent mentionnés dans plusieurs documents signés par le roi de Congo. Voici quelques-unes de ces attestations : « Fait par dom Sebastião Álvares, notre secrétaire et greffier de notre chambre et scellé de notre sceau royal... » (Instruction du roi de Congo à Duarte Lopes, du 15 janvier 1583, dans

Cuvelier-Jadin, p. 161); « ...écrite par dom Sebastião Álvares, notre secrétaire... » (Lettre de donation du roi de Congo, au Saint-Siège, du 20 janvier 1583, *op. cit.*, p. 163); « ...escrita por don Sebastião Álvarez, mi Secretario y Notario de la Puridad » (lettre du roi dom Álvaro I^{er}, du 4 octobre 1584, Brásio III, p. 284).

Page 180.

1. *Antonio de Glioua* : il s'agit de Martín de Ulloa (cf. note 1 de la p. 166).

Page 181.

1. Le cardinal dom Henrique (1512-1580) monta sur le trône portugais à la mort du roi dom Sébastien (5 août 1578); il désigna Philippe II d'Espagne comme son successeur.

2. Il s'agit de Philippe II (1527-1598), qui, monté sur le trône d'Espagne en 1556, fut reconnu comme roi du Portugal le 16 avril 1581.

Page 182.

1. Au sujet de la mission de Lopes, voir l'Introduction, p 11 *sqq.*

Page 183.

1. Le nom de Nouvelle Espagne (*Nueva España*) a été donné en 1518 par Juan de Grijalva à la péninsule du Yucatán, et étendu deux ans plus tard, par Fernando Cortés à tout l'empire de Montézuma. Le nom de vice-royaume de la Nouvelle Espagne est resté depuis lors au Mexique jusqu'à la déclaration d'indépendance (cf. Saint-Martin et Rousselet, *Nouveau dictionnaire de géographie universelle*, IV, p. 233).

2. *Cubagoa* ou *Cubagua* : petite île appartenant au Venezuela, proche de l'île Margarita.

3. *Margarita* (dans le texte italien *Margherih*) : une des îles Sous-le-Vent (Antilles), appartenant au Venezuela, et qui a été surnommée « la Perle ».

Page 184.

1. Port du Venezuela.

2. Le mot *flotta*, dans l'acception où il est pris ici, ne semble pas encore bien implanté en italien, puisque notre auteur juge bon de l'expliquer. C'est à la fin du xv^e siècle et au début du xvi^e que des emplois de ce mot dans le

sens d'«ensemble de navires naviguant de conserve sous un seul commandement» sont attestés en italien; ils se rencontrent, d'abord dans des traductions de l'espagnol ou du portugais ou dans des textes écrits dans la péninsule Ibérique (Zaccaria). Cf. Battisti-Alessio, III, p. 1669-1670; Corominas, II, p. 545.

Page 185.

1. Nous trouvons une confirmation de ce point dans les *Relationes* des carmes déchaux Diego del SS. Sacramento et Diego de la Incarnación. Ces religieux sont arrivés à São Salvador le 28 octobre 1584, avec le fr. Francisco del Indigno. Diego de la Incarnación nous raconte ce qui suit : l'ayant autorisé à rejoindre, avec le fr. Francisco, son supérieur, Diego del SS. Sacramento, parti pour São Tomé, le roi désigna immédiatement un ambassadeur qui devait se rendre auprès de Philippe II : c'était Pedro António (cf. Brásio, IV, p. 404). Très probablement, l'ambassadeur et Gaspar Dias quittèrent le Congo dans la seconde moitié de l'année 1586, en compagnie des deux missionnaires. Ceux-ci durent arriver à São Tomé au début de 1587, puisque, le 2 février 1587, le fr. del Indigno, ordonné prêtre à São Salvador, y chanta une messe solennelle. En juillet 1587, les trois missionnaires s'embarquèrent sur la flotte de São Tomé. À la hauteur de Terceira (Açores), la flotte fut attaquée par les Anglais qui capturèrent plusieurs navires portugais (entre autres celui sur lequel voyageaient les deux ambassadeurs), qu'ils conduisirent en Angleterre (cf. Brásio, IV, 284).

2. *L'île Espagnole* : Haïti. *Saint-Domingue* est aujourd'hui capitale de la République dominicaine, les deux États se partageant la même île.

Page 188.

1. *Jubilé* : on appelle ainsi une indulgence plénière d'une efficacité toute particulière. On distingue les jubilés ordinaires que le pape publie tous les 25 ans et les jubilés extraordinaires accordés pour des circonstances ou des événements particuliers, soit à toute l'Église, soit à une partie seulement de celle-ci, et dont la durée est variable (cf. Bricout, *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses*, t IV, p. 92-93).

Page 189.

1. Il s'agit du serval ou du guépard, ou peut-être du chat doré, *Felis auratus*.

2. *Incutto* : on trouve en kikongo moderne *nkútu* «sachet qu'on porte à l'épaule, poche, fourreau, enveloppe, cornet» (Laman, p. 736). Dans le Mayumbe, le *kutu* est un sac se portant à l'épaule, tissé en fibre de *mpunga* (*Urena lobata*), plus rarement, semble-t-il, en fibre d'ananas. À côté du *kutu a konga* qui est le fourre-tout du chasseur, existe le *kutu a nyondo*, sac dont les chefs investis se munissent pour voyager; ce sac est consacré devant un fétiche spécial (*nkisi muwema*) et contient tout ce qui est nécessaire pour protéger le chef contre ses ennemis (dents et poils de fauves). C'est bien le mot rapporté par Lopes, mais qui ne désigne pas une sorte de rochet. Celui-ci existe cependant bel et bien; c'est la cape que portent les chefs, *zamba kya mfumu*; la *zamba* est faite de la même matière que le *kutu*, mais avec plus d'art : le travail rappelle celui du crochet. L'ambassadeur congolais, Manuel Vunda, est représenté à Sainte-Marie Majeure avec cette cape. À moins qu'une évolution sémantique ne se soit produite depuis le XVI^e siècle, ce qui n'est pas à exclure, on peut se demander si, dans la désignation de la cape des chefs, Lopes n'a pas confondu celle-ci avec le sac que portent aussi les chefs, ces deux objets présentant plusieurs points communs.

À titre documentaire, signalons aussi que dans le sud du domaine kikongo existe le mot *nkutu* «toile» (Laman, p. 737), et que, dans l'ensemble du domaine, le mot *nkúta* désigne une étoffe de manufacture locale, mise en circulation sous la forme d'assemblages de dix ou douze pièces (Laman, p. 736; Bentley, p. 386, s. v.° *nkuta*).

Page 190.

1. Cet objet est certainement le chasse-mouches. Dans le Mayumbe, où il se nommait *tsiesie*, il était fait d'une queue de *mpakasa*, attachée à un manche en bois sculpté de figurines diverses, souvent anthropomorphes.

2. La description de l'habillement faite dans ce passage est assez exacte. La façon de se vêtir variait selon le rang. Les personnes de rang élevé portaient certaines peaux (genettes, loutres, chats sauvages). Le bonnet est courant comme signe distinctif du rang, et pas seulement comme ornement ou moyen de protection. Par contre, il est peu probable que les femmes aient porté un corsage; il existe cependant quelques exemples du port d'une bande de tissu enroulée autour de la poitrine. Selon Mateus Cardoso, «en comparaison des autres barbares, l'habillement [des Mocicongo] fut toujours très honnête» (Bontinck, 1972, p. 62).

Page 192.

1. Dans ce qui est dit du service de la table royale, se mêlent des usages indigènes et des usages introduits par les Portugais. Il faut surtout retenir que le roi mange seul, ce qui est conforme à la tradition bantoue. On sait qu'au Loango, par exemple, personne ne pouvait regarder le roi pendant qu'il mangeait ou buvait. D'ailleurs les diverses sources de l'époque ne s'accordent pas sur le service de la table : si notre auteur attribue au roi de Congo la possession d'une riche vaisselle, on lit dans d'autres textes que le service de la table était de la plus grande simplicité. Cuvelier, p. 304, de la confrontation des témoignages, conclut en ces termes : « Le roi avait sans doute quelque vaisselle d'Europe; en certaines circonstances, il faisait usage du cérémonial du Portugal ».

2. Effectivement, seules certaines personnes avaient le droit de prendre la parole devant le roi.

Page 193.

1. C'est exact, on condamnait rarement à mort, mais la déportation, dont il est question quelques lignes plus loin, était rare également.

2. *Instrument* signifie ici « titre par écrit établissant des droits, acte notarié ».

Page 194.

1. L'auteur décrit sans doute ici un cordophone, dérivé du pluriarc peut-être sous l'influence de la guitare européenne, ou plus précisément de la *machete* portugaise (cf. Söderberg, p. 169 sq. et Bontinck, 1964, p. 124). Capéans, dans sa traduction portugaise, p. 126, note : « Pour faire un effet sonore, les indigènes d'Angola ont coutume d'attacher aux cordes du *kakoxi* – un instrument de musique à cordes pincées – de petits anneaux de fer ».

2. Cf. l'article de Théophile Obenga, « Instruments de musique au royaume de Kongo, XVI^e-XVII^e siècle », Brazzaville, 1981. (JT)

Page 195.

1. Cette description du traitement des maladies, quoique très vague sur certains points, semble bien correspondre à la réalité. Il en est ainsi en tout cas de la pratique des saignées aux tempes et en d'autres parties du corps, ainsi que de l'emploi du bois de *nkuta*, identifié ici au santal (cf. note 1 de la p. 69). Les cornes de boucs sont souvent encore utilisées comme ventouses dans le traitement des fièvres.

2. À titre de simple curiosité, rapprochons de la remarque faite ici celle que nous rapporte André Gide : « Labarbe [un administrateur qui a fait des études de médecine et vient de soigner un indigène d'un bubon vénérien] cependant affirme que les indigènes connaissent certaines herbes capables de guérir, radicalement, définitivement, la vérole – qui, ajoute-t-il, n'a jamais chez eux la gravité qu'elle peut avoir chez nous (« Voyage au Congo », dans *Journal 1939 1949*, 1954, p. 788).

Page 196.

1. Sur les plantes médicinales, cf. la bibliographie fournie par Cuvelier, p. 324.

2. La santé et la longévité des Congolais ont été remarquées aussi par le père Baltasar Afonso, dans un écrit daté du 22-4-1578 : « ...et avec toute cette vie malsaine [l'auteur fait allusion au manque de vêtements et de tout confort], et une nourriture des pires, ils sont très sains et vivent longtemps... » (dans Brásio, III, p. 170).

Page 197.

1. *Climbebe* : traduction portugaise *Cimbebas*.

2. *Bravaghul*, ou *Bavagul* (p. 200) : c'est ici encore la transposition d'une légende abyssine (Simar, p. 51).

Page 198.

1. Faut-il y voir le lac Ngami, situé à environ 21° S et 23° E, et faire un rapprochement avec le lac Gayane, où l'*Encyclopédie* (IX, p. 782) plaçait la source du Magnice ?

2. *Cumissa* : le texte italien a *Camissa*. Comme le dit la *Relatione*, le nom portugais est *Rio Doce*.

3. « Faux Cap », *cabo Falso*. C'est une pointe située à l'est de la False Bay (ou Valsbaai), elle-même à l'est du cap de Bonne-Espérance.

4. Ce cap, en portugais *Cabo das Agulhas*, porte aujourd'hui le nom de *Cape Agulhas*; il est situé au sud-est du cap de Bonne-Espérance.

Page 199.

1. On sait que le cap de Bonne-Espérance portait aussi le nom de cap des Tempêtes.

Page 200.

1. *Il seno formoso* (Relatione, p. 71), Belle baie, en portugais *Baía Formosa* : c'est peut-être la Stilbaai qui se trouve à l'est du cap Agulhas.

2. *Il seno del lago* (Relatione, p. 71) : cette baie a d'abord reçu le nom de *Baía da Boa Paz* ou *Baía da Boa Morte*, puis celui de *Baía da Lagoa*, d'où la dénomination anglaise de *Delagoa Bay*, enfin par ordre de dom João III, elle a été appelée *Baía de Lourenço Marques*.

3. *Rio de S. Cristóvão*.

4. *Ponta da Pescaria*.

5. En portugais *Terra do Natal*, territoire connu sous le nom de *Natal*.

Page 203.

1. Sofala : le nom est porté, à l'époque contemporaine, par une partie de la côte est de l'Afrique, un golfe, une province de l'Afrique orientale portugaise, une ville qui fut le chef-lieu de cette province, et un cours d'eau. La ville, aujourd'hui presque abandonnée, se trouve par 20° 10' S et 32° 26' E, à 900 km au sud-ouest de Mozambique. L'ancien royaume de Sofala était renommé par la quantité d'or qu'on en tirait; on a cru longtemps que la côte de Sofala était la mystérieuse contrée d'Ophir où les flottes de Salomon allaient chercher de l'or (cf. Dezobry-Bachelet, 2^e partie, p. 2076 et 2648).

2. Au sujet du fleuve Magnice, l'*Encyclopédie* rapporte ce qui suit : «fleuve d'Afrique dont l'embouchure est à 27° 40' S. On dit qu'il prend sa source du lac Gayane. Il se divise en deux bras, dont l'un traverse les terres du Monomotapa, et se décharge dans la mer par sept embouchures» (IX, p. 782). Il est fort possible que les navigateurs et les géographes de l'époque aient considéré les divers cours d'eau se jetant dans la baie de Lourenço Marques (Delagoa Bay), y compris le Limpopo, comme les branches d'un même fleuve, désigné sous le nom de Magnice.

D'autre part, certains de ces cours d'eau ont pu être considérés comme formant le Rio do Espírito Santo. Voici ce qu'écrivit à ce sujet la *Grande enciclopédia portuguesa e brasileira*, X, p. 285 : «On appelle Rio do Espírito Santo l'estuaire de trois autres fleuves : le Tembe, l'Umbelúzi et le Matola, ce dernier de peu d'importance, le premier s'y déversant au sud, le second à l'ouest et le dernier au nord. Sur sa rive gauche se trouve la ville de Lourenço Marques». S'étonnera-t-on que le Magnice et le Rio do Espírito Santo aient pu parfois être confondus, quand on saura que certains auteurs allaient jusqu'à consi-

dérer que ce dernier et le Cuama (Zambèze) étaient les deux branches d'un même grand fleuve? À ce propos, on verra notamment Randles, *L'image du Sud-Est africain...*, p. 183. Une confusion du Magnice et du Rio do Espírito Santo apparaît ici. On sait en effet que le Rio do Espírito Santo (ou plus exactement l'estuaire en question) était appelé aussi Rio da Alagoa, Rio de Lourenço Marques et Rio da Boa Paz. Or, deux de ces noms sont appliqués, dans la *Relatione*, à des affluents du Magnice : Lourenço Marques et Nagoa, que l'on reconnaît aisément comme une lecture fautive de Alagoa (notre auteur se trompe en y voyant un nom indigène). Ajoutons que le nom de Manhiça est actuellement porté par un territoire du Mozambique et par une ville située à 78 km de Maputo (ex-Lourenço Marques).

3. *Cabo das Correntes*, cap *Correntes* ou *Corrientes* : sur la côte est de l'Afrique, par 24° 10' de latitude sud.

4. *Nagoa* : cf. note 339.

5. Lourenço Marques : explorateur et commerçant portugais qui voyagea en Afrique orientale, au xv^e siècle, sous le règne de dom João III. On lui attribue la découverte du Rio do Espírito Santo, en 1544 (cf. *Grande enciclopédia portuguesa e brasileira*, X, p. 285).

Page 204.

1. Cuama : le Zambèze. Cf. Randles, *L'image du Sud-Est africain...*, p. 185.

Page 205.

1. Arabie heureuse : le Yémen.

2. *Monomotapa*, autre forme : *Monomatà* (Relatione, livre I, chap. VII). C'est la contrée lointaine, quasi légendaire, où La Fontaine plaçait l'amitié idéale : «Deux vrais amis vivaient au Monomotapa...» (*Fables*, livre VIII, fable XI). L'empire de Monomotapa, dont l'origine remonterait au vii^e siècle et qui est célèbre par ses ruines mystérieuses, se situe dans l'actuel Zimbabwe (le mot signifie «maison de pierre»). «Mwene Matapa» signifie «le seigneur des mines»; il contrôlait les mines d'or de la contrée et négociait l'ivoire sur les villes côtières avec les marchands musulmans, indiens et plus tard portugais. Sur le sujet, cf. William G. L. Randles, *L'Empire du Monomotapa du xv^e au xix^e siècle*, Paris, 1975; «South East Africa and the Empire of Monomotapa as shown on selected printed maps of the 16th century», dans *Studia*, n° 2, 1958; *L'image du Sud-Est africain...*, 1959, p. 63 sq., 79 sq., 93 sq., carte

de la p. 108 et la traduction ancienne inédite en langue française d'un texte de João de Barros, publiée dans cet ouvrage, p. 183 *sq.*; S. I. G Mudenge, *A Political History of Munhumutapa*, Harare, 1988.

Page 206.

1. On ne sait rien de ces femmes guerrières : elles appartiennent probablement au domaine du fabuleux. L'élément de réalité, qui a permis l'insertion de la légende dans cette description de l'Afrique, pourrait être l'organisation matriarcale de certains peuples noirs. Pour ce qui est de la légende elle-même, on peut invoquer des sources antiques (les Amazones : on sait qu'une transposition s'en est faite en Amérique du Sud), mais aussi des sources modernes. Christophe Colomb en effet, s'inspirant peut-être de Marco Polo, a raconté la fable de l'île de Martinino (probablement la Martinique) : dans cette île « ne vivent que des femmes. Une fois l'an, elles reçoivent les hommes des Caraïbes, sauvages et cannibales, et gardent auprès d'elles les filles tandis qu'elles renvoient en terre paternelle les garçons qui naissent de ces mariages éphémères » (Olschki, *Storia letteraria delle scoperte geografiche*, p. 32; des indications bibliographiques se trouvent dans la note 46, p. 32 et 34).

Page 207.

1. *Monemugi* : cf. note 7 de la p. 78.
2. Angoxe ou Angoche : ville du Mozambique, 16° 11' S, 39° 55' E.
3. Mogincual (*Meghincale*) : ville du Mozambique, 15° 33' S, 40° 29' E.

Page 208.

1. *Chiloa* ou *Quiloa* : la ville de Kilwa, qui se trouve dans l'île du même nom, est située à 16° 50' E. L'île avait aussi donné son nom à un ancien royaume. D'après Avelot, cité dans Simar, p. 63, le sultanat de Kilwa étendait son pouvoir sur la presque totalité de la côte orientale entre le Juba et le cap Correntes. D'après le *Dictionnaire Larousse du XIX^e siècle*, XIII, p. 544, l'ancien royaume était borné au nord par celui de Zanzibar, à l'est par la mer des Indes, au sud par le Mozambique et à l'ouest par le pays de Mazimbas.

2. *Coavo* : le *Dictionnaire Larousse du XIX^e siècle*, XIII, p. 544, faisait encore du Coavo un fleuve qui arrose le royaume de Kilwa. En réalité, le Kuavo ou Kikuaju est un bras de mer : « La baie de Kilwa s'étend au nord et au sud de l'île. La partie septentrionale est formée par l'estuaire du Kikuaju ou Kuavo,

appelé aussi Port Beaver, qui est en réalité un bras de mer qui s'étend entre l'île et le cap Kilwa, au NE, pénétrant en terre » (*Grande enciclopédia portuguesa e brasileira*, XXIV, p. 48).

Page 209.

1. Le portugais *delgado* signifie « mince ».
2. Île de Saint-Laurent : Madagascar. Les Arabes l'auraient appelée île de la Lune; dans l'Antiquité, elle portait le nom de Menuthias. Marco Polo la nomme Magatsa ou Madugasiar. Elle aurait été découverte en 1506 par le navigateur portugais Tristão da Cunha, le jour de la Saint-Laurent, d'où le nom portugais d'Ilha de São Lourenço. Une autre explication a été donnée : la découverte aurait été faite sous les ordres de Lourenço Almeida, qui aurait donné à l'île le nom de son saint patron.

Page 211.

1. Île de Saint-Christophe : ilha de S. Cristóvão, 17° 20' S et 42° 40' E.
2. Ilha de Santo Espírito.
3. Les Comores sont un archipel de l'océan Indien, au nord de Madagascar, comprenant, outre la Grande Comore, dont il est sans doute question ici, les îles de Mohéli (*Magliaglie*), Anjouan (*Anzoame*) et Mayotte (*Maiotto*).
4. Mombassa. Ce nom est porté par une île qui dépend du Kenya, une ville, chef-lieu de l'île, et un port. L'île se trouve par 4° 4' S et 39° 40' E.
5. *Mélinde* : ce fut au XVI^e siècle le nom d'un royaume et de sa capitale. La ville de Mélinde (auj. Malindi) se trouve par 3° S et 38° 42' E.
6. *Chimanchi*, dans la traduction portugaise *Rio Quilmance* : c'est peut-être le fleuve Tana (territoire du Kenya) de nos cartes actuelles.
7. *Calice*, dans la traduction portugaise *Lago Cólôè*. Cf. les notes 1 et 3 de la p. 222.

Page 212.

1. *Monfie* : c'est la forme du texte italien; on la trouve aussi dans l'*Encyclopédie*, XI, p. 586; le *Dictionnaire Larousse du XIX^e siècle*, t. XI, p. 438, a *Monfia*. Cette petite île de l'océan Indien, proche de la côte orientale de l'Afrique, au sud de l'île de Zanzibar, porte le nom de *Mafia* sur les cartes actuelles.
2. À propos des habitants de ces îles, la même observation est faite dans un traité de géographie portugais, anonyme, du XVI^e siècle : « Ils ont des

navires très petits et frêles, qu'ils appellent *zamguquos*, mal faits, sans couverture et avec un seul mât...» (*Códice Fronteira*, dans *Studia*, n° 7, p. 188). *Zamguquos*, ailleurs *zambucos* : *sambucos*, de l'arabe *sambuq*, petites embarcations côtières des Indes; cf. Friederici, p. 555.

Page 213.

1. *Agago* : cf. note 2 de la p. 127.

Page 217.

1. *Patee* : île de la côte orientale de l'Afrique, proche de Zanzibar. Autres formes : *Pate*, *Patem* : «...*estaa ha luguar de mouros que se chama Patem...*» (*Códice Fronteira*, p. 188).

2. *Brava* : sur la côte de Somalie, à 1° 40' de latitude nord. Autre forme, *Braba* : «*À vylla de Braba. Em canto que paassão estes lugares hoo longuo da coosta estaa huã vylla de mouros cercaada de muros... Hee sseu nome braba...*» (*Códice Fronteira*, p. 189).

3. *Hafun* (*Affion*) sur la côte de Somalie, à 10° 30' N. On trouve en portugais, au XVI^e siècle, la forme *Afum* : «*Passando este luguar e vylla de maguadaxo yndo pola dyta coosta estaa hu luguar pyqueno de mouros que he sseu nome afum...*» (*Códice Fronteira*, p. 189).

Page 218.

1. Le fait est noté également dans le traité de géographie portugais du XVI^e siècle, du *Códice Fronteira* : «*Todas [as naos que vem das Yndias e do reyno de Cambaya] vem demandaar este cabo, e daquy entrão pera dentro com suas mercadoryas deelles vão pera Aadem e dellas pera Barboca e Zeylla e Judaa porto de Meeca as quais naas as armadas dell rey nosso senhor aquy vem aguardar nesta paragem e as tomão porque levão as mercadoryas defesas por ho dyto senhor a estas partes do maar Rouxo*» (p. 189-190).

2. *Mait* (*Meth*), situé à 11° 30' N et 47° E : «*Tamto que dobrão este cabo de Guardafuy pera dentro do maar Rouxo, estaa loguo per todo dyto cabo hum luguar de mouros que hee sseu nome Met nom muyto grande onde haa muitas carnes. Hee luguar de pouco trato*» (*Códice Fronteira*, p. 190).

3. *Barbora*, *Berbera* (graphie portugaise : *Barborà*), à 10° 30' N et 45° E : «*Passando este luguar [Met] hyndo pola coosta estaa hum luguar de mouros que haa nome Barboca [sic]...*» (*Códice Fronteira*, p. 190).

4. *Zeila* (*Ceila*), petit port, à 11° N et 40° E, déjà cité dans Ptolémée; João de Barros le considérait comme le plus célèbre entrepôt et escale des ports du détroit. «*Passando esta vylla de Barboca yndo pera dentro da coosta estaa outra vylla de mouros que he sseu nome Zeylla*» (*Códice Fronteira*, p. 190).

5. *Dahlak* (*Dalaca*), en Erythrée. «*Passando este luguar que chamão zeila jmdo pera dentro de lomguo da coosta estaa hum luguar de mouros que chamão dalaqua...*» (*Códice Fronteira*, p. 191).

6. *Malaca* : Massawa ou Massaoua (graphie portugaise *Maçua*). «*Maquasa e Canaqujn, Passando este luguar dalaqua pollo maar Roxo hymdo ao longuo da coosta estaa Macaua e Canaqujn*» (*Códice Fronteira*, p. 191).

7. *Suakin* ou *Souakim* (*Carachin*, graphie portugaise : *Çuaquem*), au Soudan. Voir la forme *Canaqujn*, la note précédente.

8. *Baragiam* : c'est sans doute le même nom que nous rencontrons, sous la forme *Barrarão*, dans le texte suivant : «*Passando este luguar dalaqua pollo maar Roxo hymdo ao longuo da coosta estaa Macaua e Canaqujn, tambem outros mujtos luguars de mouros a qual coosta chamamos arabia feliz e os mouros lhe chamão Barrarão...*» (*Códice Fronteira*, p. 191). Par une erreur peu explicable, l'auteur de ce traité de géographie place l'«Arabie heureuse» sur la côte africaine, en l'identifiant à la contrée dite *Barrarão*. Or la description qu'il en fait, concordant avec celle de Pigafetta, ne laisse place à aucun doute : le *Baragiam* ou *Barzarão* est bien en Afrique.

9. *Bernussi*, pluriel de *bernusso*, attesté en italien pour la première fois en 1560; autres formes : *barnusso*, *brenusio*, *burnusse*, *burnus*, *albernuso*, *ilbernus*, etc. En français, la forme la plus ancienne du mot, *barnusse*, apparaît en 1558. Ce serait par l'intermédiaire du français que l'italien aurait emprunté ce mot de l'arabe *burnus* (algérien *bernus*), du moins pour les formes qui ne présentent pas l'agglutination de l'article arabe. Le mot arabe lui-même a été emprunté au grec *bírrhos* par l'intermédiaire du latin *burrus*, *birrus*.

10. *Babelman* : c'est proprement le nom du détroit. Bab-el-Mandeb. L'île qui se trouve dans le détroit s'appelle île de Périm.

11. *Rosbel* : le cap Ras-Sedjan ou Hemmar-es-Sean.

12. *Ara* : le cap Ras-el-Menheli.

Page 219.

1. *Prêtre Jean*. C'est vers le milieu du XII^e siècle que s'est répandue dans la chrétienté latine la légende d'un roi chrétien, aux richesses fabuleuses,

descendant des Mages, et dont on situait d'abord l'immense empire en Asie Centrale. À l'origine de la légende se trouve une lettre en latin, adressée à Frédéric II de Souabe, et qu'on suppose avoir été forgée par l'évêque de Mayence en 1177.

Le modèle de ce monarque mythique aurait été le prince mongol Ye-liu-Ta-che, qui a vécu dans la première moitié du XII^e siècle. Au début du XIV^e siècle, l'image du Prêtre Jean va quitter l'Asie pour se transporter en Afrique et s'adapter à l'empereur d'Éthiopie. La première trace de ce transfert se relève dans la chronique d'Albéric de Trois-Fontaines, achevée en 1295. Mais c'est en 1329 que pour la première fois, dans ses *Descriptions des Merveilles*, le dominicain Jourdain Catalan de Séverac identifie nettement le Prêtre Jean au Négus. Le mythe garde toute sa puissance au XV^e siècle et même au XVI^e siècle. Des contacts sont établis avec le Négus. Des moines éthiopiens arrivent à Rome, de plus en plus nombreux. Le pape Sixte V, celui-là même auprès de qui Duarte Lopes était venu en ambassade, concède aux moines éthiopiens une habitation voisine de l'église de San-Stefano qui prit, de ce fait, le nom de San-Stefano-dei-Mori. Pigafetta attribue au pape Sixte V le projet de mettre en communication, par voie de terre, les deux royaumes chrétiens de l'ancienne Éthiopie : celui de Congo et celui du Prêtre Jean.

Au début du XVII^e siècle encore, on était convaincu, en Europe, que les frontières du Congo et celles de l'Abyssinie, n'étaient guère éloignées. C'est ainsi qu'en 1617, le 18 avril, M^{sr} J.-B. Vivès écrivit au Négus Susnyos Malak Sagaa III, pour demander qu'on ouvre les voies de communication entre l'Abyssinie et le Congo. En 1630, les jésuites de São Salvador furent chargés par le père général de découvrir le chemin de l'Éthiopie (Cuvelier-Jadin, p. 346-348). Quant au Prêtre Jean, c'est au XVII^e siècle seulement que son existence fut mise en doute : l'image de l'Éthiopie s'étant précisée, on finit par se demander si son empereur était bien le personnage mystérieux auquel les siècles précédents avaient cru, le souverain qui, renouvelant les splendeurs de Salomon, s'asseyait à une table d'or étincelante de pierres précieuses, était servi par sept rois et maintenait, dans les liens du vasselage, soixante-douze rois...

L'origine et le sens du nom *Prêtre Jean* restent mystérieux. L'explication la plus courante est que *Jean* est mis pour *Jan* (*Zan* ou *Ian*), mot qui, dans les langues abyssines, peut signifier « roi », et que le rôle ecclésiastique joué par le souverain d'Éthiopie lui aurait fait attribuer la qualité de prêtre. Doresse

estime, pour sa part, qu'il est fort hasardeux de chercher une explication en Éthiopie, alors que la légende s'orientait primitivement vers l'Asie centrale. Il verrait plutôt dans *Jan* une transcription approximative du titre de Khan porté par les premiers souverains auxquels s'est appliqué le mythe.

On consultera sur cette question principalement les ouvrages suivants : J. DORESSE, *L'Empire du Prêtre Jean*, Paris, 1957, 2 vol.; W. G. L. RANDLES, *L'image du Sud-Est africain...*, 1959, p. 25 sq., 55 sq.; Vsevolod SLESSAREV, *Prester John : the Letter and the Legend*, Minneapolis, 1959; Francis M. ROGERS, *The quest for Eastern Christians, travels and rumor in the age of discovery*, Minneapolis, 1962; Luís Filipe THOMAZ, « Portugal et l'Afrique au XV^e siècle : les débuts de l'expansion », dans : *Arquivos do Centro Cultural Português*, Paris, Centre culturel portugais de la Fondation Calouste Gulbenkian, 1989; Luís Filipe THOMAZ, « L'idée impériale manuélina », dans : *La découverte, le Portugal et l'Europe*, Paris, Centre culturel portugais de la Fondation Calouste Gulbenkian, 1990; Jean AUBIN, « L'ambassade du Prêtre Jean à D. Manuel » (1976) et « Le Prêtre Jean devant la censure portugaise » (1980), tous deux repris dans : *Le Latin et l'Âstrolabe I*, Paris, Centre culturel portugais de la Fondation Calouste Gulbenkian, 1996, p. 133-182 et 183-210.

Une copie de la lettre attribuée à l'évêque de Mayence, copie contenue dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale à Lisbonne, est éditée en annexe de l'article de W. G. L. RANDLES, *Notes on the genesis...* dans *Studia*, n° 5, janv. 1960, p. 40-46. Voir aussi à propos de cette lettre : D. MAURÍCIO, « Ainda a "Carta do Preste João" das Índias », dans *Brotéria*, 1961, LXXI, 3, p. 285-303, et, récemment, *Carta do Preste João das Índias. Versões medievais latinas (bilingue latim-port.)*, prefácio e notas de M. João RAMOS, [texte latin et traduction en portugais de Maria Leonor BUESCU], Lisbonne, Assírio e Alvim, 2000.

Page 219 (suite).

2. *Siène* : Syène, une île du Nil, près d'Assouan.

3. *Belmalechi* : Bab-el-Malek.

4. On fait souvent état d'influences judaïques sur le christianisme éthiopien. Ainsi : « Ils sont très chrétiens et ont gardé beaucoup de choses de la vieille loi comme les samedis et la circoncision, mais ils sont baptisés » (*Códice Fronteira*, p. 192). À propos de l'observance du sabbat, Doresse (II, p. 115) fait remarquer qu'elle est conforme aux plus vieilles traditions coptes.

Page 221.

1. *Cafates* : c'est le nom d'une peuplade aujourd'hui pratiquement disparue, mais qui, au XVI^e siècle, était encore établie à l'ouest du Choa, au sud de la bouche du Nil Bleu (Doressse, II, p. 184-185).

Page 222.

1. *Colues* : dans la traduction portugaise de Capéans, *Rio Coloè*. C'est une dénomination ptoléméenne. Remarquons que le lac Colues paraît bien être le même que le lac Calice du chapitre précédent (cf. note 7 de la p. 211); la forme *Calice* pourrait s'expliquer par une lecture fautive de *Colue*. Nous n'avons pu identifier ce lac ni ce cours d'eau. Cf. ci-dessous note 3 sur *Bracina*, et Brucker, p. 395, note 1.

2. *Abagni* : c'est probablement l'Abbai (Nil bleu). Cf. Randles, *L'image du Sud-Est africain...*, p. 184.

3. *Bracina* : si l'hypothèse formulée dans la note précédente est exacte, il s'agit ici du lac Tana. D'autre part – et ce n'est pas pour simplifier les choses – le père Baltasar Teles (XVI^e s.), dans sa *Figura de como o Nilo nasce, & saye de Ethiopia*, représente un grand lac, que traverse le Nil et qui est appelé Alagoa de Dambêa; dans la légende, il note : «Ptolémée appelle ce lac *Coloe*; Gerardo Zayre, et Zembre; João de Barros l'appelle *Barcenâ*. Les Abyssins l'appellent *Bâr Dambêa*» (*Grande enciclopédia portuguesa e brasileira*, XVIII, entre les p. 740 et 741). À remarquer la transposition du nom Zaïre. Randles dans *L'image du Sud-Est africain...*, p. 184, identifie le lac Barsena (*Bracina* de notre texte) au lac Coloe de Ptolémée (qui serait notre *Colues* et aussi notre *Calice*, cf. notes 7 de la p. 211 et 7 de la p. 222); il explique Barsena par l'arabe *Bahr-Tsana*, qui désigne le lac Tana.

4. *Saraboé* : il s'agit peut-être du Nil blanc, Bahr el Abyad.

Page 223.

1. Sur la détermination de la saison des pluies, cf. note 2 de la p. 50.



CARTOUCHES

DE LA PLANCHE REPRÉSENTANT L'AFRIQUE (hors texte)

PREMIER CARTOUCHE

[Écu du pape Sixte V]

Pape Sixte V, prince magnanime, né pour le bien de la République : il fit disparaître complètement les larrons de l'État de l'Église. En dressant quatre obélisques, il fit à la Croix quatre piédestaux, les plus excellents et les plus remarquables de tous ceux qui, dans le passé, lui furent jamais érigés. Il consacra les deux colonnes de Trajan et d'Antonin par l'imposition des statues de saint Pierre et de saint Paul. Il édifia deux églises et quatre palais pontificaux, et la galerie des Bénédiction, et la *Scala Santa*, et l'hospice des Mendians, et la bibliothèque Vaticane, et l'admirable coupole de Saint-Pierre. Il amena à Rome l'eau appelée *Acqua Felice* par un aqueduc de 20 milles, la répartissant entre plusieurs fontaines, lavoirs et citernes, par tout l'Esquilin, le Quirinal et le Capitole, ornant ces lieux et restaurant les fameuses statues dites de Praxitèle et de Phidias. Il arma 12 galères pour la garde de la côte romaine, fournissant d'eau le port de Civitavecchia par un canal de 6 milles. Il établit cinq routes, comblant des vallées et aplanissant des collines, pour aller aux églises principales de l'antique Rome. Il transporta le corps du pape Pie V de Saint-Pierre à Sainte-Marie-Majeure, dans le tombeau qu'il lui avait destiné. Il mit saint Bonaventure au nombre des docteurs de l'Église et Didachus, frère mineur observant espagnol, au nombre des saints. Dans l'État de l'Église, il érigea trois nouveaux diocèses : celui de Lorette, ville qu'il fortifia de remparts, celui de Montalto, son lieu d'origine, et celui de São Severino, fondant la Faculté des sciences de Fermo, et deux collèges, l'un à Bologne, dit Collège des gens des Marches, et l'autre à Rome, dit Collège

Saint-Bonaventure. Il éleva la tour du Belvédère, restaura l'église de Sainte-Sabine. Il construisit le moulin à foulon pour le travail de la laine. Il accumula un trésor pour les nécessités du siège apostolique en cas de famine, de peste et de guerre. De même que le titre de Romulus fut accordé en privilège au pape Sixte IV, ainsi à Sixte V, qui, en cinq ans, réalisa tant de choses, convient très bien le titre d'Auguste, qui, ayant trouvé Rome faite de briques, la laissa de marbre. Il était tourné vers d'autres actions d'éclat, mais il a plu à Dieu de l'appeler à une vie meilleure : il projetait de relier la *Via Flaminia*, par-dessus le Tibre, avec l'Occident, et, informé par ces Relations, d'ouvrir la route et le commerce, par le royaume de Congo, jusqu'au roi des Abyssins, dit Prêtre Jean, et, grâce à lui, de convertir toute l'Afrique au christianisme, ainsi que de réaliser certaines entreprises qui n'ont pas à être remémorées ici.

Filippo Pigafetta. *Natalis Bonifacius Incidebat.*

DEUXIÈME CARTOUCHE

Explications relatives à l'Égypte au-dessous du Caire.

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| + <i>Le Vieux-Caire</i> | u. <i>Branche de Damiette</i> |
| a. <i>Petite île où se prend la mesure du Nil quand il croit [Roda]</i> | x. <i>Rosta</i> |
| b. <i>Emplacement des pyramides [de Guiza]</i> | y. <i>Mansura</i> |
| c. <i>Le Grand-Caire</i> | z. <i>Mensula [El-Menzàla ElHayit]</i> |
| d. <i>Bulaco [Boulaq]</i> | 1. <i>Canal commencé anciennement et continué en partie par Sinan Pacha pour relier les deux mers</i> |
| e. <i>Babe [Embabeh]</i> | 2. <i>Canal de Trajan</i> |
| f. <i>Division du Nil</i> | 3. <i>Désert</i> |
| g. <i>Branche de Rosette</i> | 4. <i>Lac Sorbonide dit golfe Damiette [lac Menzàla]</i> |
| h. <i>Salamon</i> | 5. <i>Farascuva, où fut pris le saint Louis de France</i> |
| i. <i>Fua [Fuwa]</i> | 6. <i>Désert</i> |
| k. <i>Canal d'Alexandrie</i> | 7. <i>Branche du Nil asséchée</i> |
| l. <i>Alexandrie</i> | 8. <i>Tenez [Tenex]</i> |
| m. <i>Lac Maria [Mariout]</i> | 9. <i>Château</i> |
| n. <i>Rosette</i> | 10. <i>Château</i> |
| o. <i>Château à l'embouchure du fleuve</i> | 11. <i>Damiette</i> |
| p. <i>Autre château à l'autre bouche</i> | 12. <i>Lac Brulle [lac Borollos]</i> |
| q. <i>Bochier, port et forteresse</i> | 13. <i>Déserts de Marmarique [désert de Barka]</i> |
| r. <i>Fossé. S. Fossé</i> | |
| s. <i>Fossé</i> | |
| t. <i>Macale [Matavia]</i> | |

TROISIÈME CARTOUCHE :

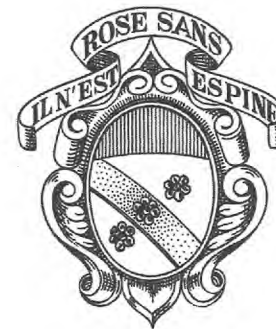
[Écu de M^{re} Antonio Migliore]

Au Très Illustre et Révérendissime Monseigneur Antonio Migliore, évêque de San Marco et commandeur du Saint-Esprit.

Jusqu'à présent, personne n'a représenté aussi bien, en dessin, l'Afrique, et le cap de Bonne-Espérance, et les lacs du Nil, et les monts d'où il descend, et les royaumes du Prêtre Jean et de Congo, et les contrées voisines, que ne l'a fait messire Duarte avec sa grande carte, que Votre Seigneurie Révérendissime a fait reproduire sous cette forme réduite. Or j'affirme également que le territoire de l'actuelle Égypte, en partant du Caire vers le bas, ne se trouve représenté, dans aucune autre planche, d'une façon aussi ressemblante à la réalité que dans la présente. Pour autant que l'exiguïté de l'espace le permet, quant à moi, je détermine ce territoire et le situe avec diligence, pour l'avoir parcouru deux fois. Les lieux étant indiqués par des lettres, celles-ci devaient être reportées dans le cartouche ci-dessus et le nom de chaque lieu devait y être ajouté.

De Rome, le 25 avril M.D.XCX. [Lire M.D.XCI]

[Écu de Filippo Pigafetta].



Filippo Pigafetta.

BIBLIOGRAPHIE

I. ŒUVRES DE FILIPPO PIGAFETTA

1. *Lettere, & Orationi del Reverendiss. Cardinal Bessarione (tradotte in lingua italiana da Filippo Pigafetta) nelle quali esorta i Principi d'Italia alla Lega, & a prendere la guerra contra il Turco.* – Venise, Comin da Trino di Monferrato, 1573, in-4°; réimpression à Florence, chez Filippo Giunti, 1594, in-4°.
2. *Le Mecchaniche di Gui d'Ubaldo Marchese dal Monte, tradotte in Volgare da Filippo Pigafetta.* – Venise, Francesco de Franceschi Sanese, 1581, in-4°.
3. *Discorso del Signor Filippo Pigafetta mandato al Signor Célio Malespina, in materia dei due titoli del Poema Eroico di Torquato Tasso.* Datée du 13 avril 1582, cette œuvre de F. Pigafetta fut jointe au poème du Tasse, dans l'édition faite à Venise en 1583, dans les réimpressions de 1593 et de 1604, et reprise dans les *Opere* du Tasse, publiées à Venise en 1740.
4. *Trattato breve dello schierare in ordinanza gli eserciti, e dell'apparecchiamento della guerra di Leone, per la grazia di Dio Imperatore, novamente dalla Greca nella nostra lingua ridotto da M. Filippo Pigafetta, con le annotazioni del medesimo ne'luoghi, che n'hanno mestieri.* – Venise, Francesco de Franceschi Sanese, 1586, in-4°.
5. *Discorso intorno all'Historia dell'Aguglia, s alla ratione di muoverla.* Rome, Bartholomaeum Grassium, 1586, in-4°.
6. *Discorso sopra l'ordinanza dell'Armata di Spagna nel navigare, e nel combattere (ridotta in disegno).* – Rome, Santi e compagni, 1588, in-4°.
7. *Relatione del Reame di Congo et delle circonvicine contrade, tratta dalli Scritti & ragionamenti di Odoardo Lopez Portoghese per Filippo Pigafetta, con*

disegni vari di Geografia, di piante, d'habiti, d'animali, & altro. – Rome, Bartolomeo Grassi, [1591], in-4°; réimpression à Venise, chez Angiolo Geremia, en 1728, in-4°.

8. *Relatione dell' Assedio di Parigi col disegno di quella Città, e luoghi circonvicini.* – Bologne, Giovanni Rossi, 1591, in-8°; réimpression à Rome, chez Bartolomeo Grassi, en 1592, in-4°.

9. *Della introduzione al Simbolo della Fede – Parti 4 etc. del R. P. M. F. Luigi di Granata dell'Ordine di S. Domenico : nuovamente dalla Castigliana nella nostra lingua ridotta da M. Filippo Pigafetta.* – Venise, Francesco de' Franceschi Sanese, 1596, in-4°.

10. *Note, sopra una Canzone di Giambatista Tebaldi, detto Elicena; nelle nozze di Maria de Medici, e di Arrigo IV Re di Francia.* – Rome, Niccolo Muzi, 1600, in-4° ;

11. *Della grandezza di Roma di Giusto Lipsio libri 4. volgarizzati.*

12. *Discorso de' Seſterzj antichi.*

13. *Discorso del Cadimento degl'Imperi.*

14. *Discorso de' Ponti di Roma.*

Ces quatre œuvres ont été rassemblées en un seul volume : Rome, Steffano Paolini, 1600, in-8°.

15. *Ortelio Abramo, Teatro del Mondo, da lui poco innanzi la sua morte riveduto, e di tavole nuove, e comenti adorno, e arricchito, traslatato in lingua toscana da Filippo Pigafetta.* – Anvers, Plantin, 1612, in-fol.

16. *Lettera*, datée de Venise, du 4 mars 1585, publiée dans *Raccolta di Milano*, 1756.

17. *Il Cesare : ove tratta della diversità del guerreggiare.*

18. *Origine de Versi, & delle rime, & de Poeti antichi, Provenzali, Italiani, Francesi, & Spagnuoli, e della Maggioranza di queste tre lingue.*

Ces deux traités n'ont pas été retrouvés.

Œuvres manuscrites.

1. *Descrizione del Contado, e Territorio di Vicenza.*

2. Une étude du *Teatro Imperiale* de Vicence.

3. Une « relation » de 1576-1577 (cf. A. Magnaghi, *Il golfo di Suez e il mar Rosso in una Relazione inedita di Filippo Pigafetta (1576-1577)*, dans *Boll. della Soc. geogr. ital.*, IV, XI (1910), p. 145-177, 284-312.

II. LES TRADUCTIONS DU XVI^e AU XVIII^e SIECLE

I. LA TRADUCTION NÉERLANDAISE DE 1596.

De Beschryvinghe vant groot ende vermaert Coninckryck van Congo ende de aenpalende oft ommegeleghen landen, met verclaringhe van veel sonderlinghe saken, ende gheschiedenissen van den selfden Coninckrycke. Oock wat Coopmanschappen al daer ghebracht ende van daer ghehaelt worden. Van hare mynen. Van de Elephanten, ende alle haer ander ghedierten. Van hare drachten ende maniere can cleedinghe, seltsame ghebruycken, vreemde chrychsgebruycken, hoe ende wanneer sy bekeert zyn tot den Christen gheloove. Ghedeelt in 2 Boecken. Ghenomen uit de schriften ende mondelicke t'samen spraecken van Edoart Lopez, Portegys. Beschreven, door Philip Pigafetta in Italiaens, ende overgheset in ons Nederlantsche spraeke deur Martin Everart. – B. 't Amstelredam by Cornelis Claesz. Opt Water int Schrijfboeck bij de oude Brugghe, 1596.

Des réimpressions de cette traduction furent faites d'abord en 1650, puis en 1658 :

Beschrijvinge van 't koninckrijk Congo met 't aenpalende landt Angola. Waer in den aert des lands, inwoonders, koopmanschapper, berghwercken gewassen en dieren duydelijck beschreven wordt. Zijnde het tweede deel van de Goudtkuſt. – Amsterdam, Bouman, 1658.

L'existence d'une réimpression datée de 1659, signalée par A. BURSENS dans « De oudste nedertandsche teksten over het oude koninkrijk Kongo », dans *Kongo-Overzee*, I (1934), p. 198-200, est douteuse).

2. LA TRADUCTION ANGLAISE DE 1597.

A report of the King dome of Congo, a Region of Africa and of the Countries that border rounde about the same.

1. Wherein is also shewed, that the two Zones Torrida & Frigida are not onely habitable, but inhabited, and very temperate, contrary to the opinion of the old Philosophers.

2. That the blacke colours which is in the skinnes of the Ethiopians and Negroes [...] proceedeth not from the Sunne.

3. And that the River Nilus springeth not out of the montains of the moona, as hath beene heretofore beleevd : Together with the true cause of the rising and increasing thereof.

4. Besides the description of divers Plants, Fishes and Beastes, that are found in these Countries.

Drawn out of the writings and discourses of Odoardo Lopez, a Portingall, by Philippo Pigafetta. Translated out of Italian by Abraham Hartwell. London. Printed by John Wolfe. 1597.

Cette version anglaise, un peu réduite, fut introduite dans la célèbre compilation de Samuel Purchas, *Hakluytus Posthumus or Purchas his Pilgrims* (1625).

Une réimpression du texte d'Abraham Hartwell prit place : 1. dans le second volume (p. 519-583) de l'ouvrage in-folio *A Collection of Voyages and Travels... compiled from the curious and valuable Library of the late Earl of Oxford*, Londres, 1745; 2. dans le huitième volume de l'ouvrage *A Collection of Voyages and Travels*. – Londres, J. s J. Churchill, 1752.

3. LA TRADUCTION ALLEMANDE DE 1597.

Regnum Congo hoc est Warhaffte und Eigentliche Beschreibung dess Königreichs Congo in Africa, und deren angrenzenden Länder, darinnen der Inwohner Glaub, Leben, Sitten und Kleydung wol und ausführlich vermeldet und angezeigt wirdt. Erstlich durch Eduart Lopez, welche in dieser Navigation alles Persönlich erfahren, in Portugalescher Sprach gestellt, Jetzt aber in unser Teutsche Sprach transferiert und übersetzt durch Augustinum Cassiodorum auch mit schönen und Kunstreichen Figuren gezieret und an Tag geben, durch Hans Dietherich und Hans Israël von Bry, Gebrüder und Bürger zu Franckfurt. – Gedruckt zu Franckfurt am Mayn, durch Johan Saur, in Verlegung Hans Dietherich und Hans Israël von Bry, im Jahr M.D.XCVII.

Une réimpression en a été faite par les mêmes éditeurs en 1609. Une version allemande un peu abrégée occupe les quarante premières pages de l'ouvrage *Orientalische Indien*, édité à Francfort en 1628. Un exemplaire de ce livre très rare se trouve au *British Museum*.

4. LA TRADUCTION LATINE DE 1598.

Regnum Congo hoc est Vera Descriptio Regni Africani, quod tam ab incolis quam Lusitanis Congus appellatur per Philippum Pigafettam, olim ex Edvardi Lopez acroamatis lingua Italica excerpta nunc Latio sermone donata ab August. Cassiod. Reinio. Iconibus et imaginibus rerum memorabilium quasi vivis, opera et industria Joan Theodori et Joan Israël de Bry, fratrum, etc... exornata Francofurti Excudebat Wolfgangus Richter, impensis Jo. Theo et Jo. Israël de Bry, frat. MDXCVIII.

En 1624, une version latine de notre texte, beaucoup plus rare que l'édition de 1598, prit place dans la collection de récits de voyages, publiée à Francfort par les frères De Bry.

5. LA TRADUCTION NÉERLANDAISE DE 1706.

Aanmerkelijke en geheugenis-waardige Scheeps-togt van Eduard Lopez, portugeez, gedaan na 't vermaarde koninckrijk Congo in Africa, anno 1578, bevattende een curieuse beschrijvinghe van't selve, nevens de landen van Angola, Loango, Batta... en meer andere... door de reysiger selfs beschreven en nu alder-eerst uit het Portugeys vertaald. – Te Leyden bij Pieter Van der Aa, boekverkooper 1706.

O. de BOUVEIGNES, *op. cit.*, donne une description de cette traduction, p. 45-46. Cette version a pris place dans un recueil, publié par le même éditeur en 1708 :

De aanmerkens-waardige voyagien... ten deele voormaels versamelt en in 't hoogduyts uitgegeven door den vermaarden Heer Johan L. Gottfried..., uit syn oorspronkelijke taal in 't nederduyts getrouwelijk overgeset... Tot Leyden door Peter Van der Aa, 1708. Het tweede stuk : *Aanmerkelijke en geheugenis-waardige Scheepstogt van Edouard Lopez, Portugeez, gedaan na 't vermaarde Koninkrijk Congo in Africa, Anno 1578.*

On retrouve ce texte : 1° dans le second volume de l'ouvrage in-folio *De aanmerkens-waardige Voyagien door Francoisen, Italiaanen, Dennen, Hoogduytsen en andere vreemde Volkeren gedaan na Oost-Indiën...* Tot Leyden, Door Pieter Vander Aa, Boeckverkooper, alwaar deselve te bekommen zyn (sans date de publication); 2° dans le huitième volume de l'ouvrage *De aan-*

merkenswaardigste en alomberoemde Zee- en Landreizen der Portugeezen, Spanjaarden, Engelsen en allerhande Natiën..., dont la publication a commencé en 1727.

6. LES ÉDITIONS & TRADUCTIONS MODERNES

1. *A report of the Kingdom of Congo and of the surrounding countries drawn out the writings and discourses of the Portuguese Duarte Lopez in Rome (1591)*. Newly translated from the Italian, and edited with explanatory notes by Margarite HUTCHINSON. – Londres, Murray John, 1881.

2. *Le Congo. La véridique description du Royaume Africain, appelé tant par les indigènes que par les Portugais, le Congo, telle qu'elle a été tirée récemment des explorations d'Édouard Lopez, par Philippe Pigafetta, qui l'a mise en langue italienne*. Traduite pour la première fois en français sur l'édition latine faite par les frères de Bry, en 1598, d'après les voyages portugais et notamment celui d'Édouard Lopez, en 1578, avec 3 planches dont 2 cartes géographiques, par Léon CAHUN. – Bruxelles, J.-J. Gay, 1883.

3. Édition de la traduction néerlandaise de 1596 par A. BURSSENS, dans *Kongo-Overzee*, VII-VIII (1941-1942), 1-3, p. 1-86, 113-203.

4. *Relação do reino de Congo e das terras circunvizinhas por Duarte Lopez e Filippo Pigafetta*. Edição fac-similada com um prefácio de Rosa CAPÉANS. – Lisbonne, Agência geral das Colónias, 1949.

5. *Relação do reino de Congo e das terras circunvizinhas por Duarte Lopez e Filippo Pigafetta*. Tradução de Rosa CAPÉANS. – Lisbonne, A.G.U., 1951.

6. *Vera descriptio Regni Africani quod tam ab incolis quam Lusitanis Congus appellatur*. Extraits avec introduction, notes et glossaire par Willy BAL. – Léopoldville, éd. du Bureau de l'Enseignement Catholique, 1960.

7. *Relazione del reame di Congo*, a cura di Giorgio Raimondo CARDONA. – Milan, Bompiani, 1978.

III. SOURCES & ÉTUDES HISTORIQUES.
le Congo & l'Angola au XVI^e-XVII^e siècles.

AMARAL, Ilídio do, «Mbanza Kongo, cidade do Congo, ou São Salvador. Contribuição para o conhecimento geográfico de uma aglomeração urbana africana ao sul do Equador nos séculos XVI e XVII.» *Garcia da Orta (série de geografia)*. – Lisbonne, Iict, 1992, p. 1-40.

AMARAL, Ilídio do, *O consulado de Paulo Dias de Novais. Angola no último quartel do século XVI e primeiro do século XVII*. – Lisbonne, Iict, 2000.

AMARAL, Ilídio do, *O reino do Congo, os Mbundu (ou Ambundos), o reino dos «Ngola» (ou de Angola) e a presença portuguesa, de finais do século XV a meados do século XVI*. – Lisbonne, Iict, 1996.

AMARAL, Ilídio do, *O rio Cuanza (Angola), da Barra a Cambambe : reconstrução de aspectos geográficos e acontecimentos históricos dos séculos XVI e XVII*. – Lisbonne, Iict, 2000.

ANDERSON, E., *Messianic Popular Movements in the Lower Congo*. – Uppsala, 1958.

Apontamentos que faz o padre Sebastião de Souto, natural de Vila de Santarém das cousas que viu nos reinos de Congo, donde ora veio... (manuscrit). – Lisbonne, Biblioteca nacional, códice 3767, f^o 9-12.

Arquivos de Angola – Luanda, Publicações do Museu de Angola, I, 1933-1939; II, 1943-1963.

ATRI, Marcellin d', «Relation sur le royaume de Congo». *Cahiers Ngonge*, n^o5. – Léopoldville, 1960. Cf. également Toso.

AVELOT, R., «Les grands mouvements de peuples en Afrique : Jaga et Zimba», *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 27. – Paris, Imprimerie nationale, 1912, p. 75-216.

AVELOT, R., «Voyage de Herder au Kwango». *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 27. – Paris, Imprimerie nationale, 1913.

AXELSON, Sigbert, *Culture Conflict on the Lower Congo*. – Uppsala, 1970.

BAL, Willy, *Le royaume du Congo au XV^e et XVI^e siècles*. – Léopoldville, 1963.

BAL, Willy, «Portugais "pombeiro", commerçant ambulant du sertão». *Annali, Istituto universitario orientale, Sezione romanza*, VII, 1. – Naples, 1965, p. 61-93; reparu dans *Afro-Romanica Studia*. – Albufeira, 1979, p. 59-63.

BALANDIER, Georges, *La vie quotidienne au royaume de Kongo du XVI^e au XVIII^e siècle*. – Paris, Hachette, 1965.

- BARROS, João de, *Ásia... , Década Primeira*. – Lisbonne, 1552; Livr. Sam Carlos, 1973 (réimpr. de l'éd. de 1778).
- BASCAPÉ, G., «Italiani in Oriente. F. Pigafetta. La "Scrittura della difesa di Transilvania" (1598). Ragguagli sulla spedizione toscana in Ungheria nel 1595». *Vie Oriente*, nov. 1930.
- BATSÍKAMA (Batsíkama ba Mampuya ma Ndwála), Raphaël, «Congo et Kongo». *Le Courrier d'Afrique*. – Léopoldville, n° des 8 et 9 avril 1961.
- BATSÍKAMA, Raphaël, *L'ancien royaume du Congo et les Bakongo : séquences d'histoire populaire*. – Paris-Montréal, L'Harmattan, 1999. [Reprend en fac-similé deux textes publiés à Kinshasa en 1970 et 1971 : «Ndonga Béatrice serait-elle témoin du Christ et de la foi du vieux Congo?» et «Voici les Jagas ou l'histoire d'un peuple parricide bien malgré lui»].
- BATTEL, Andrew, *The Strange Adventures of Andrew Battel of Leigh in Essex, sent by the Portugals Prisoner to Angola, who Lived There, and in the Adjoining Region, Neere Eighteen Years*. In *Purchas, his Pilgrimes*. – Londres, 1625.
- Édition d'Ernst Georg RAVENSTEIN. – Londres, Hakluyt Society, 1901.
- BIRMINGHAM, David, *The Portuguese Conquest of Angola*. – Londres, Oxford University Press, 1965.
- *A conquista portuguesa de Angola*. – Lisbonne, A Regra do Jogo, 1974.
- BIRMINGHAM, David, *Trade and Conflict in Angola : the Mbundu and their Neighbours under the Influence of the Portuguese 1483-1790* – Oxford, Clarendon Press, 1966.
- BONTINCK, François, «La première ambassade congolaise à Rome», *Études d'Histoire africaine, I*. – Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1970.
- BONTINCK, François, «Les armoiries de l'ancien Royaume de Congo». *Antennes*, vol. 2, n° 12. – Léopoldville, juin 1963, p. 555-566.
- BONTINCK, François, «Les "Pamzelungos", ancêtres des Solongo». *Annales Æquatoria*, 1, 1980, p. 59-86.
- BONTINCK, François, «Les premiers travaux linguistiques kikongo des missionnaires capucins». *Ngonge*, n° 15, 1963.
- BONTINCK, François, «Ndoadidike Ne-Kinu A Mubemba, premier évêque Kongo (c. 1495-1531)». *Revue africaine de Théologie*, n° 3, 1979.
- BONTINCK, François, «Répercussions du conflit entre le Saint-Siège et le "Padroado" sur l'évangélisation de l'ancien Congo au XVII^e siècle». *Archives européennes de sociologie*, n° 18, 1966, p. 197-218..

- BONTINCK, François, «Un mausolée pour les Jaga». *Cahiers d'études africaines*, XX, n° 3, 1979, p. 387-389.
- BONTINCK, François, SEGOVIA, J. CASTRO, «Histoire du royaume du Congo (c. 1624)» [trad. annotée du ms 8080 (Lisbonne, Biblioteca nacional, éd. port. BRÁSIO, 1969), attribué par Bontinck au père Mateus CARDOSO], *Études d'Histoire africaine, IV*. – Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1972.
- BONTINCK, François : voir aussi ROMA [Jean-François de Rome], 1964 et CALTANISSETA, 1970.
- BOUVEIGNES, Olivier de, *Les anciens rois de Congo*. – Namur, 1948.
- BOXER, Charles Ralph, *Salvador de Sá and the Struggle for Brazil and Angola 1602-1668*. – Londres, 1952.
- BOXER, Charles Ralph, «Uma relação inédita e contemporânea da batalha de Ambufla em 1665». – Luanda, *Boletim cultural do Museu de Luanda*, n° 2, 1960.
- BRÁSIO, António, «A descoberta do Congo». *Boletim geral das Colónias*, n° 221. – Lisbonne, nov. 1943, p. 8-21.
- BRÁSIO, António, «D. João Baptista, O. P., Bispo de S. Tomé». *Portugal em África*, VIII. – Lisbonne, 1951, p. 275-287.
- BRÁSIO, António, *História do reino do Congo (c. 1624)*, ms 8080 de la Bibliothèque nationale portugaise – Lisbonne, Centro de estudos históricos ultramarinos, 1969. Cf. également BONTINCK, 1972, qui démontre que la paternité du manuscrit doit être attribuée au P. Mateus CARDOSO, et non pas au P. Brás Corrêa, comme le suggérait Brásio.
- BRÁSIO, António, *História e missiologia. Inéditos e esparsos*. – Luanda, Instituto de investigação científica de Angola, 1979.
- BRÁSIO, António, *Monumenta missionaria africana*. – Lisbonne, 1952-1988.
- Première série*
- I. *África ocidental* (1471-1531), 1952.
- II. (1532-1569), 1953.
- III. (1570-1599), 1953.
- IV. (1469-1599). Suplemento aos séculos xv e xvi, 1954.
- V. (1600-1610), 1955.
- VI. (1611-1621), 1955.
- VII. (1622-1630), 1956.
- VIII. (1631-1642), 1960.
- IX. (1643-1646), 1960.

- X. (1647-1650), 1965.
 XI. (1651-1656), 1971.
 XII. (1656-1665), 1981.
 XIII. (1666-1685), 1982.
 XIV. (1686-1699), 1985.
 XV. Supl. séc. xv, xvi, xvii, 1988.

Seconde série

- I. (1342-1499), 1958.
 II. (1500-1569), 1963.
 III. (1570-1600), 1964.
 IV. (1600-1622), 1968.
 V. (1623-1650), 1979.
 VI. (1651-1684).

- BRÁSIO, António, « Informação do reino do Congo de frei Raimundo de Dicomano ». *Studia*, n° 34. – Lisbonne, 1972.
 BRÁSIO, António, « O brasão de armas do rei do Congo ». *Portugal em África*. – Lisbonne, 1944, p. 100-106.
 BRÁSIO, António, « O problema da eleição dos reis do Congo ». *Revista portuguesa de História*, n° 12. – Coimbra, 1969.
 BRÁSIO, António, « Os proto-missionários do Congo ». *Portugal em África*, I. – Lisbonne, 1944, p. 99-112.
 BRÁSIO, António, « Um documento precioso ». *Portugal em África*, X. – Lisbonne, 1953, p. 5.
 BRITO, Domingos de Abreu de, « Sumário e descrição do reino de Angola e do descobrimento da ilha de Luanda e da grandeza das capitánias do Estado do Brasil », éd. par Alfredo de Albuquerque Felner, dans *Um Inquérito à vida administrativa de Angola e do Brasil em fins do século XVI*. – Universidade de Coimbra, 1931; également dans *Arquivos de Angola*, III, 25-27.
 BROADHEAD, Susan H., *Historical Dictionary of Angola* – Metuchen, N. J. & Londres, Scarecrow Press, 2^e éd., 1992.
 BROECKE, Pieter van den, *Korte historael ende jornaelsche aenteyckeninghe, van al 't gheen merckwaerdich voorgevallen.... Cabo Verde, Angola...* – Haarlem, 1614.
 — *Voyages de Vandenbroeck au Cap-Vert, à Angola et aux Indes orientales, en 1605, etc.* – Amsterdam, 1705.

- BRUCKER, J., « Découverte des grands lacs d'Afrique centrale et des sources du Nil et du Zaïre au xvi^e siècle ». *Études religieuses*, 22^e année, 6^e série, t. I – Paris, 1878, p. 385-409.
 BRUCKER, J., « Découvreurs et missionnaires dans l'Afrique centrale au xvi^e et au xvii^e siècle ». *Études religieuses*, 22^e année, 6^e série, t. I – Paris, 1878, p. 775-809.
 BRUGIOTTI (da Vetralla), Giacinto, « Infelicità felice o vero mondo alla roversa... ». Giuseppe Simonetti, « P. Giacinto Brugiotti e la sua missione al Congo ». *Bolletino della Società Geografica Italiana*, 4^o serie, vol. 8; 1907, p. 305-322 et 369-381.
 BÜCHLER, Max, *Der Kongostaat Leopolds II.* – Leipzig, 1912.
 BULCK, L. van, *Missioneringsgeschiedenis van het oud-koninkrijk Kongo (1482-1543)*. – Louvain, 1959 [mémoire de licence, dactylographié].
 BURSENS, A., « De oudste nederlandsche teksten over het koninkrijk Kongo ». dans *Kongo-Overzee*, Anvers, 1^{re} année (1934-35), p. 3-15, 137-144 et 193-204.
 CADORNEGA, António de Oliveira de, *História geral das guerras angolanas (1680-1681)*, ed. corrigida e anotada por José Matias Delgado [vol. I & II] et Manuel Alves da Cunha [vol. III]. – Lisbonne, 1940-1942; rééd. Lisbonne, Agência do Ultramar, 1972.
 CAILLAUD, F. Romanet du, « Les droits du Portugal sur la région du Zaïre ». *Boletim da Sociedade de Geografia de Lisboa*, S. 4, 8, 1883, p. 360-364.
 CALTANISSETTA, Fra Luca de, *Diaire congolais (1690-1701)*, trad. annotée par François BONTINCK. – Louvain-Paris, 1970.
 CAMPOS, Viriato de *Viagens de Diogo Cão e Bartolomeu Dias*. – Lisbonne, 1966.
 CARDOSO, Da Costa Lobo, *São Paulo da Assumpção de Luanda (Apontamentos para a sua História)*. – Luanda, 1950.
 CARDOSO, P. Mateus, *História do reino de Congo (c. 1624)* : v. BRÁSIO, 1969 et BONTINCK, 1972.
 CARLI (da Piacenza), Dionigio de et GUATTINI (de Reggio), Michel Angelo, *Viaggio de... nel regno del Congo*. – Reggio, 1671, 1672; Bologne 1674, 1678, 1679; Venise, 1679, 1753.
 — *Relation curieuse et nouvelle d'un voyage de Congo fait ès années 1666 & 1667* par les RR. PP. Michel-Ange de Gattine & Denys de Carli de Plaisance, capucins et missionnaires apostoliques audit royaume de Congo. – Lyon, 1680

- CARREIRA, António, *Notas sobre o tráfico português de escravos*. – Universidade Nova de Lisboa, 2^e éd., 1983.
- CAVAZZI (da Montecuccolo), Giovanni Antonio, *Istórica descrizione de' tre regni Congo, Matamba et Angola situavi nell'Etiopia inferiore occidentale e delle missioni apostoliche esercitatevi da religiosi capuccini, accuratamente compilata dal P. Gio. Antonio Cavazzi da Montecuccolo, ...e nel presente stile ridotta dal P. Fortunat Alamandini...* – Bologne 1687. Réédition à Milan en 1690.
- *Descrição histórica dos três reinos de Congo, Matamba et Angola...*, edição crítica de Graciano Maria de LEGUZZANO, 2 vol. – Lisbonne, Junta de Investigações do Ultramar, 1965.
- *Relation historique de l'Éthiopie occidentale...*, [traduction libre et résumée du P. Labat], 5 vol. – Paris, 1732.
- CAYOLLA, Júlio, *A reconquista de Angola por Salvador Corrêa de Sá* – Lisbonne, 1942.
- CESINALE, Rocco da, *Storia delle missioni dei Capuccini*. – Rome 1873.
- COIMBRA, Carlos Dias de, «Alguns elementos para uma bibliografia sobre Paulo Dias de Novais». *Arquivos de Angola*, n^o 1. – Luanda, 1943, p. 43-51.
- CORDEIRO, Luciano, *Estabelecimento e resgates portugueses na costa ocidental de África, 1607*. – Lisbonne, 1881.
- CORDEIRO, Luciano, *Questões histórico-coloniais*. – Lisbonne, Agência geral das Colónias, 1936.
- CORNEVIN, Robert, *Histoire du Congo. Des origines préhistoriques à la République Démocratique du Congo*. – Paris, Berger-Levrault, 3^e éd., 1970.
- CORREIA, Elias Alexandre da Silva, *História de Angola (1792)*, 2 vol. – Lisbonne, 1937.
- COSTA, Abel Fontoura da, *Às portas da Índia em 1484*. – Lisbonne, 1936.
- COUTO, Carlos Alberto Mendes do, *O zimbo na historiografia angolana*. – Luanda, IICA, 1972.
- CURTO, José C., «A coleção de manuscritos angolanos do Arquivo histórico ultramarino. Para um guia de trabalho». *Revista internacional de estudos africanos*, 6-7, 1987, p. 275-306.
- CUVELIER, Joseph, «L'ancien Congo d'après Pierre van den Broecke (1608-1612)». *Bulletin de l'Académie royale des sciences coloniales*, nouvelle série, t. I, fasc. 2. – Bruxelles, 1955, p. 169-192.

- CUVELIER, Joseph, «Notes sur Duarte Lopez», I. R. C. B., *Bulletin des séances*, t. XIV. – Bruxelles, 1943, p. 314-329.
- CUVELIER, Joseph, & BOONE, J., *Koningin Nzinga van Matamba (1582-1663)*. – Bruges, 1957.
- CUVELIER, Joseph, & JADIN, Louis, *L'ancien Congo, d'après les Archives romaines (1518-1640)*. – Bruxelles, 1954.
- CUVELIER, Joseph, *Documents sur une mission française au Kakongo 1766-1776*. – Bruxelles, 1953.
- CUVELIER, Joseph, *L'ancien royaume de Congo. Fondation, découverte, première évangélisation de l'ancien royaume de Congo. Règne du grand roi Afonso Mvemba Nzinga († 1541)*. – Paris, Bruges, 1946.
- CUVELIER, Joseph, *Relations sur le Congo du père Laurent de Lucques (1700-1717)*. – Bruxelles, 1953.
- DAPPER, Olfert, *Naukerige Beschrijvinge der Afrikaensche gewesten van Egypten, Barbaryen... Guinea, Ethiopien...* – Amsterdam, 1668, 2^e éd. 1676.
- *Description de l'Afrique...* – Amsterdam, 1686.
- *Umbständliche und eigentliche Beschreibung von Africa*. – Amsterdam, 1670.
- DARTEVELLE, Edmond, *Les «Nzumbu», monnaie du Royaume de Congo*. – Bruxelles, 1953.
- DAVIDSON, Basil, *Black Mother : the Years of the Atlantic Slave Trade*. – Boston, 1961.
- DE JONGHE, E., «Le Congo au XVI^e siècle. Notes sur Lopez-Pigafetta», I. R. C. B., *Bulletin des séances*, t. IX. – Bruxelles, 1938, p. 693-723.
- DELGADO, Ralph, «O governo de Sousa Coutinho em Angola». *Studia*, n^o 6. – Lisbonne, juillet 1960, p. 19-56.
- DELGADO, Ralph, *História de Angola*, 4 vol. – Benguela-Luanda, Ed. da Tip. de Benguela, 1948-1955; rééd. Lobito-Lisbonne, 1954-1961.
- DENIS, Jacques, *Les Yaka du Kwango*. – Tervuren, Annales du Musée Royal de l'Afrique Centrale, 1964.
- DENUCÉ, J., *L'Afrique au XVI^e siècle et le commerce anversois*. – Anvers, 1937.
- DIAS, Gastão de Sousa, *A batalha de Ambuila*. – Lisbonne, Museu de Angola, 1940.
- DIAS, Gastão de Sousa, *Os Portugueses em Angola*. – Lisbonne, 1959.
- DIAS, Gastão de Sousa, *Relações de Angola (Primórdios da ocupação portuguesa)*. *Pertencentes ao cartório do colégio dos Padres da Companhia, de*

- Luanda, e transcritas do códice existente na Biblioteca nacional de Paris [1559-1589].* – Coimbra, Imprensa da Universidade, 1940.
- DIAS, Jill R., *África, nas vésperas do mundo moderno.* – Lisbonne, Cncdp, 1992.
- DOKE, Clement Martyn «The Early Records of Bantu». *Bantu Studies*, XII. – Johannesburg, 1938, p. 142-143.
- DUFFY, James, *Portuguese Africa.* – Cambridge, 1959.
- DUFFY, James, *Portugal in Africa.* – Cambridge, 1962.
- DU JARRIC, Pierre (S. J.), *De l'Histoire des choses les plus mémorables advenues tant ez Indes orientales que autres païs de la decouverte des Portugais.* 3 vol. [sur l'Angola : livre III] – Bordeaux, 1608-1613.
- EKHOLM, Kajsa, *Power and Prestige : the Rise and Fall of the Kongo Kingdom.* – Uppsala University, 1972.
- ENDERS, Armelle, *Histoire de l'Afrique lusophone.* – Paris, Chandeigne, 2^e éd. 1998.
- FELGAS, Hélio A. Esteves, *História do Congo português.* – Carmona, Empresa Gráfica do Uíge, 1958.
- FELNER, Alfredo de Albuquerque, *Angola. Apontamentos sobre a ocupação e início do estabelecimento dos Portugueses no Congo, Angola e Benguela.* – Universidade de Coimbra, 1933.
- FERRONHA, António Luís, «O cristianismo e a religião congoleza (alguns documentos trocados entre os reis de Portugal e o rei de Congo)». *Mare Liberum*, n° 3. – Lisbonne, Cncdp, 1991, p. 321-374.
- FERRONHA, António Luís, «Principais documentos sobre a colonização e o conhecimento de Angola no séc. XVI», dans *Portugal no Mundo*, dir. Luís de Albuquerque. – Lisbonne, Alfa, 1991, II, p. 258-276.
- FERRONHA, António Luís, *As cartas do «rei do Congo» dom Afonso.* – Lisbonne, Cncdp, 1992.
- FERRONHA, António Luís, *Angola no século XVI. Documentos.* – Lisbonne, Alfa, 1989.
- FILESI, Teobaldo, «Duarte Lopez ambasciatore del rè del Congo presso Sisto V nel 1588», *Africa* n° 23. – Rome, 1968, p. 44-83.
- FILESI, Teobaldo, «Le relazioni tra il regno del Congo e la Sede Apostolica nel prima meta del XVI secolo». *Africa* n° 22. – Rome, 1967, p. 247-285 et 413-460.
- FILESI, Teobaldo, «Nuove testimonianze sulla missione congolese a Roma del 1608», *Africa* n° 23, 1968, p. 423-469.

- FILESI, Teobaldo & VILLAPADIerna, Isidoro de, *La «Missio antiqua» dei Capuccini nel Congo (1645-1835).* – Rome, 1978.
- FILESI, Teobaldo, *San Salvador : croniche dei rè del Congo.* – Bologne, 1974.
- GAMS, Pius Bonifacius, *Series episcoporum ecclesiae catholicae.* – Graz, 1957.
- GARCIA, Carlos Alberto, *Paulo Dias de Novais e a sua época. Ensaio.* – Lisbonne, Agência geral do Ultramar, 1970.
- GARCIA, Carlos Alberto, *Paulo Dias de Novais, o fundador de Angola.* – Lisbonne, Agência geral do Ultramar, 1970.
- GARCIA, Rozendo Sampaio, «O Português Duarte Lopes e o comércio espanhol de escravos negros (novas achegas à biografia deste explorador africano do século XVI)». *Revista de História*, XIV, 30. – São Paulo, 1957, p. 375-387.
- GATTI, Evaristo, *Sulle terre e sui mari.* – Parme, 1931.
- GOMES, Maria José, *A procura de metais no Congo, Angola e Benguela (séculos XV, XVI, XVII) : contribuição para o estudo da penetração no sertão africano.* Dissertação de licenciatura em ciências históricas e filosóficas (polycopié). – Lisbonne, Faculdade de Letras, 1960.
- GONÇALVES, António Custódio, *Le lignage contre l'État : dynamique politique kongo du XVI^e au XVII^e siècle.* – Lisbonne, Instituto de investigação científica e tropical / Universidade de Évora, 1985.
- GRANDPRÉ, Louis de, *Voyage à la côte occidentale d'Afrique, pendant les années 1786 et 1787.* – Paris, 1801, 2 vol.
- GUERREIRO, Fernão, *Relação anual das coisa que fizeram os padres da Companhia de Jesus na suas missões...* [1600-1603], éd. de Artur Viegas. – Coimbra, Imprensa da Universidade, 1933.
- HEINTZE, Beatrix, «A cultura material dos Ambundu de Angola segundo as fontes dos séc. XVI e XVII». *Revista Internacional de estudos africanos*, 10/11, 1989, p. 15-63.
- HEINTZE, Beatrix, *Fontes para a história de Angola do séc. XVI (Coleção documental de Fernão de Sousa). I. Memórias, relações e outros manuscritos (1622-1635); II. Cartas e documentos oficiais(1624-1635).* Transcrição dos documentos em colaboração com Maria Adélia de Carvalho Mendes, 2 vol. – Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1985 & 1988.
- HEINTZE, Beatrix, *Studien zur Geschichte von Angola im 16. und 17. Jahrhundert.* – Köln, Rüdiger Koeppel Verlag, 1996.
- HELENO, M., *Os Portugueses no Congo : Duarte Lopes.* – Lisbonne, 1933.

- HILTON, Anne, «Family and Kinship among the Kongo South of the Zaire River from the 16th to the 19th Centuries». *Journal of African History*, XXIV, n° 2, 1983, p. 189-206.
- HILTON, Anne, «The Jaga Reconsidered». *Journal of African History*, vol. XXII, n° 3, 1981, p. 191-202.
- HILTON, Anne, *The Kingdom of Kongo*. – Oxford, Clarendon Press, 1985.
- HOOGLEDE, Hildebrand de, *Le martyr Georges de Geel et les débuts de la mission du Congo 1645-1652*. – Anvers, Archives des Capucins, 1940.
- IHLE, Alexander, *Das alte Königreich Kongo*. – Leipzig, Vogel, 1929.
- IMPERIAL y GOMEZ, Claudio Miralles de (éd.), *Angola en tiempos de Felipe II y de Felipe III*. – Madrid, Instituto de estudios africanos, 1951.
- JADIN, Louis, *L'ancien Congo et l'Angola 1639-1655, d'après les archives romaines, portugaises, néerlandaises et espagnoles*, 3 vol. – Bruxelles-Rome, 1975.
- JADIN, Louis, «Andrea da Pavia au Congo, à Lisbonne, à Madère. Journal d'un missionnaire capucin (1685-1702)». *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, n° 70, 1970, p. 375-592.
- JADIN, Louis, «Aperçu de l'Histoire du Congo (1482-1718)». *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, mars 1964.
- JADIN, Louis, «L'ancien Congo et les archives de l'Oud-West Indische Compagnie conservées à La Haye, 1641-1648». *Bulletin de l'Institut royal colonial belge*, n^{lle} série, t. I. – Bruxelles, 1955.
- JADIN, Louis, «Le clergé séculier et les capucins du Congo et d'Angola au XVII^e et XVIII^e siècles. Conflits de juridiction, 1700-1726». *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. 36. – Bruxelles, 1964.
- JADIN, Louis, «Le Congo et la secte des Antoniens. Restauration du royaume sous Pedro IV et la "Saint-Antoine" congolaise 1694-1718». *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. 33. – Bruxelles, 1964, p. 411-615.
- JADIN, Louis, «Les sectes religieuses secrètes des Antoniens au Congo (1705-1709)». *Cahiers des religions africaines*, n° 2, 1968, p. 109-120.
- JADIN, Louis, «Pero Tavares, missionnaire jésuite, ses travaux apostoliques au Congo et en Angola, 1629-1635». *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. 38. – Bruxelles, 1967, p. 371-402.
- JADIN, Louis, «Relations sur le Congo et l'Angola tirées des archives de la Compagnie de Jésus, 1621-1631». *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. 39. – Bruxelles, 1968, p. 334-454.

- JADIN, Louis, «Rivalités luso-néerlandaises au Sohio, Congo, 1600-1675». *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. 37. – Bruxelles, 1964.
- LETHUR, R., *Étude sur le royaume de Loango et le peuple Vili*. – Pointe-Noire, 1952, [texte dactylographié].
- LEWIS, Th., «The Ancient Kingdom of Kongo». *The Geographical Journal*, XIX, 5, p. 541-560.
- LIMA, J. J. Lopes de (éd.), «Descobrimento do Congo pelos Portugueses...». *Annaes marítimos e coloniais*. – Lisbonne, Imprensa nacional, S. 5, 3, 1845, p. 93-108.
- LOVEJOY, Paul, *Transformations in Slavery : a History of Slavery in Africa*. – Cambridge, 1983.
- LUCQUES, Laurent de, *Relations sur le Congo... (1700-1717)*. Édition de Joseph CUVÉLIER – Bruxelles, 1953.
- MARMOL-CARAVAJAL, Luís del, *Descripción general de Africa...*, III. – Málaga, Imp. de Juan Rene, 1599.
- MARTIN, Phyllis, *The External Trade of the Loango Coast 1576-1870...* – Oxford, Clarendon Press, 1972.
- MARTINS, M. A de Morais, *Contacto de culturas no Congo Português. Acheugas para o seu estudo*. – Lisbonne, Ministério do Ultramar, Junta de investigações do Ultramar, Centro de estudos políticos e sociais, 1958.
- MASSIAC, Barthélémy de, *Mémoires de la relation du voyage de M. de Massiac à Angola et à Buenos-Aires, 1651-1666*. – Paris, Bnf, ms 21690 (1667).
- MEROLLA, Girolamo (da Sorrento), *Breve e succinta relatione del viaggio nel regno di Congo nell'Africa meridionale* [1684-1688]. – Naples, 1692. — Trad. française dans PRÉVOST, *Histoire générale des voyages*, IV, ch. III, p. 70 sqq.
- MILLER, Joseph Calder, «Angola in the 16th Century. Um mundo que os Portugueses encontrou», in Alfred Hower & Richard A. Preto Rodas (éd.), *Empire in Transition : The Portuguese World in the Time of Camões*. – Gainesville, University of Florida Press, 1985, p. 118-131.
- MILLER, Joseph Calder, «Requiem for the "Jaga"». *Cahiers d'études africaines*, XIII-1, n° 49, 1973, p. 121-149.
- MILLER, Joseph Calder, «Thanatopsis». *Cahiers d'études africaines*, 18-1/2, n° 69-70, 1978, p. 229-231.
- MILLER, Joseph Calder, THORNTON, John K., «The Chronicle as Source, History and Hagiography». *Paideuma*, 33, 1987, p. 359-389.

- «A crónica como fonte, história e hagiografia : o catálogo dos governadores de Angola». *Revista internacional de estudos africanos*, 12-13, 1990, p. 9-55.
- MILLER, Joseph Calder, «The Imbangala and the Chronology of Early Central African History». *Journal of African History*, 13, n° 4, 1972, p. 549-574.
- MILLER, Joseph Calder, «The Slave Trade in Congo and Angola», dans : Martin L. KILSON & Robert I. ROTBERG (éd), *The African Diaspora : Interpretative Essays*. — Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1976, p. 75-113.
- MILLER, Joseph Calder, *Kings and Kinsmen : Early Mbundu States in Angola*. — Oxford Press, 1976.
- *Poder político e parentesco : os mais antigos estados Mbundu em Angola*. — Luanda, Arquivo histórico nacional, 1995.
- MILLER, Joseph Calder, *Kings and Kinsmen : the Imbangala impact on the Mbundu of Angola*, thèse polycopiée. — University of Wisconsin, 1971.
- MOITA, Tolstoï Nóbrega, «Os Portugueses no Congo (1482-1520)». *Studia*, n° 3. — Lisbonne, janvier 1959.
- MONNIER, Laurent, «Note sur les structures politiques de l'ancien royaume de Kongo avant l'arrivée des Portugais». *Genève-Afrique*, n° 5, 1966.
- MONTESARCHIO, Girolamo, «Viaggio del Ghongo cioe è Relatione scritta da un nostro missionario capuccino» [1648-1688], dans : BOUVEIGNES et CUVÉLIER, *Jérôme de Montesarchio, apôtre du vieux Congo*. — Namur, 1951.
- MOTA, Avelino Teixeira da, *A cartografia antiga da África central e a travessia entre Angola e Moçambique*. — Lourenço Marques, 1964.
- MUDENGE, S. I. G., *A Political History of Munhumatapa*. — Harare, 1988.
- PAIVA MANSO, Visconde de, *História do Congo (Documentos)*. — Lisbonne, Academia Real das Ciências de Lisboa, 1877.
- PARREIRA, Adriano, «Primórdios da presença militar portuguesa em Angola. O Tráfico de escravos 1483-1643», dans *Portugal no Mundo*, dir. Luís de Albuquerque. — Lisbonne, Alfa, 2, p. 214-236.
- PARREIRA, Adriano, *The Kingdom of Angola and Iberian Interference, 1483-1643*. — Uppsala University, 1985.
- PEREIRA, Duarte Pacheco, *Esmeraldo de Situ Orbis*. — Lisbonne, Fundação Gulbenkian, 1991.

- PINA, Rui de : v. RADULET.
- PINTO, Paulo Jorge de Sousa, «Em torno de um problema de identidade : os "Jaga" na História do Congo e Angola». *Mare Liberum* n° 18-19, décembre 1999-janvier 2000. — Lisbonne, Cncdp, p. 193-243.
- PLANCQUAERT, M., «Les Yaka, essai d'histoire». *Sciences Humaines*, n° 71. — Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 1971.
- PLANCQUAERT, M., *Les Jaga et les Bayaka du Kwango*. — Bruxelles, Bull. des séances de l'Institut royal colonial belge, 1932.
- PLANCQUAERT, M., *Les sociétés secrètes chez les Bayaka*. — Louvain, J. Kuyll-Otto, 1930.
- POMBO, Manuel Ruela (éd.), *Angola Menina (1560-1565)*. — Lisbonne, Portugal-Império, 1944.
- PRÉVOST, abbé, *Histoire générale des voyages ou Nouvelle collection de toutes les relations de voyages...*, vol. 16 & 17 — Paris, Didot libr., 1748-1749.
- PROYART, Abbé, *Histoire de Loango, Cacongo et autres royaumes d'Afrique*. — Paris, 1776.
- RADULET, Carmen M., *As viagens de Diogo Cão, um problema ainda em aberto*. — Lisbonne, 1988.
- RADULET, Carmen, *O cronista Rui de Pina e a «Relação do reino do Congo»*. — Lisbonne, Cncdp/Incm, 1992.
- RANGLES, William Graham Lister, «Notes on the Genesis of the Discoveries, I». *Studia*, n°5. — Lisbonne, janvier 1960, p. 20-46.
- RANGLES, William Graham Lister, «South-East Africa and the Empire of Monomotapa as Shown on Selected Printed Maps of the 16th Century». *Studia*, n° 2. — Lisbonne, juillet 1958.
- RANGLES, William Graham Lister, *L'ancien royaume du Congo des origines à la fin du XIX^e siècle*. — Paris-La Haye, Mouton, 1968 [ouvrage doté d'une riche bibliographie commentée].
- RANGLES, William Graham Lister, *L'Empire du Monomotapa du XV^e au XIX^e siècle*. — Paris, 1975.
- RANGLES, William Graham Lister, *L'image du Sud-Est africain dans la littérature européenne au XV^e siècle*. — Lisbonne, Centro de estudos históricos ultramarinos, 1959.
- RAVENSTEIN, Ernst Georg : voir BATTELL.
- RAYMAEKERS, Paul, «Notes sur le royaume de Ngoyo». *Ngonge*, n° 1-3 (1960) et n°5. — Léopoldville., février, 1961.

- REBELLO, P. Amador, *Capitulos tirados das cartas que vieram este anno 1588 dos Padres da Comp. de Jesus que andam nas partes da Índia, China, Japão e reino de Angola*. – Lisbonne, 1588.
- REGO, António da Silva, *A dupla restauração de Angola 1641-1648*. – Lisbonne, 1648.
- REGO, António da Silva, *Portuguese Colonisation in the 16th Century : a Study of the Royal Ordinances (Regimentos)*. – Johannesburg, Witwatersrand University Press, 1959.
- REMA, Henrique Pinto, «Missionação em Angola». *Encontros de culturas. Oito séculos de missionação portuguesa*. – Conferência episcopal portuguesa, Mosteiro de São Vicente de Fora, 1994, p. 153-179.
- RIBEIRO, Luciano, «Uma geografia quinhentista». *Studia*, n° 7. – Lisbonne, janvier 1961, p. 151-318 [p. 181-307 : édition d'un manuscrit des archives des marquis de Fronteira].
- RINCHON, Dieudonné, *La traite et l'esclavage des Congolais par les Européens*. – Wetteren, 1929.
- RINCHON, Dieudonné, *Le trafic négrier*, t. I. – Uccle, 1938.
- RINGBOM, D., *Graltempel und Paradies*. – Stockholm, 1951.
- RODRIGUES, Francisco (éd.), *Uma História inédita de Angola*. – Lisbonne, Bertrand, 1936.
- RODRIGUES, José Honório, *Brasil e África : outro horizonte*. – Rio de Janeiro, 1961.
- ROMA, Giovanni Francesco [Jean-François de Rome], *Breve relatione del successo della missione de frati min. capuccini del serafico P. S. Francesco al regno del Congo...* – Rome, 1648, 1649; Naples 1648; Parme, 1649; Milan 1649, 1651.
- *Relation brieve et fidelle du succes de la mission des frères mineurs capucins du séraphique père saint François, au royaume du Congo, et des qualitez, coutumes et manières de vivre du pays et des habitants...*—Lyon, 1649.
- *Brève relation de la fondation de la mission des frères mineurs capucins du séraphique père saint François au royaume du Congo, et des particularités, coutumes et façons de vivre des habitants de ce royaume. Écrite... par le père frère Jean-François de Rome...* Traduite de l'italien, présentée et annotée par François BONTINCK. – Louvain, Nauwelaerts, 1964.
- SACCARDO, Graziano, *Congo e Angola con la storia dell' antica missione dei Cappuccini*, 3 vol. – Venise, Curia Provinciale dei Cappuccini, 1982-1983.

- SALMON, P., «Mémoires de la relation de voyage de M. de Massiac à Angola et à Buenos-Aires» dans *Bulletin des séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, t. VI, fasc. 4. – Bruxelles, 1960.
- SALVADOR, José Gonçalves, *Os cristãos-novos e o comércio no Atlântico meridional*. – São Paulo, 1978.
- SANDOVAL, Alonso de, *Naturaleza, policia sagrada i profana, costumbres i ritos, disciplina i catechismo de todos Etiopes*. – Séville, 1627.
- SANTA MARIA, Angiolgabriello di (Al secolo Paolo CALVI), *Biblioteca e Storia di quei scrittori cosi della città come del territorio di Vicenza*. – Vicenza, 1773-1782, 6 vol.
- SANTOS, Maria Emília Madeira, *Viagens de exploração terrestre dos Portugueses em África*. – Lisbonne, Iict, 2^e éd., 1988.
- SIMAR, Théophile, *Le Congo au XVI^e siècle d'après la relation de Lopez-Pigafetta*. – Bruxelles, 1919.
- SIMONETTI, Giuseppe, «P. Giacinto Bruggiotti da Vetralla e la sua missione al Congo (1651-1657)». *Bolletino della Società Geografica Italiana*, série IV, vol. 8, n° 4 et 5, 1907.
- THORNTON, John K., «A Resurrection for the Jaga». *Cahiers d'études africaines*, 18, 1978, p. 223-227.
- THORNTON, John K., «Demography and History in the Kingdom of Kongo, 1550-1750». *Journal of African History*, 18, 1977, p. 507-530.
- THORNTON, John K., «Early Kongo-Portuguese Relations : a New Interpretation». *History in Africa*, 8, 1981, p. 183-204.
- THORNTON, John K., «Legitimacy and Political Power : Queen Jinga, 1624-1663». *Journal of African History*, XXXII, n° 1, 1991, p. 25-40.
- THORNTON, John K., «Mbanza Congo / São Salvador : Kongo's Holy City», dans David M. Anderson et Richard Rathbone (éd.), *Africa's Urban Past*. – Oxford, James Currey, 2000, p. 67-84.
- THORNTON, John K., «The Art of War in Angola, 1575-1680». *Comparative Studies in Society and History*, n° 30, avril 1988, p. 360-378.
- THORNTON, John K., «The Correspondence of the Kongo King, 1614-1635 : Problem of Internal Written Evidence on a Central African Kingdom». *Paideuma*, n° 33, 1987, p. 408-414.
- THORNTON, John K., «The Kingdom of Kongo, ca. 1390-1678 : the Development of an African Social Formation». *Cahiers d'études africaines*, n° 22, 1982, p. 325-342.

- THORNTON, John K., «The Origins and Early History of the Kingdom of Kongo, c. 1350-1550». *International Journal of African Historical Studies*, n° 34, 2001.
- THORNTON, John K., «The Regalia of the Kings of Kongo», dans Erna Beumers & Peter Koloss (éd). *Kings of Africa*. Maastricht, Kings of Africa Foundation, 1993, p. 57-64.
- THORNTON, John K., *Africa and Africans in the Formation of the Atlantic World, 1400-1680*. – New York / London, Cambridge University Press, 1992; 2^e édition augmentée, 1998.
- THORNTON, John K., *The Kingdom of Kongo. Civil War and Transition 1641-1718*. – Madison, Wisconsin University Press, 1983.
- THORNTON, John K., *The Kongoese Saint Anthony. Dona Beatriz Kimpa Vita and the Antonian Movement, 1684-1706*. – Cambridge University Press, 1998.
- THORNTON, John K., *Warfare in Atlantic Africa, 1500-1800*. – University College of London Press / Routledge, 1999.
- TOSO, Carlo, *L'anarchia congolese nel sec. XVII. La relazione inedita di Marcellino d'Atri*. – Genova, Facoltà di lettere e filosofia, Bozzi, 1984.
- TOSO, Carlo, «Il Congo, Cimitero dei Cappuccini nell'inedito di P. Cavazzi (sec. XVII)», *Italia francescana*. – Rome, 1996, p. 216 sqq.
- TOSO, Carlo, «I Cappuccini e il problema della schiavitù in Africa», *Italia francescana*. – Rome, 1993, p. 9-21.
- TOSO, Carlo, «L'azione diplomatica dei Cappuccini italiani nell'antico Regno del Congo», *Relazione Internazionali*, vol. VIII. – Florence, 1997.
- VANSINA, Jan, «More on the invasions of Kongo and Angola by the Jaga and the Lunda». *Journal of African History*, vol VII, n° 3, 1966.
- VANSINA, Jan, «Notes sur l'origine du royaume du Congo». *Journal of African History*, IV, 1963, p. 33-38.
- VANSINA, Jan, «The Foundation of the Kingdom of Kasanje». *Journal of African History*, vol IV, n° 3, 1963, p. 355-374.
- VANSINA, Jan, *Kingdoms of the Savannah*. – Madison, University of Wisconsin Press, 1996.
- VANSINA, Jan, «Le royaume du Kongo et ses voisins» (à partir d'une contribution de Théophile Obenga). *Histoire générale de l'Afrique*, Comité scientifique international pour la rédaction d'une histoire générale de l'Afrique), vol. V, dirigé par B. A. Ogot. – Unesco, 1999, p. 639-683.

- WEBER, E., *Die portugiesische Reichmission im Königreich Kongo*. – Aix-la-Chapelle, 1924.
- ZUCHELLI, Antonio (da Gradesca), *Relazione del viaggio e missione di Congo nell'Etiopia inferiore occidentale [1700-1702]*. – Venise, 1712.

IV. AUTRES RÉFÉRENCES

(géographie, botanique, linguistique, ethnographie & divers ouvrages généraux biographiques & bibliographiques).

- ALMAGIA, R. & MORI, A., «Il nuovo repertorio bio-bibliografico dei viaggiatori italiani». *Bollettino della Società geografica italiana*, V, I, 9-10 (sept.-oct. 1924).
- BACKER, A. et A. de, CARAYON, A., *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*. Nouvelle édition par C. SOMMERVOGEL. *Bibliographie*. T. V. – Bruxelles-Paris, 1894 (réimpression anastatique, 1960).
- BAL, Willy, «Prénoms portugais en kikongo». *Revue internationale d'onomaïstique*, 14^e année, n° 3. – Paris, septembre 1962, p. 219-222.
- BARTOLOMEW, J., *The Times Atlas of the World*. – Londres, 11^e éd. 2000.
- BASTIAN, A., *Ein Besuch in São Salvador, der Hauptstadt des Königreichs Congo. Ein Beitrag zur Mythologie und Psychologie*. – Brême, 1859; rééd. Londres 1970.
- BATTISTI, C. & ALESSIO, G., *Dizionario etimologico italiano*. – Florence, 1950-1957, 5 vol.
- BENTLEY, W. H., *Dictionary and Grammar of the Kongo Language at San Salvador, the Ancient Capital of the Old Kongo Empire, West Africa*. – Londres, 1887.
- *Appendix to the Dictionary and Grammar of the Kongo Language*. – Londres, 1895 [pagination continue].
- BEVEL, M.-L., *Dictionnaire colonial*, 3^e éd. – Bruxelles, 1955.
- BIEBUYCK, D., «La monnaie musanga des Balèga». *Zaire*, n° 7. Bruxelles-Anvers, 1953, p. 675-686.
- Biographie coloniale belge*. – Bruxelles, 1948-1958, 5 vol.
- BITTREMIEUX, Leo, *Mayombsch Idioticon*. – Gand, 1923, 2 vol.

- BRAUN, Samuel, *Schiffarten* [Loango et Soyo]. – Bâle, 1624.
- BRICOUT, J., *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses*, t. IV. – Paris, 1926.
- CORDIER, H., *Les monstres dans la légende et dans la nature*. – Paris, 1910.
- COROMINAS, J., *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*. – Berne, [1954-1957], 4 vol.
- CUVELIER, Joseph, *Nkutama a mvila za makanda* [traditions orales]. – Tumba, 1934; 4^e édition révisée par J. de Munck, Matadi, 1971.
- CUVELIER, Joseph, «Traditions congolaises». *Congo*, t. II, n^o 4. – Bruxelles, nov. 1930, p. 469-487.
- DE MUNCK, J., «Notes sur... quelques Ndumbututu». *Ngonge*, n^o 1. – Léopoldville, juillet 1960.
- DENIS, J., *Les Yaka du Kwango*. – Tervuren, Annales du Musée royal de l'Afrique centrale, 1964.
- DE VELDE, L. van, «La région du Bas-Congo et du Kwitou-Niadi. Usages et coutumes indigènes». *Bull. de la Société royale belge de géographie*, 10, 4. – Bruxelles, 1886.
- DEZOBRY, Ch., & BACHELET, Th., *Dictionnaire général de biographie et d'histoire, de mythologie, de géographie ancienne et moderne comparée, etc.* Ed. revue par M. E. Darsy. – Paris, [s. d.], 2 vol.
- Dictionnaire universel français et latin vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux...* – Paris, 1771, 8 vol.
- DOKE, C. M., and COLE, D. T., *Contributions to the History of Bantu Linguistics*. – Johannesburg, Witwatersrand University Press, 1961.
- DOPP, P.-H., *Traité d'Emmanuel Piloti sur le passage en Terre Sainte (1420)*. «Publications de l'Université Lovanium de Léopoldville», n^o 4. – Louvain-Paris, 1958.
- DORESSE, J., *L'empire du Prêtre Jean. I. L'Éthiopie antique. II. L'Éthiopie médiévale*. – Paris, 1957.
- Enciclopedia italiana di scienze, lettere ed arti*. – Rome, 1929-1961, 40 vol.
- Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. 3^e éd., 17 vol, Livourne 1770-1776.
- ESTERMANN, Charles, *Etnografia de Angola (Sudoeste e Centro). Coleção de artigos dispersos, coligidos por Geraldes Pereira. Apresentação de Manuel Viegas Guerreiro*, 2 vol. – Lisbonne, lict, 1983.
- FICALHO, Conde de, *Plantas utéis da África portuguesa*. – Lisbonne, 1884.

- FLUTRE, L.-F., «De quelques termes usités aux XVII^e et XVIII^e siècles sur les côtes de l'Afrique occidentale et qui ont passé dans les récits des voyageurs». *Etymologica*, Tübingen, 1958, p. 209-238.
- FLUTRE, L.-F., *Pour une étude de la toponymie de l'A.O.F.* – Dakar, Institut français d'Afrique noire, 1957.
- FRIEDERICI, G., *Amerikanistisches Wörterbuch und Hilfsörterbuch für den Amerikanisten*. Deutsch-Spanish-English. 2^e éd. – Hambourg, Cram, De Gruyter & Co, 1960.
- FU-KIAU, A. *Le Mukongo et le monde qui l'entourait. Cosmogonie Kongo : N'Kongo ye nza yahun zungidila*. – Kinshasa-Louvain, 1969.
- GEORGIUS GELENSIS. *Le plus ancien dictionnaire bantu. Het oudste bantuwoordenboek. Vocabularium P. Georgii Gelensis*. Edité par J. van WING & C. PENDERS, s. j. – Louvain, 1928.
- GIDE, André, *Journal (1939-1949). Souvenirs... Voyage au Congo... Le Retour du Tchad...* Paris, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 1954.
- GILLARDIN, J., *Les essences forestières du Congo belge et du Ruanda-Burundi. Leurs dénominations indigènes, leur distribution et leur habitation*. – Paris, 1959.
- Grande enciclopédia portuguesa e brasileira*. – Rio de Janeiro, 40 vol., 1935.
- GUERREIRO, Manuel Viegas, «A ilha de Luanda». *O Apostolado*, 15^o ano, n^o 768. – Luanda, 28 oct. 1950.
- GULIK, G. van, EUBEL, C., *Hierarchia catholica medii et recentioris aetatis*, t. III, 1503-1592. – Padoue, 1960.
- Histórico sobre a criação dos alfabetos em linguas nacionais*. – Luanda, Instituto nacional das línguas, 1980.
- KAMMERER, A., *La mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie depuis l'Antiquité*, t. I – Le Caire, 1909.
- LAMAN, Karl E., *The Kongo*, 3 vol. – Uppsala, *Studia ethnographica uppsaliensis* 4, 1953-1968.
- LAMAN, Karl E., *Dictionnaire kikongo-français. Avec une étude phonétique décrivant les dialectes les plus importants de la langue dite kikongo*. – Bruxelles, 1936.
- LANSON, G., *Manuel bibliographique de la littérature française moderne. 1500-1900*. – Paris, 1911-1925, 5 vol.
- LAROUSSE, Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*. – Paris, 1866-1876, 17 vol.

- LUMBROSO, G., *Memorie italiane del buon tempo antico*. – Turin, 1889.
- MAES, J., & BOONE, O., *Les peuplades du Congo Belge*. – Bruxelles, 1935.
- MAGALHÃES, B. de, «Africanismos». *Cultura Política*, II, 22. – Rio de Janeiro, 1942, p. 156-160.
- MAIA da SILVA, *Dicionário elementar português - Omumbuíim - Mussele. Dialektos do «Kimbundu» e «Mbundu»*. – Cucujães, 1955.
- MAQUET, J.-N., *Notes sur les instruments de musique congolais*. – Bruxelles, 1956.
- MARINESCU, C., «Le Prêtre Jean, son pays, l'explication de son nom». *Bull. de la section historique de l'Académie roumaine*, t. IX. – Bucarest, 1923.
- MARTINS, Joachim, «As causas da emigração dos povos de S. Salvador do Congo segundo a tradição indígena». *Mensário Administrativo (Angola)*, n° 6, 1948, 41-44.
- MAUNY, Raymond, *Tableau géographique de l'ouest africain au Moyen Âge d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie* – Dakar, Institut français d'Afrique noire, 1961.
- MAURÍCIO, D., «Ainda a "Carta do Preste João" das Índias». *Brotéria*. LXXI, 1961, 3, p. 285-303.
- MEINHOF, C., *Introduction to the Phonology of the Bantu Languages*. Translated, revised and enlarged in collaboration with the autor and Dr Alice WERNER, by N. J. v. WARMELO. – Berlin, 1932.
- MIGLORNI, B., *Storia della lingua italiana*. – Florence, 1960.
- MOTA, A. Teixeira da, *Topónimos de origem portuguesa na costa ocidental de África, desde o Cabo Bojador ao Cabo de Santa Catarina*. – Bissau, 1950, Centro de estudos da Guiné portuguesa, n° 14.
- OBENGA, Théophile, «Habillement, cosmétique et parure au royaume du Kongo (xvi^e-xviii^e siècles)». *Cahiers congolais d'Anthropologie et d'Histoire*, tome 4 – Brazzaville, 1979, p. 21-38.
- OBENGA, Théophile, «Instruments de musique au royaume du Kongo (xvi^e-xviii^e siècle)». *Cahiers congolais d'Anthropologie et d'Histoire*, t. 4 – Brazzaville, 1981, p. 39-56.
- OBENGA, Théophile, «La faune du royaume de Kongo, d'après un document inédit du xvii^e siècle». *Africa*, année XXVIII, n° 1. – Rome, mars 1973, p. 73-89.
- OBENGA, Théophile, «Le peuple Teke en Afrique centrale». *Muntu*, n° 7. – Libreville, 1987, p. 11-32.
- OBENGA, Théophile, «Le royaume de Kongo. I. Peuples et entités politiques en présence». *Africa*, année XXIV, n° 4. – Rome, décembre 1969, p. 323-348.
- OBENGA, Théophile, «Le royaume de Kongo. II. Le kikongo : fondement de l'unité culturelle». *Africa*, année XXV, n° 2. – Rome, juin 1970, p. 131-156.
- OBENGA, Théophile, «Le royaume de Makoko». *Présence africaine. Revue culturelle du monde noir*, n° 70. – Paris, 1970.
- OBENGA, Théophile, «Naissance et puberté au pays Kongo au xvii^e siècle». *Cahiers congolais d'Anthropologie et d'Histoire*, n° 9 – Brazzaville, 1982, p. 19-30.
- OLSCHKI, L., *Storia letteraria delle scoperte geografiche. Studi e ricerche*. – Florence, 1937.
- ORTIZ, Fernando, *Los instrumentos de la música afrocubana*, Vol. I-V. – La Havane, 1952-54.
- PARREIRA, Adriano, *Dicionário glossográfico e toponímico da documentação sobre Angola. Séc. xv - xvii*. – Lisbonne, Estampa, 1990.
- PARTRIDGE, E., *Origins. A Short Etymological Dictionary of Modern English*. 2^e éd. – Londres, [1959].
- PAULITSCHKE, P., *Die Afrika-Literatur in der Zeit von 1500 bis 1750 n. Chr. Ein Beitrag zur geographischen Quellenkunde*. – Vienne, 1882.
- PÉRIER, G. D., *Les Flèches du Congophile*. – Bruxelles, 1957.
- PIRENNE, J. H., «Les éléments fondamentaux de l'ancienne structure territoriale et politique du Bas-Congo». *Bulletin des séances de l'Académie royale des sciences coloniales*, V, 3, p. 557-577.
- R., «Congo et Kongo». *Le Courrier d'Afrique*, Léopoldville, n° du 18-4-1961.
- REGO, António da Silva, SANTOS, Eduardo dos, *Atlas missionário português*. – Lisbonne, 2^e éd., 1964.
- RÉNIER, Mathieu, *Flore pratique des Légumineuses du Kwango*. – Louvain, 1955.
- REY, Alain, *Dictionnaire historique de la langue française*. 2 vol. – Paris, 1992.
- RONCIÈRE, Charles de la, *La Découverte de l'Afrique au Moyen Âge*. Tome 1. – Le Caire, 1925.
- RYCKMANS, A., «En marge de la terre Kongo... (2)». *Ngonge*, n° 6. – Léopoldville, avril 1961..

- RYCKMANS, A., «Notes sur... quelques Ndumbututu». *Ngonge*, n° 2. – Léopoldville, août 1960.
- SAINT-MARTIN, V. de, & ROUSSELOT, L., *Nouveau dictionnaire de géographie universelle*, t. IV. – Paris, 1890.
- SÖDERBERG, B., *Les instruments de musique au Bas-Congo et dans les régions avoisinantes*. – Stockholm, 1956.
- SORET, Marcel, *Les Kongo nord-occidentaux*. – Paris, P. U. F., 1959.
- STREIT, R. & DINDINGER, J., *Bibliotheca Missionum, Fünfzehnter Band. Afrikanische Missionsliteratur (1053-1599)*. – Friburg, 1951.
- TAGLIAVINI, C., «Discussioni etimologiche italo-iberiche». *Anuari de roticina romànica de lingüística i literatura*, VI (1933), Barcelone.
- TOFFANIN, G., *Storia letteraria d'Italia. Il Cinquecento* (a cura di). – Milan, 5^e éd., 1954.
- VAN WING, Joseph, *Études Bakongo (Sociologie, religion et magie)*, 2 vol. – Museum Lessianum, Bruxelles, Desclée De Brouwer, 1959.
- WALKER, A. Raponda, *Notes d'histoire du Gabon*. – Brazzaville, 1960.
- WALTERS, A. J. & BUYL, Ad., *Bibliographie du Congo*. – Bruxelles, 1895.
- ZURARA, Gomes Eanes de, *Chronique de Guinée*. Préface et traduction de Léon Bourdon, avec la collaboration de R. Ricard Notes de L. Bourdon, E. Serra-Rafols, Théodore Monod, R. Ricard, R. Mauny. – Dakar, 1960. Réédition : Chandeigne, collection Magellane, 1994.



INDEX GÉOGRAPHIQUE

- Les chiffres en gras renvoient au texte de Pigafetta, les autres à l'appareil critique (introduction et notes). Les noms en italique indiquent la graphie du texte original italien.*
- Abagni*, Abbai (Nil bleu), 222, 334.
- Abyssinie, 304, 332.
- Achelunda*, v. *Aquelunda*.
- Açores, 186, 322.
- Afrique, 41, 60, 68, 103, 136, 139, 175, 180, 181, 196, 200, 205, 218, 219, 251.
- Affion* : v. Hafun.
- Aghirimba*, 125, 291.
- Aiguilles, cap ou pointe des, 198-200.
- Ajan, côte d', 242.
- Alagoa, rio da, 327.
- Alexandrie, 51, 336.
- Allemagne, 68, 97, 107.
- Almadias, baía das, 65, 256.
- Álvaro Gonçalves, baía de, 65, 257.
- Álvaro Martin's Bay, 257.
- Ambriz* (M'Bridge), fleuve, 62, 94, 95, 115.
- Ambriz, ville, 248.
- Ambuíla, 246.
- Angleterre, 8, 39, 185, 186, 322.
- Angoi* : v. Ngoyo.
- Angola (ou Ndongo), 13, 17, 21, 39, 41, 57, 79-82, 86-91, 93, 94, 95, 96, 97, 112, 197, 220, 221, 229, 230, 243, 245, 247, 249, 250, 252, 260, 267, 270, 271-272, 273, 274, 275, 276, 278-279, 283, 284, 291, 292, 295, 298, 302, 303, 304, 324.
- Angoxe, Angoche (*Angoscia*), 207.
- Angra* (rio Muni), 48, 240.
- Anjouan (*Anzoame*), 211.
- Anzele, 81.
- Anzica, 260, 261, 262, 279.
- Anzicana*, 68, 69, 94, 116, 119, 146, 260, 278.
- Aquaviva, 236.
- Aquelunda* (*Achelunda*, *Chelunda*), « lac », 75, 93, 95, 123, 265.
- Ara* (cap Ras-el-Menheli), 218.
- Arabie heureuse, 205, 217, 218, 231.
- Archipel (îles de la mer Égée), 53.
- Arroe*, fleuve, 204.
- Asie mineure, 53.
- Atbara, 243.
- Bab-el-Malek (*Belmalechi*), 219.
- Babelman* (Bab-el-Mandeb), 217.
- Bagamidri*, fleuve, 79, 80, 271.
- Bahr el Abyad (Nil blanc), 334.
- Baía Ferosa, 326.
- Bamba* : v. Mbamba.
- Banana, 254, 289.
- Bancare*, fleuve, 119, 290.
- Baragiam*, 218, 331.
- Barbarie, Berbérie, 103, 283.
- Barbela*, fleuve (Inkisi?), 75, 93, 123, 125, 265, 291.
- Barbora*, 218, 330.
- Barreiras vermelhas (*Bareras rossas*, rio delas), 93, 256, 257.
- Bas-Congo, 245, 263, 286, 290.
- Batta* : v. Mbata.
- Benavente, 9, 39, 237.

Bengale, 61, 70.
 Bengo (*Begno*), fleuve, 62, 82, 253.
Benguela, «fleuve», 57, 243.
 Benguela, royaume, 243, 264, 277.
 Benguela Velha, 243.
 Benito, rio (Saint-Benoît), 48, 240.
Barbela, fleuve : v. Barbela.
 Berbérie : v. Barbarie.
 Boa Paz, rio da, 327.
 Bololo, 290.
 Boma, 254.
 Bonne-Espérance, cap de, 41, 53, 130, 197-199, 200, 206, 223, 238, 272, 304, 325, 337.
Bora (Nyong?), fleuve, 47, 240.
Bracina, lac, 222, 334.
Brava, 217, 330.
Bravagbul, *Bavagul*, fleuve, 197, 200, 325.
 Brésil, 41, 73, 228, 238, 239, 249, 254, 255, 263, 299.
Buttua, royaume, 200.
 Cafrerie, 242.
 Cambambe, *Cabambe*, 86, 274.
 Cabassa (*Cabazo*, *Cabaza*), 81, 90, 273
 Cabinda, 256, 280.
 Cabo Negro, 277.
Cachoeira, 63, 119, 254.
Cacinga (Lukusu?), fleuve, 125, 291.
Cacongo : v. Kakongo.
 Cadix, 58.
Calice, lac, 211, 329, 334.
 Cambaie, 205, 213.
Campo, rio do, 48, 240.
 Canaries, 40.
 Cap-Vert, 40, 46, 48, 51, 139, 183.
Carachin : v. Suakin.
 Cassange, Cassanje (*Cazzanzi*, *Cazanze*), 94, 101, 281.
 Castille, 40, 104, 181, 185.
Caterina, Catarina, cap, 65, 257.
 Catumbela, fleuve, 243.
Ceila : v. Zeila.
 Cheval, île du (ou îles des Chevaux), *isola del Cavallo*, *isola de' Cavalli*, 64, 174, 177, 254, 318.
Chilwa : v. Kilwa.
 Chiloango, fleuve, 257.

Chimanchi (Tana?), fleuve, 211, 329.
 Chine, 60, 61, 200.
 Chypre, 53, 222.
Climbebe, 197, 325.
Coanza, fleuve : v. Kwanza.
Coari, fleuve : v. Ku-ari.
Coavo, fleuve : v. Kuavo.
Colues (Coloè), 222, 334.
 Comores, 211, 329.
Comprida, *Serra*, 65, 257.
 Congo, fleuve : v. Zaïre.
 Congo (royaume) : hommes et climat, 49-57; étendue et provinces, 57-131; évangélisation, 139-151; rois, 151-173, 314-315; blason, 155, 310-311.
Congreamolal, 116, 280, 290.
 Coquilhatville (Mbandaka), 306.
 Corfou, 43.
Corimba, 94, 95, 268.
Corisco, île, 48, 240.
Correntes, cap ou cabo das (Courants, cap des), 203, 327.
 Counène, fleuve, 271.
 Crète, 53.
Cuama (Zambèze), 204-207, 327.
 Cubagoa, île, 183, 321.
 Cugho, fleuve, 267.
Cumana, 184.
Cumissa, fleuve (ou rio Doce), 198, 325.
 Cuvo, fleuve, 243.
 Dahlak (*Dalaca*), 218, 331.
 Dahomey, 245, 287, 314.
 Damiette, 223, 336.
 Dande, fleuve, 62.
 Delagoa bay, 326, 327.
 Delgado, cap, 209.
 Doce, rio (*Cumissa*), 198, 325.
 Dongo : v. Angola.
Dumbea Zocche (Lagoa do Humbe), 91, 277.
 Égypte, 51, 53, 135, 195, 219, 223, 224, 242, 283, 301, 336, 337.
 El-Ksar el-kébir, 237, 273.
 Espagne, 11, 12, 13, 16, 58, 62, 82, 134, 180, 182, 184, 185, 188, 210, 231, 240, 252, 318, 321.

Espagnole, île, 185, 322.
 Espírito Santo, rio do, 327.
 Erythrée, 304, 331.
 Éthiopie, 23, 51, 52, 53, 60, 136, 222, 242, 243, 251, 267, 286, 295, 332-333.
 Europe, 45, 59, 112, 136, 179, 208, 223, 301, 324.
 Faux, cap (False cap ou Valsbaai), 198, 325.
 Fernando (do) Poo, rio, 47, 199, 240.
 Fernando (do) Poo, île, 47, 240.
 Flandre, 68.
 Florence, 15, 102, 237.
 Fortunées, îles, 40.
 Froides, montagnes, 91.
 Funchal, 238, 315.
Gaban, fleuve, 46, 239, 241.
 Gabon, 239, 240, 263, 281.
Gale, lac, 198.
 Gange, 70.
 Gayane, lac, 325.
 Goa, 200.
 Grèce, 41, 219.
 Guadalquivir, 12, 186.
 Guardafuy, cap, 199, 217, 218, 330.
 Guinée, 40, 46, 50, 51, 242, 263, 283, 300, 319.
 Guinée équatoriale, 240.
 Guinée, golfe de, 239.
 Hafun (*Affion*), 217, 330.
 Haïti : v. Espagnole, île.
 Hollande, 41.
 Humbe, lagoa do, 277.
 Indes occidentales, 14, 185, 300.
 Indes orientales, 42, 45, 46, 60, 69, 73, 101, 120, 139, 147, 192, 197, 198, 199, 208, 210, 217, 218, 235, 265, 328, 330.
 Inkisi, fleuve, 248, 267, 290, 291.
 Italie, 8, 18, 28, 97, 259.
 Jérusalem, 8, 205.
 Juba, 328.
 Kakongo (*Cacongo*), royaume, 94, 278, 279, 280.
 Kasai, 268.

Katanga, 260.
 Kenya, 260, 271, 283, 329.
 Kikuaajo, 328.
 Kilimanjaro, 271.
 Kilwa (*Chilwa*), 208, 209, 210, 211, 212, 213, 328.
 Kilwa, cap, 329.
 Kisama : v. Quissama.
 Kivu, 282.
 Ku-ari (*Coari*), 79, 91, 291.
 Kuavo (*Coavo*), 208, 209, 210, 211, 328.
 Kwango, fleuve, 257, 262, 267, 270, 271, 292, 293.
 Kwanza (*Coanza*), fleuve, 58, 62, 81, 86, 93, 94, 100, 228, 244, 250, 256, 267, 271, 272, 274, 277, 279.
 Kwilu, fleuve, 296.
 Lac, baie du, 200.
 Lagoa, baía da, 326.
 Le Caire, 224, 336, 337.
Lelunda, Lunda, 62, 63, 115, 253.
Lemba : v. Lufune.
 Levant, 41, 219, 287.
 Limpopo, fleuve, 326.
 Lisbonne, 9, 12, 13, 17, 24, 39, 80, 99, 142, 183, 200, 232, 233, 239, 242, 272, 305, 316, 319, 320.
 Loango, 94, 115, 116, 257, 259, 263, 278, 279, 280, 292, 324.
 Loge (*Loze*), fleuve, 62, 95, 130.
 Longa, fleuve, 30, 58, 243, 244, 279.
 Lopo Gonçalves (*Lupo* ou *Lope Gonçalves*), auj. cap Lopez, 48, 67, 117, 241.
 Lourenço Marques, baie, 326.
 Lourenço Marques, fleuve, 203, 326.
 Luala, rivière, 307.
 Luanda, 9, 10, 17, 19, 39, 41, 45, 46, 48, 58, 59, 80, 81, 82, 94, 101, 228, 233, 244, 245, 246, 252, 253, 261, 268, 272, 282, 298.
 Luanda, île de, 62, 94, 244, 245, 246, 247.
 Lucala (*Luiola*), 86, 273, 274.
 Lukusu, fleuve, 291.
 Lufune ou Lefune (*Lemba*), fleuve, 62, 253.
 Lunda : v. Lelunda.
 Lune, île de la, 321.
 Libye, 56.

Macarie, îles : v. Canaries.
 Macoco, royaume, 260, 261, 265, 270.
 Madagascar, 329 : v. Saint-Laurent, île de.
 Madère, 39.
 Madrid, 13, 14, 23, 186, 187, 231, 232, 237.
 Mafia (*Monfie*), 212, 329.
Magadoxo : v. Mogadiscio.
Magliaglie : v. Mohéli.
Magnice, fleuve, 198, 200, 202, 203, 204, 205, 206, 325, 326, 327.
 Mait (*Meth*), 218, 330.
Malaca : v. Massoua.
 Malacca, 200, 293.
 Malanje, 267.
 Maldives, 245.
 Malebo : v. Pool Malebo.
Malemba, 76, 91, 267.
 Manhiça, 327.
 Maniema, 276.
 Marimba, 267.
 Maquela do Zombo, 296.
 Margarita, île, 183, 321.
 Maroc, 39, 283, 285.
 Massangano, 243, 272, 273, 274.
 Massaoua, Massawa (*Malaca*), 218, 331.
 Matamba (*Matapa*, *Matama*), 79, 80, 94, 267, 270-271.
 Matola, fleuve, 326.
 Mazimbas, 328.
 Mazinga, 307.
 Mbamba (*Bamba*), province de, 10, 94, 95, 96, 102, 108, 130, 268, 280, 296.
 Mbandaka (Coquilhatville), 306.
 Mbanza Congo (*São Salvador*), 296, 307, 310; v. São Salvador.
 Mbanza Mbata, 291.
 Mbanza Mpangu, 291.
 Mbanza Nsundi, 290, 317.
 Mbata (*Batta*), province, 94, 112, 123, 125-127, 147, 173, 174, 281, 291, 293, 296.
 Méditerranée, 8, 222, 251, 283.
 Mélinde (Malindi), 55, 211, 212, 213, 222, 329.
Méroé, « île de », 5, 222, 243.
 Moçamedes, 271.
Moememuge : v. Monemugi.
 Mogadiscio (*Magadoxo*), 217.
 Mogincual (*Meghincale*), 207, 328.
 Mohéli (*Magliaglie*), 211, 329.
 Momboares, 268, 280.
 Mombassa (*Mombazza*, *Mombaza*), 78, 211, 212, 213, 329.
Monemugi, *Monomugi*, *Moememugi*, *Moemhémuge*, *Monoemugi*, royaume, 78, 127, 173, 207, 211, 212, 213, 215, 242, 269.
Monfie : v. Mafia.
 Monomatapa (*Monomatà*, *Monomatapa*), 80, 200, 202, 204, 205, 206, 212, 220, 221, 270, 326, 327.
Monomugi : v. Monemugi.
 Montagnes Neigeuses, 91.
 Mont Brûlé, 125, 129, 291.
 Monts d'Argent, 79, 91, 93, 221, 270.
 Monts de Cristal, 91, 93, 94, 119, 257.
 Monts de la Lune, 79, 198, 199, 200, 203, 220, 224, 271.
 Monts de Nitre, 221.
 Monts du Soleil, 75, 94, 123, 125, 127, 267.
Motollo (Motemo?), 94.
 Mozambique, 78, 207, 209, 212, 304, 327, 328.
 Mozambique, île de, 208, 210, 245, 327.
 Mpangu (*Pango*), 94, 119, 123-124, 125, 281, 291, 310.
 Mpemba (*Pemba*), 94, 129-130, 131, 212, 281, 296.
 Mpemba Kazi, 296.
 Mpinda (*Pinda*), 64, 255, 299, 305.
 Muni, rio : v. *Angra*.
Nagoa, fleuve, 327.
 Nativité, terre de (la), Natal, 200, 327.
 Ndongo : v. Angola.
 Nevada, Serra, 53, 243.
 Ngami, lac, 325.
 Ngoy ou Ngoyo (*Angoi*), 94, 278, 279, 280, 281, 290.
 Niger, 51, 61, 224, 243.
 Nigérie, 245.
 Nil, 51-53, 58, 62, 63, 75, 76, 78, 94, 123, 127, 130, 134, 173, 197, 203, 204, 208, 213, 214, 217, 220, 221-225, 235, 241, 243, 244, 253, 271, 333, 334, 336, 337.
 Nil blanc, 222, 334.
 Nil bleu, 222, 334.
 Noir, cap, 91.

Nord, mer du, 41.
 Nouveau Royaume de Grenade, 184.
 Nouvelle Espagne, 183, 321.
 Nsanga, 261, 262, 307.
 Nsundi (*Sundi*), 94, 112, 119-121, 123, 124, 260, 266, 280, 290, 309, 317.
 Nubie, 50, 68, 72, 219, 242.
 Numidie, 136.
 Nyong, fleuve, 240.
 Occidental, océan, 51, 68.
 Onzo (*Ozoni*), fleuve, 62.
 Ophir, 235, 326.
 Oriental, océan, 51.
 Ormuz, 217.
Oteiro (port. *outeiro*), 62, 132.
 Padrão, cabo das, 93, 277.
 Padrão, ponta do, 211.
Palmar, province (Ngoyo?), 115.
 Palmes, Palmas, cap, 45, 239.
Pango : v. Mpangu.
Pateer, 217, 330.
 Pêcherie, cap ou pointe de la, (Pescaria, ponta da), 200, 203.
 Pedras Negras de Pungo-Adongo, 273.
Pemba : v. Mpemba.
 Périm, île, 331.
 Piazza del Popolo, 303.
Pinda : v. Mpinda.
 Pool Malebo (ex-Stanley Pool), 261, 293, 307.
 Portugal, 11, 12, 26, 39, 68, 70, 72, 73, 80, 81, 96, 97, 104, 107, 120, 134, 137, 140, 141, 142, 146, 160, 161, 162, 167, 168, 169, 175, 178, 179, 180, 186, 193, 199, 208, 209, 230, 232, 233, 235, 240, 255, 257, 293, 300, 305, 313, 319, 324.
Praza (Mpinda), 139, 305.
 Príncipe (île du Prince), 46.
 Quiloa : v. Kilwa.
 Quinsembo, 248.
 Quissama ou Kisama (*Quizama*, *Chezzama*), 94, 95, 130, 277, 279, 281, 296.
 Ras-el-Menheli, cap : v. *Ara*.
 Ras-Sedjan, cap : v. *Rosbel*.
 Rio Benito (Saint-Benoît), 48, 240.
 Rio da Boa Paz, 327.
 Rio da Alagoa, 327.
 Rio de São Cristóvão, 211, 328.
Rio do Campo, 48, 240.
 Rio do Espírito Santo, 327.
Rio Doce, 198, 325.
 Rome, 14, 15, 16, 17, 23, 35, 37, 49, 136, 167, 182, 187, 188, 225, 232, 233, 237, 309, 332, 335, 336, 337.
Rosbel, cap, 218, 331.
 Rosette, 223, 336.
 Rouge, mer, 197, 217, 218, 219, 242.
 Sanlúcar de Barrameda, 186.
 Saint-Benoît : v. Rio Benito.
 Saint-Christophe, fleuve de : v. Rio de São Cristóvão.
 Saint-Christophe, île de (São Cristóvão), 211, 328.
 Saint-Domingue, 185, 322.
 Saint-Esprit, île de, 211.
 Saint-Esprit, localité, 59.
 Saint-Laurent, île (Madagascar), 209, 329.
 Saint-Paul de Luanda (São Paulo), 62.
 Saint-Vincent, cap, 117.
 Saint-Vincent, cap, au Portugal, 218.
 Sainte-Catherine, promontoire de (Santa Catarina, cabo de), 67, 257.
 Sainte-Hélène, 21, 42, 45, 238, 239.
 Salamanque, 239.
 Salpêtre, mont de, 75, 93, 125, 127.
 San Marco, 225, 236, 337.
 Santiago (au Cap-Vert), 41.
 Santo António, 254.
 São Salvador (Mbanza Congo), 9, 10, 12, 19, 24, 26, 119, 131-139, 163, 167, 168, 230, 231, 266, 290, 296, 297, 298, 299, 304, 306, 309, 310, 312, 314, 320, 322, 332.
 São Tomé, 17, 24, 26, 46, 47, 48, 55, 72, 80, 139, 165-171, 175, 177, 180, 181, 230, 238, 293, 306, 315, 316, 317, 319, 320, 322.
 São Filipe de Benguela, 243.
Sarabóé (Nil blanc ?), 222, 334.
Senega, 51, 61.
 Sénégal, 243, 245, 248, 251, 256, 304.

Serra comprida, Serra comprida, 65, 257.
 Séville, 17, 186.
 Sierra Leone, 40.
 Sierra Nevada, 53.
 Sofala, 202, 203-207, 221, 326.
Sogno : v. Soyo.
 Somalie, 284, 330.
 Soudan, 284, 302, 331.
 Soyo (*Sogno*), 94, 109, 115, 139-143, 149, 152, 153, 154, 289.
 Stanley Pool : v. Pool Malebo.
 Suakin, Souakim (*Carachin*), 218, 331.
 Suez, 218.
Sundi : v. Nsundi.
 Syène (Siène), île, 219, 222.
 Syrie, 53, 134, 301.

Tage, 39.
 Tana, lac, 334.
 Tanzanie, 283.
 Tchad, 247.
 Tembe, fleuve, 326.
 Tempêtes, cap des, 199.
 Terceira, 186, 322.
 Tomar, 238.
 Tombouctou, 60.
 Toroa (monts de la Lune), 203.

Umbelúzi, fleuve, 326.

Vaches, baie des (Vacas, baía das), 57, 243.
 Venise, 90.
 Vermeilles, roches : v. Barreiras Vermelhas.
Vumba, fleuve, 67, 75, 76, 257.
 Vungu, 296.

Wamba, 257.

Yalala, cataractes de, 254.
 Yanga Kulu, 267.
 Yumba Bay, 257.

Zachaf, 275.
 Zaïre (ou Congo), fleuve, 10, 23, 46, 63, 67, 68, 75, 93, 94, 109, 115, 119, 123, 137, 139, 141, 146, 174, 224, 241, 253, 255, 256, 257, 261, 265, 270, 277, 278, 279, 280, 289, 293, 296, 305, 307, 318, 334.
 Zaïre, Santo António do, 289.
 Zambèze : v. Couama.
 Zanzibar, Zanguébar, 212, 242, 245, 328, 329, 330.
 Zeila (*Ceila*), 218, 331.
 Zenza (Bengo), fleuve, 253.
 Zimbabwe, 283, 327.

INDEX ONOMASTIQUE

Les chiffres en gras renvoient au texte de Pigafetta, les autres à l'appareil critique (introduction et notes).

Afonso, fils de dom João II, 147, 309.
 Afonso, P. Baltasar, 325.
 Afonso, P. Gaspar, 250.
 Afonso I^{er}, 120, 132, 147, 148, 149, 151, 152, 160, 161, 165, 167, 174, 269-271, 298, 308-310, 312, 313, 315-317.
 Afonso VII, de Portugal, 277.
 Aguiar, Rui d', 309.
 Albert, cardinal archiduc, 13, 22.
 Albert le Grand, 235.
 Albuquerque, Afonso de, 250.
 Alexandre le Grand, 112.
 Almeida, Lourenço, 329.
 Álvares, Gaspar, 17.
 Álvares, Sebastião, 179, 320, 321.
 Álvaro I^{er}, 10-14, 23, 94, 120, 129, 155, 170, 229, 233, 280, 281, 312, 320, 321.
 Álvaro II, 24, 93, 94, 120, 178, 229, 230, 233, 236, 296, 312, 318, 319.
 Álvaro, pour Afonso I^{er}, 157.
 Angola ou Ngola Inene, 271.
 António, I^{er}, 246.
 Antonio (de Sogno), 142.
 António, Pedro, ambassadeur congolais, 184, 185, 306, 322.

Bacon, Roger, 235.
 Baptista, João, évêque, 316.
 Barbudo, P. Francisco, 178, 320.

Barros, João de, 20, 80, 271, 278, 290, 305, 309, 310, 328, 331, 334.
 Battell, Andrew, 18.
 Battûta, ibn, 301.
 Belon du Mans, Pierre, 287.
 Bernardo [I^{er}], 315, 318.
 Brito, Domingos Abreu de, 244, 246, 247, 282.
 Bullamatara, Francisco, 171.

Caltanissetta, P. Luca de, 270, 276.
 Cão, Diogo, 278, 305.
 Cão, Gaspar, 316, 320.
 Cardoso, P. Mateus, 252, 253, 254, 259, 268, 269, 278, 283, 296, 298, 300, 323, 347.
 Cataneo, M^{sr} Cornélio, 232.
 Catarina (de Congo), 178, 317, 318.
 Cavazzi, Antonio, 18, 238, 249, 264, 271, 284, 285, 292, 296, 317.
 Cavendish ou Candish, Thomas, 45, 239.
 Colomb, Christophe, 235.
 Concepción, Gaspar de la, 320.
 Confalonieri, 18.
 Cortona, Serafino da, 254.
 Costa, Diogo da, 229.
 Costa, dona Guiomar da, 319, 320.
 Costa, Sebastião da, 181, 230, 231.
 Cruz, Bernardo da, évêque, 316.
 Cunha, Tristão da, 329.

Dapper, 18, 261, 291.
 Davity, Pierre, 18.
 Dias, Bartolomeu, 257, 272, 304.

Dias, Gaspar, 184, 322.
 Dias, P. Jácome, 298.
 Dias, Paulo : v. Novais, Paulo Dias de.
 Diogo I^{er}, 168, 170, 315, 316, 317, 318, 320.
 Drake, Francis, 45, 239, 283.

Fardé, 18.
 Francisco I^{er}, 168, 315, 317.
 Franco, P. António, 272.
 Frédéric II de Souabe, 332.

Gaetano, cardinal, 8.
 Gama, Vasco de, 301-302.
 Gaio, dom João Ribeiro, évêque, 293.
Gloua, Antonio de, 180 : v. Ulloa, Martín de.
 Gomes, Fernão, 241, 277.
 Gomes, P. Cornélio, 317.
 Gonçalves, Álvaro, 65.
 Gonçalves, Lopo, 241.
 Gouveia, Francisco de, 175, 177, 230, 293, 319.

Henrique I^{er}, 170, 229, 315, 318.
 Henrique, cardinal dom, 181, 321.
 Henrique, dom, évêque noir, 317.
 Henrique, dom, fils d'Afonso I^{er}, 313.
 Homère, 43, 224.

Incarnación, Diego de la, 322.
 Indigno, fr. Francisco del, 322.

Jacques, saint, 158, 164.
 Jean Chrysostome, saint, 52.
 Jean XXII, pape, 238.
 João I^{er}, premier roi congolais chrétien, 120, 147, 261, 307, 309, 314.
 João II, roi du Portugal, 80, 138, 140, 277, 286, 304, 306, 309.
 João III, roi du Portugal, 313, 318, 326, 327.
 João IV, roi du Portugal, 246.

Lagos, Étienne de, 320.
 Leite, Ruy, 313.
 Leonor (de Congo), 147, 308.
 Lipse, Juste, 7, 8.
 Lopes, Duarte, 7-31, 37, 39, 41, 45, 46, 70, 73, 78, 89, 90, 91, 96, 97, 99, 100, 101, 102, 103, 108, 135, 136, 177, 182-188,

196, 224, 228-234, 236, 237, 244, 250, 254, 261, 265, 275, 277, 280, 286, 296, 299, 303, 314, 318, 320, 323, 332.
 Louis (Sarría) de Grenade, 8, 45, 239.
 Lucques, P. Laurent, de, 249, 268.

Maffei, Gian Pietro, 261, 308-309.
 Mahomer, 205, 210, 256.
 Maloango : v. Mani Loango.
 [Mani] Angazi, 94.
 Mani Bamba, Manibamba : António, 94; Pedro, 126; Sebastião, 82, 94.

Mani Batta, Manibatta, 109, 293.
 Mani Bengo, 94.
 Mani Bunda, Manibunda, 159, 313.
 [Mani] Cabonda, 94.
 [Mani] Chighengo, 94.
 Mani Congo (roi du Congo), 313.
 Mani Cazzanzi, 94.
 Mani Coanza, 94.

Mani Corimba, 94, 95.
 Mani Dandi, 94.
 Mani Dongo, 272.
 Mani Lemba, 94.
 Mani Luanda, 94, 246.
 Mani Loango, Maloango, 67, 259.
 [Mani] Motollo, 94.

Mani Pango, Manipango, Pango : Francisco 123, 148, 151, 152, 156-159, 174.
 Mani Pemba, Manipemba : António, 129.
 Mani Sogno, Manisogno, Mani Soyo : Diogo, 115; Manuel, 142, 149, 306.
 Mani Sundi, Manisundi, 120, 146.
 Manuel (de Sogno), 306.
 Marques, Lourenço, 327.
 Martin(es), Francisco, pilote, 46.
 Martins, Álvaro, pilote, 257.
 Martins, P. Francisco, 254.
 Mendes, fr. António, 302.
 Migliore, M^{sr} Antonio, 7, 35, 225, 236, 337.
 Modène, P. Joseph de, 254.
 Moenemugi, 78.
 Montalto, cardinal, 14, 15, 231, 232, 236.
 Münzer, Hieronymus, 286-287.

Novais, Paulo Dias de, 81, 82, 86, 88, 95, 228, 252, 272, 273, 274, 320.

Ortelius, 8.

Pacheco, Manuel, 320
 Paul III, pape, 316.
 Pedro [I^{er}], 165, 184, 315, 316, 317.
 Pedro, dom (Manibatta), 126.
 Peixoto, António Lopes, 244.
 Pereira, Duarte Pacheco, 235, 244, 245.
 Pereira, Manuel Cerveira, 243.
 Philippe II, roi d'Espagne, 8, 12, 13, 14, 17, 23, 24, 181, 182, 186, 230, 231, 316, 321, 322.
 Pigafetta, Antonio, 7.
 Pigafetta, Filippo, 7-8, 17-31, 182, 227, 228, 239, 242, 280, 296, 332, 337 (armes), 339-340 (œuvres).
 Pina, Rui de, 305, 306, 307, 308, 310.
 Pó, Fernando do, 240.
 Polanco, P. João Afonso, 318.
 Polo, Marco, 21, 328, 329.
 Prêtre Jean, 23, 78, 130, 197, 213, 215, 217, 219, 220, 222, 234, 270, 331-333, 336, 337.
 Prolémée, 20, 40, 51, 56, 220, 221, 271, 291, 331, 334.

Resende, Garcia de, 305, 306, 307, 308, 310.
 Ribeiro, P. Frutuoso, 254.
 Rodrigo, dom, ambassadeur congolais, 160, 313.
 Rodrigues, Diogo, 320.
 Roi d'Espagne, 8, 11, 13, 14, 23, 184, 188, 233.
 Roi du Portugal, 24, 26, 39, 81, 144, 145, 161, 170, 175, 177, 180, 192, 199, 204, 230, 238, 270, 312, 317, 321.
 Roma, Giovanni Francisco da (Jean-François de Rome), 297, 312-313.

Ruini, M^{sr}, 236.
 Rumphius, 300.

Sá e Benavides, Salvador Correia de, 252.
 Sacramento, Diego del, 322.
 Salomon, 205, 235, 326.
 Sanson d'Abbeville, 18.
 Santa Maria, P. Francisco de, 305.
 Santos, João dos, 18.
 Sébastien, dom, roi du Portugal, 81, 175, 178, 180, 181, 272, 319, 321.
 Sequeira, P. António, 261.
 Serrão, Luís, 271.
 Simões, P. Garcia, 242, 244, 255, 263, 273, 274, 303.
 Sixte V, pape, 8, 13, 16, 21, 22, 36, 37, 187, 230, 237, 303, 332, 335, 336.
 Sorrento, Boaventura de, 271.
 Sousa, Cristóvão de, 318.
 Sousa, Rui de, 307.
 Souto, P. Sebastião de, 280.
 Soveral, Francisco do, 312.
 Spacciani, évêque, 14, 232.
 Strabon, 58.

Teles, Baltasar, 242, 243, 334.

Ulloa, Martín de, 180 (*Gloua*), 316, 321.

Vaz, P. Jorge, 312, 317.
 Vieira, P. António, 318.
 Vila Nova, Francisco de, 316.
 Vilhegas, Diogo Ortiz de, évêque, 316
 Virgile, 108.
 Vunda, Manuel, 323.

INDEX THÉMATIQUE

Les chiffres en gras renvoient au texte de Pigafetta, les autres à l'appareil critique (introduction et notes).

- Amazones, 205, 206, 213, 214, 328.
- Anthropophagie, cannibalisme, 68, 72, 73, 173, 214, 261, 265, 266, 291, 293, 295, 328.
- Armes défensives (boucliers), 64, 68, 84, 85, 95, 96, 97, 107, 173, 210, 214, 258, 259.
- Armes offensives, 68-70, 84-88, 116, 121, 205-207, 210, 214.
- Argent (métal), 45, 57, 59, 60, 86, 89, 96, 178, 192, 194, 209, 210, 211, 212, 218, 220, 274.

BOTANIQUE

- *banana* (it.), bananier, 134, 235, 300-301.
- baobab, 254.
- bois d'aigle, 69, 195, 264.
- *cassia*, 137, 304.
- cédratier, 41, 134.
- *cedro* (it.), 304.
- citronnier, 41.
- *Cola acuminata*, 135, 302-303.
- dattier, 134, 300.
- *Eleusina corocana*, 298.
- Ficus, 247.
- *Honckeyna ficifolia*, 265.
- kolatier, 135, 302-303.
- maïs, 134, 298-300.
- *manghi* (it), 60, 249.
- mangrove, 60, 248-251.
- manioc, 276, 298-299.
- millet, 134, 299, 300.

- mûrier, 61, 252.
- *musa* (it.), 134, 301.
- noix de coco, 131, 301-302.
- palmier(s), 60, 69, 76, 77, 105, 115, 115, 116, 120, 134, 135, 194, 265, 268, 302.
- plantes médicinales, 196.
- poivre, 60, 252.
- *Pterocarpus sp.*, 262.
- raphia, 302.
- *Rhizophora sp.*, 248-250.
- sorgho, 299, 300.
- *Spondias lutea*, 303.
- tamarinier, 137, 304.
- *tukula*, 262-264.

- Circoncision, 67, 72, 259, 266, 333.
- Coquillages servant de monnaie : voir Nzimbu.
- Croyance aux augures, 88, 275, 314.
- Cuivre, 60, 69, 40, 89, 137, 210, 211, 212, 218, 263, 304.

- Esclave, esclavage, 40, 46, 72, 73, 80, 87, 88, 89, 96, 98, 99, 105, 109, 127, 133, 174, 175, 179, 180, 190, 196, 204, 240, 247, 262, 279, 282, 292, 293, 299.

Écorce servant de toile pour se vêtir, 59-60 et jaquette de couverture.

Évêque congolais (premier), 167-168, 317.

- Femmes, 50, 55, 59 (pêcheuses de nzimbu), 60 (vêtements), 72 (scarifications), 73 (vêtements), 89 (polygamie), 90 et 97 (ornements), 132 (lavandières), 142 (noms),

INDEX THÉMATIQUE

- 148 (monogamie), 160 (travail), 166, 167, 171 (polygamie), 178 (exclusion de la succession), 190-192 (vêtements), 206 (femmes guerrières), 209 et 212 (vêtements et ornements des musulmanes), 265-266 (victimes), 323 (vêtements).

Incisions du visage, 72, 266-267.

Influences judaïques sur le christianisme éthiopien, 219.

Inquisition, 228.

Mal français, 69, 195.

Maladie, médecine, 36, 37, 44, 45, 69, 86, 101, 150, 162, 171, 175, 184, 195, 196, 319, 324.

Mines, 12, 14, 31, 69, 79, 86, 89, 96, 177, 178, 181, 202, 204, 205, 210, 225, 231, 232, 279, 320, 327.

Misanga (port), 90, 276.

Monnaie, 59, 60, 61, 72, 90, 96, 120, 213, 244, 246, 247, 252, 268, 275, 276.

MOTS KIKONGO

- *ambize angulo*, 64.
- *ambiziamatare*, 60, 248, 255.
- *Banza*, 95, 131, 281.
- *cacongo* (?), 65.
- *chicongo*, 69, 196, 264.
- *chitanga* (?), 69, 195.
- *diinu*, 282.
- *empaca*, 68, 259, 284.
- *empalanga*, 107, 284.
- *engoï*, 102, 283.
- *engombo*, 78, 269.
- *enzaca*, 78, 269.
- *enzanda*, 59, 247.
- *incire* (?), 109, 285.
- *incorimba*, 78, 268.
- *incutto*, 189, 323.
- *inifuta*, 78.
- *kúutu*, 282.
- *luco*, 133, 298.
- *lungo, lungu*, 63, 254.
- *kitanga* (?), 264.
- *libata*, 59, 247.
- *licondo*, 53, 254.
- *ma-dikula*, 269.
- *ma-làvu*, 302.
- *malo*, 97, 282.
- *mani*, 281.
- *manzao*, 97, 282.
- *marica*, 78, 269.
- *mazza di Congo* (kik. *masa ma Kongo*), 134, 299-300.
- *mazza Manputo* (kik. *masa ma Mputu*), 134, 299-300.
- *mbánza*, 281.
- *mbizi a matári*, 248.
- *mbizi a ngulu*, 245.
- *mene*, 97.
- *mfula*, 269.
- *mizanga*, 90, 276.
- *moana*, 97.
- *mpakasà*, 259, 323.
- *mpalangá*, 284.
- *mpungi*, 274.
- *mu-nyèngye*, 303.
- *mw-àna*, 282.
- *mwene*, 269-270, 281.
- *ndumbututu*, 306.
- *ngò*, 283.
- *ngoma*, 273-274.
- *ngómbo*, 269.
- *ngonge*, 274.
- *nkóndo*, 254.
- *nkútu*, 323.
- *nsánga*, 276.
- *nsòlo*, 275.
- *ntanga*, 269.
- *nzáaka*, 269.
- *nzàu*, 282.
- *nzimbu*, 245, 246, 266.
- *ogheghe*, 136.
- *santu*, 306.
- *tacula, takula, tukula*, 69, 195, 262-264.
- *tambocado, tambukwa*, 120, 290.
- *tanga*, 78, 269.

Musique; instruments de musique, 83, 84, 85, 143, 144, 194, 195, 273-274, 324.

Nzimbu, zimbo, coquillage servant de monnaie, 59-61, 72, 90, 96, 120, 244, 245, 246, 266.

Nettoyage des chemins, 143, 306.

Or, 53, 59, 60, 168, 178, 192, 202, 204, 205, 209, 210, 211, 212, 213, 218, 219, 220, 235, 247, 326, 327, 332.

Padrão (port.), 93, 241, 271, 277-278.

Paradis terrestre, 235, 301.

PEUPLES & NATIONS

- Abyssin, 334, 336.
- *Agag, Agago*, 127, 213, 214, 215, 295.
- Allemand, 55.
- *Ambu*, 68, 262.
- *Ambundo*, Mbundu, 94, 97, 271-272, 278-279.
- *Angazi* (Ngasi), 94.
- Anglais, 18, 45, 55, 185, 218, 254, 278, 322.
- Angolais : *Ambundo*.
- *Anzique* (Bateke, Teke ou Tio), 68-73, 78, 94, 96, 101, 102, 107, 109, 116, 119, 146, 147, 170, 192, 222, 259, 260-262, 265, 266, 268, 278, 295, 307.
- Arabe, 173, 198, 329.
- *Azanaghi, Azanague*, 61, 251.
- Bakongo, 262, 279, 280, 285, 292, 295.
- Balèga, 276.
- Bamfunuka, 261.
- Basundi, 279, 290.
- Bateke : v. Tio et Anzique.
- Bawoyo, 280.
- Bawumbu, 257, 261, 262.
- Bazombo (*Monsobo*), 127, 295-296.
- Berbère, 81, 283.
- *Brama*, 67, 116, 257.
- Bushong, 268, 269.
- *Cafates*, 221, 334.
- Calabrais, 90.
- Castillan, 41, 90, 178, 180.
- Congolais, 73, 81, 82, 86, 193; v. Mocicongo.
- Dembos, 279, 296.
- Eshira, 263.
- Espagnol, 55, 82, 185.
- Éthiopien, 56, 242, 286.
- Français, 41, 55, 218.
- Grec, 41, 53, 64, 107.
- Hébreu, 219.
- Hollandais, 246, 278.

- Imbangala, 292, 295.
- Italien, 41, 232.
- Jaga (*Giaca*), 127, 173-175, 177, 178, 213, 229, 230, 233, 244, 261, 267, 290-295, 318, 319.
- Juif, 9, 67.
- Kingengo (*Chinghengho*), 94.
- Latin, 41.
- Mbwila, 296.
- Mocicongo, 82, 127, 193, 213, 273, 323.
- Monsobo (*Muzombo, Mozombo*) : v. Bazombo.
- *Mundiquete*, 147, 261.
- Nubien, 50.
- *Pangelungo*, 94, 123.
- Perse, 105.
- Portugais, 37, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 50, 52, 53, 55, 58, 62, 63, 64, 65, 69, 71, 78, 80, 81, 86, 87, 90, 96, 101, 108, 112, 126, 132, 139, 140, 141, 142, 143, 145, 147, 151, 152, 162, 165, 166, 168, 169, 170, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 182, 184, 185, 192, 193, 198, 200, 203, 204, 208, 209, 211, 212, 217, 222, 229, 230, 231, 233, 238, 241, 243, 46, 253, 261, 263, 271, 272, 273, 275, 277, 282, 284, 292, 293, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 305, 318, 320, 324.
- Romain, 88, 205, 218.
- Slavon, 96.
- Tartare, 105.
- Tio, Teke ou Bateke 260, 261, 266, 293, 295; v. Anzique.
- Turc, 219.
- Vénitien, 41, 90.

Tissage, tissu, 67, 76, 116, 190, 267-268, 269, 275, 302, 323.

Transport de personnes, 105, 106.

Vêtement, 73, 109, 116, 168, 190-192, 219.

Vierge : apparition de la, 158.

Zimbo : v. Nzimbu.

ZOOLOGIE

- aigle, 112.
- aigrette blanche, 113.
- *algália* (port.), *algalia* (it.), *algazia* (Pigafetta), 285.

- âne sauvage, 107.
- anguille, 62.
- animaux royaux, 65, 113.
- antilope, 259, 260, 284, 286.
- autour, 112, 186.
- autruche, 84, 112, 287-288.
- baleine, 61, 252.
- becfigue, 112.
- buffle, 107, 259-260, 284.
- caïman, 64, 255.
- caméléon, 110, 287.
- cervidés, 285.
- chacal, 284.
- chat doré, 322.
- civette, 108, 189, 285.
- coq d'Inde, 112, 288.
- couleuvre, 109, 161.
- crocodile, 64, 255.
- dragon, 110, 286-287.
- dragon ailé, 161, 287.
- éléphant, 56, 67, 71, 72, 83, 96-101, 116, 194, 220, 262, 274, 282, 283, 286.
- épervier, 112.
- esturgeon, 62, 253.
- euplecte, 289.
- faisan, 112.
- faucon, 112.
- flamant, 113, 289.
- fou de Bassan, 288-289.
- *gallignoles* (comp port. *galinhota*), 112.
- gnou bleu, 259-260.
- guépard, 322.
- héron gris, 113.
- hironnelle, 289.
- huître des palétuviers, 60, 61, 248.
- hyène, 284.
- lamantin (poisson-porc), 64, 255.
- langouste (crevette?), 62.
- léopard (tigre), 102, 103, 161, 189, 283.
- lion, 101, 102, 309.
- loup, 108, 284.
- loutre, 285, 323.
- lycaon, 284.
- monstres d'Afrique, 110, 286-287.
- nectarin, 289.
- oiseaux chanteurs, 113, 289.
- paon, 84, 112, 288.
- passeriforme, 289.
- pélican, 112, 288.
- perdrix, 43, 112, 166.
- perroquet, 113, 289.
- pigeon, 112.
- poissons, 44, 60, 62, 65, 252, 253.
- poisson-porc : v. lamantin.
- python, 286.
- rhinocéros, 101, 283.
- rorqual, 252.
- sanglier, 43, 108, 210, 284.
- sardine, 62.
- serpent, 69, 70, 109-111, 161, 285, 286, 287, 314.
- serval, 322.
- sole, 62.
- tigre : v. léopard.
- tisserin, 289.
- tourterelle, 112.
- vautour, 288.
- vipère, 110, 286, 287.
- zèbre, 103-105, 190, 282-283.
- zibeline, 109, 120, 188, 285.

INDEX DES ILLUSTRATIONS

CARTES

- Afrique (l'), carte de l'édition de 1591 : hors texte.
 Afrique méridionale d'après Lopes-Pigafetta (l') :
 carte très simplifiée de la précédente, 201.
 Congo (le), carte de l'édition de 1591 : hors texte.
 Ancien royaume de Congo (l') : provinces
 et régions adjacentes, XVI^e-XVII^e siècles, 25.
 Congo et ses voisins au XVI^e siècle (le), 294.
 Côte africaine du cap Lopes au cap Saint-
 Vincent (la), carte manuscrite datée
 du début du XVII^e siècle, 117.
 Tracé de la côte africaine, d'après une carte
 de Soligo (1486), 258.

GRAVURES

- Amazones du Monomotapa, 207.
 Animaux du Congo, 111.
 Armes des Anzique, 71.
 Destruction des idoles et des images
 diaboliques, 163.
 Frontispice, 33.

- Manière de combattre des Jaga, 215.
 Manière de se déplacer, 105.
 Manière de se vêtir d'un noble
 et de son serviteur, 189.
 Manière de se vêtir d'une femme noble, d'une
 femme du peuple et d'une esclave, 189.
 Manières de voyager et de courir la poste, 106.
 Palmier dont on fait la soie, 77.
 Portugais au royaume de Sogno (les), 141.
 Portugais comparaissent devant le roi
 de Congo (les), 145.
 Seigneur mocicongo à la guerre, accompagné
 de ses musiciens, 85.
 Zèbre, animal sauvage (le), 103.

AUTRES

- Armes du Congo, 311.
 Écu de Filippo Pigafetta, 337.
 Noir angolais prélevant l'écorce d'un arbre for-
 mant une sorte de toile dont se servent les habi-
 tants pour se vêtir (jaquette de couverture).
 Ruines de la cathédrale de São Salvador, 312.

TABLE

INTRODUCTION

- p. 7 L'écrivain, sa vie & son œuvre
 9 L'informateur
 17 La « *Relatione del Reame di Congo* »
 27 Traduction & notes

LA DESCRIPTION DU ROYAUME DE CONGO & DES CONTRÉES ENVIRONNANTES

- 35 *Lettre de Filippo Pigafetta à monseigneur Antonio Migliore.*

[LIVRE PREMIER]

- 39 CHAPITRE I
Le voyage par mer de Lisbonne au royaume de Congo.
 49 CHAPITRE II
*De la température de l'air du royaume de Congo; s'il y fait grand froid ou
 chaud; si les hommes sont blancs ou noirs; si plus noirs ou moins noirs sont
 ceux de la montagne ou ceux de la plaine; des vents, des pluies & des neiges
 de ces contrées; & de quelles stature et apparences sont les hommes de ce pays.*
 55 CHAPITRE III
*Si les enfants des Portugais blancs, nés dans ces régions de femmes du
 Congo & que les Espagnols appellent des mulâtres, sont noirs ou blancs
 ou bien olivâtres.*

- p. 57 CHAPITRE IV
Du pourtour du royaume de Congo, de ses côtés & confins.
- 67 CHAPITRE V
Du côté septentrional du royaume de Congo & de ses confins.
- 75 CHAPITRE VI
Du côté oriental du royaume de Congo, & de ses confins.
- 79 CHAPITRE VII
Des confins du royaume de Congo vers le Sud.
- 93 CHAPITRE VIII
Du circuit du territoire que possède actuellement le roi de Congo, suivant les quatre côtés décrits. Provinces du royaume de Congo. Animaux de la région de Bamba.
- 115 CHAPITRE IX
De la province de Sogno qui est la contrée du fleuve Zaïre & de Loango.
- 119 CHAPITRE X
De la troisième contrée appelée Sundi.
- 123 CHAPITRE XI
De la quatrième province appelée Pango.
- 125 CHAPITRE XII
De la cinquième qui s'appelle Batta.
- 129 CHAPITRE XIII
De la sixième & dernière appelée Pemba.

[LIVRE SECOND]

- 131 CHAPITRE I
De l'emplacement de la capitale du royaume de Congo.
- 139 CHAPITRE II
De l'origine & des débuts du christianisme dans le royaume de Congo & comment les Portugais sont parvenus à commercer avec les habitants.
- 151 CHAPITRE III
Comment, le roi João, premier roi chrétien, étant mort, son fils Afonso lui succéda, & des guerres contre son frère, & des miracles qui se produisirent & de la conversion de ces peuples.

- p. 165 CHAPITRE IV
De la mort du roi Afonso; de l'accession au trône de dom Pedro, son successeur; comment l'île de São Tomé commença à se peupler; de l'évêque qui y fut envoyé & d'autres événements importants causés par la religion; de la mort de deux [prétendants au trône] à cause d'une conjuration des Portugais & des seigneurs de Congo; comment s'éteignit le lignage royal; et de l'expulsion des Portugais.
- 173 CHAPITRE V
Incursions des peuples Jaga dans le royaume du Congo; de leurs particularités & de leurs armes; de la prise de la capitale.
- 177 CHAPITRE VI
Le roi du Portugal envoie du secours & un ambassadeur au roi de Congo; & on refuse de lui laisser connaître les mines de métaux qui abondent au Congo; & en même temps le roi de Congo dépêche des ambassadeurs en Espagne pour demander des prêtres; & ce qui arriva à ceux-là; & comment il envoya divers échantillons de métaux; & du vœu de Duarte Lopes.
- 189 CHAPITRE VII
De la cour du roi de Congo, & de l'habillement de ces gens avant & après leur conversion au christianisme; de la table royale & des usages de la cour.
- 197 CHAPITRE VIII
Des pays qui se trouvent au-delà du royaume de Congo, en direction du cap de Bonne-Espérance & du fleuve Nil.
- 203 CHAPITRE IX
Du royaume de Sofala.
- 217 CHAPITRE X
Du reste de la côte de la mer Océane jusqu'à la mer Rouge, & de l'empire du Prêtre Jean, & de ses confins, & du célèbre fleuve Nil, & de son origine.
- 227 Notes
- 335 Cartouches de la planche hors texte de l'Afrique
- 339 Bibliographie
- 367 Index géographique
- 372 Index onomastique
- 375 Index thématique
- 379 Index des illustrations
- 381 Table

IMPRESSION ACHEVÉE SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DARANTIÈRE
À DIJON-QUETIGNY EN
JANVIER 2002

N° D'IMPRESSION : 21-1432
DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} TRIMESTRE 2002

LE ROYAUME DE CONGO
& les contrées environnantes (1591).
La description de Filippo Pigafetta & Duarte Lopes.

Ce livre est une synthèse de ce que l'Europe connaissait de l'Afrique noire à l'époque. L'auteur, Antonio Pigafetta, met en forme les informations que lui confie le marchand portugais Duarte Lopes. En quatorze chapitres, autant d'illustrations et deux cartes, il nous donne une description complète et détaillée de ces régions (topographie, hommes, flore et faune), des mœurs locales, des pratiques commerciales, de l'esclavage, et fait l'histoire de la présence militaire, commerciale et religieuse des Portugais depuis leur arrivée un siècle plus tôt.

Il s'agit d'un texte fondamental, le premier du genre sur le Congo et l'Angola, qui a été abondamment pillé par la plupart des chroniqueurs et voyageurs des XVII^e et XVIII^e siècles. De nombreux mythes – sur les Amazones, l'anthropophagie, les sources du Nil – se sont cristallisés dans cet ouvrage pour hanter des générations d'explorateurs jusqu'au début du XIX^e siècle.





